

## Faculté de philosophie, arts et lettres

# L'*Alter Orbis* Partho-Sassanides dans les sources latines : Construction et usage des représentations chez Tacite, Ammien et dans l'*Historia Augusta*

Auteur : GOOSSENS Tristan

Promotrice : VAN HAEPEREN Françoise

Année académique 2025 – 2026 – Session de Septembre

Mémoire de Master en Histoire, finalité approfondie



## Déclaration sur l'honneur, mémoires/TFE de la Faculté de philosophie, arts et lettres, UCLouvain

Je déclare qu'il s'agit d'un travail original et personnel, que toutes les sources référencées ont été indiquées dans leur totalité et ce, quelle que soit leur provenance, et que l'utilisation des outils d'intelligence artificielle est conforme aux consignes générales d'utilisation publiées par l'UCLouvain et disponible à cette adresse :

<https://cdn.uclouvain.be/groups/cms-editors-p1/portail/reglement/Consignes-ChatGPTversion-etudiante.pdf?itok=SebXXm87>

Je suis conscient·e que le fait de ne pas citer une source, de ne pas la citer clairement et complètement, de ne pas annoncer dans une partie spécifique en début du mémoire l'utilisation que j'ai faite des outils d'intelligence artificielle ou de les utiliser de manière contraire à ce qui est prévu dans la note institutionnelle constituent des irrégularités graves au regard du Règlement des études et des examens de l'Université catholique de Louvain (Chapitre 4, section 7, article 107 à 114) au sein de l'Université. J'ai notamment pris connaissance des risques de sanctions académiques et disciplinaires encourues.

Au vu de ce qui précède, je déclare sur l'honneur ne pas avoir commis de plagiat ou toute autre forme de fraude et de n'avoir pas utilisé les outils d'intelligences artificielles en dehors de ce qui est accepté à l'UCLouvain.

Nom, Prénom :Goossens Tristan

Date : 11 août 2026

Signature de l'étudiant·e :



## Remerciements

Alors que je suis sur le point d'achever ce projet de longue haleine, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à ma promotrice, Mme Van Haeperen, dont les conseils, le soutien et la disponibilité ont été autant d'éléments sans lesquels ce mémoire n'aurait pu voir le jour.

Il me faut également remercier l'ensemble du personnel de l'UCLouvain pour les riches années passées au sein de cette institution. J'en profite pour adresser plus spécifiquement toute ma reconnaissance aux professeurs et aux assistants du département d'histoire et de lettres classiques, dont les enseignements m'ont permis de réaliser un tel travail de recherche.

Je remercie chaleureusement mes amis pour leurs nombreux encouragements, les moments de vie partagés et toute l'aide qu'ils m'ont apportée au long de la rédaction de ce mémoire. Bastien, Liam, Loïc, Noam et Yann, à charge de revanche.

J'adresse enfin une pensée toute particulière à ma famille pour la confiance et l'amour qu'ils m'ont toujours apportés, leur soutien inconditionnel même lors des moments difficiles, ainsi que pour leurs précieuses relectures. Je ne serais pas arrivé aussi loin sans eux.

# Introduction générale

## Thématique

Ce travail trouve son origine dans deux réflexions qui, apparues assez tôt durant la phase de réflexion au sujet de la thématique de notre mémoire, ne nous ont pas quitté tout au long de son écriture. La première provient de la simple constatation, depuis quelque peu nuancée, de la sous-représentation des peuples orientaux dans notre perception commune de l'histoire romaine. Si la lecture d'un nombre important de travaux consacrés à l'étude de ces peuples nous permet à présent de rectifier en partie cette constatation, la relative absence de l'Orient dans la culture « populaire » continue selon nous de produire une vision faussée et potentiellement néfaste de l'Empire romain. Cette absence est d'autant plus dommageable que, lorsque l'on se met à lire une source primaire datant de la période impériale, on remarque assez tôt que l'influence de ces peuples est omniprésente chez nos auteurs, particulièrement ceux qui cherchent à conter l'histoire de Rome. Qu'il s'agisse des Arméniens, des Parthes ou plus tard des Perses sassanides, ces royaumes voisins de Rome ont tous joué un rôle non négligeable au cours de l'histoire romaine, que ce soit par les conflits les opposant à l'Empire ou par les contacts plus pacifiques entre les habitants de ces diverses puissances.

Notre seconde réflexion trouve son origine dans l'ouvrage de François Hartog, *Le Miroir d'Hérodote*<sup>1</sup>, dont la démarche demeure centrale dans la conception de notre mémoire. Son essai se concentre sur un sujet assez éloigné du nôtre, sa source principale, le livre IV de l'*Enquête*, tout comme le sujet de cette dernière, les Scythes, n'ayant que peu de lien avec notre thématique. Cependant, c'est sa manière d'interpréter les occurrences, non pas comme de simples tentatives d'Hérodote de rapporter une vérité plus ou moins factuelle sur un peuple éloigné, mais en tant qu'élément d'une construction de l'auteur qui au travers de son ouvrage cherche à rendre une altérité pensable pour ses lecteurs qui a attiré notre intérêt. Différentes méthodes permettant ce qu'Hartog nomme la « traduction » de l'Autre à un public spécifique sont alors mises en avant, dont la plus importante nous semble être l'inversion, à savoir l'écriture de cette altérité comme un anti-nous, un reflet. Cette différence faite entre « monde que l'on raconte » et « monde où l'on raconte » place dès lors au centre de l'analyse le contexte de production de l'œuvre, ainsi que les connaissances préalables de ses lecteurs, qui nous paraissent également essentielles à la production d'une histoire des représentations cohérente. Car c'est bien d'histoire des représentations dont il est question ici, et notre mémoire trouve son origine dans la fusion de ces deux réflexions en une thématique et une problématique cohérentes. Nous nous concentrerons donc dans cette étude sur l'analyse des

---

<sup>1</sup> HARTOG François, *Le miroir d'Hérodote : essai sur la représentation de l'autre*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1980.

représentations des Partho-Sassanides dans les sources latines, à savoir les *Annales* de Tacite, les *Res Gestae* d'Ammien et l'*Histoire Auguste*.

## Contextualisation historique

Avant de développer plus en profondeur notre problématique, il nous faut cependant nous pencher sur l'objet des représentations étudiées par notre mémoire. Le Royaume parthe dans un premier temps trouve son origine dans les steppes eurasiennes, chez les nomades parthes qui en 247 av. J.C. élisent à leur tête Arsace Ier, fondateur de la dynastie arsacide. Ce dernier crée alors le Royaume parthe lorsqu'en 238 av. J.C., il profite de la prise d'indépendance des satrapies de Parthie et d'Hyrcanie pour renverser leurs souverains et en prendre le contrôle. Les Parthes devenus Parthes continuent ensuite de s'étendre aux dépens des royaumes grecs de la région, jusqu'à recouvrir la majeure partie des anciennes hautes satrapies séleucides<sup>2</sup>, ce qui correspond plus ou moins aux territoires aujourd'hui contrôlés par l'Irak, l'Iran, l'Afghanistan, ainsi que des parts importantes du Pakistan et du Turkménistan<sup>3</sup>. La société parthe nous apparaît comme fortement hiérarchisée, où un petit groupe de nobles contrôle une masse bien plus importante de population<sup>4</sup>.

Cette forte stratification prend toute son importance si l'on veut comprendre les liens importants que l'on peut tracer entre les Arsacides et la dynastie sassanide qui prend sa place en 224. En effet, profitant d'un énième conflit dynastique, Ardashir Ier, alors dirigeant de la province de Perside, fait croître son influence au point qu'Artaban IV est défait lorsque, toujours en conflit pour asseoir sa domination sur le trône parthe, il décide de réaffirmer son contrôle sur la région<sup>5</sup>. Ardashir met ainsi fin à près de cinq siècles de domination arsacide sur la Perse et instaure une nouvelle dynastie qui perdurera jusqu'à la conquête arabe au VIIe siècle. La transition entre les deux dynasties se déroule de manière remarquablement efficace, Ardashir prenant assez rapidement le contrôle de l'ensemble de l'ancien territoire parthe, tout en demeurant capable de mobiliser les ressources de ces provinces lors de ses offensives contre l'Empire romain. Matthew Canepa se repose notamment sur cet état de fait pour souligner la continuité entre les deux dynasties qui doivent selon lui être considérées comme une seule et même entité politique. Il avance que la rapide acceptation de la nouvelle dynastie par cette classe noble a

---

<sup>2</sup> Pour plus de détails sur l'origine et l'expansion du royaume parthe, voir WOLSKI Joseph, *L'Empire des Arsacides*, Leuven, Peeters, 1993. (Acta Iranica : Textes et mémoires).

<sup>3</sup> Pour plus de détails, voir l'Annexe 1.

<sup>4</sup> Cette hiérarchisation laisse d'ailleurs une trace notable dans les œuvres de notre corpus, voir par exemple Tacite, *Ann.*, VI, XXXI, 1, analysée plus en détail à la p. 91. Le corps des nobles, nommé Wuzurgān en persan, est clairement identifié par nos auteurs, qui le traduisent en *proceres* ou *primoribus* pour Tacite, et *optimates* pour Ammien. CANEPA Matthew, « The Parthian and Sasanian Empires » dans BAYLY Christopher Alan et al. (eds.), *Oxford History of Empire*, vol. II, Oxford, Oxford University Press, 2020, p. 300.

<sup>5</sup> DARYAEE Touraj, *Sasanian Persia: The Rise and Fall of an Empire*, London, I.B. Tauris, 2009, p. 3-4.

permis à Ardashir de poursuivre ses conquêtes rapidement après son accès au trône du Roi des rois<sup>6</sup>. Ce n'est cependant pas la seule continuité que l'historien perçoit entre les deux dynasties, et l'on peut également mettre en avant la continuité de la transformation culturelle que vit la région tout au long de la période, ainsi que l'influence similaire que possèdent les deux entités sur les élites des puissances voisines, notamment Rome<sup>7</sup>. Car on trouve ici la plus importante raison de considérer ces deux empires comme une entité continue, celle pour laquelle nous nous accordons avec la vision de Canepa, à savoir le simple fait que nos sources elles-mêmes considèrent Arsacides et Sassanides comme appartenant à une même dynastie<sup>8</sup>.

S'il est donc essentiel d'analyser les rapports de cet *Orbis Orientis* avec Rome comme un phénomène continu, il reste nécessaire de souligner les potentielles évolutions de cette relation particulière au fil des siècles. Il nous faut pour cela remonter au commencement de cette relation, au premier contact entre Parthes et Romains. Depuis le III<sup>e</sup> siècle av. J.C., l'influence romaine s'est étendue progressivement vers l'est. D'un conflit à l'autre, des guerres de Macédoine à la paix d'Apamée, Rome s'est retrouvée en quelques siècles au contact direct du bassin mésopotamien et de son histoire millénaire. Ce dernier cependant est à l'époque déjà sous le contrôle du Royaume parthe, qui n'est pas encore un rival de Rome mais qui, depuis sa fondation, n'a cessé de s'agrandir, principalement aux dépens du Royaume séleucide<sup>9</sup>. La première rencontre entre les deux puissances se produit en 92 av. J.C., Sylla se trouve alors en Cilicie et accueille assez froidement l'envoyé parthe. Une frontière commune est toutefois établie, ce sera l'Euphrate, et il le restera durant les siècles de confrontation à venir<sup>10</sup>.

Le premier conflit apparaît d'ailleurs assez rapidement, avec la célèbre bataille de Carrhes (53 av. J.C.) et la mort de Crassus face au général parthe Suren, une victoire majeure du côté oriental qui entraînera la fin du premier triumvirat. Si la défaite passe assez inaperçue en premier lieu, elle deviendra un ressort important des relations romano-parthes, jouant un rôle certain dans leur représentation respective<sup>11</sup>. Les échanges entre Parthes et Romains ne cessent toutefois pas de progresser, et lors des guerres civiles, Pompée ne cache pas sa volonté de rallier ce puissant empire à sa cause<sup>12</sup>. Sa défaite

---

<sup>6</sup>CANEPA Matthew, *op. cit.*, p. 304.

<sup>7</sup>CANEPA Matthew, *Ibid.*, p. 298 et p. 315.

<sup>8</sup> Voir notamment Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, VI, 2 qui, tout comme l'*Histoire Auguste*, n'aborde à aucun moment la passation de pouvoir entre Arsacides et Sassanides. Pour plus de détails, voir chapitre 1, p. 42.

<sup>9</sup> WILL Edouard, *Histoire politique du Monde hellénistique 323-30 av. J.C.*, 3<sup>e</sup> ed., Paris, Seuil, 2003, p. 400-404.

<sup>10</sup> En dépit de diverses incursions plus ou moins durables des deux camps, la frontière se maintient bien autour du fleuve. Voir BALL Warwick, *Rome in the East, The transformation of an Empire*, London, Routledge, 2001, p. 13

<sup>11</sup> Voir LEFEBVRE Benoît, « La bataille de Carrhes (53 av. J.-C.) : de la défaite au désastre patriotique » dans *Pallas*, vol. 110, 2019, p. 350.

<sup>12</sup> Voir NABEL Jake, « Remembering Interventions : Parthia in Rome's Civil Wars » dans *Historia, Zeitschrift für Alte Geschichte*, vol. 68, n° 3, p. 334.

entraîne une nouvelle tentative d'invasion romaine, cette fois menée par Marc-Antoine, mais avec un résultat sensiblement identique. Malgré les contre-offensives parthes au Proche-Orient, c'est Auguste qui parvient finalement à conclure un accord en 20 av. J.C. Et c'est après le retour des enseignes perdues en 53 av. J.C. ainsi que celui des prisonniers romains des deux campagnes que la paix est finalement scellée sur une île de l'Euphrate en l'an 1, consacrant une fois de plus le fleuve en frontière commune<sup>13</sup>.

Après une relative période de paix, un autre enjeu courant des échanges entre les deux empires apparaît, à savoir la question arménienne. Les puissances ayant toutes deux des intérêts dans la région, notamment en raison de l'accès aisé à la plaine mésopotamienne que celle-ci offre, elles se disputeront son contrôle par dynasties interposées au travers d'affrontements de plus en plus directs au fur et à mesure de leurs siècles de cohabitation. De fait, après une première série de troubles sous les règnes de Néron et Vologèse Ier, c'est le remplacement, non approuvé par Rome, du roi d'Arménie par l'Arsacide Osroes Ier qui pousse Trajan à intervenir en 114. Profitant de dissensions dynastiques, il parvient à capturer la capitale parthe, Ctésiphon, tandis que les Parthes se replient sur le Zagros. La conquête est cependant de courte durée, ces derniers regagnant rapidement leurs territoires perdus<sup>14</sup>. C'est encore une fois la volonté de placer un roi plus favorable sur le trône arménien qui entraîne en 161 la décision de lancer Lucius Verus contre les forces parthes. Cette fois encore, et malgré le sac de Ctésiphon, l'Empire n'en ressort avec aucun gain territorial significatif, si ce n'est le contrôle des rives de l'Euphrate jusqu'à Doura-Europos<sup>15</sup>. À la suite de cet affrontement, Septime Sévère lance une campagne contre ses voisins orientaux, remportant cette fois des résultats importants, permettant la création de la nouvelle province de Mésopotamie. Son fils Caracalla fait de même en 216, avec toutefois des conséquences bien différentes, l'empereur décédant près de l'ancien champ de bataille de Carrhes. Ce lieu est donc le témoin du premier, mais également du dernier affrontement entre Romains et Parthes, ceux-ci tombant quelques années plus tard sous les coups d'Ardashir<sup>16</sup>.

En effet, vainqueur d'Artaban IV en 224, Ardashir instaure la nouvelle dynastie sassanide, cette fois-ci d'origine perse. Le conquérant donne alors un ton nouveau aux rapports avec Rome. Caractérisée par une importante montée en puissance et une agressivité renouvelée, cette première vague d'offensives constitue selon Peter Heister la cause principale de la crise du III<sup>e</sup> siècle et des importantes conséquences sociales et politiques qu'elle entraîne<sup>17</sup>. Déterminés à continuer leur expansion territoriale au-delà de l'Euphrate, les Sassanides en possèdent désormais les moyens. En effet, là où les offensives parthes se

---

<sup>13</sup> BALL Warwick, *op. cit.*, p. 15

<sup>14</sup> BENNETT Julian, *Trajan, Optimus Princeps*, London, Routledge, 1997, p. 194-202.

<sup>15</sup> SARTRE Maurice, *L'Orient Romain, Provinces et sociétés provinciales en Méditerranée Orientale, d'Auguste aux Sévères (31 av. J.C.-235 apr. J.C.)*, Paris, Edition du Seuil, 1991, p. 50.

<sup>16</sup> BALL Warwick, *op. cit.*, p. 17-19.

<sup>17</sup> HEISTER Peter, *Rome et les Barbares, Histoire nouvelle de la chute d'un Empire*, Paris, Les Belles Lettres, 2024, p. 596-598.

limitaient en définitive à des raids en territoire romain, sans vrais moyens de capturer et d'occuper durablement les grandes villes de la région, les Sassanides arrivent avec des techniques de siège rodées, qui montreront vite des résultats<sup>18</sup>. L'offensive a désormais changé de camp<sup>19</sup>, et le fils d'Ardashir, Shapur I, continue à faire croître son royaume, parvenant à prendre Antioche en 260, ainsi que, la même année, à capturer à Edesse l'empereur Valérien et son armée<sup>20</sup>. Cette série d'invasions finit toutefois par être maîtrisée sous Aurélien, mais la pression croissante exercée par les Sassanides demeure et est en partie responsable du choix de Constantin de créer une nouvelle capitale en Orient. Après une nouvelle période d'accalmie durant le règne de ce dernier, les hostilités reprennent sous l'impulsion du Grand Roi Sapor II, qui entreprend une série de sièges dont les plus célèbres sont sans doute ceux de Nisibis et Hatra<sup>21</sup>. En réaction à ces attaques survient une phase du conflit nous intéressant particulièrement, la tentative de conquête en 363 par le dernier empereur païen de Rome, Julien. La campagne, à laquelle Ammien Marcellin participe directement, finit en désastre et entraîne la mort de son instigateur, marquant durablement la géopolitique de la région. Malgré une brève alliance contre les Huns et en dépit d'offensives aux gains territoriaux plus ou moins importants et plus ou moins durables, la situation entre les deux empires n'évolue guère plus par la suite, jusqu'au début des guerres perso-byzantines dans la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle<sup>22</sup>. Les deux empires s'épuisant mutuellement au cours de ces dernières, ils ne sont plus en état de résister efficacement lorsque survient l'expansion arabe<sup>23</sup>.

Tous ces siècles d'affrontement démontrent en définitive la résilience des Partho-Sassanides, reposant notamment sur leur capacité à empêcher une conquête romaine durable de la région. L'*Orbis Romanus* semble ainsi avoir trouvé à l'est une frontière qu'il ne saurait franchir, un *Alter Orbis* capable de rivaliser en tout point avec lui. C'est cette place particulière dans la géopolitique romaine, à la fois rivaux, ennemis héréditaires et alliés de circonstance, qui fait des relations entre les Romains et leurs voisins orientaux un sujet passionnant et tout indiqué pour une étude des représentations et images figurant cet « Autre », fréquemment rencontré, mais toujours inconnu.

---

<sup>18</sup> Cela se remarque dès 237, avec la prise successive des importantes places fortes de Carrhes, Nisibe et Hatra dans la région mésopotamienne, voir HEATER Peter, *op. cit.*, p. 102. Pour plus de détails sur les innovations techniques sassanides, voir COULSTON Jonathan C. N., « Roman, Parthian and Sassanid Tactical Development » dans FREEMAN Philip et KENNEDY David (eds.), *The Defence of the Roman and Byzantine East, Proceeding of the colloquium held at the University of Sheffield in April 1986*, vol. 1., Oxford, B.A.R, 1986, p. 70.

<sup>19</sup> SARTRE Maurice, *op. cit.*, p. 54.

<sup>20</sup> INGLEBERT Hervé et LEVASSEUR Claire, *Atlas de Rome et des barbares : IIIe-VIe siècle la fin de l'Empire romain en Occident*. 2e éd, Paris, Autrement, 2018, p. 20.

<sup>21</sup> DODGEON Michael et LIEU Samuel (eds.), *The Roman Eastern Frontier and the Persian Wars (AD 226-363). A Documentary History*, London, Routledge, 1991, p. 164-170 et p. 211-230.

<sup>22</sup> MITCHELL Stephen, *A history of the later Roman Empire, AD 284-641 : the transformation of the ancient world*, Malden, Wiley-Blackwell, 2007, p. 425-440.

<sup>23</sup> BALL Warwick, *op.cit.*, p. 24-27. Pour un récit plus détaillé des nombreux affrontements entre Perses sassanides et Romains/Byzantins, voir BEATE Dignas et WINTER Engelbert, *Rome and Persia in Late Antiquity: Neighbours and Rivals*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.

## Problématique

La Ville éternelle se retrouve ainsi, durant plusieurs siècles, voisine d'un autre monde possédant d'autres traditions, un autre pouvoir, et une culture militaire différente. Un voisin si important, qu'il soit parthe ou sassanide, ne peut être ignoré, et des échanges militaires, diplomatiques, commerciaux, ou même religieux, sont inévitables. C'est tout un système de représentation qui se crée alors, les échanges accélérant le phénomène de construction d'une image de l'autre. Comme l'on démontrée des auteurs tels que Edward Saïd ou Edith Hall<sup>24</sup>, cette image est alors utilisée, consciemment ou non, par les auteurs antiques dans le but d'affirmer ou de réaffirmer leur propre identité, par une différenciation avec l'Autre. Cette construction ne se produit toutefois pas dans un espace neutre, et il nous faut maintenant nous référer à Hartog qui explicite le rôle du lectorat dans cette construction d'un Autre de qui se différencier<sup>25</sup>. En effet, les connaissances préalables du public auquel l'auteur destine son ouvrage, le vécu même de cet auteur, ainsi que le contexte politique dans lequel il écrit<sup>26</sup> sont autant d'éléments à prendre en compte si l'on veut analyser correctement le processus de création de cette image destinée à représenter l'Autre. Le contexte d'écriture gagne encore en importance lorsque l'on prend en considération la thèse d'Erich Gruen, qui cherche à dépasser ce schéma de construction par opposition, mettant plutôt en avant les nombreux rapprochements et appropriations entre les deux peuples dont témoignent les sources. En se concentrant sur ces proximités, Gruen avance que même l'usage par les auteurs romains d'insultes et de généralisations péjoratives peut dans bon nombre de cas être légitimé par d'autres raisons que la simple haine de l'Autre<sup>27</sup>. Notre mémoire doit dès lors chercher à atteindre ces objectifs cachés derrière les représentations des Partho-Sassanides.

C'est avec cette vision de l'usage des représentations par nos auteurs que nous nous efforcerons d'analyser les nombreuses occurrences pertinentes dans leurs textes, et ce, dans le but de répondre aux différentes questions et attentes qui peuvent nous habiter. Ainsi, on peut selon nous distinguer trois aspects principaux dans la manière dont nos auteurs conçoivent leurs représentations des Partho-Sassanides, chacun de ces aspects se plaçant au cœur d'un chapitre de notre travail. Dans un premier temps, nous observons un rapport tracé entre l'ensemble des images et clichés associés aux Partho-Sassanides par nos historiens au moment où ils rédigent leur texte et la perception de ces peuples aux

---

<sup>24</sup> SAÏD EDWARD, *Orientalism*, New York, Pantheon Books, 1978 et HALL EDITH, *Inventing the Barbarian : Greek Self-Definition through Tragedy*, Oxford, Oxford University Press, 1989. Pour une illustration plus spécifique de cette thèse, voir SCHNEIDER Michael, « Friend and Foe, the Orient in Rome » dans SARKHOSH CURTIS Vesta et STEWART Sarah (eds.), *The Age of the Parthians*, London, I.B. Tauris, 2007, p. 50-86.

<sup>25</sup> HARTOG François, *op. cit.*, p. 224-225.

<sup>26</sup> Ce dernier point est développé dans LEROUGE Charlotte, *L'image des Parthes dans le monde gréco-romain. Du début du Ier siècle av. J.-C. jusqu'à la fin du Haut-Empire romain*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2007, p. 21-22.

<sup>27</sup> Voir GRUEN Erich, *Rethinking the other in antiquity*, Princeton, Princeton University Press, 2011.

époques antérieures. L'actualité influençant les représentations, chaque génération d'auteurs en contact avec les Partho-Sassanides compose son propre système représentatif, mobilisant et modifiant ceux de ses prédécesseurs en fonction de ses objectifs d'écriture. Dans un second temps, il nous faut nous concentrer sur ces images et clichés composant les systèmes représentatifs. Ces jugements de valeur ne s'appliquent toutefois pas uniformément à la société partho-sassanide, et analyser précisément à qui nos auteurs attribuent telle ou telle caractéristique nous permet d'interpréter au mieux leurs intentions. Enfin, la place importante qu'occupe la civilisation partho-sassanide dans les sources latines est révélatrice de représentations particulières qui justifient cette place importante. La considération de ce voisin oriental comme un *Alter Orbis* par les Romains a déjà été démontrée par l'historiographie<sup>28</sup>, mais l'explicitation des ressorts de cette représentation sur le temps long vient à manquer. Notre dernier chapitre sera donc consacré à l'analyse de cette conception particulière du rival oriental, cet « autre monde », ainsi qu'à l'étude de ce que cette image peut traduire des motivations de nos auteurs. Notre problématique, illustrée dans ce plan de mémoire, peut donc être formalisée ainsi : Quels objectifs, littéraires ou politiques, transparaissent à travers les représentations des Partho-Sassanides par nos auteurs, à savoir Tacite, Ammien Marcellin ainsi que l'écrivain de l'*Histoire Auguste* ?

Cette problématique nous permet d'appréhender un certain nombre d'enjeux se rattachant autant au monde de la recherche qu'à la société plus générale. Aborder nos sources avec le cadre théorique de l'histoire des représentations nous permet, dans un premier temps, de mieux comprendre la vision que les Romains avaient du monde les entourant, et en particulier de leurs voisins orientaux. C'est évidemment essentiel pour l'étude des Perses sassanides, mais dans le cas de l'histoire parthe, cette compréhension devient indispensable. En effet, un nombre remarquablement peu élevé de sources d'origine arsacide sont parvenues jusqu'à nous. Cette constatation est d'autant plus véridique pour les sources textuelles, allant jusqu'à faire douter de l'existence d'une littérature indigène parthe<sup>29</sup>. L'interprétation la plus vraisemblable des documents romains, qui comptent parmi les rares sources littéraires autorisant à tracer les contours, temporels et géographiques de cette civilisation, demeure donc un enjeu important de notre travail. Mais nous ne devons pas nous limiter à l'aspect oriental de la question, et il nous faut rappeler que nous cherchons avant tout à découvrir les objectifs de rédaction se manifestant au travers des représentations des Partho-Sassanides chez nos auteurs. La thèse de Gruen enfin, en venant nuancer la vision péjorative que les Romains pouvaient avoir des autres paraît également être d'une importance primordiale, particulièrement à notre époque où ces jugements semblent ressurgir dans nos sociétés modernes.

---

<sup>28</sup> WIESEHÖFER Josef et MÜLLER Sabine (eds.), *Parthika, Greek and Roman Authors' Views of the Arsacid Empire*, Wiesbaden, Harrassowitz, 2017, p. VII-VIII.

<sup>29</sup> HEIL Matthäus, « Die Parther bei Tacitus » dans WIESEHÖFER Josef et MÜLLER Sabine (eds.), *Ibid.*, p. 259.

## Historiographie :

En raison de l'importance des sources romaines pour qui s'intéresse à l'histoire parthe, les relations entre les deux puissances sont le sujet de nombreux travaux. Josef Wolski par exemple, parmi les premiers historiens à sérieusement considérer l'histoire parthe, ainsi que le premier à en offrir une véritable synthèse<sup>30</sup>, remarque assez tôt cette limitation et la prédominance des biais gréco-romains dans la manière dont on narre l'histoire des Arsacides<sup>31</sup>. Participant à cet état de fait avec ses publications<sup>32</sup>, il tente néanmoins d'équilibrer la balance, notamment en questionnant ce rapport du point de vue parthe<sup>33</sup>. Si cette démarche sera reprise par Edward Dabrowa<sup>34</sup>, c'est principalement la vision romaine de la relation qui demeure la plus étudiée aujourd'hui. Les analyses de cette relation se concentrent généralement sur des épisodes particulièrement importants de l'histoire commune des deux puissances. Qu'il s'agisse de la bataille de Carrhes<sup>35</sup>, des guerres civiles romaines<sup>36</sup>, ou encore des guerres d'Arménie<sup>37</sup>, cette historiographie des relations romano-parthes se concentre assez nettement sur l'aspect conflictuel des échanges, occultant les rapports plus pacifiques ayant pu se produire entre les deux puissances.

Concernant les Sassanides, on constate que cette surreprésentation des relations avec le voisin occidental est loin d'être aussi évidente. Les Perses sassanides nous ayant légué un nombre bien plus important de sources indigènes, les relations avec l'Empire romain n'occupent pas la place centrale qu'elles peuvent avoir dans l'historiographie du Royaume parthe, en tout cas pour la période nous intéressant. On retrouve tout de même des études importantes sur le sujet, avec par exemple le travail de Beate Dignas et Winter Englebert<sup>38</sup>, ou plus récemment celui de Kevin Blachford<sup>39</sup> qui, en s'inspirant de l'étude des relations internationales, cherche à retracer la relation de respect et de rivalité entre les deux

---

<sup>30</sup> WOLSKI Józef, *op. cit.*, 1993.

<sup>31</sup> WOLSKI Józef, « Dans l'attente d'une nouvelle histoire parthe » dans *Iranica antiqua*, vol. 20, 1985, p. 163-164.

<sup>32</sup> Voir par exemple WOLSKI Józef, « Les rapports romano-parthes et la question de l'Arménie (Ier siècle av. J.-C. - Ier siècle ap. J.-C.) » dans *Ktèma*, vol. 8, n° 1, 1983, p. 269-277.

<sup>33</sup> WOLSKI Józef, « Les Parthes et leur attitude envers le monde gréco-romain » dans *Dialogues d'histoire ancienne*, vol. 2, n° 1, 1976, p. 281-88.

<sup>34</sup> Voir notamment DABROWA Edward, *La politique de l'Etat parthe à l'égard de Rome - d'Artaban II à Vologèse I (ca 11 - ca 79 de n.è.) - et les facteurs qui la conditionnaient*, Cracovie, Uniwersytet Jagielloński, 1983.

<sup>35</sup> Voir par exemple MATTERN-PARKES Susan, « The Defeat of Crassus and the Just War » dans *The Classical World*, vol. 96, n° 4, 2003, p. 387-96 et LEFEBVRE Benoît, *op. cit.*, p. 345-64.

<sup>36</sup> L'article de Jake Nabel est à ce sujet très éclairant, venant souligner l'importance d'une période de la relation jusque-là mise de côté. Voir NABEL Jake, « Remembering Interventions : Parthia in Rome's Civil Wars », *Historia, Zeitschrift für Alte Geschichte*, vol. 68, n° 3, p. 327-52.

<sup>37</sup> Voir par exemple GREGORATTI, Leonardo, « Corbulo versus Vologases : A Game of Chess for Armenia » dans *Electrum*, vol. 24, 2017, p. 107-21.

<sup>38</sup> DIGNAS, Beate, et ENGELBERT Winter, *Rome and Persia in Late Antiquity: Neighbours and Rivals*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.

<sup>39</sup> BLACHFORD Kevin, *World Order in Late Antiquity: The 'Two Eyes' Rivalry of Byzantium and Sasanian Persia*, Oxford, Oxford University Press, 2024.

puissances. On remarque pour les Perses une plus grande ouverture à l'analyse des relations pacifiques entre les deux empires, même si la thématique militaire continue d'y occuper une place importante<sup>40</sup>. L'ouvrage dirigé par Eberhard Sauer est à ce sujet éclairant, plusieurs contributions étant spécifiquement dédiées à l'analyse des échanges religieux, culturels ou encore législatifs entre Perses et Romains<sup>41</sup>.

Souligner cette importance des sources gréco-romaines pour ceux qui souhaitent rédiger une histoire des Partho-Sassanides conduit naturellement à mettre en avant l'intérêt d'étudier les représentations transmises par ces sources, ainsi que les stratégies d'écriture de leurs auteurs. Et naturellement, on compte un nombre non négligeable de travaux se penchant spécifiquement sur cette question. Tout comme pour l'étude des relations entre Empires romain et Royaume arsacide, celles des représentations du premier à l'égard le second se concentrent généralement sur quelque période, particulièrement riche en images transmises. Ainsi, le règne d'Auguste attire particulièrement l'attention des chercheurs, qui ont rapidement compris le rôle charnière de cette période pour les représentations des Parthes à Rome. Nous pouvons citer les travaux de Rolf Schneider<sup>42</sup> ou de Charles Brian Rose,<sup>43</sup> qui souligne l'intérêt des sources matérielles pour cette thématique, mais surtout ceux de Charlotte Lerouge-Cohen. En plus d'avoir également saisi l'importance du règne d'Auguste<sup>44</sup>, cette dernière nous propose aussi de dépasser cette limite temporelle en interrogeant sur le temps long les représentations que les Romains se font de leurs voisins orientaux<sup>45</sup>. Son œuvre, très utile à notre mémoire, vient cependant souligner un angle mort de notre état de l'art : les nombreuses publications en langue allemande, qui sur ce sujet spécifique apparaissent comme particulièrement riches. Nos propres limitations nous ont en effet tenus trop éloignés de ce champ de la recherche, et nous ne pouvons dès lors que recommander l'ouvrage de Holger Sonnabend<sup>46</sup>, considéré par Lerouge-Cohen comme une des analyses les plus complètes des représentations parthes à Rome<sup>47</sup>, ainsi que la compilation de Josef Wiesehöfer et Sabine Müller, qui offre un bon aperçu des publications disponibles<sup>48</sup>.

---

<sup>40</sup> Voir par exemple GOLDSWORTHY Adrian, *Rome and Persia: The Seven Hundred Year Rivalry*, Basic Books, 2023. Pour une analyse plus globale de la thématique militaire dans la région, voir également COULSTON, Jonathan. « Roman, Parthian and Sassanid Tactical Development » dans FREEMAN Philip et KENNEDY David L. (eds.), *The Defence of the Roman and Byzantine East, Proceeding of the colloquium held at the University of Sheffield in April 1986*, Part 1., B.A.R, 1986, p. 59-76.

<sup>41</sup> SAUER Eberhard W. (ed.), *Sasanian Persia: Between Rome and the Steppes of Eurasia*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 2017.

<sup>42</sup> SCHNEIDER Rolf, *op. cit.*, p. 50-86.

<sup>43</sup> ROSE Charles Brian, « The Parthians in Augustan Rome » dans *American Journal of Archaeology*, vol. 109, n° 1, 2005, p. 21-75.

<sup>44</sup> LEROUGE-COHEN Charlotte, « L'image des Parthes à l'époque d'Auguste. Tentative de confrontation des sources littéraires et iconographiques. » dans GALLEGO Julie, MAREIN Marie-Françoise, VOISIN Patrik. (eds.), *Figures de l'étranger autour de la Méditerranée antique. A la rencontre de l'autre*, Paris, L'Harmattan, 2010.

<sup>45</sup> LEROUGE Charlotte, *op. cit.*, 2007.

<sup>46</sup> SONNABEND Holger, *Fremdenbild und Politik Vorstellungen der Römer von Ägypten und dem Partherreich in der späten Republik und frühen Kaiserzeit*, Frankfurt, Lang, 1986.

<sup>47</sup> LEROUGE Charlotte, *op. cit.*, 2007, p. 22-24.

<sup>48</sup> WIESEHÖFER Josef et MÜLLER Sabine (eds.), *op. cit.*. Le chapitre de Matthäuss Heil notamment est particulièrement utile à l'étude de notre thématique. HEIL Matthäuss, « Die Parther bei Tacitus » dans WIESEHÖFER Josef et MÜLLER Sabine (eds.), *Ibid.*, p. 259-78.

Ce travail cherchant à produire une histoire des représentations des Partho-Sassanides à Rome, il serait maladroit de notre part de ne pas également nous intéresser aux historiens travaillant sur les représentations romaines des descendants d'Ardashir. Force est cependant de constater que ce champ de l'historiographie est bien moins occupé pour les Sassanides qu'il ne l'est pour leur prédécesseur. Nous pouvons néanmoins citer l'ouvrage de Matthew Canepa *The two eyes of the Earth*<sup>49</sup>, qui s'efforce de retracer l'histoire des échanges culturels et représentatifs entre puissance romaine et sassanide, ou encore le travail de Jan Drijver<sup>50</sup>. Ce dernier est d'ailleurs représentatif d'une certaine tendance des auteurs traitant des représentations sassanides à Rome, celle de se concentrer cette fois non pas sur une époque, mais sur un auteur particulier : Ammien Marcellin<sup>51</sup>. Outre les articles de Straub<sup>52</sup> et Brok<sup>53</sup>, un peu datés, nous pouvons citer Benjamin Isaac<sup>54</sup> qui aborde la question dans sa réflexion plus large sur l'existence d'un proto-racisme durant l'antiquité et se penche donc particulièrement sur l'aspect ethnique des représentations, ainsi qu'un nombre non négligeable de mémoires s'intéressant à la représentation des non-Romains par l'historien païen<sup>55</sup>.

Enfin, nous sommes heureux de constater l'existence préalable de travaux historiques s'intéressant tout comme nous aux liaisons possibles entre représentation des Parthes et des Sassanides, analysant leurs sources à l'aune de cette perception plus large de l'histoire des deux dynasties. Nous devons ici citer l'article d'Alain Chauvot qui analyse les représentations a posteriori des Arsacides, mais surtout le travail de Jaakkojuhani Peltonen et Jussi Rantala qui, en prenant comme cadre l'existence d'un proto-orientalisme, analysent sur la longue durée les représentations que les auteurs romains appliquent aux Partho-Sassanides<sup>56</sup>.

<sup>49</sup> CANEPA Matthew P, *The two eyes of the Earth: art and ritual of kingship between Rome and Sasanian Iran*, Oakland, University of California Press, 2009. (The transformation of the classical heritage 45).

<sup>50</sup> DRIJVERS Jan W., « Rome and the Sasanid Empire: Confrontation and Coexistence » dans Rousseau Philip (Ed.), *A Companion to Late Antiquity*, Oxford, Blackwell Publishing, 2009, p. 441-454.

<sup>51</sup> Voir par exemple : DRIJVERS Jan W., « Ammianus Marcellinus' Image of Sasanian Society, » dans WIESEHÖFER Josef, HUYSE Philip, *Ērān Ud Anērān : Studien Zu Den Beziehungen Zwischen Dem Sasanidenreich Und Der Mittelmeervelt*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2006, p. 45-69. Ou encore DRIJVERS Jan W., *The Late Roman World and Its Historian : Ammianus Marcellinus*, New York, Routledge, 1999.

<sup>52</sup> STRAUB Johannes, « Die Sassaniden als aemuli imperii im Urteil des Ammianus Marcellinus » dans STRAUB Johannes, *Regeneratio imperii II: Aufsätze über Roms Kaisertum und Reich im Spiegel der heidnischen und christlichen Publizistik*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1986, p. 218-222.

<sup>53</sup> BROK Martinus, « Die Quellen von Ammians Exkurs über Persien », *Mnemosyne*, vol. 28, n°1, 1975, p. 47-56.

<sup>54</sup> ISAAC Benjamin, « Ammianus on Foreigner » dans KHALOS Maijastina (ed.), *The Face of the Other, Religious Rivalry and Ethnic Encounters in the Later Roman World*, Turnhout, Brepols, 2011, p. 237-258.

<sup>55</sup> ALLEN Jason, *Enemies of Rome: A Study of Ammianus Marcellinus*, Sonoma State University, 2025. (Mémoire de master en Histoire) ; GENARD Christine, *L'évocation des Perses chez Ammien Marcellin*, Université catholique de Louvain, 1988. (Mémoire de master en Langues et Lettres classiques) ; WEYLAND Raphaël, *Visions de l'altérité dans l'Antiquité : l'historiographie et le cas des Perses sassanides (Ammien Marcellin, Théodoret de Cyr, Procope de Césarée)*, Université de Montréal, 2012. (Mémoire de Master en Histoire).

<sup>56</sup> PELTONEN Jaakkojuhani et RANTALA Jussi, « Roman-Persian Wars in Roman Historiography, from Livy to Procopius, Expressions of Orientalism? » dans KRÖTZL Christan., MUSTAKALLIO Katariina et TAMMINEN Miikka (eds.), *Negotiation, Collaboration and Conflict in Ancient and Medieval Communities*, London, Routledge, 2022, p. 139-159.

## Sources

Pour répondre aux interrogations de notre problématique, nous nous sommes intéressés aux œuvres de trois auteurs latins : les *Annales* de Tacite, les *Res Gestae* d'Ammien Marcellin, et l'*Historia Augusta*, d'un auteur inconnu. Nous nous sommes donc limités à des textes latins, principalement en raison de notre trop grande méconnaissance de la langue grecque<sup>57</sup>, et à des ouvrages historiques, en raison de la diversité et du nombre important d'occurrences susceptibles de témoigner des représentations de leurs auteurs dans ce genre littéraire particulier.

Le choix précis de nos auteurs repose alors tout autant sur leur démarche historique que sur les époques qu'ils ont choisi de traiter. En prenant en compte uniquement les livres étant parvenus jusqu'à nous, nous possédons en termes d'années abordées près de la moitié de l'histoire impériale dans notre corpus<sup>58</sup>. Les grandes lacunes concernent les règnes d'Auguste, des Flaviens, des premiers Constantinien, ainsi que le dernier siècle de l'Empire d'Occident. Ces lacunes n'ont toutefois pas une importance démesurée pour notre travail, les règnes d'Auguste et de Constantin ayant une influence conséquente sur le récit des *Annales* et des *Res Gestae* respectivement, leurs auteurs les abordent assez largement dans ces œuvres. Le règne des Flaviens est quant à lui surtout une période de renforcement de la position romaine en Orient, sans réel affrontement avec les Arsacides<sup>59</sup>, tandis que la période s'étalant entre 376 et 476, en plus de manquer d'un historien latin abordant clairement les relations romano-sassanides, ne compte que deux brefs affrontements entre les deux empires<sup>60</sup>. En réalité, une seule période manque réellement dans nos sources, celle du règne de Trajan et de sa campagne en Orient. La période couverte par nos auteurs n'est toutefois pas traitée de manière égale. Ainsi, Ammien s'intéresse à une durée de 22 années au travers de 17 livres, tandis que Tacite en aborde 52 à partir de 16 livres<sup>61</sup>, et l'*Histoire Auguste* environ 168 au travers de 30 biographies impériales. Cette différence de précision dans la narration entraîne fatalement des inégalités dans le nombre d'occurrences retrouvées, particulièrement pour l'*Histoire Auguste* dont la démarche assez globale entraîne un certain désintérêt pour les représentations associées aux non-Romains.

---

<sup>57</sup> Ce choix se base également sur la constatation d'un plus grand intérêt de l'historiographie des représentations romaines envers les Parthes pour les textes grecs. La composition de Wiesehöfer et Müller est à ce sujet éclairante, puisque seuls deux articles sur les 12 travaux compilés se consacrant à l'étude d'auteurs latins (Tacite et Trogue Pompée/Justin).

<sup>58</sup> Si l'on fait remonter l'histoire impériale à l'obtention du principat par Auguste en 27 av. J.C., avec une fin en 476 (dates critiquables en soi mais qui suffisent amplement à nos calculs), notre corpus couvre en effet directement 241 années, 252 ans manquants alors aux récits de nos auteurs.

<sup>59</sup> DABROWA, Edward. « Les Rapports entre Rome et les Parthes sous Vespasien. », *Syria*, vol. 58, n°1, 1981, p. 202-204.

<sup>60</sup> Deux incursions sassanides sur le territoire romain, en 421-422 par Varhan V, et en 438 par Yazdgard II. Les deux mènent à un retour au *statu quo ante quem*. MITCHELL Stephen, *A History Of The Later Roman Empire, AD 284 - 641*, 2e édition, Hoboken, John Wiley & Sons, 2014, p. 131.

<sup>61</sup> Il s'agit plutôt de 41 années, la non-conservation des livres VII à X entraînant une lacune entre 38 et 47, correspondant au règne de Caligula et à la première moitié de celui de Claude. L'œuvre finale comprend également des lacunes aux livres V, VI, XI, et XVI.

En effet, la démarche historique des auteurs doit aussi être prise en compte, car si Tacite et Ammien relatent une histoire « annalistique », racontant le déroulement des faits année par année<sup>62</sup>, le troisième écrit une série de biographies, s'approchant plutôt alors d'un Suétone<sup>63</sup>. Néanmoins, des liens entre les trois auteurs existent bel et bien. Le rapprochement entre Tacite et Ammien par exemple a déjà fait l'objet de nombreuses analyses<sup>64</sup>, et si certaines réserves doivent être prises<sup>65</sup>, les œuvres des deux auteurs se répondent effectivement sur de nombreux points. Que ce soit leur style dramaturgique, la présentation de leurs personnages, voire même le vocabulaire qu'ils utilisent, les parallèles sont à la fois nombreux et profonds. Plus que cela, il n'est sans doute pas anodin que l'œuvre originelle d'Ammien commence là où les *Histoires* de Tacite s'arrêtent, ni que son projet d'écriture compte trente livres, à l'instar de l'œuvre tacitéenne<sup>66</sup>. L'*Histoire Auguste* possède des liens peut-être plus succincts avec les deux autres œuvres, bien qu'ils ne doivent surtout pas être négligés. De fait, si cette œuvre se place plutôt dans la continuité de celle de Suétone tant par sa méthode que par son style<sup>67</sup>, son auteur mentionne explicitement Tacite à plusieurs reprises, notamment afin de relativiser la véracité que l'on attend de lui en mentionnant des auteurs tels que Salluste, Trogue Pompée ou Tacite justement qui, selon l'auteur, jouent tout autant que lui avec la réalité des faits<sup>68</sup>. Il y a donc assez peu de doute quant à la connaissance que l'auteur de l'*Histoire Auguste* avait de l'œuvre tacitéenne, de même qu'en raison de sa date probable de publication, il a dû avoir un aperçu du travail d'Ammien<sup>69</sup>. L'auteur affirme de plus écrire des annales<sup>70</sup>, ce que corroborent certaines biographies dont l'aspect s'approche d'une démarche d'annaliste<sup>71</sup>. D'un point de vue plus temporel, la proximité de publication de l'*Histoire Auguste* et des *Res Gestae* d'Ammien permet légitimement de supposer un certain nombre d'influences du second sur le premier<sup>72</sup>. Nous pouvons enfin souligner que tous ces auteurs écrivent et ont vécu dans un contexte de fortes tensions avec le rival oriental, qui ne peut qu'avoir laissé une trace sur leurs manières de décrire les Partho-

<sup>62</sup> RATTI Stéphane (ed. et trad.), *Histoire Auguste et autres historiens païens*, Paris, Bibliothèque de la Pléiade, 2022, p. XIII.

<sup>63</sup> SYME Ronald, *Ammianus and the Historia Augusta*, Oxford, Clarendon Press, 1968, p. 98.

<sup>64</sup> Voir par exemple les comparaisons thématiques de FOUCHER Antoine, « Deux approches romaines du nomadisme : Tacite et Ammien Marcellin », *Euphrosyne*, vol. 33, 2005 ou encore BARGAGNA Agnese, « The depiction of the Common Soldier (miles) in Ammianus and Tacitus and the Intertextual Background of the Res Gestae », dans HANAGHAN Michael et WOODS David (eds.), *Ammianus Marcellinus, from soldier to Author*, Leiden, Brill, 2022.

<sup>65</sup> BARNES Timothy, *Ammianus Marcellinus and the Representation of Historical Reality*, Ithaca, Cornell University Press, 1998, p. 187.

<sup>66</sup> BARNES Timothy, *Ibid.*, p. 192-195.

<sup>67</sup> L'auteur de l'*Histoire Auguste* s'en revendique lui-même, annonçant explicitement ne pas désirer imiter les Tacite, Tite-Live ou Trogue Pompée mais plutôt une série d'auteurs dont seuls les noms de Suétone et Marius Maximus, continuateur de Suétone, sont attestés par ailleurs. Voir MAGIE David (trad.), ROHRBACHER David (rev.), *Historia Augusta*, vol. I, Cambridge, Loeb Classical Library, 2022, p. XVI-XX. Ces auteurs sont pour lui à privilégier en raison de leur démarche historique, préférant la vérité au style (*non tam diserte quam vere memoriae tradiderunt*). *HA – Vita Probus*, II, 7.

<sup>68</sup> H.A. - *Vita Divus Aurelianus*, II, 1.

<sup>69</sup> SCHWARTZ Jacques, « L'Histoire Auguste utilisait-elle aussi Tacite ? » dans *Historia: Zeitschrift Für Alte Geschichte*, vol. 41, n°2, 1992, p. 251-53.

<sup>70</sup> H.A. - *Vita Divus Aurelianus*, XVII, 1.

<sup>71</sup> RATTI Stéphane (ed. et trad.), *op. cit.*, p. XIII.

<sup>72</sup> Voir notamment SYME Ronald, *op. cit.* Il se base par exemple sur la proximité du vocabulaire utilisé par les deux auteurs pour parler des Perses, ou encore de leur attachement respectif à n'évoquer que des faits jugés dignes d'intérêt.

Sassanides.

Néanmoins, leurs œuvres ont également des différences notables qu'il nous faut prendre en compte si l'on veut réaliser une analyse pertinente de leurs occurrences. Ainsi, on peut souligner les fortes disparités sociales entre nos auteurs, à savoir deux aristocrates latins et un ancien soldat de culture grecque. Leur contexte d'écriture varie également, Tacite écrivant lors d'une période où l'impérialisme romain est encore conquérant, tandis qu'Ammien et l'auteur de l'*Histoire Auguste* vivent dans une fin de IV<sup>e</sup> siècle appréhendant son rapport avec l'extérieur de manière bien plus défensive<sup>73</sup>. Les parcours de nos auteurs, pour ceux dont on connaît la vie, ont au final assez peu à voir entre eux, ce qui rend leurs convergences comme leurs divergences au sujet des représentations des Partho-Sassanides particulièrement intéressantes à questionner.

Il demeure donc essentiel de prendre en compte le contexte d'écriture des historiens de notre corpus, afin d'interpréter au mieux leur démarche d'écriture ainsi que la société dans laquelle ils ont évolué et pour laquelle ils ont écrit.

Tacite, le plus ancien de nos auteurs, naît sans doute aux environs de 57, durant les premières années du règne de Néron, et accède à l'ordre sénatorial sous le règne de Vespasien<sup>74</sup>. Appartenant à la haute aristocratie romaine, il occupe de nombreux postes de prestige qui, s'ils ne nous sont pas tous connus, comprennent le proconsulat sur la province d'Asie aux alentours de 112-114. Il gouvernait donc cette province, voisine du Royaume parthe, à la veille de l'expédition de Trajan, et il est difficile de s'imaginer que cette dernière n'ait eu aucune influence sur sa vision du rival oriental. Cette proximité, à la fois géographique et temporelle, devient d'autant plus intéressante que c'est au cours de ces années que Tacite commence l'écriture des *Annales*, les terminant à son retour à Rome<sup>75</sup>. Le contexte d'écriture ne constitue pas le seul intérêt de cet auteur, et le contenu de son œuvre doit également être mis en avant. Comme évoqué plus haut, les *Annales* couvrent les règnes de Tibère à Néron, incluant de nombreux épisodes d'affrontements ou de tensions avec la puissance parthe. Mais Tacite ne doit pas être considéré comme un « simple » compilateur de ces épisodes, et son texte est imprégné de ses réflexions et de ses diverses opinions personnelles<sup>76</sup>. Ces dernières doivent être considérées comme le reflet de son époque, que ce soit en raison du milieu sénatorial duquel il tire un certain nombre d'informations et qui, du reste,

---

<sup>73</sup> FOUCHER Antoine, *op. cit.*, p. 392.

<sup>74</sup> BIRLEY Anthony, « The Life and Death of Cornelius Tacitus », *Historia: Zeitschrift Für Alte Geschichte*, vol. 49, n° 2, 2000, p. 234.

<sup>75</sup> GRIMAL Pierre, *Tacite*, Paris, Fayard, 1990. Pour la date de rédaction, voir également Pierre Willeumier qui place l'intervalle exact entre 110 et 120. WILLEUMIER Pierre (ed. et trad.), *Tacite, Annales, Livre I-III*, Paris, Les Belles Lettres, 1978, p. XII-XIII.

<sup>76</sup> HEIL Matthäus, *op. cit.*, p. 259-261.

doit être assez concerné par la question parthe au moment où il commence sa rédaction, ou en raison de sa volonté de ne pas brusquer son public potentiel avec des opinions risquant d'aller à l'encontre de la représentation générale<sup>77</sup>.

Ammien Marcellin, quant à lui, est considéré comme l'un des derniers grands historiens à écrire en latin, ainsi que l'historien principal du IV<sup>e</sup> siècle<sup>78</sup>. Originaire d'Antioche, il rentre assez tôt dans les rangs de l'armée romaine, servant tout d'abord sous le *magister equitum* Ursicin, avant de rejoindre en 363 la campagne de l'empereur Julien au-delà de l'Euphrate<sup>79</sup>. Combattant à ses côtés, il assiste à sa défaite face aux forces sassanides, avant de rentrer écrire ses *Res Gestae*, probablement entre 380 et 392. Ainsi, l'historien a été directement au contact de ses voisins orientaux, et cinq de ses livres sont plus ou moins consacrés à leurs rapports avec Rome, la majorité étant dédiée à l'aventure de Julien. Son récit apparaît donc comme une œuvre dont il serait maladroit de se passer. Tout comme les *Annales*, le contenu des *Res Gestae*, qui visaient originellement à narrer l'histoire de l'Empire depuis Nerva jusqu'à la défaite de Valens à Andrinople<sup>80</sup>, suscite également un fort intérêt pour notre thématique. Les livres étant parvenus jusqu'à nous rapportent les nombreux affrontements entre Sapor II, alors Grand Roi sassanide, et les empereurs romains s'opposant à son expansion. Le premier de ces empereurs, Constance II, laisse au milieu de l'œuvre la place à Julien, dont la campagne en Perse constitue le point fort du récit. La participation de l'historien à cette aventure, et sa carrière de soldat plus généralement, font qu'un certain nombre d'épisodes sont directement narrés du point de vue d'Ammien. Cette position singulière fait de lui une source particulièrement utile pour l'histoire des représentations, mais nécessite également une attention accrue de notre part lors de l'analyse de son œuvre.

Un dernier texte nous semblant digne d'intérêt se trouve être l'*Historia Augusta*, d'un auteur inconnu, et dont la date de rédaction reste incertaine. Longtemps considérée par les historiens comme résultant, ainsi que l'œuvre le revendique, du travail de six auteurs différents, par ailleurs inconnus et rédigeant durant la période assez obscure de la fin du III<sup>e</sup> et du début du IV<sup>e</sup> siècle, cette description est remise en question à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>81</sup>. C'est donc aujourd'hui la thèse de l'auteur unique qui prédomine et si son expertise historique laisse à désirer, l'intérêt de son travail reste important. Il s'agit en effet d'une des rares sources latines nous informant du II<sup>e</sup> et surtout du III<sup>e</sup> siècle de l'histoire impériale, bien que son ton ironique et son goût prononcé pour la fiction en fassent un récit complexe à analyser. Cet aspect informel ainsi que sa narration de la vie de nombreux Césars, dont certains comme Lucius Verus et

---

<sup>77</sup> HEIL Matthäus, *op. cit.*, p. 263.

<sup>78</sup> GALLETTIER Edouard (ed. et trad.), *Ammien Marcellin, Histoire*, t.I, Paris, Les Belles Lettres, 1968, p. 7.

<sup>79</sup> HANAGHAN Michael et WOODS David (eds.), *Ammianus Marcellinus, from soldier to Author*, Leiden, Brill, 2022, p. 2-3.

<sup>80</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXXI, 16, 9

<sup>81</sup> DESSAU Hermann, « Über Zeit und Persönlichkeit der Scriptores historiae Augustae » dans *Hermes*, 24, 1889, p. 337–392

Septime Sévère ont mené des campagnes en Orient, font de ce texte une source pertinente pour notre mémoire. Abordant les Parthes alors qu'ils ont déjà été remplacés par les Sassanides, et les Sassanides avec un ton variant de celui d'Ammien Marcellin, *l'Historia Augusta* autorise nombre de développements autrement hors de portée. Quant au contexte d'écriture, de fortes incertitudes demeurent sur l'auteur, sa vie, ainsi que la date de production de son œuvre. Stéphane Ratti avance une date de rédaction située entre 392 et 394, la plaçant directement après la publication des *Res Gestae* d'Ammien Marcellin<sup>82</sup>. Concernant l'auteur nous suivrons dès lors comme Chastagnol<sup>83</sup> et Pashoud la théorie de Syme, qui avance que l'auteur est un grammairien païen écrivant ce récit afin d'amuser ses potentiels lecteurs, mêlant réels éléments biographiques et fiction pure<sup>84</sup>. Appartenant à l'aristocratie romaine, l'auteur apparaît comme se méfiant du basculement du centre de pouvoir de l'Empire vers l'Orient et Constantinople<sup>85</sup>.

## Méthodologie

Afin de résoudre les tensions et enjeux soulevés par notre problématique, il nous faut adopter une méthodologie cohérente et pertinente à notre typologie de sources. Elle consiste dans un premier temps en la compilation de toutes les occurrences illustrant une représentation des Partho-Sassanides par nos auteurs, ou contenant un élément nous permettant de mieux interpréter ces représentations. Nous obtenons ainsi plus de 350 occurrences pour les *Annales* de Tacite, environ 425 pour les *Res Gestae* d'Ammien et près de 120 pour *l'Histoire Auguste*.

Par la suite, nous décortiquons ces extraits, explicitant les caractéristiques spécifiques de ces occurrences, à savoir : leur référence, le peuple qu'elles évoquent, le ou les personnages représentés, les événements qu'elles décrivent, l'image qu'elles cherchent à faire passer, si cette image est péjorative ou non, les termes précisément utilisés pour cela, si elles se concentrent sur une large population ou visent un unique individu, ou encore s'il s'agit de l'auteur ou d'un de ses personnages à l'origine de l'occurrence. Nous nous efforçons alors de constater leurs points communs et de dégager des tendances. Si ces caractéristiques demeurent superflues pour un grand nombre de mentions, elles permettent de déceler des tendances générales et des phénomènes n'apparaissant pas à la simple lecture ou à l'analyse du texte.

Enfin, puisque cette compilation ne suffit pas à interpréter de manière exhaustive nos

---

<sup>82</sup> Voir RATTI Stéphane, *op. cit.*, p. IX. Adam Kemezis, un autre historien en accord avec cette date, rappelle néanmoins que des auteurs comme CAMERON Alan, *The Last Pagans of Rome*, New York, Oxford University Press, 2011, p. 743-782 privilégient une date antérieure de quelques dizaines d'années. KEMEZIS Adam, *The Fiction of Tradition in the Later Lives of the Historia Augusta*, dans BATTISTIN Sebastiani Breno et DEVILLERS Olivier (eds.), *Les historiens grecs et romains : entre sources et modèles*, Bordeaux, Ausonius, 2018, p. 307.

<sup>83</sup> CHASTAGNOL André, *Histoire Auguste : les empereurs romains des IIe et IIIe siècles*, Paris, Laffont, 1994.

<sup>84</sup> Auteurs cités selon MAGIE David (trad.) et ROHRBACHER David (rev.), *op. cit.*, vol. III, p. XXVI-XXVII

<sup>85</sup> Voir RATTI Stéphane, *op. cit.*, p. XI.

occurrences, il est nécessaire de proposer un examen plus détaillé, en nous basant à la fois sur la littérature et sur nos développements personnels. C'est ce travail, réalisé en gardant toujours en tête notre contexte théorique, qui doit répondre à notre problématique. En permettant de mettre en avant les différentes stratégies narratives à l'œuvre, les images qui en résultent, ainsi que les objectifs littéraires et politiques qu'elles transmettent, ce travail apporte, nous l'espérons, de nouveaux éléments pour la compréhension des représentations romaines concernant les Parthes et les Sassanides.

# Chapitre 1 – Influence des héritages politiques et culturels sur la perception des Partho-Sassanides.

## Introduction

Un des aspects les plus caractéristiques de la relation entre Partho-Sassanides et Romains se retrouve dans la mise en avant constante des événements passés par les auteurs traitant des contacts entre les deux puissances. Ces nombreuses interactions, parfois amicales mais souvent antagonistes, entraînent l'élaboration de différentes représentations en lien avec les intérêts politiques de l'Empire et les objectifs de leur auteur. Ces représentations peuvent donc varier d'une époque à l'autre, la modification des objectifs du souverain invitant à la création de nouvelles perceptions du voisin, plus à même de renforcer l'idéologie impériale. Plus qu'une adaptation continue d'une image des Partho-Sassanides à laquelle on ajouterait ou retirerait des éléments afin de correspondre aux mieux aux besoins idéologiques du moment, on observe plutôt la mobilisation par nos auteurs d'une série assez restreinte d'épisodes passés et du système particulier de représentation qu'ils induisent. Ces différents « héritages » remontent jusqu'avant même la rencontre entre Parthes et Romains, et découlent le plus souvent de moments charnières de la relation entre les deux mondes. La mobilisation de ces systèmes de représentations sert alors à (re)mettre en lumière une série d'éléments caractéristiques, un ensemble d'images fixées par le temps et l'usage. Cette méthode, en plus de permettre le rapprochement d'un passé considéré comme prestigieux, a l'avantage d'offrir aux différents acteurs un vivier de représentations duquel tirer les divers éléments utiles à leur discours. Ces « héritages », tout en regroupant un ensemble de conceptions globalement connues par les lecteurs, peuvent être mobilisés de nombreuses manières différentes et laissent donc aux auteurs une liberté importante dans leur mise en avant, tout en garantissant un effet certain chez leur public. Une certaine grille de lecture doit donc être associée aux divers héritages, un ensemble de représentations cohérentes en soi, provenant d'une époque où la construction de cette grille répondait à un besoin de discours structurant. Il est alors important de rappeler que la période de construction de ces systèmes représentatifs ne correspond pas forcément à la période mobilisée par ces derniers<sup>86</sup>.

Les raisons ainsi que les moyens pour et par lesquels nos historiens mobilisent ces différents héritages doivent être étudiés si l'on veut interpréter correctement le modèle représentatif qu'ils cherchent à mettre en place. Pour cela, nous retracerons l'histoire des relations entre les deux puissances et nous nous focaliserons sur les épisodes ayant laissé une trace notable dans notre corpus. Il faut cependant

---

<sup>86</sup> ISAAC Benjamin, *The Invention of Racism in Classical Antiquity*, Princeton, Princeton University Press, 2004, p. 375 remarque par exemple chez certains auteurs latins une apposition de l'héritage achéménide sur les Parthes leur étant contemporains. Ils leur associent dès lors un ensemble de jugements de valeurs et de « clichés » correspondant aux stéréotypes plus anciens utilisés par les Grecs dès le IV<sup>e</sup> siècle av. J.C.

veiller à ce que l'absence de mobilisation de certains événements historiques, ou de la charge représentative pouvant leur être associée, ne signifie pas forcément qu'ils n'aient laissé aucune trace dans la tradition. La mise en avant de ces épisodes servant le plus souvent des objectifs idéologiques, il demeure cohérent que certains soient plus à même de transmettre les idées que nos auteurs souhaitent mettre en avant. Concernant le discours augustéen par exemple, l'historiographie note une évolution certaine des héritages revendiqués par Octave après l'abandon des conquêtes en Orient. Comme le note Rolf Schneider<sup>87</sup> ou encore Rahim Shayegan<sup>88</sup>, on peut remarquer, au tournant de 20 av. J.C. et du retour des *insigna*, une prise d'importance du parallèle entre cette victoire diplomatique contre les Parthes et celles des Grecs contre les Achéménides au début du Ve siècle av. J.C. Il ne s'agit cependant pas du seul système représentatif disponible pour les élites romaines, et si les guerres médiques ont été privilégiées dans cette situation, il s'agit d'un choix réfléchi et qui implique une série de présupposés. Dans d'autres contextes, les Romains n'ont eu aucun mal à favoriser *l'imitatio Alexandri*, comme à la fin de la République ou sous la dynastie des Sévères, lorsqu'un discours plus conquérant s'accordait mieux avec les objectifs politiques<sup>89</sup>. Se pencher sur le choix des héritages revendiqués par nos auteurs nous permet donc à la fois de nous interroger sur les objectifs politiques mis en avant, et de décrypter le système représentatif dont sont chargés ces héritages.

## Héritages précédant le premier contact (96 av J.C).

Pour engager notre analyse des relations entre Romains et Partho-Sassanides, il nous faut remonter à la période antérieure à leur premier contact. En effet, nombre de thèmes littéraires, qu'ils soient d'origine grecque ou inspirés de l'héritage hellénistique, continuent d'être repris par les auteurs latins, et s'appliquent dès lors aux nouveaux maîtres de l'Orient. Cette association entre Arsacides, Sassanides et Achéménides ne va pas de soi, mais elle est difficilement évitable par les auteurs romains, qui, s'ils veulent se revendiquer de leurs glorieux « prédécesseurs » gréco-macédoniens, sont contraints d'accoler à la description de ceux qui leur font face, l'image des non moins prestigieux souverains achéménides. Si cela convient parfaitement aux Arsacides, comme nous le verrons plus bas, cela peut être plus complexe concernant les descendants d'Ardashir. En effet, alors que l'on a longtemps associé assez naturellement les revendications des deux dynasties sur l'Orient romain, fondant leur légitimité sur les frontières de l'ancien royaume de Cyrus, Rahim Shayegan apporte un autre point de vue, voulant que la revendication de l'héritage achéménide soit avant tout le résultat de l'incompréhension des auteurs

---

<sup>87</sup> SCHNEIDER Rolf, *op. cit.*, p. 70-74.

<sup>88</sup> Ce dernier se base principalement sur SONNABEND Holger, *op. cit.* ; voir SHAYEGAN Rahim, *Arsacids and Sasanians: Political Ideology in Post-Hellenistic and Late Antique Persia*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011, p. 337

<sup>89</sup> Pour plus de détails sur la préférence des guerres médiques à *l'imitatio Alexandri*, voir SHAYEGAN Rahim, *Ibid.*, p. 338. Voir également SCHNEIDER Rolf, *op. cit.*, p. 110-113 ; ainsi que ROSE Charles Brian, *op. cit.*, p. 45-53.

romains. Il démontre en effet la création d'un *topos* littéraire concernant les revendications des Sassanides, qui, en se basant sur les prétentions avérées des Arsacides quant au bien-fondé de ces revendications, cherche à attribuer les mêmes ambitions aux invasions perses<sup>90</sup>. Cette attribution des objectifs parthes aux Sassanides apporte alors une série d'avantages à l'idéologie romaine promue par les intellectuels romains. Ainsi, ces derniers peuvent d'autant plus facilement revendiquer les héritages des Gréco-Macédoniens que leurs rivaux font de même pour les Achéménides<sup>91</sup>. De même, inclure les affrontements contemporains au sein de la longue histoire d'opposition entre Orient et Occident permet de piocher bien plus facilement dans le répertoire historique, afin par exemple de motiver une prochaine phase d'affrontement<sup>92</sup>. Les auteurs romains ont donc tout intérêt à promouvoir ces revendications chez leurs adversaires, même si comme nous le verrons avec nos auteurs, on retrouve en réalité une certaine variation dans le choix des événements dont sont originaires la majorité des systèmes représentatifs utilisés.

Si quelques occurrences remontent au-delà de cet héritage grec<sup>93</sup>, c'est bien celui-ci qui s'impose comme le plus ancien système représentatif mobilisé de nombreuses fois par nos auteurs. Cet héritage se structure plus précisément autour du premier grand conflit ayant opposé Grecs et Perses, les guerres médiques. Comme abordé en introduction, certains historiens ont déjà pu mettre en avant ce rapprochement par les auteurs augustéens entre volonté de maintenir la frontière orientale autour de l'Euphrate et invocation des images associées aux guerres médiques<sup>94</sup>. Analyser la volonté d'invoquer cet héritage par nos auteurs peut dès lors nous permettre de distinguer leur vision contemporaine du rival oriental.

### *Désintérêt pour les héritages pré-républicains chez Tacite*

Tacite, par exemple, fait peu mention de cet épisode historique, n'évoquant jamais directement les conflits entre Perses et cités grecques. Ce ne sont pourtant pas les occasions qui manquent, les acteurs

---

<sup>90</sup> SHAYEGAN Rahim, *op. cit.*, p. 37 et p. 294-295. L'auteur se trouve ici en désaccord avec une vision plus traditionnelle du programme politique sassanide, qui en se basant sur diverses réalisations culturelles (bas reliefs, ...) affirme leur revendication de l'héritage achéménide. Voir notamment CALLIERI Pierfrancesco « Cultural Contacts Between Rome and Persia at the Time of Ardashir I (AD 224-240) » dans SAUER Eberhard W. (ed), *op. cit.*, p. 221-224 et p. 229. Si l'inspiration culturelle paraît difficilement contestable, elle n'implique pas forcément une reprise des ambitions internationales. Shayegan justifie dès lors la présence de ces revendications dans les sources latines par le précédent arsacides. Il demeure donc pertinent selon nous de se questionner sur les raisons poussant ces auteurs latins à mettre en avant ces revendications chez leur nouveau voisin oriental.

<sup>91</sup> SHAYEGAN Rahim, *Ibid.*, p. 332

<sup>92</sup> On trouve par exemple dans une lettre de Libanios (109, 1) une comparaison entre Xerxes, Darius et Shapur dans le but de justifier l'offensive de Julien comme une revanche des guerres médiques. Pour plus de détails, voir SHAYEGAN Rahim, *Ibid.*, p. 364-365.

<sup>93</sup> Voir par exemple Tacite, *Ann.* II, LX, 5, où l'auteur met en avant le fait que bon nombre des provinces orientales aujourd'hui disputées furent sous le contrôle des Égyptiens. Pour plus de détails, voir Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, VI, qui dans son excursus sur la géographie de la Perse caractérise de nombreuses provinces par un passé prestigieux, remontant parfois aux époques de dominations assyriennes ou mède (respectivement XXI, VI, 25 et XXIII, VI, 28).

<sup>94</sup> Comme indiqué plus haut, voir SCHNEIDER Rolf, *op. cit.*, p. 70-74 et SHAYEGAN Rahim, *op. cit.*, p. 337.

des évènements qu'il nous narre jouant de fait bien plus que lui sur les liens entre leur situation et celle du début du Ve siècle av. J.C. L'époque augustéenne en effet semble avoir utilisé assez abondamment cette analogie des cités grecques se défendant contre un envahisseur oriental pour expliquer sa propre politique étrangère<sup>95</sup>. Une occasion de reprendre ce narratif se présente assez tôt dans le récit taciteen, lors du voyage de Germanicus vers l'Orient. Dans le but de résoudre le problème arménien et de négocier avec le Roi des rois Artaban II, le jeune César fait alors un arrêt à Athènes où la présence de nombreuses références aux guerres médiques ne pouvait échapper à un observateur contemporain.

*[...] hinc uentum Athenas, foederique sociae et uetustae urbis datum ut uno lictore uteretur. Exceperunt Graeci quaesitissimis honoribus, uetera suorum facta dictaque praeferentes quo plus dignationis adulatio habere<sup>96</sup>.*

Tacite cependant n'explicite nullement le rapprochement, se contentant d'évoquer indistinctement la mise en avant par les Grecs des actes et des dires honorables de leurs ancêtres. Il est plus que probable que les guerres médiques aient été le théâtre de nombre de ces actions mémorables, et on peut donc s'étonner que notre auteur à cette occasion ne mobilise pas cet héritage pour accompagner le voyage vers l'Orient de Germanicus, destiné à stabiliser la région et à remettre l'Arménie sous le joug de Rome. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette absence de revendication. De fait, l'écriture des *Annales* prend place dans un contexte bien moins intéressé par un narratif défensif. Le Royaume parthe est au début du premier siècle de notre ère ravagé par une série de guerres civiles, tandis que le côté romain de la frontière est renforcé avec soin sous les Flaviens<sup>97</sup>. Un système représentatif plus adéquat s'ancrerait plutôt dans l'épopée d'Alexandre, plus en adéquation avec le contexte des campagnes d'expansion de Trajan. Le Macédonien ne trouve cependant pas plus sa place chez Tacite, et si les rares occurrences le mentionnant seront analysées plus bas, la principale raison de cette non-revendication peut déjà être perçue ici. En effet, le système représentatif des conquêtes d'Alexandre se trouve être particulièrement lié à celui des guerres médiques chez Tacite. Et tout comme lui, il faut se pencher du côté parthe de la question pour réellement saisir leur relative absence, ainsi que le lien pouvant exister entre les deux.

*[...] et senectutem Tiberii ut inermem despiciens audivitque Armeniae, cui defuncto rege Artaxia*

<sup>95</sup> LEROUGE Charlotte, *op. cit.*, 2007, p. 125 ainsi que SPAWFORTH Antony, « Symbol of Unity? The Persian-Wars Tradition in the Roman Empire » dans HORNBLLOWER Simon (ed.), *Greek Historiography*, Oxford, Oxford University Press, 1994, p. 233-247.

<sup>96</sup> Tous nos extraits et traductions sont tirés de la dernière édition disponible du texte par Les Belles Lettres (voir bibliographie), à l'exception des passages de l'*Histoire Auguste* correspondant aux *Vitae* de Marc Aurèle, Lucius Verus, Avidius Cassius, Commode, Pertinax, Didius Julianus, Septime Sévère, Pescennius Niger, Clodius Albinus, Caracalla et Geta, pas encore éditées par Les Belles Lettres. Nous avons donc utilisé Tacite, *Ann.*, II, LIII, 6. « De là, il se rendit à Athènes, et, par égard pour le traité conclu avec une cité alliée et antique, il se contenta d'un licteur. Il fut accueilli avec les honneurs les plus raffinés par les Grecs, qui mettaient en avant les exploits et les paroles mémorables de leurs héros, pour donner plus de dignité à l'adulation. »

<sup>97</sup> DABROWA, Edward, *op. cit.*, 1981, p. 202 – 204.

*Arsacen liberorum suorum ueterrimum imposuit, addita contumelia et missis qui gazam a Vonone relictam in Syria Ciliciaque reposcerent ; simul ueteres Persarum ac Macedonum terminos seque inuasurum possessa Cyro et post Alexandro per uaniloquentiam ac minas iaciebat. [...]*<sup>98</sup>.

Tacite profite en effet de la visite à Rome de conspirateurs parthes pour résumer les nombreuses marques d'orgueil de leur roi, Artaban II. Parmi celles-ci, on retrouve la revendication de l'héritage des Macédoniens et des Perses, et avec eux des territoires possédés par Cyrus et Alexandre. Bien que ces prétentions soient considérées comme insolentes par Tacite, ce dernier insiste en les évoquant deux fois de suite, et ne les nie pas clairement. Plus que la revendication des manteaux de Cyrus et d'Alexandre, c'est plutôt la capacité d'Artaban à accomplir ces revendications dont se moque l'historien. L'auteur des *Annales* accorde donc aux Parthes non seulement leur revendication de l'héritage achéménide, mais également de celui d'Alexandre. Ainsi, il paraît normal que les *Annales* ne placent qu'assez peu ce dernier comme prédécesseur de Rome. Quant au fait que, tout en liant les dynasties d'Arsace et de Cyrus, il ne trace que peu de liens entre Rome et Athènes, le contexte d'écriture doit encore être invoqué. L'auteur n'ayant aucun intérêt à mobiliser du côté romain les héritages grecs, il peut les laisser sans trop de difficulté à l'idéologie parthe.

D'autres occurrences montrent le peu de cas de l'auteur à imposer à son voisin oriental l'héritage achéménide. En effet, cela ne le dérange nullement d'attribuer à d'autres peuples cette filiation, comme lorsqu'il met en avant le passé achéménide des nombreuses villes aujourd'hui romaines<sup>99</sup>, ou encore lorsqu'il attribue à la dynastie régnant alors sur le royaume du Bosphore la descendance du « Grand Achéménès »<sup>100</sup>. Ce peu d'intérêt pour les revendications idéologiques du passé formulées par les Arsacides résulte du fait que le narratif de Tacite est bien plus intéressé par la fin de la période républicaine et le début de l'Empire comme période de référence. Dès lors, peu importe de qui se revendiquent les Parthes, vu que c'est face à eux que le système représentatif mobilisé par Tacite s'est construit. Les auteurs latins s'intéressant avant tout à l'image qu'ils projettent de Rome dans leurs ouvrages, les Parthes sont, dans les *Annales*, libres de clamer leur passé perse ou macédonien, ces héritages n'ayant pour l'auteur que peu d'intérêt pour l'image de Rome qu'il souhaite évoquer.

Les rares mentions d'Alexandre comme un héritage dont Rome peut se revendiquer s'expliquent

---

<sup>98</sup> Tacite, *Ann.*, VI, XXXI, 1. « [...] méprisant comme désarmée la vieillesse de Tibère et convoitant l'Arménie, à laquelle, après la mort du roi Artaxias, il imposa Arsacès, l'ainé de ses enfants, en ajoutant l'affront d'envoyer des émissaires, pour réclamer le trésor que Vononès avait laissé en Syrie et en Cilicie ; en même temps, il évoquait les anciennes frontières des Perses et des Macédoniens et se flattait d'envahir bientôt les territoires qu'avaient possédés Cyrus, puis Alexandre, avec force jactance et menaces [...] ».

<sup>99</sup> Tacite, *Ann.*, XII, XVIII, 1.

<sup>100</sup> Tacite, *Ann.*, III, LXII, 4.

dès lors assez facilement pour d'autres raisons. Par exemple, on retrouve une référence à la bataille finale entre Alexandre et Darius. Toutefois l'occurrence prend place lors du récit d'une guerre civile entre Parthes et au sein d'autres anecdotes géographiques de l'auteur sur la région<sup>101</sup>. De la même manière, tandis qu'il résume la vie de Germanicus, Tacite le compare au roi macédonien. Les caractéristiques mises en avant ont cependant plus à voir avec les circonstances de leur mort, et *in fine* assez peu avec la manière dont ils ont mené leur vie<sup>102</sup>. Germanicus profite de ce voyage pour visiter également les ruines d'Ilion, que Tacite nomme expressément « berceau des Romains », abordant un autre système représentatif intéressant pour qui s'intéresse aux images associées à l'Orient chez les Romains, les origines asiatiques de Rome. Nous ne nous pencherons cependant pas sur ce sujet, tout simplement car notre corpus ne comprend qu'assez peu d'occurrences pertinentes à de telles analyses<sup>103</sup>.

### *Les Sassanides, héritiers des Perse achéménide ou des Arsacides ?*

Au contraire de Tacite, les revendications historiques de l'adversaire oriental sont capitales pour Ammien. Comme évoqué ci-dessus, si les *Annales* se contentent d'une simple retranscription des objectifs parthes, et donc d'une revendication des héritages permettant de prétendre à ces conquêtes, les *Res Gestae* proclament clairement une volonté de reconquérir les territoires achéménides sans qu'il soit certain que les Sassanides aient jamais eu de telles ambitions<sup>104</sup>. En plus de cette incohérence, nous verrons que le rôle rempli par ces revendications historiques est assez subtil. La reconnaissance d'une légitimité des Sassanides sur les anciens territoires perses occasionne en effet quelques désavantages, bien que, comme déjà évoqué plus haut, l'analogie entre passé prestigieux et époque contemporaine apporte également son lot de points positifs.

Ces affirmations du passé achéménide des Sassanides se retrouvent sous diverses formes chez Ammien. On peut toutefois les regrouper au sein de deux grandes catégories d'occurrences, celles qui mettent ces prétentions directement dans la bouche du Roi des rois, et celles sous-tendant indirectement une transmission de l'héritage de Cyrus à Ardashir et ses successeurs.

La première catégorie comporte assez peu d'occurrences, la plus limpide prenant place lors de la correspondance entre Constance II et son homologue perse Sapor II. L'empereur romain cherche alors à obtenir un arrêt des hostilités à la frontière de l'Euphrate, ce que le Grand Roi a, selon Ammien, perçu

---

<sup>101</sup> Voir Tacite, *Ann.*, XII, XIII, 2.

<sup>102</sup> Voir Tacite, *Ann.*, II, LXXIII, 2. Si Tacite souligne également que les deux hommes avaient un caractère tout autant guerrier (*neque minus proeliatorem*), il vise explicitement la Germanie comme terrain de conquête du descendant d'Auguste.

<sup>103</sup> Pour plus de détails sur ce sujet, voir GRUEN Erich, *Ethnicity in the ancient world - Did it matter?*, Berlin, De Gruyter, 2020, p. 8 et p. 72.

<sup>104</sup> Voir SHAYEGAN Rahim, *op. cit.*, p. 37.

comme un signe de faiblesse. Dans la retranscription de sa lettre par l'historien, les revendications du passé achéménide occupent alors une place centrale.

5. *ad usque Strymona flumen et Macedonicos fines tenuisse maiores meos, antiquitates quoque uestrae testantur: haec me conuenit flagitare — ne sit adrogans, quod adfirmo — splendore uirtutumque insignium serie uetustis regibus antistantem, sed ubique mihi cordi est recta ratio, cui coalitus ab adulescentia prima nihil umquam paenitendum admisi.*

6. *ideoque Armeniam recuperare cum Mesopotamia debeo, a quo meo composita fraude praereptam. Illud apud nos numquam in acceptum feretur, quod adseritis uos exsultantes nullo discrimine uirtutis ac doli prosperos omnes laudari debere bellorum euentus.*<sup>105</sup>

Elles servent de justification à la volonté de conquête de Sapor, qui tout en explicitant les frontières achéménides à leur apogée, réclame « seulement » l'Arménie et la Mésopotamie à son confrère romain. C'est en se basant notamment sur cette différence entre prétentions fantasmées et concrètes que Shayegan affirme l'origine romaine de l'application de l'imaginaire achéménide aux Perses sassanides<sup>106</sup>. Dans tous les cas, on perçoit rapidement le problème de la mise en avant de ces revendications pour les idéologues romains : en s'imposant, elles offrent assez naturellement à ce voisin des réclamations sur l'ensemble de l'Orient romain. Pour quelles raisons notre auteur les rapporte-il alors ? Question d'autant plus légitime si l'on suppose que de telles prétentions sont absentes de la source originelle. En plus des divers avantages du parallèle entre Achéménides et Sassanides évoqués ci-dessus, l'intérêt d'Ammien devient clair si l'on prend en compte la réponse de Constance II à ces exigences. Ce dernier les qualifie de *more*, tandis que l'historien lui-même en parle comme *effrenatae regis cupiditati*<sup>107</sup>. Le passage prend dès lors tout son sens lorsqu'on le place dans le contexte de critique omniprésente de la *superbia* du Grand Roi et des Perses de manière plus générale. Nous devons également tempérer la volonté de l'auteur de mettre en avant cet héritage. Il faut en effet rappeler que ces mises en évidence de l'héritage achéménide des Sassanides ne sont pas si nombreuses, et que celle-ci en particulier provient directement d'un Sapor II dont Ammien ne fait pas secret de l'arrogance<sup>108</sup>.

Cette motivation particulière à la mise en avant des éventuelles revendications historiques des Sassanides est d'autant plus crédible qu'on la retrouve par ailleurs au sein des *Res Gestae*. Dans une

<sup>105</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XVII, V, 5-6. « 5. Mes aïeux ont étendu leurs possessions jusqu'au Strymon et jusqu'à la Macédoine, vos annales même en font foi : voilà ce que je devrais revendiquer, puisque je surpasse — que cette affirmation ne passe point pour arrogante ! — les anciens rois par l'éclat et par le nombre de mes brillantes vertus. Mais en tous les cas je reste fidèle au souvenir dans lequel j'ai grandi depuis la prime jeunesse, sans jamais rien commettre dont je doive me repentir ;

6. pour cette raison, j'ai le devoir de récupérer, avec la Mésopotamie, l'Arménie, arrachée à mon aïeul par tromperie et déloyauté, étant fort de la conviction que jamais on n'admettra chez nous le principe que vous soutenez avec outrecuidance : „courage ou ruse, qu'importe ? A la guerre, tout succès mérite louanges

<sup>106</sup> Voir SHAYEGAN Rahim, *op. cit.*, p. 294-295.

<sup>107</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XVII, V, 14-15.

<sup>108</sup> Voir par exemple Amm. Marc., *Res Gestae*, XVII, 5, 2 ; Amm. Marc., *Res Gestae*, XIX, 1, 4 ; Amm. Marc., *Res Gestae*, XX, 7, 2 ; Amm. Marc., *Res Gestae*, XXI, VII, 6-7.

occurrence particulièrement intéressante, car la seule à notre connaissance où Ammien lui-même lie directement histoire achéménide et sassanide, l'auteur enchaîne directement l'évocation des vastes conquêtes de Cyrus et ses défaites, causées selon lui par l'orgueil bien connu des monarques perses (ladite *superbia*). Cet orgueil particulier lui permet également d'expliquer les défaites de Xerxes et Darius lors des guerres médiques et le récit se termine par l'épopée d'Alexandre.

7. *Satisque constat hanc gentem regna 24arbi sac superatis conpluribus dilatasse ad usque Propontidem et Thracias, sed alte spirantium ducum superbia licenter grassantium per longinqua aerumnis maximis inminutam primo per Cyrum, quem Bospori fretum cum multitudine fabulosa transgressum ad interneccionem deleuit Tomyris regina Scytharum ultrix acerrima filiorum.*

8. *deinde cum Dareus posteaque Xerxes Graeciam elementorum usu mutato adgressi cunctis paene copiis terra marique consumptis uix ipsi tutum inuenere discessum, ut bella praetereamus Alexandrina et testamento nationem omnem in successoris unius iura translata.*

9. *Quibus peractis transcursisque temporibus longis sub consulibus et deinceps in potestatem Caesarum redacta re publica, nobiscum hae nationes subinde dimicarunt paribusque momentis interdum, aliquotiens superatae, non numquam abiere uictrices<sup>109</sup>.*

On perçoit bien ici les épisodes caractéristiques de la représentation des Perses chez les Romains, épisodes que l'on retrouve effectivement par ailleurs dans le récit d'Ammien<sup>110</sup>. Si ce dernier aborde plus haut dans le même chapitre l'émergence des Arsacides à la suite des conquêtes du Macédonien, on retrouve ici une précision quelque peu contradictoire mais qui permet subtilement de nier les éventuelles revendications que les Sassanides pourraient avoir sur les anciens territoires du Royaume achéménides. Bien qu'appartenant au même peuple (*gentem*), les Sassanides ne sont apparemment pas héritiers des Perses achéménides. Ammien fait plutôt passer cet héritage, et donc la Perse entière, par le testament d'Alexandre, dans les mains d'un unique héritier, qui selon nous ne peut être que Séleucos. En plus d'être, après les guerres des Diadoques, les maîtres effectifs de la majeure partie des territoires composant autrefois le royaume de Darius, faire des Séleucides les propriétaires légitimes offre le double avantage de nier la ligne de succession que formerait une dynastie partho-sassanide, tout en offrant à Rome une

<sup>109</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, VI, 7-9. « 7. Il est assez connu que les vastes conquêtes de ce peuple ont étendu son empire jusqu'à la Propontide et aux Thraces, après avoir conquis de vive force un très grand nombre de pays, mais que l'orgueil de ses chefs ambitieux, dont les attaques se poursuivaient sans mesure en des terres lointaines, provoqua son affaiblissement par des revers considérables, à commencer par le fait de Cyrus : il avait franchi le détroit du Bosphore avec une multitude fabuleuse, quand il fut anéanti par la reine des Scythes Tomyris, vengeresse acharnée de ses fils.

8. Puis Darius, et ensuite Xerxès, ayant attaqué la Grèce en bouleversant l'usage des éléments, et vu englober la quasi-totalité de leurs troupes sur terre et sur mer, trouvèrent à peine un sûr moyen de s'échapper pour leurs propres personnes, pour ne rien dire des guerres d'Alexandre, et du legs, par testament, de toute une nation au pouvoir d'un seul successeur.

9. Ces événements terminés, un long laps de temps écoulé, à l'époque où notre république fut soumise à des consuls, puis au pouvoir des Césars, ces nations combattirent fréquemment contre nous : parfois ce fut à armes égales, en quelques cas elles quittèrent victorieuses le champ de bataille. »

<sup>110</sup> La relative absence de mise en avant de la tentative de conquête de la Thrace par Cyrus, épisode pourtant bien connu par Hérodote, s'explique selon nous par le manque d'acteur aisément « revendicable » par Rome.

légitimité à régner sur ce territoire. Ce sont eux en effet, que ce soit par leur victoire sur les Séleucides ou par le legs des territoires de Pergame et le testament d'Attale, qui sont les héritiers d'Alexandre.

La seconde catégorie regroupe donc un nombre important d'occurrences qui, bien que liant les deux peuples perses, servent surtout à tracer un parallèle entre les Gréco-Macédoniens qui les avaient affrontés dans le passé et les Romains qui les affrontent à présent. L'héritage des guerres médiques demeure bien représenté, comprenant par exemple des comparaisons entre des héros historiques grecs s'étant illustrés lors du conflit et les actes des contemporains d'Ammien<sup>111</sup>. La comparaison y est alors utilisée afin de présenter la nécessité de ces affrontements afin de protéger un Occident romain plus ou moins flou<sup>112</sup>. On retrouve également de manière plus anecdotique quelques passages évoquant les péripéties de ces guerres médiques<sup>113</sup>. Et si on aurait pu s'attendre à voir l'imaginaire assez défensif associé aux guerres médiques prendre le dessus au vu de la destinée de la campagne de Julien, c'est néanmoins bel et bien une certaine *imago Alexandri* qui finira par dominer l'œuvre. Loin de profiter de sa connaissance du résultat final des événements, Ammien reprend au contraire le discours officiel tel qu'il semble avoir été mis en avant justement en préparation de cette campagne par l'Apostat<sup>114</sup>. En plus de confirmer l'importance que représentait pour l'idéologie impériale la justification offerte par le legs d'Attale, les comparaisons entre Rome et la figure d'Alexandre offrent l'avantage évident du rattachement à une figure prestigieuse, dont la conquête de l'Orient fonde la renommée.

Ce double rôle de l'analogie d'Alexandre se retrouve alors sans surprise dans les occurrences témoignant de cette *imago Alexandri*. Les « Panégyriques à Constance » écrits par Julien sont, au sujet de cette « contradiction acceptable » et son lien avec l'héritage d'Alexandre, particulièrement éclairants. En effet, comme le démontre Alain Chauvot, le premier panégyrique ne fait nullement la distinction entre Parthes, Sassanides et Achéménides, ce qui permet de placer l'empereur en descendant du Macédonien. Tous deux affrontent après tout le même ennemi sans grande discontinuité. Mais le second éloge va quant à lui explicitement décrire les Sassanides comme des Parthes cherchant à se faire passer pour Perses, permettant à Julien de diminuer les potentielles revendications perses sur l'empire de leurs « ancêtres ».

---

<sup>111</sup> Voir par exemple Amm. Marc., *Res Gestae*, XVII, XI, 3, où Ammien compare les critiques des courtisans de Constance II avec celles que subissait Cimon, héros des guerres médiques (mais aussi Scipion Émilien et Pompée).

<sup>112</sup> Voir l'occurrence Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIV, VI, 14, lors de laquelle l'auteur ajoute à la comparaison avec les héros grecs celle de soldats troyens. Plus que de rappeler les origines asiatiques de Rome, cela sert principalement à souligner encore une fois le contexte défensif de l'intervention. Faire jouer aux Sassanides le rôle des Grecs ne représente alors pour l'analogie qu'un inconvénient mineur.

<sup>113</sup> Voir par exemple Amm. Marc., *Res Gestae*, XXVIII, I, 3 qui raconte la prise de Milet par Darius, juste après avoir évoqué les exactions commises par le roi sassanide en Orient romain.

<sup>114</sup> Selon SHAYEGAN Rahim, *op. cit.*, p. 369, c'est justement ce discours défensif associé aux guerres médiques qui s'impose, après que les Sévères aient mis en avant la liaison entre Sassanides et Achéménides afin de renforcer leur propre *Imitatio Alexandri*. Arrive alors Julien qui remet en avant une idéologie de conquête, peut-être en opposition avec des objectifs concrets plutôt défensifs.

Si l'association avec les Parthes avait pu se vouloir dépréciative, elle ne l'est finalement pas tant que cela, permettant tout de même de se placer dans la continuité des Césars et des grands conquérants du Haut-Empire ayant eu maille à partir avec les Arsacides<sup>115</sup>.

Concernant la manifestation de cette analogie chez Ammien, on peut tout d'abord remarquer qu'il porte un intérêt particulier à l'influence des Gréco-Macédoniens sur les territoires rencontrés lors de la campagne de Julien. Dans son excursus sur le territoire perse, on aperçoit plusieurs fois les marques laissées par Alexandre et ses successeurs sur ces territoires, qu'il s'agisse de lieux d'affrontement ou de fondation de villes<sup>116</sup>. Mais l'auteur explicite également cet héritage territorial de manière plus concrète.

5. [...] *quam plagam **Nicator Seleucus** occupatam auxit magnum in modum, cum post Alexandri Macedonis **obitum successorio iure teneret regna Persidis**, efficaciae inpetrabilis rex, ut indicat cognomentum.*

6. *abusus enim **multitudine hominum, quam tranquillis in rebus diutius rexit, ex agrestibus habitaculis urbes construxit multis opibus firmas et uiribus**, quarum ad praesens pleraeque licet Graecis nominibus appellentur, quae isdem ad arbitrium inposita sunt conditoris, primigenia tamen nomina non amittunt, quae eis Assyria lingua institutores ueteres indiderunt.*<sup>117</sup>

Cet extrait prend place dans une description plus large de l'Orient romain, et il n'est pas difficile d'y voir une revendication romaine des territoires perses, prenant pour base l'héritage d'Alexandre. La construction de la figure de Seleucus Nicator comme un « roi architecte », ayant su transformer un territoire couvert d'*agrestibus habitaculis* en une série de cités opulentes permet évidemment d'accentuer l'importance de l'influence gréco-macédonienne sur la richesse contemporaine de la région, soulignée par ailleurs chez Ammien<sup>118</sup>. Ce discours colonialiste, un peu trop classique, sert surtout ici à réaffirmer la ligne de succession Alexandre – Séleucides – Romains, en soulignant de manière manifeste la légitimité de Séleucos à régner sur la Perse, légitimité de droit qu'il renforce avec ses actions, le catégorisant en bon souverain.

---

<sup>115</sup> CHAUVOT Alain, « Parthes et Perses dans les sources du IV<sup>e</sup> siècle » dans *Institutions, société et vie politique dans l'Empire romain au IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Actes de la table ronde autour de l'œuvre d'André Chastagnol (Paris, 20-21 janvier 1989)*, Rome, École Française de Rome, 1992, p. 118-119.

<sup>116</sup> Voir Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, VI, 22 et 23.

<sup>117</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XIV, VIII, 5-6. « 5. [...] Nicator Séleucus conquiert et accrut grandement cette région quand, après la mort d'Alexandre de Macédoine, il obtint par droit de succession le royaume de Perse; ce fut un prince d'une activité heureuse, comme l'indique son surnom.

6 Il utilisa, en effet, une multitude d'hommes qu'il gouverna longtemps en paix, et, à la place d'habitations rustiques, fit bâtir des villes pourvues de ressources et de forces militaires nombreuses. Bien que la plupart d'entre elles furent dotées au gré de leur fondateur, elles ne renoncèrent pas cependant aux noms primitifs qu'en langue assyrienne leurs anciens bâtisseurs leur avaient jadis donnés ».

<sup>118</sup> Voir par exemple Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, VI, 15, Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, VI, 22; Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, VI, 27; Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, VI, 31.

Viennent ensuite les nombreuses comparaisons entre Julien, principal héros des *Res Gestae*, et Alexandre. Cette analogie entre anabase d'Alexandre et campagne de Julien semble avoir été souhaitée par l'empereur lui-même<sup>119</sup>, et Ammien à sa suite l'embrasse pleinement. On retrouve donc un nombre non négligeable d'occurrences attribuant un point commun, fût-il infime, entre le Macédonien et l'Apostat. Qu'il s'agisse de leur cheval<sup>120</sup>, de leur manière de distribuer le butin<sup>121</sup>, ou de leur comportement vis-à-vis de leurs amis<sup>122</sup>, les analogies plus ou moins explicites abondent dans notre corpus. Les raisons de ces comparaisons ont déjà été abordées plus haut, mais plus que l'accentuation de revendications territoriales, plus que le prestige de s'associer à la figure d'Alexandre, la mise en relation entre Alexandre et Julien peut, selon nous, trouver sa cause autre part.

Ce lien tracé entre les deux figures permet également de justifier certains comportements rapportés par Ammien. Ainsi, lorsque Julien brûle les bateaux de ravitaillement sur l'Euphrate afin de ne pas ralentir son avancée et éviter qu'ils ne soient récupérés par l'ennemi, l'auteur évoque l'« *avidae* » et la « *semper cupiditatis* » de son héros comme motifs l'ayant poussé à ignorer les conseils de ses généraux. En plus de tracer un certain lien avec la figure de Crassus, cette occurrence induit plus largement un rapport entre tous les conquérants de l'Orient. C'est en raison de sa volonté de marcher dans les pas d'Alexandre, ainsi que de son désir irréprouvable de s'appropriier comme lui les richesses de la région que Julien finit par commettre l'erreur qui lui sera fatale<sup>123</sup>.

Cette volonté de rapprocher spécifiquement Julien de la figure d'Alexandre est renforcée par l'absence de comparaisons similaires pour les autres souverains présents dans l'œuvre d'Ammien. Plus que cela, Constance II se voit même nier sa tentative de récupération de l'héritage alexandrin. En effet, l'auteur commente assez durement la manie du successeur de Constantin de se nommer *dominus orbis totius* ou encore *aeternitatem meam*. L'historien souligne l'orgueil du souverain, qui bien que n'ayant jamais conquis un empire de l'envergure de celui d'Alexandre, ose se réclamer du titre de maître du monde. Ammien va jusqu'à pousser le raisonnement encore plus loin, affirmant que même si l'empereur était parvenu à accomplir l'empire universel dont rêvait Alexandre, même là, il ne serait maître que de la Terre qui n'est qu'un minuscule point dans l'univers<sup>124</sup>. Il s'agit d'une critique assez acerbe, et qui traduit bien

<sup>119</sup> CHAUVOT Alain, *op. cit.*, p. 118-119.

<sup>120</sup> Voir Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, III, 6, plus spécifiquement, après que le cheval de Julien, adéquatement nommé Babylonius, soit tombé au sol, l'empereur rebondit rapidement en affirmant qu'il s'agit d'un signe que Babylone s'offrira à lui. Cette obsession pour Babylone se retrouvant jusqu'au nom du cheval ne peut s'expliquer que par l'importance de la ville dans l'épopée d'Alexandre, son importance stratégique ayant depuis longtemps été remplacée par Séleucie du Tigre puis Ctésiphon à l'époque d'Ammien.

<sup>121</sup> Voir Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIV, IV, 27.

<sup>122</sup> Voir Amm. Marc., *Res Gestae*, XXV, IV, 15.

<sup>123</sup> Pour plus de détails sur cet « appel de l'orient », voir FONTAINE Jacques (trad. et ed.), *Ammien Marcellin Histoires. Tome IV : Livres XXIII-XXV*, Paris, Les Belles Lettres, 1977, n°p 457, p. 191

<sup>124</sup> Voir Amm. Marc., *Res Gestae*, XV, 1, 3.

un favoritisme d'Ammien pour Julien, qui tout en étant aussi inefficace que son prédécesseur dans l'accomplissement de ses revendications alexandriennes, se voit pourtant plusieurs fois comparé au Macédonien.

Comme évoqué plus haut, les revendications historiques que les Romains appliquent à leur vision des événements, conduisent naturellement à une double association. Alexandre devient « le Grand » parce qu'il affronte les Perses achéménides, et prétendre à son héritage induit logiquement que ceux que nous affronterons seront les équivalents des Achéménides. Si Ammien semble avoir appliqué cette reconnaissance aux Sassanides, cela n'est pas sans désavantage pour l'idéologie romaine, dont les revendications sur l'Orient pourraient être mises en doute si l'héritage de Cyrus parvenait à leur adversaire. Un nombre non négligeable d'extraits pointent de ce fait vers une sorte de contradiction acceptable : tout en sous-entendant une équivalence entre Achéménides et Sassanides, ils mettent surtout en lumière la rupture introduite par l'émergence des Arsacides sur la scène orientale, rupture dont les Sassanides demeurent bien plus les héritiers que les continuateurs de quelconques revendications achéménides.

#### *Des exempla à l'imitatio Alexandri dans l'Histoire Auguste*

L'*Histoire Auguste* enfin, bien qu'elle contienne aussi de nombreuses références au passé gréco-macédonien, les utilise de manière bien plus convenue et limpide. Si le récit foisonne de comparaisons entre dirigeants romains et figure d'Alexandre, on retrouve à leurs côtés un type d'occurrences visant plutôt les Achéménides. De fait, une part importante des connaissances des lettrés romains concernant l'histoire de Cyrus et de ses descendants semble être liée à un certain nombre d'*exempla* provenant de la littérature grecque. Si ces historiettes visent plus un objectif moral qu'une quelconque réalité historique, elles contiennent tout de même une série de « must know » sur les Achéménides, comprenant par exemple les noms royaux<sup>125</sup>.

Un nombre certain de ces *exempla* prennent place dans le contexte des guerres médiques, sans pour autant leur être strictement limités. De telles occurrences peuvent être trouvées chez nos trois auteurs, et plus largement dans l'ensemble de la littérature latine (et grecque), mais l'*Historia Augusta* démontre parfaitement les moyens de mobiliser ces anecdotes ainsi que les objectifs qu'elles peuvent recouvrir.

4. *Armatorum denique gentium trecenta viginti milia tunc fuere.* 5 *Dicat nunc, qui nos adulationis accusat, Claudium minus esse amabilem. Armatorum trecenta viginti milia : quis tandem Xerxes hoc*

---

<sup>125</sup> ROSIVACH Vincent, « The Romans' View of the Persians » dans *The Classical World*, vol. 78, n° 1, 1984, p. 1-8.

*habuit? Quae fabella istum numerum adfinxit? Quis poeta composuit? Trecenda viginti milia armatorum fuerunt. 6 Adde servos, adde familias, adde carraginem et epotata flumina consumptasque silvas, laborasse denique terram ipsam, quae tantum barbarici tumoris excepit*<sup>126</sup>.

On perçoit rapidement l'intérêt qu'offrent de telles comparaisons. Par cette convention littéraire, l'auteur mobilise le prestige des Grecs et de leur victoire sur Xerxes lors des guerres médiques, et bien qu'on évoque ici une invasion germanique, il est ainsi capable de réactiver cette gloire mais pour la diriger vers Claude II. L'introduction des Achéménides sert ici un propos clair : accentuer la gloire de vaincre un ennemi nombreux. Mais, faisant cela, elle place également le vainqueur de cette immense armée dans la droite lignée des défenseurs de la Grèce depuis au moins les guerres médiques.

Pour bien appréhender la place donnée à l'héritage grec et alexandrin dans les représentations dont fourmille l'*Histoire Auguste*, il faut surtout se pencher sur les parallèles offerts par l'auteur. Ce dernier semble en effet avoir bien perçu l'intérêt de rattacher ses personnages à la figure prestigieuse d'Alexandre et l'ensemble des images qui l'accompagne. Ces rapprochements sont toutefois loin d'être arbitraires, et tant les personnes visées que les moyens de ces rapprochements demeurent murement réfléchis tout au long de l'œuvre. Seuls les empereurs dont l'historien estime que les vies sont dignes de comparaison avec celle du Macédonien voient un tel rapprochement dans leur biographie. Si ces mentions peuvent signaler une vraie volonté de rapprochement dont l'auteur ne fait que témoigner, elles peuvent aussi indiquer une manipulation historique nous en apprenant davantage sur l'époque de la rédaction que sur celle des faits rapportés. Il nous faut alors nous pencher plus en détail sur ces analogies, afin de déterminer si cette distinction se reflète dans les moyens de mise en œuvre de ces associations, le rapprochement entre les deux figures pouvant émaner soit des actions et discours rapportés par l'*Histoire Auguste*, soit de l'auteur de celle-ci directement.

On constate par exemple une volonté particulière de tracer un lien entre Caracalla et Alexandre, utilisant pour cela autant les discours de l'Empereur que ses actions. Le récit nous explicite assez simplement cette identification à deux moments de la biographie du fils de Septime Sévère.

*Egressus vero pueritiam seu patris monitis seu calliditate ingenii sive quod se Alexandro Magno Macedoni aequandum putabat, restrictior, gravior, vultu etiam truculentior factus est, prorsus ut eum, quem puerum scierant, multi esse non crederent. 2 Alexandrum Magnum eiusque gesta in ore semper*

---

<sup>126</sup> H-A, *Vita Divus Claudius*, VI, 4-6. « 4. Il y eut alors en fin de compte trois cent vingt mille hommes en armes de ces tribus. 5 Que celui qui nous accuse d'être flatteur aille maintenant prétendre que Claude est moins digne d'attachement. Trois cent vingt mille hommes en armes : qui, fût-ce Xerxès, en a disposé ? quel conte de fée a imaginé de tels effectifs ? quel poète les a conçus ? Il y eut trois cent vingt mille hommes en armes. 6 Ajoute les esclaves, ajoute les familles, ajoute le train de chariots, et les fleuves bus jusqu'à leur dernière goutte, et les forêts intégralement exploitées, bref que la terre elle-même a plié sous l'effort, elle qui a accueilli une telle enflure barbare ».

*habuit. Tiberium et Syllam in conventu plerumque laudavit*<sup>127</sup>.

Le parallèle entre les deux personnages s'accomplit ici autant du fait de la volonté de l'auteur que de celle de la figure dont il conte la vie. On observe en effet une supposition propre à l'*Histoire Auguste*, celle que le caractère de Caracalla a pu changer en raison de son désir de ressembler à Alexandre le Grand, à côté du simple rapport de la grande passion du premier pour les actions du second. La volonté de s'approcher de l'image d'Alexandre étant attestée par ailleurs au sujet de Caracalla, nous trouvons donc tout de même une trace de l'agentivité de l'historien par cette supposition. Cela se remarque également ci-dessous, peut-être de manière plus subtile, par le choix des mots utilisés afin de décrire les peuplades vaincues par l'Empereur.

*1 Post hoc ad bellum Armeniacum Parthicumque conversus ducem bellicum, qui suis competebat moribus, fecit. 2 Inde Alexandriam petit, in gymnasium populum convocavit eumque obiurgavit ; legi etiam validos ad militiam praecepit. 3 Eos autem, quos legerat, occidit exemplo Ptolomaei Euergetis, qui octavus hoc nomine appellatus est. Dato praeterea signo militibus, ut hospites suos occiderent, magnam caedem Alexandriae fecit. 4 Dehinc per **Cadusios et Babylonios** ingressus tumultuarie cum Parthorum satrapis manum contulit, feris etiam bestiis in hostes immissis*<sup>128</sup>.

Le choix de nommer les territoires traversés par le fils de Septime Sévère durant sa campagne par le nom des peuples y vivant lors de l'Anabase du Grand Alexandre doit aussi s'interpréter comme une trace de volonté de l'auteur d'accentuer le parallèle entre les deux hommes. Ni les Babyloniens ni les Cadusiens n'étaient au II<sup>e</sup> siècle de notre ère des entités culturelles ou politiques pertinentes pour décrire la région géographiquement. Il nous faut également aborder les autres figures associées à Caracalla, sans toutefois que l'auteur n'appuie particulièrement la comparaison. Le premier extrait évoque rapidement Sylla et Tibère comme sources d'inspiration pour le jeune prince, et pour eux au moins un lien assez clair transparait. Tous deux possèdent en effet un lien particulier avec les Arsacides et l'Orient de manière plus générale. Sylla en particulier est responsable du premier échange diplomatique entre les deux puissances, tandis que c'est sous Tibère que les premiers conflits pour le trône d'Arménie prennent place. L'*Histoire Auguste* insiste plus longuement sur le rapprochement avec la figure de Ptolémée VIII Evergète, sans que l'on sache si la comparaison est présentée comme désirée par l'Empereur, ou ne trouve sa source que

---

<sup>127</sup>H.A. - *Vita Antonius Caracalla*, II, 1-2. « 1. À la sortie de l'enfance, sous l'influence des conseils de son père, de la nature de son esprit ou bien parce qu'il s'imaginait qu'il devait ressembler à Alexandre le Grand de Macédoine, il se fit plus réservé, plus grave, plus dur même de traits, si bien que beaucoup ne retrouvaient plus en lui l'enfant qu'ils avaient connu. 2. Il parlait constamment d'Alexandre le Grand et de ses exploits. Il faisait souvent, au cours d'assemblées, l'éloge de Tibère et de Sylla ».

<sup>128</sup> H.A. - *Vita Antonius Caracalla*, VI, 1-4. « 1. Il se consacra ensuite à la guerre contre les Arméniens et les Parthes, et désigna comme chef de l'expédition un homme qui s'accordait à son propre caractère. 2. Puis il gagna Alexandrie, rassembla le peuple au gymnase et l'apostropha : il ordonna que les hommes valides fussent enrôlés. Il donna également le signal à ses soldats de tuer ceux qui les hébergeaient : ce fut un grand massacre à Alexandrie. 3. Mais il mit à mort ceux qu'il avait enrôlés à l'exemple de Ptolémée Évergète, le huitième du nom. 4. De là, il pénétra dans le territoire des Cadusiens et des Babyloniens et affronta dans un combat confus les satrapes parthes, non sans avoir lancé des bêtes fauves contre l'ennemi [...] ».

dans le récit. Car, si se placer dans le rôle d'un monarque d'Alexandrie peut accentuer le parallèle avec le général macédonien, il paraît peu probable qu'un souverain antique ait souhaité s'approprier l'héritage de Ptolémée VIII ; surtout connu pour avoir massacré la population d'Alexandrie.

Même si les prétentions de Caracalla sur la figure d'Alexandre le Grand sont effectivement représentées dans l'*Histoire Auguste*, il demeure curieux que l'auteur ne pousse pas plus ce système de représentation dans le récit de sa vie. Le fils de Septime Sévère a en effet fait grand cas de cette analogie, la mettant en avant tant par ses actes que par ses discours, et nous ne pouvons en trouver la trace claire qu'à deux occasions dans sa biographie. Cette disparité devient bien plus flagrante quand on remarque que le petit-cousin de Caracalla se voit lui couvert d'occurrences le rapprochant de la figure du Macédonien.

La *Vita Alexander Severus* comporte de fait un nombre bien plus important de rapprochements entre son sujet et son prestigieux homonyme. Cette fois cependant, les autres travaux historiques semblent bien moins enclins à évoquer cette volonté chez le jeune empereur, et il nous faut donc questionner les raisons de cette insistance particulière à l'*Histoire Auguste*. Que ce soit via le récit de la vie de Sévère Alexandre, la description de l'ennemi oriental, ou même la manière dont il est nommé, les parallèles tracés sont nombreux.

En effet, la vie d'Alexandre Sévère correspond dans le récit au passage définitif du terme « parthes » au terme « perses » pour évoquer le rival oriental de Rome. Le plus surprenant avec cette transition est peut-être qu'elle a parfaitement sa place à cet endroit de l'œuvre. Si l'*Histoire Auguste* ne s'attarde à aucun moment pour décrire le changement de dynastie ou même de quelconques troubles civils dans la région à cette époque, la défaite finale des Arsacides en Perse a effectivement eu lieu en 224, soit deux ans après l'intronisation de Sévère Alexandre. La présence de cette évolution dans l'ouvrage, bien qu'elle ne se fasse que de manière indirecte, reste un élément déterminant pour nous aider à appréhender la connaissance des Romains sur la région et ses dirigeants.

Le terme « parthe » continue cependant d'être utilisé, mais soit de manière beaucoup plus circonstancielle, désignant alors seulement une région ou un peuple précis de ce grand ensemble désormais aux mains des Sassanides, soit pour son rôle allégorique, qui se révèle alors pleinement. Cela se remarque dès la première mention de *Persa* par des sénateurs romains, qui veulent désigner les ennemis qu'ils souhaitent voir le jeune empereur abattre. Cette mention s'accompagne alors d'une évocation des

Parthes, placés sur le même plan<sup>129</sup>. S'il est possible de voir dans cette double mention un simple désir de ne pas égarer le lecteur, les autres usages du terme *Parthus* pointent vers une autre direction. Car à côté de cet usage plus restrictif désignant soit un peuple soit une région précise, on retrouve également des appellations qui ne peuvent s'expliquer que par la volonté d'évoquer un passé prestigieux.

Ainsi, pour décrire les opérations d'Alexandre Sévère en Perse, l'*Histoire Auguste* utilise à la fois le terme de *Parthicam expeditionem*<sup>130</sup> et celui de *in Persas*<sup>131</sup>, ce qui lui permet d'évoquer à la fois les campagnes de ses prédécesseurs impériaux ainsi que l'héritage d'Alexandre plus lointain. Ce dernier s'accroît encore par la confusion, volontaire ou non, d'Ardashir I, alors adversaire de l'Empereur dans la région, avec un « Artaxerxes », qui aurait mené plus de 700 éléphants et de nombreux chars scythes et fait évidemment référence à la dynastie achéménide. De manière assez similaire, après la « victoire » romaine, Sévère Alexandre reçoit en plus du titre *Persicus* de la part des sénateurs, celui de *Parthicus*<sup>132</sup>, qui n'est utile que si l'on envisage le caractère prestigieux qu'il offre par analogie avec les Augustes ayant précédemment mené des campagnes en Orient.

Si ce premier parallèle peut en vérité viser la récupération du système représentatif des guerres médiques autant que celui des conquêtes d'Alexandre, le reste de la biographie laisse peu de doute sur le véritable objectif de notre auteur. Les parallèles entre le dernier des Sévères et le Macédonien abondent, le plus souvent sous la forme d'actions ou de paroles de l'Empereur simplement racontées par l'auteur. En raison de la tendance notable de l'*Historia Augusta* à distordre ou inventer certains éléments de son récit, il demeure difficile de prendre pour acquise la véracité de ces faits rapportés. Il serait pourtant très intéressant de savoir si notre auteur relate réellement des éléments dont il a pu trouver la trace dans d'autres œuvres ou s'il se contente de raconter un récit s'approchant le plus possible de l'image qu'il souhaite transmettre de Sévère Alexandre. Bien que nous ne puissions pas trancher de manière certaine ici, une occurrence nous renseigne tout de même sur les objectifs de l'auteur. De fait, ce dernier explicite clairement que son insistance à comparer les deux figures provient de la volonté impériale : *quod se Magnum Alexandrum videri volebat*<sup>133</sup>.

On retrouve dans ces analogies des événements assez variés, pointant tous vers une soi-disant volonté du jeune empereur de s'approcher de la figure d'Alexandre le Grand. Ainsi, les éléments prophétiques, chers à l'*Histoire Auguste*, sont bien évoqués, l'auteur se concentrant alors surtout sur ceux

---

<sup>129</sup> H.A. - *Vita Alexander Severus*, VII, 6.

<sup>130</sup> H.A. - *Vita Alexander Severus*, I, 1.

<sup>131</sup> H.A. - *Vita Alexander Severus*, LV, 1.

<sup>132</sup> H.A. - *Vita Alexander Severus*, LVI, 9.

<sup>133</sup> H.A. - *Vita Alexander Severus*, LXIV, 3.

permettant de tracer un lien entre les deux Alexandre<sup>134</sup>. L'auteur relate aussi la frappe de monnaies à l'effigie du Macédonien<sup>135</sup>, dont certaines auraient été en électrum, une contre-vérité historique qui ne peut encore une fois s'expliquer que par une volonté de l'auteur d'évoquer l'Orient<sup>136</sup>. À côté de cela, on retrouve des mentions de la manière dont Sévère Alexandre imite<sup>137</sup> et honore<sup>138</sup> le conquérant, ou même la manière dont il mène son triomphe<sup>139</sup>. On remarque dans ce dernier passage que le descendant de Septime Sévère n'est nommé que comme « Alexandre », l'omission du *Severus* permettant de rapprocher clairement les deux figures. Toujours concernant le nom de l'Empereur, il faut préciser que ce dernier aurait refusé la qualification de *Magnus* offerte par le Sénat, moins par principe qu'en raison du fait qu'il n'a pas encore accompli autant qu'Alexandre ou Pompée. Ici encore, les liens avec la conquête d'un Orient perse ET parthe, sont évidents.

La suite de l'œuvre contient quelques parallèles supplémentaires entre empereurs et la figure d'Alexandre, sans pour autant atteindre l'intensité évoquée ci-dessus. Ces occurrences se trouvent surtout dans les biographies des Trente Tyrans, où par exemple Flavius Quietus voit sa famille être rattachée à l'héritage d'Alexandre le Grand<sup>140</sup>, ou encore Marcus Aemilius Aemilianus, qui lui se voit associé à la figure du Macédonien en raison de ses hauts faits<sup>141</sup>. Les rapprochements sont ici plus fantaisistes, parlant par exemple d'une campagne en Inde pour le dernier, mais montrent bien l'influence du mythe alexandrin sur l'*Historia Augusta*.

## Importance du passé républicain

### *Prouver par l'exemple : la nécessité d'ambitions limitées en Orient.*

Ce que l'on entend par « passé républicain » concerne la période allant de la première rencontre entre Parthes et Romains en 96 av. J.C. et court jusqu'à l'avènement d'Octave comme seul dirigeant de ce qui devient alors l'Empire. Cet intervalle contient un nombre important d'événements avec une charge représentative particulière, qu'il s'agisse des expéditions ratées de Crassus et Marc-Antoine contre les Parthes, des ingérences arsacides au cours des diverses guerres civiles romaines, ou encore des prémices

<sup>134</sup> H.A. - *Vita Alexander Severus*, XIII, 1-7, intéressant de voir ici qu'on retrouve aussi analogie avec Trajan, sous la forme d'une image de Trajan fixée au-dessus du lit de ses parents.

<sup>135</sup> H.A. - *Vita Alexander Severus*, XXV, 9.

<sup>136</sup> MAGIE David (trad.) et ROHRBACHER David (rev.), *op. cit.*, vol. II, n°p 84, p. 212.

<sup>137</sup> H.A. - *Vita Alexander Severus*, XXX, 3 et XXXIX, 1.

<sup>138</sup> H.A. - *Vita Alexander Severus*, XXXI, 5 et H.A. - *Vita Alexander Severus*, XXXV, 1-4.

<sup>139</sup> H.A. - *Vita Alexander Severus*, LVII, 4. L'*Histoire Auguste* évoque un quadriges d'éléphants présent au triomphe de Sévère Alexandre, faisant sans aucun doute référence au type monétaire hellénistique représentant Alexandre triomphant sur un attelage similaire. SCHNEIDER Pierre, « De l'Hydaspe à Raphia : rois, éléphants et propagande d'Alexandre le Grand à Ptolémée IV », dans *Chronique d'Égypte; bulletin périodique de la Fondation égyptologique reine Elisabeth*, n° 83, 2009, p. 318.

<sup>140</sup> H.A. - *Vita Tyranni Triginta*, XIV, 4-6.

<sup>141</sup> H.A. - *Vita Tyranni Triginta*, XXII, 7.

du désaccord autour du contrôle de l'Arménie. La reprise, ou non, de ces événements par nos auteurs devient dès lors autant d'indices quant à l'imaginaire qu'ils souhaitent mobiliser pour parler de leur voisin oriental.

Comme évoqué plus haut, Tacite mobilise abondamment l'imaginaire construit à cette période dans son récit. De fait, sa description des campagnes successives pour le contrôle de l'Arménie sous Néron comprend un nombre surprenant de références aux conflits ayant pu opposer Parthes et Romains avant Auguste. Plutôt que l'imaginaire de la défense de l'Occident contre l'Orient ou celui d'une conquête pleine de gloire caractéristique de l'héritage gréco-macédonien, Tacite préfère donc ici utiliser le narratif de la poursuite du conflit opposant Rome et Orientaux depuis Lucullus. Cette continuité de l'opposition entre les deux *orbis* provient selon nous du contexte d'écriture des *Annales*. Les années environnant les campagnes de Trajan contre les Parthes ont dû en effet regorger de comparaisons avec les diverses offensives que les Romains avaient déjà accomplies dans la région, avec plus ou moins de succès. Il nous faut donc nous pencher sur le choix et la manière dont ces événements historiques sont mobilisés par les *Annales*, et ce qu'ils permettent de révéler de l'opinion de notre auteur quant à la poursuite de ce conflit séculaire.

Il n'est pas étonnant que tant de ces comparaisons se retrouvent dans le récit des campagnes d'Arménie sous Néron, ces dernières étant elles-mêmes l'un de ces conflits dont les contemporains de Tacite pourraient tirer des enseignements. Menée dans un premier temps avec succès par Cnaeus Domitius Corbulo, la seconde partie de la campagne, cette fois dirigée par Quintus Aelius Paetus, est loin de connaître le même triomphe. Le conflit comporte donc deux phases assez distinctes, menées chacune par un général différent et dont les succès varient fortement. Ce déséquilibre a alors une forte influence sur les références mises en avant par notre auteur.

*VII. [...] bellumque propalam sumptum a Parthis. Nec Paetus detrectauit, sed duabus legionibus, quarum quartum Funisulanus Vettonianus eo in tempore, duodecimam Calavius Sabinus regebant, Armeniam intrat tristi omine. Nam in transgressu Euphratis, quem ponte tramittebant, nulla palam causa turbatus equus, qui consularia insignia gestabat, retro enasit ; hostiaque, quae muniebantur hibernaculis adsistens, semifacta opera fuga perrupit seque uallo extulit ; et pila militum arsere, magis insigni prodigio, quia {Parthus} hostis missilibus telis decertat.*  
*VIII. Ceterum Paetus spretis ominibus, necdum satis firmatis hibernaculis, nullo rei frumentariae prouisu, rapit exercitum trans montem Taurum recipiendis, [...]*<sup>142</sup>.

<sup>142</sup> Tacite, *Ann.*, XV, VII-VIII. « VII. 1. [...] la guerre fut déclenchée ouvertement par les Parthes. Paetus ne se déroba pas : avec deux légions, dont la quatrième était alors commandée par Funisulanus Vettonianus et la douzième par Calavius Sabinus, il pénétra en Arménie sous de funestes présages : 2 en effet, au passage de l'Euphrate qu'on traversait sur un pont, sans motif apparent, le cheval qui portait les ornements consulaires prit peur et s'échappa en reculant ; de plus, une victime, debout près des travaux entrepris pour fortifier les quartiers d'hiver, brisa la palissade à demi terminée et se sauva hors du retranchement ; enfin les javelots des soldats lancèrent des étincelles, prodige d'autant plus remarquable qu'un ennemi tel le Parthe combat

Si le lien tracé ici est assez peu compréhensible pour nous, il pouvait en être bien autrement pour le lecteur antique. La figure de Paetus construite ici pointe en effet directement vers celle de Crassus, dont le défaut principal, l'avidité, trouve ici un parallèle évident avec l'orgueil et la précipitation de Paetus, impatient de pouvoir se jeter sur les richesses de l'Orient. Plus que cela, l'incident du cheval sur le pont fait directement écho au cheval même de Crassus, qui finit lui noyé dans le même fleuve<sup>143</sup>. Les deux mauvais présages sont faciles à relier et la principale différence entre les deux campagnes, Paetus effectue rappelons-le une opération défensive, est très vite minimisée par Tacite. Il souligne un peu trop directement après l'ouverture de cette phase du conflit la motivation de Paetus à lancer sa contre-offensive. Si la formule en elle-même, *nec Paetus detrectavit*, reste assez neutre, sa position juste après l'annonce du conflit, associée au paragraphe suivant, et la mise en avant de la non-préparation du général, participent à flouter la position défensive dans laquelle il se trouve à l'origine. Cela tend même à instaurer une certaine image d'empressement à acquérir richesse et gloire, venant encore renforcer la comparaison avec Crassus.

Marc-Antoine et sa campagne infructueuse contre les Parthes sont également évoqués, mais moins comme élément de comparaison que comme justificatif de la situation actuelle. Lors d'une très brève explication du conflit arménien, Tacite mentionne en effet Marc-Antoine et l'assassinat du roi Artavasde II suite à l'échec de la campagne parthe comme raison principale du passage de l'Arménie dans l'orbite arsacide.

*[...] uicto Vononi per fugium Armenia fuit, uacua tunc interque Parthorum et Romanas opes infida ob scelus Antonii, qui Artavasden regem Armeniorum specie amicitiae inlectum, dein catenis oneratum, postremo interfecerat. Eius filius Artaxias, memoria patris nobis infensus, Arsacidarum ui seque regnumque tutatus est. [...]*<sup>144</sup>

Si la représentation de cet événement n'est qu'assez peu mobilisée dans cet extrait, sa mise en avant comme cause principale reflète assez bien la place occupée par la campagne d'Antoine dans l'imaginaire de Tacite. Le choix de mots tels que *scelus* et *infensus*, indique clairement l'avis de l'auteur sur ces tentatives d'expansion orientale de Rome. Pour lui, ce sont ces tentatives d'ingérence qui poussent

---

avec des armes de jet.

VIII. 1. Quoi qu'il en soit, Paetus méprisa ces présages, et, sans avoir assez fortifié les quartiers d'hiver ni pourvu en rien aux approvisionnements, il entraîne l'armée au-delà du mont Taurus, afin, prétendait-il, de récupérer Tigranocerte et dévaster les régions que Corbulon avait laissées intactes. 2. De fait, il prit certains forts, et il en eût remporté gloire et butin, s'il s'était montré modéré dans la gloire ou soigneux du butin [...]

<sup>143</sup> WUILLEUMIER Pierre (trad. et ed.), *Tacite, Annales : Livre I-III*, Paris, Les Belles Lettres, 2013, nbp 5, p. 140.

<sup>144</sup> Tacite, *Ann.*, II, III, 1. « [...] Vonon fugitif se retira en Arménie, pays alors sans maître, et dont la foi partagée flottait entre les Parthes et les Romains depuis le crime d'Antoine, qui, après avoir, sous le nom d'ami, attiré dans un piège Artavasde, roi des Arméniens, le chargea de fers et finit par le tuer. Artaxias, fils de ce prince, ennemi de Rome à cause du souvenir de son père, se maintint, lui et son royaume, avec le secours des Arsacides ».

des royaumes, amicaux par ailleurs, à se jeter dans les bras du rival parthe. Ce sentiment s'accroît par la suite du texte, qui évoque les diverses tentatives romaines infructueuses de placer un roi sur le trône d'Arménie, mettant en avant les dégâts qu'elles avaient causés aux armées romaines<sup>145</sup>. Le système représentatif n'est pas mobilisé pour ce qu'il peut apporter en soi au récit, mais plutôt comme exemple de ce qu'il faut éviter de reproduire. L'aventure de Crassus quant à elle demeure par contre bien mobilisée afin d'éclairer le récit des Annales d'une couleur particulière. Elle permet de tracer un lien entre figure passée et figure présente, afin de leur associer une série de caractéristiques.

Quant aux exemples de campagnes orientales victorieuses telles que celles de Lucullus ou de Pompée, on perçoit nettement qu'elles sont plutôt associées à la phase du conflit dirigé par Corbulon. En effet, Paetus essaie de les mobiliser pour lui-même afin de négocier au mieux sa reddition après son échec en Arménie, Tacite se fait une joie d'indiquer que les Parthes ne sont pas dupes.

*[...] tum Paetus Lucullos, Pompeios et si qua Caesares obtinendae donandaeue Armeniae egerant, Vasaces imaginem retinendi largiendiue penes nos, uim penes Parthos memorat*<sup>146</sup>.

On perçoit bien ici la futilité de l'effort du général romain face à la réalité concrète de sa défaite, nous rassurant sur l'importance accordée aux représentations à l'époque. Elles sont suffisamment présentes à l'esprit des contemporains pour être évoquées lors des négociations, mais elles pèsent assez peu sur le terrain. L'instrumentalisation du passé permet de justifier campagnes et invasions, mais la victoire militaire aura, à la fin, toujours le dernier mot.

En face, la phase du conflit dirigée par Corbulon se voit elle aussi associée aux expéditions d'Orient victorieuses, mais ici rien ne vient contredire ses revendications<sup>147</sup>. La raison pour laquelle Tacite doit remonter aux campagnes de Lucullus et Pompée provient du simple fait qu'aucune expédition visant plus directement les Parthes ne s'est couverte de succès depuis. Il lui faut donc remonter au début du I<sup>er</sup> siècle av. J.C., à des campagnes visant plus le Pont et l'Arménie que le Royaume arsacide. L'auteur se permet toutefois de mobiliser ces offensives passées car, si l'adversaire a évolué, les objectifs territoriaux

<sup>145</sup> Voir Tacite, *Ann.*, II, IV, 1. *Dein inssu Augusti inpositus Artavasdes et non sine clade nostra deiectus* ; « Un autre Artavasde fut imposé par Auguste, puis renversé, non sans perte pour nous ».

<sup>146</sup> Tacite, *Ann.* XV, XIV, 2-3. « [...] Alors Paetus évoque les Lucullus, les Pompée et tout ce que les Césars avaient fait pour occuper ou accorder l'Arménie ; Vasacès rappelle que, si nous avions l'apparence de tenir ou d'offrir, la réalité appartenait aux Parthes ».

<sup>147</sup> Tacite, *Ann.* XIII, XXXIV, 2. Les revendications parthes sont caractérisées par leur pouvoir concret sur le royaume d'Arménie, tandis que la légitimité de l'intervention de Corbulon repose sur les conquêtes de Pompée et de Lucullus. Tacite aborde également le cas des Arméniens, les présentant comme hésitants entre les deux puissances, bien que leurs mœurs et leur caractère naturellement soumis les fassent plutôt pencher vers les Arsacides. Pour plus de détails sur cette nature des sujets orientaux, voir chapitre 2, p. 59.

de ces campagnes demeurent assez similaires. Les *Annales* mettent alors, aux côtés des désastres des précédentes campagnes contre les Parthes, des exemples d'offensives efficaces en Orient, mais seulement dans le cadre de conquêtes de l'Arménie. Le message à retirer du texte est donc plus nuancé qu'il n'y paraît, et si l'historien, de par les représentations qu'il met en avant ainsi que par son récit même des affrontements, peut paraître décourager l'expansion orientale, une série de « lignes rouges » paraissent être de mise<sup>148</sup>. Les affrontements pour le contrôle du trône arménien semblent en effet moins découragés par notre auteur. C'est ce contexte particulier qui autorise l'ouvrage à continuer d'avoir recours aux conquêtes passées pour mobiliser la gloire potentielle des reconquêtes futures.

Cette volonté de présenter exclusivement des exemples historiques peu glorieux pour évoquer le conflit entre Parthes et Romains, à l'exception des guerres pour l'Arménie donc, accompagne le rappel omniprésent du prestige associé aux Parthes et à leur dynastie régnante. Cette mise en avant recouvre selon nous plusieurs objectifs. Selon le contexte dans lequel cette glorification des Arsacides prend place, il peut tout à la fois s'agir d'une volonté d'augmenter le prestige qui découlerait d'une victoire sur eux, et donc un encouragement à aller les affronter, ou bien d'un avertissement quant au fait que sous-estimer le rival oriental serait couteux pour Rome.

Cet avertissement mobilise les mêmes événements historiques que ceux évoqués plus haut, mais ces derniers servent désormais à augmenter la gloire des Parthes, et plus particulièrement de leur dynastie régnante. Cela se remarque notamment grâce aux commentaires des Parthes à propos de Vonon, descendant de Phraate IV, envoyé après la mort de ce dernier pour régner avec l'accord d'Auguste.

*Mox subiit pudor degenerauisse Parthos : petitum alio ex orbe regem, hostium artibus infectum ; iam inter prouincias Romanas **solium Arsacidarum haberi darique**. Ubi illam gloriam trucidantium Crassum, exturbantium Antonium, si mancipium Caesaris, tot per annos seruitutem perpessum, Parthis imperitet ? Accendebat dedignantis et ipse diuersus a maiorum institutis, raro uenatu, segni equorum cura ; quotiens per urbes incederet, lecticae gestamine fastuque erga patrias epulas. Inridebantur et Graeci comites ac uilissima utensilium anulo clausa [...].*<sup>149</sup>

Les motifs de cette exclusion mentionnent clairement les victoires contre Crassus et Marc-

<sup>148</sup> Sur la position de l'Arménie en elle-même, l'historien annonce que ses habitants penchent successivement d'un côté à l'autre de l'échiquier *ad hoc Armenii ambigua fide utraque arma inuitabant*. Voir Tacite, *Ann.* XIII, XXXIV, 3.

<sup>149</sup> Tacite, *Ann.*, II, II, 2-3. « 2 Bientôt ils éprouvèrent la honte de la dégénérescence subie par les Parthes : ils avaient fait venir d'un autre monde un roi gâté par les pratiques de leurs ennemis ; voilà le trône des Arsacides traité et donné comme une province romaine ! Où était la gloire des héros qui ont massacré Crassus, chassé Antoine, si Arsacide, esclave de César, qui avait si longtemps enduré la servitude, se mettait à commander aux Parthes ? 3 Lui-même enhardi par leur mépris par son éloignement des usages ancestraux, chassant peu, délaissant l'équitation, chaque fois qu'il parcourait les villes ne se faisait porter en litière, et dédaignant les festins nationaux. Ils tournaient aussi en dérision son cortège de Grecs et son sceau apposé sur les plus vils objets [...] ».

Antoine comme marqueurs de l'identité parthe et de la gloire qui leur est associée par les Romains. Si d'autres motifs pour le rejet de cet empereur « étranger » sont avancés<sup>150</sup>, la première raison est le déshonneur que cette nomination fait au trône des Arsacides, et au prestige qu'ils ont pu emmagasiner suite aux défaites que les Romains ont subies sur leur sol. Car c'est bien à la dynastie que bénéficie la victoire militaire. Le choix de privilégier la dynastie plus que de l'état parthe en lui-même lors des mentions des victoires face à Rome se retrouve également à d'autres moments du récit<sup>151</sup>. On peut y voir la place importante occupée par les monarques parthes dans l'image que les Romains ont de leurs voisins orientaux.

De la même manière que les épisodes historiques en faveur de l'affrontement sont plutôt associés à Corbulon, les mentions explicites de la gloire qu'apporte une victoire face aux Arsacides sont exclusivement mentionnées lors des phases du conflit qu'il dirige, si ce n'est directement par lui-même. Ainsi, alors qu'il mène ses troupes en Arménie pour libérer les légions assiégées de Pactus, Corbulon rappelle ses succès à ses troupes, et annonce qu'à cette gloire précédente s'ajoutera bientôt celle d'avoir libéré un grand nombre de citoyens romains.

*[...] simul suas legiones adire, hortari; priorum admonere, nouam gloriam ostendere. Non uicos aut oppida Armeniorum, sed castra Romana duasque in iis legiones pretium laboris peti. Si singulis manipularibus praecipua seruat ciuis corona imperatoria manu tribueretur, quod illud et quantum decus, ubi par eorum numerus aspiceretur, qui adtulissent salutem et qui acceperint! His atque talibus in commune alacres (et erant quos pericula fratrum aut propinquorum propriis stimulis incenderent) continuum diu noctuque iter properabant.*<sup>152</sup>

On retrouve ici la nuance de Tacite lorsqu'il s'agit d'encourager les affrontements contre l'ennemi oriental. Si le prestige précédemment acquis par Corbulon lors de ses offensives en Orient est bien évoqué, la vraie motivation des soldats lors de cette offensive se trouve selon l'historien dans le danger subi par leurs pairs. Tout en évoquant brièvement l'intérêt pour le pouvoir romain d'attaquer et de vaincre les Arsacides sur le champ de bataille, il présente son héros en exemple comme cherchant plutôt et surtout

<sup>150</sup> Surtout en lien avec le non-respect des coutumes et de l'art de vivre parthe par Vonones. Voir Tacite, *Ann.*, II, II, 4

<sup>151</sup> Voir par exemple Tacite, *Ann.* XV, XIV, 1 où Tacite fait dire à Vologèse, alors en train de négocier la reddition de Pactus, que c'est bien au sang d'Arsace que s'applique la gloire associée à cette victoire ; *illum locum tempusque consilio destinatum, quid de Armenia cernerent; adiecisse deos dignum Arsacidarum, simul ut de legionibus Romanis statuerent* « que ce lieu même et ce temps étaient désignés pour un conseil où ils prononceraient sur le sort de l'Arménie, et (puisque les justes dieux donnaient ce triomphe au sang d'Arsace) où ils fixeraient de plus le destin des légions romaines ».

<sup>152</sup> Tacite, *Ann.*, XV, XII, 3-4. « [...] 3 En même temps, il ne lasse pas de visiter ses légions, les exhorter, leur rappeler les exploits antérieurs, leur montrer une gloire nouvelle ; on n'allait pas dans les bourgs ou des places d'Arménie, mais en un camp romain et deux légions à l'intérieur duquel il fallait achever leur peine. Si chaque soldat lui-même venait l'aider de toute sa force, on aurait du bonheur. 4 Animé par ces paroles et d'autres semblables, il avance d'une ardeur commune, voyant que les périls courus par des frères ou des proches devaient exciter encore plus les aiguillons particuliers – ils hâtaient de jour et de nuit leur marche ininterrompue ».

à sauver des citoyens romains. Mais on peut également retrouver des liens plus explicites entre gloire et guerre parthique. Un peu plus bas dans le texte en effet, alors que Corbulon s'efforce de relancer le courage de ses troupes, réapparaît la notion de prestige à chercher en Orient, prestige qu'il promet à ses soldats en leur donnant l'assurance de son expérience passée.

*Tum lustratum rite exercitum ad contionem uocat orditurque **magnifica** de auspiciis imperatoris rebusque a se gestis, aduersa in inscitiam Paeti declinans, multa acutoritate, quae uiro militari pro facundia erat.*

*Mox iter L. Lucullo quondam penetratum, apertis quae uetustas obsaeperat, pergit. Et uenientes Tiridatis Bologaesisque de pace legatos haud aspernatus, adiungit iis centuriones cum mandatis non immitibus: nec enim adhuc eo uentum, ut certamine extremo opus esset. Multa Romanis secunda, quaedam Parthis euenisse, **documento aduersus superbiam** [...]*<sup>153</sup>.

Pour accentuer cette image de gloire, Tacite adjoint à la suite du discours la précision que le général marche littéralement dans les pas de Lucullus. Mais même ici, on retrouve une condamnation de l'orgueil et une mise en garde pour tous ceux qui souhaiteraient de nouveau emprunter les chemins de la guerre. De fait, directement à la suite de cette harangue encourageante, les *Annales* prennent soin d'évoquer le discours conciliant offert aux ambassadeurs parthes<sup>154</sup>. Il admet, tout en les minimisant, les succès parthes contre Paetus, rappelle ses victoires, et termine par une condamnation générale de l'orgueil-*superbia*. Cette notion, bien souvent associée aux Partho-Sassanides, se trouve ici appliquée indistinctement à ces derniers et aux Romains. Encore une fois, la nuance de Tacite dans le traitement de ces questions est clairement perceptible, de même que la volonté d'exemplifier cet évènement historique.

Pour revenir aux « lignes rouges » présentées par Tacite, leur effet sur sa volonté politique se remarque à d'autres moments de l'œuvre, ici encore en lien avec la mise en avant du « prestige arsacide ». Les quelques négociations de paix entre Parthes et Romains présentées par l'historien sont à cet égard révélatrices. Quel que soit le stade du conflit ou les personnes négociant l'arrêt des combats, une certaine

<sup>153</sup> Tacite, *Ann.*, XV, XXVI, 3 et Tacite, *Ann.*, XV, XXVII, 1-2. « XXVI. 3. Alors, après avoir, selon les rites, fait la lustration de l'armée par lui convoquée, il harangua l'empereur et ses paroles grandiloquentes, sans suspicion de l'incompétence de Paetus, le tout rejetant les revers et les soupçons, avec une grande autorité, qui, chez un homme expérimenté, tenait lieu d'éloquence.

XXVII. 1. Puis il prend le chemin frayé jadis par L. Lucullus, en rouvrant les passages que le temps avait obstrués. Et, comme des ambassadeurs de Tiridate et de Vologèse venaient traiter de la paix, loin de les repousser, il leur adjoint des centurions, porteurs d'instructions conciliantes. On n'en était pas encore réduit à la nécessité d'une lutte à outrance. 2. Beaucoup d'événements avaient été heureux pour les Romains, quelques-uns pour les Parthes, et c'était une leçon contre l'orgueil [...] ».

<sup>154</sup> Il y a ici une incohérence avec le récit de Dion Cassius (LXII, 23, 1), qui affirme que c'est Corbulon qui envoie des messagers pour aborder la paix avec les Parthes et non l'inverse. On comprend assez aisément les avantages qu'offre la version taciteenne vis-à-vis de la gloire à conquérir en Orient. Corbulon en acceptant de parler aux émissaires arsacides montre qu'il ne fait pas preuve d'orgueil/avidité, mais le fait d'envoyer directement des ambassadeurs romains demander la paix aurait pu faire passer le prestige potentiel de la conquête comme peu sincère.

ligne directrice reste de mise : des ambitions limitées pour les deux puissances<sup>155</sup>.

*Ita consilia Tiridati in contrarium uertebant, mittebatque oratores, qui suo Parthorumque nomine expostularent, cur datis nuper obsidibus redintegrataque amicitia quae art quoque beneficiis locum aperiret, uetere Armeniae possessione depelleretur. Ideo nondum ipsum Volgaesen commotum, quia causa quam ui agere mallent ; sin perstaretur in bello, non defore Arsacidis uirtutem fortunamque saepius iam clade Romana expertam. Ad ea Corbulo, satis comperto Volgaesen defectione Hyrcaniae attineri, suadet Tiridati precibus Caesarem adgredi : posse illi regnum stabile et res incruentas contingere, si omissa spe longinqua et sera praesentem potiolemque sequeretur<sup>156</sup>.*

Cette occurrence résume globalement l'ensemble de la vision portée par Tacite sur les conflits contre les Parthes. L'historien la conclut avec la nuance déjà présentée ci-dessus : une solution favorable pour tous est possible, mais seulement si les deux parties s'accordent pour ne pas avoir d'ambitions excessives. Les Arsacides doivent donc accepter l'influence de Rome sur le Royaume d'Arménie, au moins en théorie, tandis que les Romains doivent accepter les revendications parthes sur le trône de ce royaume. Si ce dernier point n'est pas clairement explicité dans l'extrait, on ne peut s'empêcher de remarquer qu'aucun contre-argument n'est opposé à l'affirmation de cette revendication par Tiridate. Ici encore, on retrouve une mise en avant des victoires parthes précédentes comme élément central de cette solution. C'est parce que les Arsacides ont fait la preuve de leur capacité à résister à Rome qu'il serait imprudent de créer une guerre complète quand il est encore possible de conserver, au moins en théorie, l'influence impériale sur l'Arménie. Car le point de vue de Tacite, bien que conciliant, ne doit pas être interprété comme du défaitisme. De nombreux extraits démontrent bien son accord avec la supériorité romaine sur le plan militaire comme culturel<sup>157</sup>. Il importe assez peu que Corbulon ait effectivement mis en avant cette résolution lors de son entrevue avec les ambassadeurs de Tiridate, la récurrence de cette résolution au travers de l'œuvre indiquant clairement l'accord de l'auteur avec elle.

Les épisodes républicains de la relation romano-parthe occupent ainsi une place primordiale au sein des *Annales*. Les campagnes successives de Crassus et Marc-Antoine, ainsi que celles de Lucullus et de Pompée contre l'Arménie servent à exemplifier et à justifier une volonté de l'auteur concernant la

---

<sup>155</sup> Voir par exemple les négociations menant au traité de paix de Rhandaia : Tacite, *Ann.*, XV, XXVIII-XXXI.

<sup>156</sup> Tacite, *Ann.*, XIII, XXXVII, 4-5. « 4. Ainsi, les plans de Tiridate étaient renversés, et il envoyait des porte-parole demander instamment, en son nom et au nom des Parthes, pourquoi, malgré les otages qu'il venait de donner et le renouvellement de son amitié, propre à ouvrir encore le champ à de nouveaux bienfaits, on le chassait d'une ancienne possession, l'Arménie ; si Vologèse n'avait pas encore réagi en personne, c'est qu'ils aimaient mieux recourir au bon droit qu'à la force ; mais, si l'on s'obstinait à la guerre, les Arsacides retrouveraient la valeur et la fortune dont déjà mainte défaite romaine avait donné la preuve 5. En réponse, Corbulon, qui savait Vologèse occupé par la révolte de l'Hyrcanie, conseille à Tiridate d'aborder César en il pouvait s'assurer la chance recourant aux prières ; il pouvait s'assurer la chance d'un règne durable et d'une prospérité sans effusion de sang, si, renonçant à de lointaines et tardives espérances, il en poursuivait d'immédiates et de meilleures ».

<sup>157</sup> Pour l'affirmation de la supériorité militaire romaine, voir Tacite, *Ann.* XI, IX, 1 ; Tacite, *Ann.* XV, IV, 3. Pour trouver un certain mépris face aux pratiques parthes, voir par exemple Tacite, *Ann.* VI, XXXI, 2 ; Tacite, *Ann.* XII, XLVII, 3.

politique orientale de Rome. Le récit des affrontements en Arménie sous Néron offre alors un cadre idéal à cette exemplification, les phases victorieuses sont mises en parallèle avec la gloire acquise par les victoires sur l'Arménie, tandis que la défaite de Paetus est reliée à celles de Crassus et Marc-Antoine, qui eux ont directement cherché à détruire le Royaume arsacide. Le contexte d'écriture des *Annales* nous vient fatalement en mémoire en lisant ces passages, et il n'est pas difficile de percevoir chez Tacite une certaine désapprobation de l'extension orientale accomplie par Trajan.

### *L'unique dynastie Partho-Sassanides*

La situation au sein des *Res Gestae* est assez différente, l'évocation de l'époque républicaine s'y fait de manière bien moins systématique, même si certaines pratiques observées précédemment peuvent également être présentes. Ainsi, on retrouve les mêmes comparaisons entre de glorieuses figures du passé et Julien, sans que la comparaison puisse, dans ce cas, s'appliquer également à l'adversaire auquel ils sont respectivement confrontés. En effet, on ne retrouve aucune analogie liant le jeune empereur à Pompée ou Lucullus, mais plutôt avec des personnalités plus générales, comme Scipion Émilien<sup>158</sup> ou les Fabricius<sup>159</sup>. Les vainqueurs des guerres mithridatiques demeurent bien représentés dans l'ouvrage, mais directement par les personnages du récit. En effet, Julien les nomme explicitement afin de raviver les représentations de gloire et de victoires passées sur l'Orient qui leur restent associées<sup>160</sup>. À l'opposé, Carrhes est également mentionnée à diverses reprises, notamment afin de jeter une image funeste sur l'aventure de l'Apostat<sup>161</sup>.

Toutes ces mentions d'épisodes républicains permettent évidemment de présenter les Parthes et les Sassanides comme une seule et même entité. Cet objectif apparaît toutefois bien plus clairement dans les nombreux passages où Ammien s'attarde sur le passé des successeurs d'Ardashir. En effet, la principale évocation de l'époque républicaine, et peut-être également du Haut-Empire, se retrouve avec la volonté constante d'imposer aux Sassanides l'héritage parthe. De fait, tout comme se rattacher à l'héritage alexandrin applique sur l'adversaire l'image de l'ennemi achéménide, faire de cet adversaire un descendant des Arsacides place les contemporains d'Ammien dans la droite lignée de l'époque tardo-républicaine et du Haut-Empire.

On retrouve ici la seconde partie de cette « contradiction acceptable » évoquée plus haut : tout en sous-entendant un lien Achéménides/Sassanides, destiné à rapprocher Julien de la figure d'Alexandre,

---

<sup>158</sup> Voir encore une fois Amm. Marc., *Res Gestae*, XVII, XI, 3.

<sup>159</sup> Voir Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIV, III, 5.

<sup>160</sup> Voir Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, V, 16. Pour une analyse plus développée de l'occurrence, voir p. 49.

<sup>161</sup> Voir Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, III, 3. Alors que Julien fait étape avec son armée aux alentours de la ville, Ammien rapporte une série de mauvais présages.

Ammien met en avant la rupture causée par l'ascension d'Arsace, avant de placer les Sassanides directement dans cette lignée. Pour plus de détails, il nous faut retourner au résumé historique offert par Ammien au début de son excursus sur la Perse. Ce passage, déjà abordé plus haut afin de souligner le lien entre les Achéménides et les dynasties suivantes<sup>162</sup>, prend donc place dans un récit plus large de l'histoire de la région, qui va inclure le deuxième élément de notre contradiction : la rupture causée par l'émergence des Arsacides.

2. *Hoc regnum quondam exiguum multisque antea nominibus appellatum ob causas quas saepe rettulimus, cum apud Babylona Magnum fata rapuissent Alexandrum, in uocabulum **Parthi concessit Arsacis obscure geniti**, latronum inter adolescentiae rudimenta ductoris, uerum paulatim in melius mutato proposito **clarorum contextu factorum aucti sublimius**.*

3. *qui post multa gloriose et fortiter gesta superato Nicator Seleuco eiusdem Alexandri successore, cui uictoriarum crebritas hoc indiderat cognomentum, praesidiisque Macedonum pulsus ipse **tranquillius agens temperator oboedientium fuit et arbiter lenis**.*

4. *denique post finitima cuncta ui uel aequitatis consideratione uel metu subacta, ciuitatum et castrorum castellorumque munimentis oppleta Perside, adsuefactaque timori esse accolis omnibus, quos antea formidabat, medium ipse agens cursum aetatis placida morte decessit. Certatimque summatum et uulgi sententiis concinentibus, astris, ut ipsi existimant, ritus sui consecratione permixtus est omnium primus<sup>163</sup>.*

Cette rupture se marque de différentes manières chez Ammien, mais la plus notable occupe le commencement de son excursus sur l'histoire de la Perse. De fait, le choix de commencer son récit par la mort d'Alexandre omet de manière assez évidente la part achéménide de l'héritage perse dans son ensemble<sup>164</sup>. Le rôle alors donné à Arsace est considérable, c'est lui qui est responsable de la transformation des Perses en Parthes<sup>165</sup> via sa victoire sur Séleucos, héritier d'Alexandre. Comme indiqué plus haut, ce n'est pas pour autant lui qui récupérera l'héritage du Macédonien, sans doute en raison du

<sup>162</sup> Plus précisément, on y trouve un lien tracé autour de la notion d'une *gens* commune à l'ensemble de ces dynasties. Voir Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, VI, 9.

<sup>163</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, VI, 2-4. « 2. Ce royaume jadis peu étendu, et appelé jusqu'alors de bien des noms pour des raisons que nous avons souvent rapportées, quant à Babylone les destinées eurent emporté Alexandre le Grand, prit le nom du Parthe Arsace, de naissance obscure, qui dans sa jeunesse avait fait ses premières armes comme chef de brigands, mais qui, après avoir amendé progressivement sa conduite, par une suite ininterrompue de hauts faits gravit le rang suprême. 3. Ce personnage, ayant, après nombre d'exploits glorieux, défait Séleucus Nicator, successeur du dit Alexandre, qui tenait les garnisons macédoniennes, se comporta lui-même plus tranquillement, et sut gouverner ses sujets avec toute la mesure d'un maître clément. 4. Enfin, ayant conquis par la force, par le renom de sa justice ou par l'effet de la crainte, toutes les régions limitrophes, fortifié toutes les cités, toutes les places de la Perse, et habitué celle-ci à inspirer la peur à tous les voisins qu'elle avait jusque-là redoutés, il n'était encore qu'à la moitié de sa carrière quand il décéda paisiblement. Alors les grands et le populaire rivalisant d'unanimité, il fut le premier placé au nombre des astres — à ce qu'ils croient — par une consécration rituelle qui leur est propre ».

<sup>164</sup> Nous devons toutefois rappeler qu'une bonne partie de l'œuvre d'Ammien n'est pas parvenue jusqu'à nous, notamment les chapitres couvrant la période de la transition entre Arsacides et Sassanides.

<sup>165</sup> Il est intéressant de voir qu'il n'est pas fait mention d'une éventuelle retransformation des Parthes en Perses, et on peut donc logiquement se questionner sur la valeur donnée à cette représentation des Perses comme Parthes quand on voit le bon usage relatif des deux termes par Ammien. Il utilise bien moins le terme « Parthes » que « Perse », et à raison donc.

fait qu'il ne fait qu'expulser les forces macédoniennes, qui continuent alors de survivre au-delà de l'Euphrate jusqu'à leur défaite, définitive cette fois, contre Rome. Son règne et son caractère sont présentés sous un jour idéal, détonnant avec les descriptions faites de Shapur II, au point de finir littéralement en apothéose.

Après avoir clairement placé le début de l'héritage partho-sassanide au règne d'Arsace, plaçant la conquête d'Alexandre comme une disjonction avec le passé achéménide, l'historien s'efforce de tracer de manière explicite un lien entre les souverains sassanides et parthes. Ainsi, malgré la distinction relativement nette qui semble être faite dans les noms attribués au voisin oriental<sup>166</sup>, les deux dynasties semblent à ses yeux ne faire qu'une.

*5. unde ad id tempus reges eiusdem gentis praetumidi appellari se patiuntur Solis fratres et Lunae, utque imperatoribus nostris Augusta nuncupatio amabilis est et optata, ita regibus Parthicis abiectis et ignobilibus antea, incrementa dignitatum felicibus Arsacis auspiciis accessere uel maxima.*

*6. 43arthis rem numinis eum uice uenerantur et colunt ea usque propagatis honoribus ut ad nostri memoriam non nisi Arsacides is sit, quisquam in suscipiendo regno cunctis anteponatur, et in qualibet civili concertatione, quae adsidue apud eos eueniunt, uelut sacrilegium quisque caueat ne dextra sua Arsaciden arma gestantem feriat uel priuatum. [...]*

*9. Quibus peractis transcursisque temporibus longis sub consulibus et deinceps in potestatem Caesarum redacta re publica, nobiscum hae nationes subinde dimicarunt paribusque momentis interdum, aliquotiens superatae, non numquam abiere uictrices<sup>167</sup>.*

Ammien marque bien la continuité entre Parthes et Sassanides dans son texte, insistant sur la poursuite des pratiques onomastiques arsacides jusqu'à ses contemporains. Ces pratiques ne comprennent pas seulement la divinisation des souverains, mais également le rattachement direct à Arsace. Il serait complexe de trouver une preuve plus explicite du rattachement des deux dynasties dans les *Res Gestae*, associant de cette manière le prestige des vainqueurs de Carrhes aux soldats ayant affronté Julien lors de sa campagne en Orient. Avec la mention des troubles civils, problème toujours présent

<sup>166</sup> Ammien ne confond qu'assez peu le terme Parthe et Perse, et n'use pas des deux indistinctement, contrastant avec Tacite qui n'use presque pas *Persae* pour désigner le voisin oriental. Ce retour du *Persae* demeure ainsi une indication quant à la connaissance réelle des auteurs latins concernant la révolution sassanide. Voir ARBO-MOLINIER Agnès, « Ammien Marcellin. L'Orient et les Orientaux dans l'Empire au IV<sup>e</sup> siècle », dans *Archimède : archéologie et histoire ancienne*, n° 4, 2017, p. 73-79.

<sup>167</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, VI, 5-6 et 9. « 5. C'est pourquoi, jusqu'à notre époque, les souverains de ce peuple, tout gonflés d'orgueil, se laissent appeler frères du Soleil et de la Lune, de même que pour nos empereurs le titre d'Auguste est plaisant et désirable. Ainsi les rois perses, naguère vils et obscurs, ont-ils vu s'accroître extraordinairement leur dignité sous les heureux auspices d'Arsace. 6. Aussi le vénèrent-ils et lui rendent-ils un culte à l'égal d'un dieu, et les honneurs qui lui sont décernés se sont propagés à tel point que, de mémoire d'homme, seul un Arsacide, s'il en est un en vie, est préféré à tout autre candidat à la succession royale, et qu'en n'importe quelle lutte civile — elles éclatent chez eux fréquemment —, on se garde, comme d'un sacrilège, de frapper de son bras un Arsacide, qu'il porte les armes ou qu'il ne soit qu'un simple particulier. [...] 9. Ces événements terminés, un long laps de temps écoulé, à l'époque où notre république fut soumise à des consuls, puis au pouvoir des Césars, ces nations combattirent fréquemment contre nous : parfois ce fut à armes égales, en quelques cas elles quittèrent victorieuses le champ de bataille ».

mais moins prégnant depuis l'arrivée au pouvoir des Sassanides, Ammien insiste à nouveau sur la continuité avec les Arsacide, qui se poursuit encore à son époque. Il est d'ailleurs ironique de voir l'historien encenser la loyauté des Orientaux envers leur lignée royale pour parler d'un régime qui est justement arrivé au pouvoir après avoir vaincu la dynastie précédente. Enfin, après une incursion faisant référence aux Achéménides déjà évoquée plus haut, l'auteur termine son résumé historique en rappelant clairement l'intérêt de lier Parthes et Sassanides dans le récit : en plus de nier leur potentielle revendication à l'Empire des Achéménides, il peut naturellement placer l'Empire romain et ses souverains actuels dans la droite lignée des grands conquérants républicains et impériaux de l'Orient. Malgré des fortunes différentes dans leurs entreprises, tous ont ainsi affronté le même ennemi<sup>168</sup>.

Ainsi, Ammien ne s'intéresse qu'assez peu à l'aspect romain des affrontements d'époque républicaine. Son intention semble plutôt se porter sur la construction d'une continuité entre Parthes et Sassanides, et cela de manière bien plus explicite qu'au sujet de l'héritage achéménide. L'utilité de ce passé républicain repose alors moins sur un parallèle tracé entre les actions des sujets de l'auteur et celles de ces figures du passé, comme cela avait pu être le cas pour les revendications des héritages achéménide et alexandrin, mais plutôt sur une insistance quant à la continuité historique du camp romain et du camp oriental.

### *Carrhes, un désastre à surmonter*

Au sein de l'*Historia Augusta*, la période républicaine occupe également une certaine importance, bien qu'elle soit moindre par rapport au précédent alexandrin. L'image de Carrhes en particulier semble avoir laissé une trace durable chez notre auteur. Plus que les campagnes de Lucullus et Pompée, plus que la défaite de Marc Antoine, c'est bien le désastre de Crassus dont on retrouve le plus la trace dans le texte. Elle sert alors de moyen indirect d'ajouter un mauvais présage aux actions rapportées par l'Histoire Auguste. Ainsi, alors qu'il nous parle de la mort de Caracalla, l'historien précise rapidement qu'il se dirigeait alors vers Carrhes afin d'honorer un dieu local, et lorsqu'il énumère les instigateurs de son assassinat, il explicite clairement le poste de l'un d'entre eux, le dirigeant de la seconde légion *Parthicae*<sup>169</sup>. De la même manière, la mort de Carus, dont la rumeur veut qu'il ait été frappé par la foudre tandis qu'il se dirigeait vers Ctésiphon, survient après que l'auteur ait pris soin de rappeler *avidus gloriae*, rappelant là encore une fois la figure de Crassus<sup>170</sup>. Ce parallèle prend d'autant plus de sens lorsque l'on s'attarde sur

---

<sup>168</sup> Il faut tout de même souligner l'utilisation d'un pluriel pour évoquer les *nationes*, contre lesquelles la République et les Césars se sont battus. Selon nous, il ne faut pas y voir la séparation des Partho-Sassanides en deux peuples différents, mais plutôt un indice supplémentaire de la composition de leur empire selon nos sources. La diversité des peuples sous le joug des Arsacides puis des Sassanides est en effet mise en avant de nombreuses fois chez nos auteurs. Pour plus de détails, voir chapitre 3, p. 128.

<sup>169</sup> H.A. - *Vita Antoninus Caracalla*, VI, 6.

<sup>170</sup> H.A. - *Vita Carus, Carinus et Numerian*, VIII, 2.

la diatribe morale que l'auteur lui accole.

6. *Hanc ego epistulam idcirco indidi, quod plerique dicunt vim fati quandam esse, ut Romanus princeps Ctesifontem transire non possit, ideoque Carum fulmine absumptum, quod eos fines transgredi cuperet, qui fataliter constituti sunt. 2 sed sibi habeat artes suas timiditas, calcanda virtutibus. 3 licet plane ac licebit (per sacratissimum Caesarem Maximianum constitit) Persas vincere atque ultra eos progredi, et futurum reor, si a nostris non deseratur promissus numinum favor*<sup>171</sup>.

L'*Histoire Auguste* nous rapporte ici l'existence d'une légende voulant que le destin lui-même ne souhaite pas la conquête de la Perse par Rome. Il faut noter que cette affirmation sous-tend un regroupement de l'ensemble des échecs de conquêtes orientales, depuis Crassus donc, sous le coup d'une prétendue malédiction. L'auteur ne cherche toutefois pas à décourager l'expansion vers l'Orient, mais bien au contraire, il se sert de cette rumeur pour expliciter un programme de politique extérieure lui semblant digne de Rome, programme qui semble clairement être adressé à ses contemporains de par la nomination de l'empereur Maximianus<sup>172</sup>, postérieure aux faits évoqués. Il est également bon de noter que ce programme de conquêtes dépasse la Perse, plaçant dès lors le futur des Romains dans la succession des victoires d'Alexandre.

L'évocation de Carrhes permet aussi d'introduire le motif de la vengeance comme intérêt des guerres contre les Perses. Encore une fois, cela nous permet de déceler le lien entre Parthes et Sassanides que l'historien cherche à mettre en place. Il annonce en effet une victoire de Sévère Alexandre sur Ardashir I comme une revanche légitime pour la perte des emblèmes de Crassus ainsi que la défaite de Marc-Antoine :

*[...] ita ut eum terra Persarum fugientem uideret, et qua ducta fuerant quondam signa nostrorum, ea rex ipse signis effugit relictis*<sup>173</sup>.

Ce lien entre les deux dynasties se manifeste ici par la mention des *terra Persarum*, commune aux Arsacides comme aux Sassanides. Le besoin de lier les deux dynasties souligne encore une fois

---

<sup>171</sup> H.A. - *Vita Carus, Carinus et Numerian*, IX, 1. « 1 Si j'ai rapporté cette lettre, c'est parce que beaucoup de gens prétendent qu'il existe une force du destin qui empêche tout empereur romain d'aller au-delà de Ctésiphon, et que Carus a été anéanti par la foudre pour cette raison qu'il désirait franchir ces limites qui ont été tracées par le destin. 2 Mais qu'on garde pour elle ses spécieuses justifications la pusillanimité, digne d'être piétinée par les courageuses entreprises. 3 Il est parfaitement possible, et il le sera à l'avenir — cela a été prouvé par le très vénérable César Maximien — de vaincre les Perses et de s'avancer plus loin que chez eux, et je pense que c'est ce qui arrivera si les nôtres ne négligent pas la faveur des dieux qui nous a été promise ».

<sup>172</sup> Selon MAGIE David (trad.) et ROHRBACHER David (rev.), *op. cit.*, vol. III, n°p 84, p. 212, il s'agirait de Gaius Galerius Maximianus, César de Dioclétien.

<sup>173</sup> H.A. - *Vita Alexander Severus*, LVI, 7. « 7 Nous avons dérouté et mis en fuite Artaxerxès, roi tout-puissant par son titre et par son pouvoir : la terre des Perses l'a vu fuir et, par le chemin où furent jadis emportées nos enseignes, le roi en personne s'est enfui en abandonnant les siennes. ».

l'importance conséquente que l'imaginaire de l'époque républicaine, qui se solidifie sous Auguste et durant le Haut-Empire, conserve dans la littérature latine<sup>174</sup>. Le motif de la vengeance trouve également des éléments dans des épisodes historiques postérieurs, avec par exemple la capture de Valérien qui, comme nous le verrons ci-dessous, est également exploitée à de nombreuses reprises par notre auteur, mais leur mise en avant paraît plus naturelle en raison du fait que les actions appelant cette vengeance sont directement rapportées par l'*Historia Augusta*.

## Le temps des empereurs

### *Tacite et l'imitation d'Auguste*

Vient ensuite la période impériale de l'histoire romaine, qui apporte également son lot d'épisodes et de représentations influant l'écriture des historiens postérieurs. Il nous faut préciser que cette séparation temporelle ne fait sens que si l'on se place du point de vue romain de la relation entre Rome et son rival oriental. C'est néanmoins une réelle évolution dans l'écriture des relations entre Partho-Sassanides et Romains, la figure impériale pouvant désormais également cristalliser des systèmes représentatifs comme la figure d'Alexandre ou de Pompée avant eux. Le choix de cette période temporelle nous place néanmoins dans une certaine difficulté par rapport à nos auteurs, en effet, alors qu'Ammien et l'auteur de l'*Histoire Auguste* héritent de la majorité de l'histoire impériale, Tacite n'aborde que les événements du I<sup>er</sup> siècle de notre ère et ne vit pas au-delà du début du I<sup>er</sup> siècle. Ainsi, tandis que de nombreux épisodes ayant pu forger un système représentatif particulier du voisin oriental, qu'il soit parthe ou sassanide, ont une influence plus ou moins nette sur les *Res Gestae* ou l'*Historia Augusta*, les *Annales* se limitent surtout à l'héritage du règne d'Auguste.

La question de l'influence augustéenne sur la perception des Parthes chez nos auteurs est centrale. Comme mentionné en introduction, c'est sous le principat que va se constituer un nouveau système représentatif évoquant les Parthes, système qui s'impose sans réel concurrent au moins jusqu'à la conquête trajane. Composé d'un ensemble d'images bien déterminées, il provient d'une série d'événements qui ravivent inévitablement ces représentations quand ils sont évoqués. Ce que l'on pourrait appeler l'« héritage augustéen » constitue donc une partie intégrante de ce système représentatif, car il permet de le convoquer de manière rapide et en apparence naturelle. La temporalité de nos auteurs importe donc ici énormément, et il est évident qu'un Tacite écrivant alors que Trajan vient remettre en question les représentations et implications politiques de ce système augustéen, manipule différemment

---

<sup>174</sup> Voir NABEL Jake, *op. cit.*, p. 330-340.

cet héritage qu'Ammien ou l'*Histoire Auguste*, dont les travaux proviennent d'un contexte si différent que la pertinence même de ce système représentatif augustéen doit être mise en question.

Il y a peu de doute en lisant les *Annales* que Tacite considère le « statu quo » laissé par Auguste comme un certain idéal de l'Empire. Le livre I décrit plusieurs fois la situation, aux *limes* notamment<sup>175</sup>, et prend soin de rappeler qu'Auguste lui-même déconseille à son successeur d'étendre ces frontières<sup>176</sup>. L'autre aspect de l'héritage augustéen mis en avant chez l'historien concerne les descendants de Phraate IV présents comme « otages » à Rome. Ils seront plus d'une fois mentionnés par l'auteur, surtout en raison des quelques demandes émanant directement du Royaume parthe<sup>177</sup>, mais ils bénéficient d'une vraie introduction à la première de ces demandes.

*I. Nam Phraates quamquam depulisset exercitus ducesque Romanos, cuncta uenerantium officia ad Augustum uerterat partemque prolis firmandae amicitiae miserat, haud perinde nostri metu quam fidei popularium diffusus.*

*II. Post finem Phraatis et sequentium regum ob internas caedis uenere in urbem legati a primoribus Parthis, qui Vononem uetustissimum liberorum eius accirent. **Magnificum id sibi credidit Caesar** auxiliumque opibus.*<sup>178</sup>

Les *Annales* commencent donc par rappeler comment des Arsacides ont pu se retrouver à Rome, à savoir en raison du respect et de l'*amicitia* que Phraates IV éprouvait pour Auguste. Tacite ajoute à ces motivations le peu de confiance attribuable aux Parthes, manque de confiance qui prédomine donc sur la potentielle crainte de Rome que peuvent avoir les descendants d'Arsace. Tout en soulignant donc le danger de cet adversaire, qui ne craignait pas même Auguste, cette précision vient encore ajouter au prestige que ce dernier retire de l'opération. L'historien met en avant la satisfaction de l'Empereur lorsque les Grands Parthes viennent lui demander la permission de récupérer Vonones pour régner sur eux. Ce prestige et cette satisfaction réapparaissent dès lors systématiquement lors des occurrences suivantes évoquant le même type de requêtes, même si le résultat de ces demandes finit toujours de manière dramatique pour l'Arsacide missionné par Rome.

---

<sup>175</sup> Voir par exemple Tacite, *Ann.*, I, III, 6 ou Tacite, *Ann.*, I, IX, 7. Dans cette dernière, Tacite explicite clairement qu'Auguste donne ses frontières à l'Empire, notamment par des fleuves lointains dans lesquels il n'est pas difficile de reconnaître au moins en partie l'Euphrate et le Tigre (*amnibus longinquis saeptum imperium*).

<sup>176</sup> Tacite, *Ann.*, I, XI, 8.

<sup>177</sup> Voir par exemple : Tacite, *Ann.* VI, XXXI, 2 pour l'envoi de Phraate VI par Tibère ; Tacite, *Ann.* VI, XXXVII, 4 pour l'envoi de Tiridate par Tibère encore ; ou encore Tacite, *Ann.* XI, X, 7 pour l'envoi de Meherdates par Claude.

<sup>178</sup> Tacite, *Ann.*, II, I, 2 et Tacite, *Ann.*, II, II, 1. « I. 2 Car Phraatès, quoiqu'il eût chassé les armées romaines et leurs chefs, avait tourné vers Auguste tous les hommages du respect et, pour affermir son amitié, il lui avait envoyé une partie de ses enfants, moins par crainte de nous que par défiance à l'égard de ses compatriotes.

II. 1 Après la mort de Phraatès et des rois ses successeurs, des meurtres commis à l'intérieur du pays amenèrent les chefs des Parthes à envoyer une ambassade à Rome pour rappeler Vononès, le plus âgé de ses fils. Cette démarche parut flatteuse à César, qui le combla de richesses. Et les barbares l'accueillirent avec joie, comme ils font en général pour de nouveaux maîtres».

*Vbi haec atque talia dissertauere, incipit orationem Caesar de fastigio Romano Parthorumque obsequiis, seque diuo Augusto adaequabat, petitum ab eo regem referens omissa Tiberii memoria, quamquam is quoque miserat. Addidit praecepta – etenim aderat Meherdates, [...]. Rem Romanam huc satietate gloriae prouectam ut externis quoque gentibus quietem uelit. Datum posthac C- Cassio, qui Syriae praeerat, deducere iuuenem ripam ad Euphratis*<sup>179</sup>.

Ici par exemple, Claude, en plus d'évoquer encore une fois la gloire que Rome retire de la requête des envoyés parthes, trace explicitement un parallèle avec la figure d'Auguste. L'auteur précise néanmoins que ce faisant, il omet celle de Tibère qui lui aussi envoi des descendants de Phraates IV en Parthie. Le fait que les missions de Tibère, tout comme celles d'Auguste ou même celles de Claude, se soldent par des échecs rend cette omission et sa mise en avant assez mystérieuses à nos yeux. Il faut sans doute y voir une simple préférence de comparaison avec la figure du premier empereur plutôt que celle de son successeur. On peut également noter que Tacite insiste bien plus ici sur les moyens concrets mis à disposition de Meherdates par Claude que ce qu'il évoque concernant Vonones et Auguste. On peut supposer que cette différence vise davantage à railler l'échec de la tentative de Claude qu'à la différencier de celle d'Auguste. Cette explication nous paraît d'autant plus crédible que, lors des tentatives d'ingérence de Tibère, les moyens mis à la disposition des Arsacides romains par l'empereur sont eux aussi mis en avant. Et au sujet de ces interventions, l'historien explicite toujours la gloire de nommer un roi parthe, mais loue également cette méthode qui résout les affaires extérieures sans recourir aux armes<sup>180</sup>.

Un autre héritage impérial abordé par les *Annales* peut selon nous se retrouver dans le long récit de la campagne de Corbulon et Paetus. L'historien projette sur ce récit de nombreuses images et clichés, créant via celui-ci un système représentatif à part entière, adapté à sa volonté de présenter Corbulon et Paetus comme des exemples à suivre, ou non, pour quiconque souhaite de nouveau envisager une expédition en Orient. Il n'est pas difficile de voir dans cet objectif d'incarner les bonnes pratiques et les mauvaises dans des figures concrètes, une série de conseils ou de parallèles tracés à destination de l'empereur contemporain de l'écriture des *Annales*, Trajan, qui dans la proximité immédiate de la démarche de Tacite entreprend justement sa campagne contre les Parthes.

Il aurait été particulièrement intéressant de constater une influence de ce nouvel héritage sur les œuvres de notre corpus postérieures aux *Annales*. Mais nous sommes contraints de constater que ni

<sup>179</sup> Tacite, *Ann.* XII, XI, 1. « Quand ils eurent tenu ces propos et d'autres semblables, César commença son discours par la grandeur de Rome et la déférence des Parthes, et il s'égalait au divin Auguste, en rappelant qu'ils lui avaient demandé un roi, mais en omettant le souvenir de Tibère, qui pourtant, lui aussi, leur en avait envoyé 2. Il ajouta des préceptes - en présence de Meherdates [...] L'État romain, rassasié de gloire, avait atteint une telle élévation qu'il souhaitait aussi le repos aux nations étrangères ». On confia ensuite à C. Cassius, qui gouvernait la Syrie, le soin de conduire le jeune homme jusqu'à la rive de l'Euphrate ».

<sup>180</sup> Voir Tacite, *Ann.* VI, XXXI, 2 et Tacite, *Ann.* VI, XXXII, 1. Il s'agit de l'une des rares fois où Tacite présente positivement le caractère de Tibère, qui agit selon lui avec *consiliis* et *astu*.

Ammien ni l'*Histoire Auguste* ne revendiquent ce système représentatif particulier pour indiquer les bons et mauvais comportements des empereurs dont ils narrent le vécu. Tout comme pour l'héritage augustéen, il nous faut rappeler que cette absence de mobilisation n'induit pas automatiquement que ces auteurs n'avaient pas connaissance des systèmes représentatifs associés à ces héritages, mais plutôt qu'ils n'ont pas estimé ces ensembles de représentations utiles à leur narratif.

### *La rupture de la crise du IIIe siècle*

Cet intérêt d'Ammien Marcellin pour les figures plus récentes de l'histoire impériale est d'ailleurs explicité par les *Res Gestae* où, lors de la harangue de Julien au début de son aventure en Perse, ce dernier motive ses troupes en leur rappelant les hauts faits accomplis par leurs prédécesseurs de l'autre côté de l'Euphrate.

16. *Contemplans maximis uiribus et alacritate uos uigere, fortissimi milites, contionari disposui, docturus ratione multiplici non nunc primitus, ut maledici mussitant, Romanos penetrasse regna Persidis. Namque ut **Lucillum** transeam uel **Pompeium**, qui per Albanos et Massagetas, quos Alanos nunc appellamus, hac quoque natione perrupta uidit Caspios lacus, **Ventidium** nouimus Antoni legatum strages per hos tractus innumeras edidisse.*

17. *sed ut a uetustate discedam, haec quae tradidit recens memoria replicabo. Traianus et Verus et Seuerus hinc sunt digressi uictores et tropaeati, redissetque pari splendore iunior Gordianus, cuius monumentum nunc uidimus honorate, apud Resainam superato fugatoque rege Persarum, ni factione Philippi praefecti praetorio scelesti inuantibus paucis in hoc ubi sepultus est loco, uulnere impio cecidisset. Nec errauere diu manes eius inulti, quod uelut clarente iustitia omnes, qui in eum conspirauere, cruciabilibus interiere suppliciis.*

18. *et illos quidem uoluntas ad altiora propensior subire inpulit facinora memoranda, nos uero miseranda recens captarum urbium et inultae caesorum exercituum umbrae et damnorum magnitudines carorumque amissiones ad haec, quae proposuimus, hortantur, uotis omnium sociis ut medeamur praeteritis et honorata huius lateris securitate re publica, quae de nobis magnifice loquatur posteritas relinquamus*<sup>181</sup>.

<sup>181</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, V, 16-17. « 16. "Considérant l'énorme puissance et l'entrain qui vous animent, braves entre les braves, j'ai résolu de vous haranguer pour vous montrer par de multiples arguments que ce n'est pas maintenant la première fois, comme le chuchotent les médisants, que les Romains ont pénétré dans les royaumes de Perse. Car, sans parler de Lucillus, et de Pompée qui, passant parmi les Albains et les Massagètes que nous appelons maintenant Alains, après avoir enfoncé également ce peuple vit de ses yeux les flots de la Caspienne, nous savons que Ventidius, légat d'Antoine, se livra dans ces parages à des massacres innombrables.

17. Mais, pour laisser là l'Antiquité, je retracerai ce que nous a transmis l'histoire récente. Trajan, Vêrus, Septime Sévère sont repartis d'ici vainqueurs et couverts de trophées, et Gordien le jeune, dont nous venons de voir avec respect le monument funèbre, en fût revenu avec pareil éclat, après avoir vaincu et mis en fuite le roi des Perses à Résaina, s'il n'était tombé sous des coups impies, par les intrigues de Philippe, préfet du prétoire, criminellement aidé de quelques complices, en ce lieu même où il est enseveli. Et ses mânes n'ont pas erré longtemps sans être vengés ; comme si la Justice pesait leur sort dans sa balance, tous ceux qui avaient conspiré à sa perte périrent en d'atroces supplices.

18. Ces princes-là, c'est, à vrai dire, le propos délibéré de satisfaire de plus hautes ambitions qui les a poussés à affronter des exploits mémorables ; tandis que nous, c'est le pitoyable désastre des villes récemment prises, les ombres des armées massacrées, demeurées sans vengeance, l'ampleur des dommages subis et la perte d'êtres chers qui nous exhortent à réaliser nos desseins, pour ne rien dire du vœu général de nous voir porter remède à la situation de nos alliés et, une fois l'État romain renforcé par la sécurité sur cette frontière, laisser à la postérité de quoi s'exprimer avec grandeur à notre sujet ».

Le discours de Julien tel que rapporté par Ammien commence donc par l'évocation des figures de Lucullus et Pompée, qui tout comme chez Tacite servent encore au IV<sup>e</sup> siècle d'exemple pour leurs expéditions réussies en Orient. Mais ces épisodes sont assez vite écartés par Julien qui préfère remettre dans l'esprit de ses soldats les exemples plus récents du régime impérial. On retrouve alors les noms de Trajan, Lucius Verus et Septime Sévère, tous meneurs de campagnes victorieuses contre les Parthes. Aux côtés de ces noms attendus dans un discours destiné à réactiver des systèmes représentatifs pleins de gloire et de victoire face à un empire oriental, on retrouve la figure plus surprenante de Gordien III, dont l'aventure en Perse, pleine de succès dans un premier temps, finit assez dramatiquement aux portes de Ctésiphon par la mort du jeune empereur et la capture d'une partie importante de son armée. La mise en avant de cette figure assez obscure de la crise du III<sup>e</sup> siècle recouvre selon nous plusieurs objectifs pour Ammien. Elle permet tout d'abord d'introduire le motif de la vengeance dans la représentation des nouvelles campagnes en Orient, motivation clairement explicitée dans le paragraphe suivant. Ensuite, nous devons souligner qu'il est difficile de ne pas percevoir les rapprochements tracés par Ammien entre le modèle que représente Gordien III et son héros Julien. Tous deux sont jeunes lorsqu'ils se lancent dans leur aventure perse et tous deux n'en reviendront pas malgré des débuts prometteurs.

Si l'on retrouve d'autres comparaisons plus ou moins directes entre Julien et la figure de Trajan par exemple<sup>182</sup>, c'est surtout cette évolution dans les motifs de la conquête vers l'Orient qui nous permet de saisir l'influence de l'héritage impérial chez Ammien. Alors que les anciens empereurs n'avaient que la gloire comme motivation pour leurs expéditions, ce sont maintenant la défense de l'Empire et la vengeance qui prédominent. Plus que le destin tragique de Gordien III, c'est l'ensemble des offensives perses depuis l'époque de Dioclétien qu'Ammien met en avant dans son récit. En effet, les mentions des affrontements entre Dioclétien et le rival sassanide sont associées à une image de dévastation et de pillage des provinces romaines, que seule une action impériale efficace peut combattre. Cela se remarque par exemple lors de la description de la place forte de Cercusium en Mésopotamie par Ammien.

*2. quod Diocletianus exiguum antebac et suspectum muris turribusque circumdedit celsis, cum in ipsis barbarorum confiniis interiores limites ordinaret, ne uagarentur per Syriam Persae ita ut paucis ante annis cum magnis prouinciarum contigerat damnis.*

*3. namque, cum Antiochiae in alto silentio scaenicis ludis mimus cum uxore inmissus e medio sumpta quaedam imitaretur, populo uenustate attonito coniunx: 'nisi somnus est' inquit 'en Persae et retortis plebs uniuersa ceruicibus exacernantia in se tela **declinans spargitur passim. Ita ciuitate***

<sup>182</sup>Sur leurs qualités par exemple, où parmi les nombreuses qualités de Julien, toutes mises en relation avec un empereur incarnant cette vertu, Ammien associe directement le jeune empereur à Trajan en raison de « ses glorieuses expéditions guerrières » (*bellorum gloriosis cursibus*). Amm. Marc., *Res Gestae*, XVI, I, 4. Ou de manière plus indirecte, tout comme pour Alexandre, où Ammien décrit les chemins parcourus par Julien tels qu'influencés par son prédécesseur, le faisant directement marcher dans les pas de Trajan. Voir Amm. Marc., *Res Gestae*, XIV, VIII, 13 ; Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIV, VI, 3.

*incensa et obtruncatis pluribus, qui pacis more palabantur effusius, incensisque locis finitimis et uastatis, onusti praeda hostes ad sua remearunt innoxii, Mareade uiuo exusto, qui eos ad suorum interitum ciuium duxerat inconsulte. Et haec quidem Gallieni temporibus euenerunt*<sup>183</sup>.

L'historien explicite le rôle de Domitien dans cette perception de la menace orientale : les actions impériales sont désormais caractérisées comme purement défensives. Cette motivation défensive est encore accentuée par Ammien, qui décrit par le menu le sac des provinces orientales, et celui d'Antioche plus particulièrement. La datation de ces faits sous l'empereur Gallien démontre bien l'association de la crise du III<sup>e</sup> siècle avec ce système représentatif particulier. Et ce système représentatif peut dès lors être mobilisé par Ammien afin de justifier les comportements de Julien.

*1. Inter haec expeditionem parans in Persas, quam dudum animi robore conceperat celso, ad ultionem praeteritorum uehementer elatus est, sciens et audiens gentem asperrimam per sexaginta ferme annos inuississe orienti caedum et direptionum monumenta saeuissima, ad internecionem exercitibus nostris saepe deletis*<sup>184</sup>.

Ainsi, ce sont ces nombreuses exactions passées qui motivent Julien à relancer une campagne contre les Perses. Et à cette image de défense de l'Empire contre un ennemi capable de dévaster les provinces, héritée donc des événements de la fin du III<sup>e</sup> siècle<sup>185</sup>, Ammien ajoute chez le jeune empereur un désir de vengeance accentuant encore une fois la légitimité d'une campagne contre les Sassanides. Si on trouve la trace d'autres références à des figures du III<sup>e</sup> siècle, dont les raisons de mobilisation peuvent varier, ces rappels se font toujours autour de la personne de Julien. Ainsi, dans l'objectif de défendre les actions de Julien auprès de leur lectorat, les *Res Gestae* mobilisent la figure de Constantin, en soutenant que c'est son manque de discernement qui l'amène à accorder sa confiance à la mauvaise personne, et

<sup>183</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, V, 2-3. « 2. Dioclétien a entouré cette place, jusque là exiguë et peu sûre, de tours et de murs élevés, au temps où, aux confins même des pays barbares, il organisait les défenses frontalières en profondeur, un exemple instructif lui ayant fait redouter des raids perses à travers la Syrie, comme il était arrivé quelques années auparavant au grand dam des provinces.

3. Et de fait, un jour, à Antioche, au milieu d'un profond silence, lors d'une représentation théâtrale, un mime était entré en scène, avec sa femme et il mimait, au grand ravissement du public, des scènes tirées de la vie quotidienne, quand voilà l'épouse qui déclare : " Si je ne rêve pas, voici les Perses ! " ; alors tout le public tourne la tête, et se disperse en désordre en esquivant les projectiles qui pleuvaient dru sur lui. C'est ainsi qu'ayant mis le feu à la ville, massacré bien des promeneurs qui flânaient en débandade comme on le fait en temps de paix, incendié et dévasté des localités voisines, l'ennemi chargé de butin revint dans sa patrie sans être inquiété, après avoir brûlé vif Maréas qui les avait inconsidérément menés à la perte de ses concitoyens. Or c'était un fait qui s'était produit l'époque de Gallien ».

<sup>184</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXII, XII, 1. « 1. Cependant, préparant contre les Perses l'expédition qu'il avait depuis longtemps projetée de toute sa force d'âme, il se laissait violemment emporter à venger les offenses passées; car il savait et entendait rappeler que pendant soixante ans environ cette nation si agressive avait comme imprimé par le feu sur l'Orient les traces les plus cruelles de ses massacres et de ses pillages, détruisant souvent nos armées jusqu'à les exterminer ».

<sup>185</sup> Cela apparaît d'ailleurs clairement dans l'édition du texte, où Jacques Fontaine explique cette période de 60 ans par le saut des moments de paix entre 294 et la fin du règne de Constantin, et remontant donc directement à la crise du III<sup>e</sup> siècle. Voir FONTAINE Jacques (ed. et trad.), *Ammien Marcellin, Histoire, tome III : Livres XX-XXII*, Paris, Les Belles Lettres, 2018, nbp 939, p. 319-320.

cause donc de la reprise du conflit<sup>186</sup>. Julien ne fait alors qu'hériter d'une situation déjà conflictuelle et son souhait de mettre fin à la menace perse demeure tout à fait légitime. L'Apostat prend alors ses prédécesseurs du III<sup>e</sup> siècle pour modèles, mais comme le rapporte Ammien, ce parallèle n'amène pas que des avantages, et c'est en partie la raison de son échec. En effet, lorsque des mauvais présages commencent à parvenir à Julien au sujet de son expédition perse, c'est la mobilisation de la figure de Galère qui le pousse à poursuivre malgré tout. Ainsi, tandis que les haruspices lui annoncent que, si juste que fût cette campagne (*iuste innuadenti*), les mauvais présages en découragent la poursuite, des philosophes proches du prince rappellent plutôt l'aventure du César de Dioclétien qui, malgré des signes similaires, avait poursuivi son offensive contre le Grand Roi Narses jusqu'à obtenir un succès certain<sup>187</sup>. Sans remettre en question les justifications apportées par cet héritage du passé, Ammien prévient donc des dangers de vouloir aveuglément se rapprocher de ces représentations plus ou moins idéalisées.

### *La difficulté de distinguer fait et représentation*

Tout comme dans les *Res Gestae*, l'*Histoire Auguste* mobilise des figures impériales plus ou moins récentes afin de mettre en avant le prestige de tel ou tel empereur dont elle narre le règne. On retrouve ainsi de nouvelles comparaisons entre Sévère Alexandre et des figures prestigieuses du passé, cette fois en la personne de Trajan<sup>188</sup>. Ce n'est toutefois pas le seul dont les agissements sont rapprochés de ceux du successeur de Nerva. Ainsi, Odénat, lors de ses divers affrontements avec Sapor I, accomplit selon l'*Histoire Auguste* une série d'actions qui évoquent sans aucun doute possible celles d'Alexandre le Grand, mais également celle de Trajan. Parmi ces actions, on retrouve notamment la capture de la famille du Roi des rois durant sa fuite, ou pour Trajan, la prise de la ville de Nisibe. L'insistance de l'auteur pour ces actions particulières, qu'il répète plusieurs fois au sujet des accomplissements d'Odénat, indique bien la forte charge représentative leur étant associée<sup>189</sup>.

Un autre point commun avec l'œuvre d'Ammien peut être trouvé dans les représentations du règne de Dioclétien mises en avant par l'auteur de l'*Histoire Auguste*. En effet, à la toute fin de son ouvrage ce dernier annonce être parvenu au début du règne de Dioclétien et des autres tétrarques, il caractérise alors Galère comme celui destiné à venger la capture de Valérien (*acceptam ignominiam Valeriani captivitate deleret*)<sup>190</sup>, et donc plus globalement de punir les Perses sassanides pour leurs nombreuses exactions mises en avant tout du long de l'ouvrage. On constate donc qu'ici également lorsque l'on présente les événements de la fin du III<sup>e</sup> siècle, l'image la plus associée au rapport à l'Orient se trouve être la

<sup>186</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXV, IV, 23.

<sup>187</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, V, 11.

<sup>188</sup> Voir par exemple H.A. - *Vita Alexander Severus*, XXXIX, 1.

<sup>189</sup> Voir H.A. - *Vita Valeriani Duo*, IV, 3-4 ; H.A. - *Vita Gallieni Duo*, X, 5-8 mais surtout H.A. - *Vita Tyranni Triginta*, XV, 3-4. Voir également H.A. - *Vita Gordiani Tres*, XXVII, 1, où seule la prise de Nisibe (ainsi que de Carrhes) est soulignée.

<sup>190</sup> H.A. - *Vita Carus, Carinus et Numerian*, XVIII, 3.

vengeance. Cette correspondance entre nos deux auteurs tardifs témoigne sans doute du système représentatif qui, à leur époque, associe période de la tétrarchie et désir de vengeance contre la Perse sassanides.

En plus de ces mobilisations assez classiques des systèmes représentatifs hérités de l'époque impériale, l'*Histoire Auguste* offre dans l'ensemble de ses biographies impériales une mobilisation assez spécifique de ces héritages, notamment en lien avec les biographies d'empereurs ayant un lien particulier avec le rival oriental. Le fait que ce rapport soit abordé directement dans le récit de la vie desdits empereurs rend cependant difficile la distinction entre simples récits des événements et mobilisation par l'auteur de certaines images passées afin d'obtenir quelque effet sur sa narration. Pour la *Vita Hadriana* par exemple, il nous est difficile de distinguer, parmi les nombreuses occurrences témoignant de l'amitié d'Hadrien envers les souverains orientaux, celles simplement rapportées car jugées véridiques par l'auteur de celles utilisées par l'auteur afin de créer un certain effet chez son lectorat. Nous pouvons toutefois nous essayer cet exercice.

*8 Toparchas et reges ad amicitiam invitavit, invitato **etiam Osdroe** rege Parthorum remissaque illi filia, quam Traianus ceperat, ac promissa sella, quae itidem capta fuerat. 9 Cumque ad eum quidam reges venissent, ita cum his egit, **ut eos paeniteret, qui venire noluerunt**, causa speciatim Farasmanis, qui eius invitationem superbe neglexerit<sup>191</sup>.*

Cette occurrence traitant de l'accueil chaleureux réservé aux rois orientaux par Hadrien démontre bien les inadaptations de notre méthodologie à de tels récits. On peut en effet considérer que l'auteur n'évoque ce fait que parce qu'il lui paraît important dans son objectif d'offrir un récit vraisemblable du règne d'Hadrien, mais on peut également y voir une mise en scène servant un discours idéologique. En mettant de côté le rapport plus que tendu entre notre auteur et la réalité historique, on peut souligner l'insistance portée sur la présence du roi Osroes parmi ces souverains orientaux, le soin d'Hadrien à lui rendre sa fille et son trône capturés par Trajan durant sa campagne, et bien mis en avant par ailleurs comme nous l'avons vu, ou encore l'inimitié qu'il conserve envers Pharasmanes II, roi d'Ibérie et ancien allié de Rome contre les Parthes, comme autant d'éléments pointant vers une représentation particulière. Notre auteur semble en effet représenter le règne d'Hadrien comme une remise en cause, voire un abandon total, de la politique trajane en Orient, et la fréquence comme les moyens de cette remise en question<sup>192</sup> peuvent indiquer la récupération d'un système représentatif contemporain à l'écriture de

---

<sup>191</sup> H.A. - *Vita Hadriana*, XIII, 8-9. « 8 Il invita à une réunion d'amitié toparques et rois, il invita même Osdroès, roi des Parthes, il lui rendit sa fille que Trajan avait faite prisonnière et promit de lui restituer le trône qui avait été pris de la même manière. 9 Comme certains rois étaient venus le trouver, il les traita de façon à donner des regrets à ceux qui ne voulurent pas venir, en pensant en particulier à Pharasmanès, qui avait montré un dédain superbe pour cette invitation. ».

<sup>192</sup> Voir également H.A. - *Vita Hadriana*, V, 4 ou encore H.A. - *Vita Hadriana*, XXI, 10-12.

l'*Histoire Auguste* présentant le règne de l'empereur comme une période de relâchement sur le front oriental. Il n'est alors peut-être pas anodin que l'historien revienne lors du récit de la vie d'Antonin le Pieux sur ce renvoi du trône et de la princesse arsacide, spécifiant que ce nouvel Auguste a annulé la décision de son prédécesseur.

Cette difficulté à distinguer le simple rapport des événements de la mobilisation de ces événements dans le but spécifique d'évoquer une image ou une représentation passée ne se rencontre cependant pas dans la majorité de l'ouvrage, et la *Vita Septimius Severus*, fourmillant également d'occurrences relatives aux Parthes, penche déjà plus clairement du côté de la seconde option.

*XV. 1 Erat sane in sermone vulgari Parthicum bellum adfectare **Septimium Severum gloriae cupiditate**, non aliqua necessitate deductum. 2 Traiecto denique exercitu a Brundisio continuato itinere venit in Syriam Parthosque sommovit. 3 Sed postea in Syriam redit, ita ut se pararet ac bellum Parthis inferret*<sup>193</sup>.

Plus que des faits, l'*Histoire Auguste* nous rapporte ici une interprétation de ceux-ci. En nous décrivant clairement la réussite de la contre-offensive romaine, avant de spécifier que Septime Sévère s'est tout de même décidé à mener une campagne en Parthie, la narration renforce la rumeur évoquée au début de l'occurrence par l'auteur : la campagne de Septime Sévère fut menée pour la gloire. Et encore à la fin du IVE siècle, c'est visiblement la gloire qui ressort lorsque l'auteur cherche à évoquer l'expédition parthe de l'empereur. Ce lien avec la gloire de la conquête revient en effet, à plusieurs moments de la biographie, à chaque évocation de l'aventure orientale. On perçoit donc assez facilement que si notre auteur ne fait que mentionner ce qu'il considère comme des faits avérés, il le fait de manière suffisamment répétée et travaillée pour qu'une certaine image se dégage de l'ensemble de l'épisode, impliquant encore une fois un héritage représentatif de ladite période.

## Conclusion

En conclusion de ce chapitre sur l'usage des systèmes représentatifs hérités par nos auteurs, nous pouvons mettre en avant certaines constatations. En premier lieu, ces héritages portent de réelles considérations politiques et nos auteurs en sont conscients. Même pour les périodes prédatant les civilisations romaine et parthe, revendiquer pour soi une figure prestigieuse du passé implique naturellement d'appliquer à nos adversaires les représentations associées à l'ennemi contre lequel cette

---

<sup>193</sup> H.A. - *Vita Septimius Severus*, XV, 1-3. « 1. La rumeur publique affirmait clairement que Septime Sévère ambitionnait de faire la guerre aux Parthes par souci de sa gloire et non parce qu'il y était conduit par quelque nécessité. 2. L'armée embarqua donc à Brindes, gagna la Syrie directement et repoussa les Parthes. 3. Plus tard, cependant, il retourna en Syrie afin de se préparer à une campagne contre les Parthes ».

figure a gagné ce prestige. Or, ces représentations peuvent encore induire des revendications concrètes à l'époque de nos auteurs, et il leur faut donc composer avec les contradictions que cela peut apporter aux messages qu'ils souhaitent faire passer à leur lectorat.

Nos auteurs réagissent à ces contraintes de différentes manières, Tacite par exemple choisit de se concentrer sur les héritages les plus récents et les moins dangereux pour ses objectifs d'écriture. Ainsi il mobilise assez peu les systèmes représentatifs hérités des guerres médiques ou d'Alexandre le Grand, tous deux revendiqués par les Arsacides, pour plutôt se concentrer sur ce que la période républicaine peut lui apporter. Ainsi, il opte pour une rhétorique soulignant la continuation du conflit entre Romains et Orientaux depuis cette période, reprenant des figures comme Lucullus, Pompée, Marc-Antoine ou Crassus. Il ne les mentionne toutefois pas gratuitement et construit clairement son récit pour assimiler les comportements des vainqueurs de ces affrontements en Orient à la figure de Corbulon, tandis que le rival de ce dernier, Paetus, est plutôt rapproché des grands perdants de ces conflits. L'historien offre alors à ses contemporains deux images types, explicitant les comportements à suivre ou à éviter lors des campagnes orientales. Si l'on rattache ces représentations au contexte d'écriture des *Annales*, on perçoit clairement la mise en garde de Tacite contre l'orgueil, qui mena si souvent les Romains à la défaite. Et s'il admet la gloire que de telles entreprises peuvent apporter, il le fait en soulignant que cette gloire s'acquiert sur un adversaire redoutable, avec lequel il demeure au final possible de s'entendre si les deux parties acceptent de modérer leurs ambitions.

Ammien Marcellin opte quant à lui pour une méthode bien différente et embrasse les contradictions apportées par sa mobilisation des divers événements passés. Ainsi, il explicite bien les revendications sassanides sur le passé achéménide, ainsi que les prétentions territoriales les accompagnant, mais s'en sert surtout afin de mettre en avant les avantages que cette comparaison lui permet. Ainsi, il en profite notamment pour souligner l'orgueil de Sapor II, tout en rapprochant également Romains et Gréco-Macédoniens, par exemple en comparant son héros Julien à la figure d'Alexandre. L'historien n'expose pas pour autant les revendications perses sans critique dans son œuvre, et il utilise pour cela l'héritage de la période républicaine. En effet, les mentions de cette dernière lui servent moins à rapprocher les acteurs de son récit des acteurs de ce passé prestigieux qu'à rapprocher Arsacides et Sassanides. De fait, en affirmant la proximité des deux dynasties, et en mettant en parallèle la rupture historique que constitue l'arrivée d'Arsace, l'auteur offre un narratif contredisant directement les revendications de Sapor II sur le passé achéménide, pourtant bien rapporté dans les *Res Gestae*. Ammien contrebalance alors les revendications territoriales accompagnant le rattachement à l'Empire des Achéménides, en soulignant le lien avec le passé parthe, bien plus récent et limité. Il offre une sorte de contradiction acceptable qui lui permet de mobiliser au mieux les systèmes représentatifs prédatant la

rencontre entre Romains et Parthes.

L'*Histoire Auguste* offre, elle, une utilisation plus classique de ces héritages, se concentrant surtout sur des comparaisons entre figures du passé et personnages de son récit. L'historien ne semble pas se soucier des inconvénients de ces mobilisations, rapportant sans problème, mais sans pour autant le faire gratuitement, les volontés de certains empereurs de s'approcher de la figure d'Alexandre le Grand. L'héritage républicain apparaît comme plus travaillé par l'auteur qui, mettant de côté les comparaisons entre figures prestigieuses et acteurs du récit, en fait plutôt l'incarnation des difficultés orientales que rencontre l'Empire à son époque. L'image de Carrhes et de la défaite occupe une place importante dans son rapport aux Partho-Sassanides, motivée avant tout par une volonté de vengeance et de recouvrir cette période d'impérialisme aujourd'hui perdue. L'*Histoire Auguste* appuie dès lors, tout comme Ammien, la continuité entre Arsacides et Sassanides, notamment par le vocabulaire utilisé pour les désigner.

Car nos trois auteurs s'accordent sur l'héritage de cette période impériale, même si l'un d'eux possède sur cette époque moins de matériel que les autres. Tous représentent les actions d'Auguste pour Tacite, de Trajan et de Septime Sévère pour les autres, comme pleines de gloire et bénéfiques à la puissance romaine. L'imitation d'Auguste chez Tacite apparaît d'autant plus naturelle que la politique orientale de l'empereur s'accorde parfaitement avec celle de l'historien qui la met en avant dans ses portraits de Claude et Tibère : un attrait pour la gloire que représente la domination de l'Orient, incarnée par exemple par les nominations des Arsacides romains sur le trône parthe, tout en conservant une relation globalement pacifique. Ammien et l'*Histoire Auguste* ne font cependant pas ces comparaisons entre figure impériale et acteur du récit sans une certaine nostalgie pour cette période révolue, et on peut distinguer chez eux un héritage plus spécifique de la période impériale : celui de la crise du III<sup>e</sup> siècle, qui laisse une marque plus amère sur leur récit. Ce système représentatif caractérisé par les marques de dévastation laissées par les campagnes des premiers Sassanides et par le désir de vengeance qui s'ensuit, trouve sa place chez Ammien avec la seule analogie qu'il trace entre Julien et un empereur postérieur aux Sévères, Gordien III, tandis que l'*Histoire Auguste* annonce clairement ce désir de vengeance. C'est ce dernier qui cristallise dès lors l'ensemble des mobilisations historiques de l'auteur : les nombreux récits de campagnes accomplies contre les Partho-Sassanides, généralement victorieuses, parfois mises en lien avec la figure d'Alexandre, trahissent le désir profond chez notre auteur de voir un nouvel Alexandre parvenir à mettre enfin un terme à cette rivalité si contraignante. Il est néanmoins nécessaire de noter les limites de notre méthode présentées dans cette dernière œuvre. Son traitement d'une importante partie de la période impériale rend en effet complexe la distinction entre trace d'un héritage mobilisé par l'auteur et simple rapport des faits qu'il considère comme véridique. Le peu de fiabilité de l'œuvre peut dès lors jouer en notre faveur, les événements étant rapportés plus en raison de l'intérêt qu'ils ont aux yeux de

l'auteur que pour leur véracité historique.

## Chapitre 2 – « Couches identitaires » et superposition des représentations.

### Introduction

Après nous être intéressés aux différentes traditions représentatives mobilisées par nos auteurs pour évoquer leurs voisins orientaux, nous pouvons à présent nous pencher plus précisément sur les images transmises par ces différents « héritages ». En effet, tous ces systèmes représentatifs préalablement évoqués forment une tradition littéraire, dans laquelle nos auteurs vont puiser clichés et jugements de valeur afin de créer une image plus ou moins cohérente des différentes entités de leurs récits. Et alors que le chapitre précédent se préoccupait d'analyser les enjeux de l'apposition de ces divers ensembles d'images, ce chapitre cherche quant à lui à en décrire plus précisément le contenu.

Ce chapitre se consacrera donc à une analyse plus classique de ces différents clichés, en les interrogeant plus directement. À travers une série d'images fréquemment évoquées par nos auteurs et clairement identifiées dans notre corpus, nous nous attacherons donc à interroger les représentations des Partho-Sassanides afin d'approcher les motifs de leur mobilisation, les personnes qu'elles visent réellement ou encore le rôle du contexte d'écriture dans ces mises en avant.

Qu'il s'agisse d'orgueil, de peur, de luxure, de cruauté mais aussi de courage, ces nombreuses émotions sont successivement appliquées aux Parthes et aux Sassanides. Cet emploi ne se fait cependant pas uniformément, et il nous faut ici rappeler la nature floue et changeante de l'identité, particulièrement lorsque celle-ci est construite par un autre que soi. Car notre travail s'intéresse aux représentations des Partho-Sassanides, et non aux discours d'affirmation communautaire émanant directement de cet État oriental. Nous devons donc nous interroger sur la construction de cette identité partho-sassanide par nos auteurs, et pour cela admettre que cette construction n'est pas immuable. Comme le rappellent des historiens comme Erich Gruen<sup>194</sup> et Alain Chauvot<sup>195</sup>, les représentations des non-Romains se construisent dans nos sources en fonction des objectifs d'écriture des auteurs, qui peuvent donc adapter les images qu'ils mettent en avant afin de servir au mieux ces objectifs. Une de ces variables d'adaptation se trouve selon nous dans le « niveau identitaire » auquel ils choisissent d'appliquer ces clichés. Car si

---

<sup>194</sup> CHAUVOT Alain, et al., *Les barbares des Romains : représentations et confrontations*, Metz ; Centre de recherche universitaire lorrain d'histoire, 2016, p. 20.

<sup>195</sup> GRUEN Erich, *op. cit.*, p. 82.

Alain Chauvot parlait d'un « degré de barbarie », évoquant l'image d'un spectre<sup>196</sup>, il nous semble que celle, peut-être plus informelle, de la coupe d'un arbre répond davantage à nos critères d'analyse. Ainsi, cette représentation des Partho-Sassanides, cette « identité » construite, se compose de différentes couches, se recouvrant les unes les autres sans pour autant invisibiliser celles venant auparavant. Ces différentes « couches » de l'identité partho-sassanide peuvent dès lors être distinguées plus ou moins implicitement chez nos auteurs, qui leur adjoignent une série de clichés spécifiques.

Il devient alors essentiel d'analyser ces représentations et leur niveau d'attribution afin de bien comprendre la volonté de nos auteurs, l'image qu'ils souhaitent projeter sur leur rival et, par effet miroir, celle qu'ils souhaitent donner de Rome. Leurs œuvres fourmillant de nombre de ces images, c'est au travers d'un corpus regroupant l'ensemble des occurrences mentionnant le rapport des Romains à leurs voisins orientaux que nous pouvons sélectionner les clichés nous paraissant les plus pertinents et à même de révéler une partie de l'intention cachée derrière leurs récits.

Afin de permettre de suivre au mieux l'évolution d'une même image entre les différentes œuvres et les différents niveaux identitaires auxquels elle se rapporte, nous aborderons un par un ces nombreux clichés. Plus qu'une liste des différentes images associées à chaque « couche », cela permettra d'analyser de manière cohérente la corrélation entre les différents auteurs et leur tendance à attribuer une image à un certain échelon. Pour distinguer ces derniers les uns des autres, nous pouvons tout simplement nous pencher sur les destinataires des nombreuses occurrences contenant ces jugements de valeur. Quatre regroupements apparaissent alors de manière assez limpide : les mentions évoquant les Partho-Sassanides de manière similaire aux autres « barbares », celles les considérant comme des Orientaux dans un sens plus ou moins étendu, celles abordant plus spécifiquement leur identité de Parthes ou Perses sassanides, et enfin les nombreuses occurrences visant explicitement les membres des dynasties régnantes arsacide puis sassanide. Nous obtenons donc deux catégories spécifiques aux Partho-Sassanides, assez similaires à la démarche de Charlotte Lerouge-Cohen<sup>197</sup>, et deux plus larges, pouvant également inclure des peuplades n'ayant à première vue que peu à voir avec notre sujet.

Pour la première couche, l'utilisation du terme *barbarus* doit être considérée comme un critère déterminant, surtout en raison de sa relative rareté chez nos auteurs. En effet, la qualification de « barbare » envers les Partho-Sassanides n'est pas aussi naturelle qu'elle peut nous sembler au premier

---

<sup>196</sup> CHAUVOT Alain, et al. *op. cit.*, p. 20.

<sup>197</sup> Charlotte Lerouge-Cohen distingue en effet les représentations visant le peuple parthe de celles visant l'État parthe. Au vu du peu d'occurrences dans notre corpus visant directement la population parthe, nous avons privilégié la distinction entre les foules, comprenant surtout les soldats et les nobles parthes, et les membres de la dynastie régnante. Pour plus de détails voir LEROUGE Charlotte, *op. cit.*, 2007, p. 21-22.

abord<sup>198</sup>, et il est alors particulièrement intéressant de constater ces utilisations par nos auteurs. La comparaison avec d'autres peuples extérieurs à l'Empire constitue également une ressource importante, avec par exemple le récit des affrontements contre Arminius et Tacfarinus dans les *Annales*, ou avec les peuples du *limes* septentrional chez Ammien<sup>199</sup>. La seconde concerne quant à elle les habitants de l'Orient dans sa conception la plus large. On y retrouve notamment des considérations relatives aux peuples arméniens, arabes, ibères, ou encore kidarites, mentionnées le plus souvent en marge d'affrontements entre les deux superpuissances. Ces occurrences contiennent alors nombre de « clichés », s'appliquant ou non également aux Partho-Sassanides. Il est intéressant de constater qu'un certain nombre de ces images se retrouvent également employées par nos auteurs pour représenter les habitants de la région sous domination romaine. Le troisième et le quatrième regroupement sont plus intuitifs, leurs jugements de valeur mentionnant le plus souvent explicitement le groupe ou l'individu visé. Il faut cependant prêter une attention particulière à ce dernier groupe, les profils individuels les composant pouvant varier d'un Roi des rois à un autre.

### **La servitude orientale, dirigée vers le souverain ou l'étranger ?**

Nous regroupons sous la notion de « servitude » l'ensemble des occurrences cherchant à induire le sentiment qu'une collectivité ou un individu sont soumis à la domination d'une autorité pouvant être considérée comme tyrannique. Cette définition, inspirée du TLFi<sup>200</sup>, a l'avantage de contenir tout à la fois les mentions presque ethnographiques des Orientaux ou des Perses comme naturellement obéissant à leur roi, ainsi que celles plus rares où les auteurs peuvent vouloir indiquer une domination romaine sur leurs voisins plus ou moins immédiats. Les deux notions se retrouvent de nombreuses fois dans notre corpus, de manière explicite sous des termes tels que *servitium* ou des négations de la *libertas*, mais aussi de manière plus implicite. La proportion de ces occurrences ainsi que les couches identitaires visées varient cependant sensiblement d'un auteur à l'autre.

#### *Les différents motifs de la révolte chez Tacite*

Les *Annales* comprennent la majorité des mentions évoquant la servitude, que ce soit la servitude d'individus envers leurs souverains ou celle d'un état envers un autre. Par ailleurs, l'objectif recherché par

---

<sup>198</sup> Pour plus de détails, voir chapitre 3.

<sup>199</sup> La différence de perception entre les Perses et les autres « barbares » par les Romains a déjà fait l'objet de nombreuses analyses, qui ont toutefois tendance à généraliser leur conclusion sans prendre en compte le fait que ces représentations peuvent évoluer en fonction des époques ou même des objectifs de leurs émetteurs. Voir encore FREZOULS Edmond, « Les deux politiques de Rome face aux barbares d'après Ammien Marcellin » dans FREZOUL Edmond (ed.), *Crise et redressement dans les provinces européennes de l'Empire : milieu du III<sup>e</sup> - milieu du IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. : Actes du colloque de Strasbourg (décembre 1981)*, Strasbourg, AECR, 1983, p. 180.

<sup>200</sup> « Servitude » dans *Trésor de la langue Française informatisé*, CNRTL. <https://www.cnrtl.fr/definition/servitude> [Consulté le 10 mai 2026].

ces occurrences s'observe assez facilement, il suffit de regarder qui est spécifiquement visé par ces jugements de valeur. En nous basant une fois de plus simplement sur le nombre, on observe rapidement que, plus que les Parthes en eux-mêmes, ce sont les peuples orientaux qui se voient qualifiés de serviles. Cela se remarque notamment par le contraste entre les nombreuses mentions de servitude des peuples orientaux envers leur souverain, particulièrement les Arméniens mais pas uniquement, et celles mettant en avant les revendications de liberté des autres peuples barbares, tels que les Numides de Tacfarinas ou les Germains d'Arminius.

Ces derniers en effet tiennent des discours clamant leur volonté de liberté, qu'ils opposent à la servitude que Rome souhaite leur imposer. Tacfarinas explicite clairement comme motivation de ses soldats le refus de l'esclavage au service de Rome et la volonté de demeurer libre<sup>201</sup>. La révolte bretonne mobilise également cette rhétorique, s'étonnant de la servitude des Romains obéissant à un affranchi impérial, et opposant une fois de plus la liberté à l'« esclavage » qu'ils subiraient s'ils demeuraient sous l'égide romaine<sup>202</sup>. De manière plus anecdotique, on retrouve aussi des évocations de cette thématique lors de révoltes en Thrace et en Gaule, chacune mobilisant encore une fois l'affrontement entre la servitude et la liberté<sup>203</sup>.

Mais les discours offrant le plus de contraste entre le traitement par Tacite des événements orientaux et celui des autres barbares se retrouvent lors des tentatives successives de conquêtes romaines en Germanie. Arminius, mais pas lui uniquement, est en effet encore plus prolixe concernant la « liberté héréditaire » (*libertatem auitam*)<sup>204</sup> des Germains et son incompatibilité avec le *servitium* qu'impose le règne romain.

*Inane uictis uentum remorumue subsidium. Meminissent modo auaritia, crudelitatis, superbiae: aliud sibi reliquum quam tenere libertatem aut mori ante seruitium?*<sup>205</sup>

Cette déclaration d'Arminius suit donc assez bien le schéma évoqué plus haut : à l'aube d'une bataille avec l'Empire, le leader des résistants prononce un discours afin de motiver ses troupes, évoquant notamment leur désir de liberté et leur refus de la servitude comme raisons de prendre les armes. Ces

<sup>201</sup> Tacite, *Ann.*, IV, XXIV, 1. Il demande à ceux préférant la liberté à l'esclavage (*quibus libertas seruitio potior*) de le suivre dans son combat.

<sup>202</sup> Voir Tacite, *Ann.*, XII, XXXIV, 1, parle plus précisément de *libertatis aut seruitutis arternae initium fore*. Ou encore Tacite, *Ann.*, XIV, XXXV, 1-2, qui évoque la liberté perdue des bretons (*Libertatem amissam*) et les enjeux à choisir entre la vie et l'esclavage (*uiuere uiri et seruirent*).

<sup>203</sup> Respectivement Tacite, *Ann.*, IV, XLVIII, 3 et Tacite, *Ann.*, III, XLV, 5.

<sup>204</sup> Tacite, *Ann.*, II, X, 1

<sup>205</sup> Tacite, *Ann.*, II, XV, 3. « 3 Les Germains n'avaient qu'à se rappeler la cupidité, la cruauté, l'orgueil des Romains ; que leur restait-il, sinon de maintenir leur liberté ou de mourir avant de tomber en esclavage ? »

discours, qui nous en disent plus sur les objectifs littéraires de Tacite que sur les réelles motivations des affrontements, sont donc présentés comme émergeant des populations refusant le pouvoir romain. En complément d'une critique assez acerbe des comportements romains, montrant au passage la capacité d'empathie de Tacite envers les figures dont il rapporte les paroles, le discours se conclut par l'explicitation claire du refus de la conquête romaine, offrant simplement le choix entre vivre libre ou mourir en combattant la servitude.

Ce type de rhétorique peut également prendre place dans un autre contexte. Ainsi, on retrouve lors du récit d'Italicus, neveu d'Arminius mais également citoyen romain qui, envoyé pour régner sur les Germains Chérusques, voit un parti d'opposition se constituer.

*Eodem anno Cheruscorum gens regem Roma petiuit, amissis per interna bella nobilibus et uno reliquo stirpis regiae, qui apud urbem habebatur nomine [...] Chattorum erat; ipse forma decorus et armis equisque in patrium nostrumque morem exercitus. Igitur Caesar auctum pecunia, additis stipatoribus, hortatur gentile decus magno animo capessere: [...] ac primo laetus Germanis aduentus atque eo quod nullis discordiis imbutus pari in omnis studio ageret celebrari, coli, modo comitatem et temperantiam, nulli inuisa, saepius inuolentiam ac libidines, grata barbaris, usurpans. Iamque apud proximos, iam longius clarescere, cum potentiam eius suspectantes qui factionibus floruerant discedunt ad conterminos populos ac testificantur adimi ueterem Germaniae libertatem et Romanas opes [...] posse extimesci, infectum alimonio seruitio cultu, omnibus externis: [...]*

*His atque talibus magnas copias cogere, nec pauciores Italicum sequebantur. Non enim inrupisse ad inuitos sed accitum memorabat, [...] falso libertatis uocabulum obtendi ab iis qui priuatim degeneres, in publicum exitiosi, nihil spei nisi per discordias habeant. Adstrepebat huic alacre uulgus; et magno inter barbaros proelio uictor rex, dein secunda fortuna ad superbiam prolapsus pulsusque ac rursus Langobardorum opibus reffectus per laeta per aduersa res Cheruscas afflictabat.*<sup>206</sup>

Bien que cela soit moins clair que lors des discours d'Arminius, on retrouve encore une fois cette opposition entre la « liberté antique » des Germains et la servitude de leur nouveau maître envers le

<sup>206</sup> Tacite, *Ann.*, XI, XVI 1-5, XVII, 1-3. « XVI. 1 La même année, la nation des Chérusques demanda un roi à Rome, à la noblesse ayant péri dans les guerres civiles et il ne restait plus qu'un seul tueur de souche royale, qu'on gardait dans la Ville et qui avait nom Italicus [...] lui-même était beau de sa personne et il savait manier les armes et monter les chevaux à la manière de son pays comme du nôtre. Aussi César, l'ayant muni d'argent et entouré de gardes, l'exhorte-t-il à reprendre d'un noble cœur le rang de ses aïeux [...]

2 Et au début, son arrivée fit la joie des Germains : du fait que, n'ayant trempé dans aucune discorde, il traitait tout le monde avec une égale faveur, il était entouré, honoré, pratiquant tantôt l'affabilité et la tempérance, ce qui n'est mal vu de personne, plus souvent le vin et les plaisirs, ce qui plaît aux barbares. Déjà aux environs, déjà même plus loin, son renom brillait, lorsque, inquiets de sa puissance, ceux qui avaient profité des factions se retirent chez les peuples voisins et les prennent à témoin qu'on enlève à la Germanie son antique liberté et que la puissance romaine étend sa domination [...] on pouvait redouter un homme infecté par la nourriture, la servitude, le genre de vie, tous les poisons de l'étranger. [...]

XVII. 1 Par ces propos et d'autres semblables, ils réunirent de grandes forces, et Italicus n'en avait pas moins derrière lui. De fait, il n'avait pas, rappelait-il, forcé leur résistance, mais on l'avait appelé, [...] Le mot de liberté n'était qu'un faux prétexte, mis en avant par ceux qui, dégénérés dans la vie privée et pernicieux pour l'État, n'avaient d'espoir que dans les discordes.

3 Ce disant, il provoquait des manifestations de joie dans la foule ; et une grande bataille livrée entre les barbares se termina par la victoire du roi ; mais ensuite le succès le fit glisser à l'orgueil ; chassé, puis rétabli avec l'appui des Langobards, par ses succès comme par ses revers il affaiblissait la puissance des Chérusques ».

pouvoir romain. Si Tacite semble ici moins formel quant à la bonne foi de cet argument utilisé par les opposants au nouveau roi, il conclut tout de même l'épisode en leur donnant raison, bien que cela ne soit pas formulé clairement. Car l'historien semble en effet avoir plus de mal à considérer légitime le motif des révoltés, devenant même assez insultant avec les mécontents d'Italicus. C'est que le règne de ce dernier commence plutôt bien : impartial, inspirant le respect, affable, et, même s'il est sujet aux excès, ce défaut devient au vu de sa position une qualité appréciable. Cette phase de « lune de miel » entre le nouveau souverain et ses sujets, permet d'accentuer l'illégitimité de ce que Tacite présente comme un prétexte pour justifier la réaction des insurgés.

On retrouve pour les peuples orientaux les mêmes schémas, apparaissant plus ou moins dans des contextes semblables, mais associés à des discours rapportés par Tacite au contenu bien différent. Ainsi cette phase de « lune de miel » est également présente lors du récit de la nomination d'Artaxias III Zenon, roi d'Arménie couronné par Germanicus.

*Ambigua gens ea antiquitus hominum ingeniis et situ terrarum, quoniam nostris prouinciis late praetenta penitus ad Medos porrigitur ; maximisque imperiis interiecti et saepius discordes sunt, aduersus Romanos odio et in Parthum inuidia. Regem illa tempestate non habebant, amoto Vonone : sed fauor nationis inclinabat in Zenonem, Polemonis regis Pontici filium, quod is prima ab infantia instituta et cultum Armeniorum aemulatus, uenatu epulis et quae alia barbari celebrant, proceres plebemque iuxta de uincerat. Igitur Germanicus in urbe Artaxata adprobantibus nobilibus, circumfusa multitudine, insigne regium capiti eius imposuit. Ceteri uenerantes regem Artaxiam consalutauere, quod illi uocabulum indiderant ex nomine urbis<sup>207</sup>.*

On voit encore une fois le rôle joué par l'adoption des mœurs locales par les souverains envoyés par Rome, et si cette fois Zénon se maintient au pouvoir sans opposition, Tacite précise bien que cela est en partie dû à l'humeur changeante des Arméniens. Ces derniers sont à de nombreuses reprises qualifiés de « naturellement serviles »<sup>208</sup> par Tacite, dans une opposition assez limpide avec la « liberté héréditaire »

<sup>207</sup> Tacite, *Ann.*, II, LVI, 1-3. « 1 Les dispositions de cette nation furent de tout temps incertaines, du fait du caractère des habitants et de la situation du pays, qui, étendu en longueur, s'étend sur une grande longueur, s'enclave en nos provinces, jouxte les Mèdes ; jetés entre les deux plus grands empires, les Arméniens sont presque toujours en désaccord avec les Romains par haine, envers le Parthe par jalousie.

2 A cette époque, ils n'avaient pas de roi, depuis l'éloignement de Vononès, mais les faveurs de la nation penchaient vers Zénon, fils du roi Polémon, le roi du Pont, parce que ce prince, en imitant depuis son enfance les usages et le genre de vie des Arméniens, par la chasse, les festins et les autres coutumes chères aux barbares, s'était également attaché les grands et la plèbe. 3 Aussi Germanicus, s'étant rendu dans la ville d'Artaxata, approuvé des nobles, entouré de la foule, plaça-t-il sur la tête de Zénon l'insigne de la royauté. Tous rendirent hommage au roi en le saluant du nom d'Artaxias, qu'ils lui avaient donné d'après celui de la ville ».

<sup>208</sup> Voir par exemple Tacite, *Ann.*, II, IV, 4, qui qualifie les Arméniens alors sans roi de « sans maîtres plutôt que libre » (*Magis sine domino quam in libertate*), sous-entendant leur besoin continu d'obéir à un pouvoir supérieur. Ou encore en Tacite, *Ann.*, XII, I, 5, où l'on voit bien que même lorsque les Arméniens prennent les armes pour s'opposer à un roi étranger (ici le proromain Rhadamiste), Tacite rappelle leur état servile habituel « En effet, les Arméniens, quoique faits à la servitude, éclatèrent enfin, et coururent en armes investir le palais. » (*atque illi quamuis seruitio sueti patientiam abrumpunt armisque regiam circumueniunt*).

des Germains. C'est ce penchant pour la servitude qui permettra à Tacite d'expliquer la décision des Arméniens, lors d'une nouvelle phase de la guerre entre les deux puissances, en faveur d'un souverain parthe.

[...] *ad hoc Armenii **ambigua fide utraque arma inuitabant, situ terrarum, similitudine morum** Parthis propiores connubiisque permixti ac **libertate ignota illuc magis {ad seruitium} inclinantes.***<sup>209</sup>

Si l'historien commence par nous rappeler le caractère indécis des Arméniens, il ajoute à présent les éléments justifiant leur préférence pour l'ennemi parthe. Et si l'on retrouve des arguments pouvant paraître raisonnables tels que les mœurs et la situation géographique similaire, Tacite insiste bien plus sur la méconnaissance de la liberté des deux peuples, poussant naturellement ces peuples orientaux sous la coupe d'un même maître. Si cela n'est pas explicité clairement, ce refus d'un maître romain est donc également celui de la liberté, plaçant désormais l'Empire dans le rôle du garant de cette liberté. Cette différence avec les discours des autres peuples refusant l'ingérence romaine s'explique selon nous par la différenciation entre deux types de *libertas*, et donc deux types de servitude, celle prenant place entre le souverain et ses sujets, et celle ayant lieu entre deux entités politiques distinctes. Ici les Arméniens n'en possèdent ni l'une ni l'autre, et on peut même avancer que l'absence de l'une découle de l'autre : la servitude envers leur maître reste si importante que mieux vaut qu'un maître étranger soit placé à leur tête. De fait, à aucun moment, même dans les phases voyant un rejet des rois soutenus ou imposés par Rome (Tigrane V, Tigrane VI, Rhadamiste), Tacite n'évoque la liberté comme une motivation réelle à la rébellion contre un maître imposé de l'extérieur. Par ailleurs, il est curieux de constater l'absence générale de ces rejets au sein du narratif des *Annales*. Plus que cela même, l'auteur explicite à plusieurs reprises la servilité des Arméniens, ainsi que leur besoin de demeurer sous le contrôle d'un roi, même si ce dernier provient de l'étranger, parthe ou romain.

Ce double sens de la servitude, similaire mais bien distinct, permet également d'installer Rome comme une garante des libertés, entre un souverain et ses sujets, tout en admettant son aspect impérialiste aux yeux des différents peuples se rebellant contre son pouvoir. C'est là encore que l'on peut tracer la différence avec les Parthes, présentés comme tout autant serviles que les Arméniens par Tacite, et les autres peuples orientaux. En effet, si la mention précédente de Vonones apporte un autre élément de comparaison assez naturel, les raisons mises en avant pour justifier les rébellions contre son accession au trône des Arsacides sont bien différentes.

---

<sup>209</sup> Tacite, *Ann.*, XIII, XXXIV, 2. « [...] En outre, les Arméniens, à la fidélité incertaine, sollicitaient les armes des deux camps, alors que la situation géographique et la similitude des mœurs les rapprochaient des Parthes et que, unis à eux par des mariages et ignorant la liberté, ils penchaient plutôt de leur côté vers la servitude ».

II. 2 *Post finem Phraatis et sequentium regum ob internas caedis uenere in urbem legati a primoribus Parthis, qui Vononem uetustissimum liberorum eius accirent. Magnificum id sibi credidit Caesar auxitque opibus. Et accepere barbari laetantes, ut ferme ad noua imperia. Mox subiit pudor degenerauisse Parthos : petitum alio ex orbe regem, hostium artibus infectum ; iam inter prouincias Romanas solium Arsacidarum haberi darique. Ubi illam gloriam trucidantium Crassum, exturbantium Antonium, si mancipium Caesaris, tot per annos seruitutem perpesum, Parthis imperitet ? Accendebat dedignantis et ipse diuersus a maiorum institutis, raro uenatu, segni equorum cura ; quotiens per urbes incederet, lecticae gestamine fastuque erga patrias epulas. Inridebantur et Graeci comites ac uilissima utensilium anulo clausa. Sed prompti aditus, obuia comitas, ignotae Parthis uirtutes, noua uitia ; et quia ipsorum moribus aliena perinde odium prauis et honestis<sup>210</sup>.*

On retrouve à nouveau un contexte assez similaire à la nomination d'Italicus par Rome chez les Chérusques ou à celle de Zénon chez les Parthes. Les Grands Parthes demandent à Rome un nouveau roi, Vonones, ce dernier est dans un premier temps accueilli avec joie par les « *barbari* », avant qu'une faction contestataire ne vienne remettre en cause ce pouvoir émergeant de l'étranger. Là où on constate une différence avec les Arméniens, c'est dans les motifs mis en avant par Tacite pour la révolte. Comme pour les non-orientaux, on retrouve le motif de refus d'appartenir à l'Empire ou d'avoir un souverain soumis aux Césars. Il y a toutefois également des points communs avec les Arméniens, l'importance prise par le respect des *maiorum institutis* par exemple, avec un effet négatif cette fois au vu de l'inadéquation de Vonones aux coutumes parthes, ou encore, et malgré le foisonnement de justifications pour la révolte, l'absence de mention explicite de *libertas*. Plutôt que cette dernière, Tacite préfère mettre en avant la gloire passée du trône arsacide, ainsi que les anciennes victoires contre Crassus et Marc-Antoine pour justifier la résistance. Si nous abordons plus bas les raisons de cette mise en avant du prestige arsacide<sup>211</sup>, l'absence d'un refus explicite de leur servitude par les Parthes au sein des *Annales* demeure intéressante. Il nous faut ajouter qu'il est dès lors notable que, tandis que les proclamations de liberté chez les autres barbares émergent directement du discours des populations concernées, simplement rapporté par l'historien, les proclamations de la servitude orientale, elles, proviennent directement du narratif taciteen ou du discours

<sup>210</sup> Cette occurrence est déjà abordée au chapitre 1, nous nous permettons néanmoins de la représenter à nouveau dans son contexte plus large, afin de faciliter la compréhension du développement. Tacite, *Ann.*, II, II, 1-4. « II. 1 Après la mort de Phraatès et des rois ses successeurs, des meurtres en série commis à l'intérieur du pays amenèrent les chefs des Parthes à envoyer une ambassade à Rome pour rappeler Vononès, le plus âgé de ses fils. Cette démarche parut flatteuse à César, qui le combla de richesses. Et les barbares l'accueillirent avec joie, comme ils font en général pour de nouveaux maîtres.

2 Bientôt ils éprouvèrent la honte de la dégénérescence subie par les Parthes : ils avaient fait venir d'un autre monde un roi gâté par les pratiques de leurs ennemis ; voilà le trône des Arsacides traité et donné comme une province romaine ! Où était la gloire des héros qui massacraient Crassus, qui chassaient Antoine, si, esclave de César, qui avait si longtemps enduré la servitude, se mettait à commander aux Parthes ?

3 Lui-même enflammait encore leur mépris par son éloignement des usages ancestraux, chassant peu, délaissant l'équitation, chaque fois qu'il parcourait les villes se faisant porter en litière, et dédaignant les festins nationaux. Ils tournaient aussi en dérision son cortège de Grecs et son sceau apposé sur les plus vils objets.

4 Quant à son abord facile et son affabilité prévenante, qualités inconnues des Parthes, ils y voyaient de nouveaux défauts ; et, parce que ces manières étaient étrangères aux leurs, ils haïssaient pareillement en lui le mal et le bien ».

<sup>211</sup> Voir chapitre 3.

des élites romaines<sup>212</sup>. L'usage du mot « barbare » doit également être souligné, Tacite ne qualifiant ainsi les Parthes qu'à de rares occasions, il est surprenant de le voir systématiquement utilisé lorsqu'il est question de leur donner un roi.

Ainsi, la combinaison de ces subtilités permet à Tacite de peindre l'image d'un peuple oriental servile, dans tous les sens du terme. L'absence d'explicitation de *libertas* au sujet des révoltes parthes vient renforcer cette image, tout comme leur qualification de barbare, mais il faut préciser qu'il existe une exception à cette qualification. De fait, les Grands Parthes, ainsi que les Arsacides en eux-mêmes paraissent immunisés contre cette servilité orientale. En effet, tant au sujet de la servitude envers l'étranger<sup>213</sup> que celle vis-à-vis de leurs rois<sup>214</sup>, Tacite explicite clairement la difficulté de cette catégorie à se soumettre à un échelon supérieur. Et si les Arsacides sont au sommet de la hiérarchie parthe, les *Annales* prennent soin de rapporter leur besoin de ne pas apparaître comme inférieurs au pouvoir romain. Cela se remarque notamment avec les nombreuses exigences de Vologèse, qui avant d'envoyer Tiridate se faire couronner par Néron pour le trône d'Arménie, tient à s'assurer que son frère ne se verra pas affligé d'une image de servitude durant la cérémonie.

De manière plus anecdotique, on peut retrouver une autre exception à cette catégorisation d'Orientaux serviles auprès du récit de l'affrontement entre Pharasmanes, roi des Ibères, et les Parthes menés par le prince Orodes. L'extrait sera traité plus en profondeur au chapitre 3<sup>215</sup>, mais nous pouvons déjà justifier que cette représentation des événements, très semblable au récit de révolte d'Arminius, Tacfarinas ou encore Boudicca, permet surtout à Tacite de placer le pouvoir parthe à un niveau similaire au pouvoir de Rome.

### *Mourir au service du Grand Roi*

Le cliché des Orientaux serviles perdure également chez Ammien. Si le nombre d'occurrences apparaît bien moindre par rapport au texte taciteen, nous retrouvons sensiblement les mêmes images, bien qu'elles soient mobilisées dans des contextes différents. De fait, tout comme pour les Arméniens dans les *Annales*, la servitude des nations orientales est explicitée par Ammien. Les termes *servitium* ou *libertas* apparaissent toutefois bien moins souvent que chez Tacite, et ce sont par des formules plus subtiles que le jugement de valeur continue d'être transmis.

---

<sup>212</sup> Tacite, *Ann.*, XII, XI, 2. « Où Claude, heureux du prestige de pouvoir comme son prédécesseur donner un souverain aux Parthes, conseille à Meherdate de voir, dans lui-même et dans son peuple, non un maître et des esclaves, mais un chef et des citoyens, et de pratiquer la clémence et la justice, vertus que leur nouveauté même ferait chérir des barbares » (*ut non dominationem et servos, sed rectorem et civis cogitaret, clementiamque ac iustitiam, quanto ignota barbaris, tanto laetiora capesseret*).

<sup>213</sup> Tacite, *Ann.*, XI, X, 2.

<sup>214</sup> Tacite, *Ann.*, XV, I, 3.

<sup>215</sup> Voir Tacite, *Ann.*, VI, XXXIV, 3 et son analyse p. 128.

8. [...] *in statione quadam sub pellibus mansit, ubi Saracenarum reguli gentium genibus supplices nixi oblata ex auro corona tamquam mundi nationumque suarum dominum adorarunt, suscepti gratanter ut ad furta bellorum adpositi*<sup>216</sup>.

Nulle mention de la servilité des Sarrasins n'est présente dans cet extrait, mais on perçoit tout de même l'impression que l'auteur souhaite laisser à ses lecteurs. Ils se prosternent devant l'empereur Constance II, et proclament sa souveraineté sur l'ensemble des nations du monde. Si l'auteur insiste moins sur la fidélité fluctuante et le besoin naturel de soumission des populations orientales, c'est en raison de l'absence d'évènement comparable aux guerres pour l'Arménie du Ier siècle, dont le récit fournissait moult occasions d'aborder cette représentation. Néanmoins, l'image de la servitude des Orientaux envers le pouvoir, même romain, demeure<sup>217</sup>, de même que celle des sujets envers leur souverain direct. Cela se constate notamment dans les descriptions de l'armée de Sapor II par Ammien, qu'il présente comme l'ensemble de l'Orient venu abattre le monde romain<sup>218</sup>.

C'est par le biais de cette armée composite qu'Ammien insiste à de nombreuses reprises sur la fidélité des Perses et des Orientaux envers leur souverain. Ici encore, nulle mention explicite de servitude ou de méconnaissance de la liberté, les descriptions de cette soumission au Roi des rois se font de manière plus implicite, mais aussi bien plus crue. Ainsi, le récit des combats entre Sassanides et Romains comprend plusieurs évocations de la fidélité quasi-religieuse des soldats perses pour leur souverain. Ils chantent pour son bonheur et sa justice tandis qu'ils se font massacrer<sup>219</sup>, se laissent cribler de flèches jusqu'au crépuscule pour le protéger<sup>220</sup>, et participent activement à un culte dynastique<sup>221</sup>. Le caractère servile des Perses en général est lui aussi rappelé à divers moments par Ammien, que ce soit au niveau individuel ou plus général.

*Pedites enim in speciem mirmillonum contexti iussa faciunt ut calones. Sequiturque semper haec turba tamquam addicta perenni seruitio nec stipendiis aliquando fulsa nec donis.*<sup>222</sup>

<sup>216</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, III, 8. « [...] il parvint à un poste où il campa : les roitelets des peuples sarrasins vinrent s'y agenouiller devant lui en suppliants et lui offrir une couronne en or, et ils l'adorèrent comme le maître de l'univers et de leurs nations, ayant reçu un chaleureux accueil en raison de leurs aptitudes à la guérilla ».

<sup>217</sup> Voir également Amm. Marc., *Res Gestae*, XXV, VII, 12, où Arsace II, roi d'Arménie, est représenté comme un ami de Rome plutôt que comme un véritable sujet. Il faut cependant mentionner que cette considération accompagne l'abandon du roi au courroux de Sapor II dans un traité de paix que l'historien condamne vertement.

<sup>218</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XIX, 2, 4, la description comprenant notamment les Chionites, Kouchans, Albaniens, Segestaniens et évidemment Perses.

<sup>219</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIV, IV, 23.

<sup>220</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XIX, VII, 8.

<sup>221</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, VI, 6.

<sup>222</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, VI, 83. « Car les fantassins, tout bardés de fer, à la ressemblance des myrmillons, sont à leur ordres comme de simples valets d'armée. Ils sont constamment escortés de cette masse, qui semble assujettie à une servitude perpétuelle, sans jamais avoir le réconfort d'une solde ou d'une gratification ».

L'image des masses perses suivant leur maître au combat sans rémunération ou compensation quelconque se voit bien mise en évidence par Ammien, qui les qualifie explicitement de valets d'armée, de domestiques (*calones*). Cette servitude du bas-peuple perse est d'autant plus accentuée qu'Ammien évoque directement le mauvais traitement qu'il subit de son maître, avec par exemple des récits de torture, et de crainte généralisée. L'historien ne se prive pas non plus de caractériser certains de ces personnages orientaux par leur côté servile au niveau individuel. Cela se remarque par exemple dans la description de Mercure, conseiller de Constance II, que les *Res Gestae* présentent comme « semblable à un chien d'une méchanceté foncière, qui dissimule ses morsures et agite la queue avec un air de soumission »<sup>223</sup>. Si on retrouve par ailleurs des condamnations de la cour de Constance II, le soin de la précision de l'ethnie de ce conseiller (*origine persa*), ainsi que le besoin spécifique de souligner sa soumission, ainsi que sa perfidie, font passer le jugement de valeur de manière assez limpide. Cela est d'autant plus évident lorsque l'on compare l'occurrence avec les autres critiques de la cour impériale, où, loin de demeurer servile à l'empereur, les conseillers sont plutôt critiqués par Ammien en raison de leur volonté de privilégier leurs intérêts personnels<sup>224</sup>.

Concernant la seconde interprétation possible de la servitude perse, force est de constater que nous ne possédons pas assez d'occurrences pour établir un avis sourcé. Cela demeure un indicateur en soi, la confrontation étant désormais bien plus en faveur des Sassanides qu'elle ne l'est pour les Parthes dans les *Annales*, il est cohérent de ne pas voir Ammien mobiliser explicitement cette image de résistance aux règnes étrangers. On peut toutefois évoquer certains éléments pointant vers ce sentiment chez notre auteur, notamment la virulence avec laquelle les soldats perses défendent leur position et servent jusqu'au bout. On voit qu'ici, une servitude envers son souverain peut induire un besoin de liberté vis-à-vis des dominations extérieures.

### *Refus perse d'une domination étrangère*

Concernant l'*Histoire Auguste*, il est étonnant que, alors qu'il reprend activement un grand nombre de clichés particulièrement offensants envers les Partho-Sassanides et les Orientaux, leur auteur ne s'intéresse à aucun moment au *servitium* ou à l'absence de *libertas* qui leur sont si souvent consacrés<sup>225</sup>. Cette absence spécifique est en soi révélatrice de l'influence jouée par les contextes géopolitiques récents dans les représentations, même les plus ancrées, attribuées par nos auteurs. Car contrairement à Ammien, la période temporelle recouverte par l'*Histoire Auguste* comprend de nombreuses occasions d'évoquer la résistance des peuples parthes puis sassanides à l'Empire romain, mais il semble que, tout comme chez

<sup>223</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XV, 3, 4, « Quod ut clam mordax canis interna saevitia summissius agitans caudam ».

<sup>224</sup> Voir par exemple, Amm. Marc., *Res Gestae*, XVII, XI, 3 ; Amm. Marc., *Res Gestae*, XIX, III, 2 ou encore Amm. Marc., *Res Gestae*, XXX, I, 18.

<sup>225</sup> HEIL Matthäus, *op. cit.* p. 267.

Ammien, seules les périodes les plus tardives et donc les plus favorables aux Sassanides aient finalement influé sur le récit de l'historien. On peut dès lors supposer que ce soit l'absence de servitude au sens de soumission à un pouvoir étranger qui ait impacté la vision de l'*Histoire Auguste*, expliquant le manque d'occurrences mettant en avant ce type de servitude. Cette prédominance de l'interprétation extérieure de la servitude permet également d'expliquer les occurrences allant directement en contradiction avec l'image des Orientaux serviles.

[LV] 3 tuncque primum servi Persae apud Romanos fuerunt, quos quidem, quia indigne ferunt Persarum reges quempiam suorum alicubi servire, acceptis praetiis reddidit pretiumque vel his, qui manu ceperant servos, dedit vel in aerarium contulit.<sup>226</sup>

En effet, le refus du Roi des rois de voir son peuple réduit en esclavage surprend après les nombreuses évocations du traitement terrible qu'il leur réserve, et de l'incapacité de ce peuple à vivre en liberté. L'explication de la prédominance de cette interprétation particulière de la servitude orientale dans l'esprit de notre auteur permet ainsi de justifier la présence d'un discours semblant si antinomique du reste de la littérature.

## **Les débordements émotionnels : indécision, luxure et autres manifestations des passions**

Le groupement d'occurrences analysées dans cette partie est plus complexe que la simple évocation, directe ou indirecte d'un unique jugement de valeur bien défini. Nous nous efforcerons plutôt de compiler l'ensemble des moments où nos auteurs évoquent un « emportement émotionnel » chez leurs personnages, ce que l'on pourrait également considérer comme un manque de contrôle ou une absence de *constantia*, en résumé : la tendance à se laisser emporter par les diverses passions humaines. Ce trait, considéré comme l'apanage des barbares dans leur ensemble<sup>227</sup>, est donc un indicateur précieux pour déterminer les appartenances des Partho-Sassanides chez nos auteurs. Sont-ils traités de la même manière que les autres non-romains, certaines caractéristiques se retrouvent-elles plus souvent que d'autres ? L'appartenance à la catégorie « barbare » se construisant plutôt autour d'un spectre que d'une frontière définitive<sup>228</sup>, le choix des clichés attribués aux différentes couches identitaires des Partho-Sassanides devient primordial, afin notamment de mieux interpréter le reflet que les œuvres de notre corpus apportent de la société romaine.

---

<sup>226</sup> H.A. - *Vita Alexander Severus*, LV. 3. « Pour la première fois alors, il y eut des esclaves perses chez les Romains. Toutefois, comme les rois perses vivent comme un déshonneur l'esclavage d'un de leurs sujets en quelque lieu que ce soit, il les restitua contre rançon et versa cette rançon à ceux qui avaient capturé les esclaves ou au trésor public ».

<sup>227</sup> ISAAC Benjamin, *op.cit.*, 2011, p. 249. Ou encore FREZOULS Edmond, *op. cit.*, p. 178.

<sup>228</sup> CHAUVOT Alain, et al., *op. cit.*, 2016, p. 20

Pour définir cette notion assez floue, nous partons de l'angle de la « réaction émotionnelle ». Notre corpus comprend donc ici l'ensemble des occurrences explicitant une action ou un comportement directement influencé par la non maîtrise d'une passion au sein d'un groupe ou d'un individu, action pouvant donc s'accomplir en dépit de toute rationalité. Ainsi, sont inclus les épisodes de colère, de crainte, de luxure ou encore d'hésitation narrés par les œuvres analysées. L'indécision fait en effet selon nous partie de cette catégorie, étant considérée comme l'expression de plusieurs passions sans que la capacité de trancher se manifeste chez le sujet.

### *Subtilités de la représentation émotionnelle, du barbare aux Parthes*

De fait, on retrouve un certain nombre d'évocations de cette hésitation chez les personnages de nos œuvres surgissant clairement en raison de l'apparition de différentes passions. Nous en avons déjà eu un aperçu plus tôt. En effet, quand Tacite évoque le balancement des Arméniens entre Parthes et Romains, il présente cette hésitation comme leur incapacité à surmonter soit leur haine (*odio*) de Rome, soit leur jalousie (*invidia*) envers les Arsacides<sup>229</sup>. Mais on retrouve bien d'autres exemples de ce balancement entre différentes émotions, touchant jusqu'aux membres de la dynastie régnante.

[...] *Interea cognitis insidiis Artabanus tardari metu, modo cupidine uindictae inardescere. Et barbaris cunctatio seruilis, statim exequi regium uidetur.*<sup>230</sup>

On perçoit clairement ici le caractère péjoratif de l'hésitation, notamment chez les barbares selon Tacite. Il convient toutefois de distinguer deux formes de critique de l'indécision : chez les non-Romains, elle est associée à un défaut d'action ou une absence de réaction, tandis que chez leurs adversaires, elle renvoie davantage à un emportement entre des émotions contradictoires. Cet emportement reste explicité ici, Artaban ne sachant privilégier une réponse plutôt basée sur sa crainte ou son désir de vengeance et sa colère. L'explicitation du qualificatif *Barbari*, similaire à ce que l'on pouvait observer ci-dessus, se retrouve également pour qualifier Arméniens<sup>231</sup> et Arabes<sup>232</sup> lorsqu'ils hésitent sur la conduite à suivre. Cette précision destinée à rapprocher les peuples orientaux du groupe plus large des non-Romains traduit l'aspect général de cette émotion chez les barbares. Être barbare, c'est se laisser emporter par ses affects, au détriment du besoin d'action et de la nécessité de choisir<sup>233</sup>.

<sup>229</sup> Tacite, *Ann.*, II, LVI, 2-4.

<sup>230</sup> Tacite, *Ann.*, VI, XXXII, 1. « [...] Cependant, instruit de ce complot, Artaban se laisse tantôt arrêter par la crainte, tantôt enflammer par le désir de la vengeance ; or, pour les barbares, l'hésitation paraît le fait d'un esclave, l'exécution immédiate celui d'un roi ».

<sup>231</sup> Tacite, *Ann.*, XIV, XXIII, 1-2.

<sup>232</sup> Tacite, *Ann.*, XII, XII, 3.

<sup>233</sup> Cela ne signifie pas que Tacite ne rapporte aucune hésitation d'un général romain, mais la présentation de cette hésitation diffère grandement, n'explicitant pas la composante passionnelle de l'émotion ; de plus, ces moments d'indécision entraînent

Un autre contexte mobilisant grandement l'indécision chez Tacite se retrouve avec l'acceptation ou le refus du souverain, qu'il soit imposé par un pouvoir étranger ou non. Si on trouve des traces de cette représentation chez d'autres peuples<sup>234</sup>, on remarque vite que ce doute à suivre le roi légitime se manifeste surtout chez les Parthes. Tacite utilise alors le terme *ambigua* pour décrire cette situation de flottement ayant lieu lorsqu'un descendant des Arsacides n'émerge pas clairement pour prendre le pouvoir<sup>235</sup>. Cette tendance peut selon nous être attribuée à la perception romaine des nombreuses guerres civiles que voit se produire le Royaume parthe depuis un siècle au moins au moment de la rédaction des *Annales*. L'auteur propose d'ailleurs une hypothèse concernant le pourquoi de ces indécisions et des troubles politiques qui peuvent s'ensuivre.

*His adsumptis in longinqua et contermina Scythiae fugam maturavit, spe auxilii, quia Hyrcanis Carmaniisque per adfinitatem innexus erat : atque interim posse Parthos absentium aequos, praesentibus mobilis, ad paenitentiam mutari*<sup>236</sup>.

Tacite décrit ici les actions d'Artaban II, qui est alors en difficulté dans un conflit qui l'oppose au général romain Vitellius et au descendant de Phraate IV, Tiridate III. Ce dernier, accompagné de Vitellius, est envoyé par Rome pour profiter du mécontentement des Grands Parthes envers leur souverain. Dans un premier temps, Artaban fuit en Hyrcanie, et même s'il finira par revenir pour vaincre son lointain cousin, Tacite en profite pour exposer ce que l'on peut interpréter comme une explication générale des troubles civils parthes. En effet, en plus de la recherche de soutien pour la guerre civile, l'auteur avance un autre motif à la fuite d'Artaban. Selon lui, le caractère parthe est intrinsèquement fluctuant, particulièrement envers le pouvoir en exercice, et Artaban cherche donc par sa fuite à profiter d'une plus grande clémence de son peuple. On retrouve une fois de plus cette imprévisibilité qu'entraîne l'absence de maîtrise de ses émotions, entraînant le besoin de s'éloigner pour bénéficier d'un jugement plus juste.

L'hésitation comme l'imprévisibilité du choix sont donc des composantes importantes de l'identité barbare pour Tacite, dérivant du manque de contrôle émotionnel si souvent associé aux non-Romains. Chez les Parthes, elle permet plus précisément d'expliquer la forte présence de troubles civils. Ce déchainement des passions peut néanmoins recouvrir d'autres formes, et toucher un nombre d'émotions assez variées. La crainte par exemple, qui en plus de faire hésiter sur la marche à suivre comme

---

la plupart du temps un résultat bénéfique pour les personnages concernés, comme une meilleure préparation pour la suite des événements. Voir par exemple Tacite, *Ann.*, I, LXIII, 1. Pour voir l'expression d'une hésitation chez des peuples non orientaux, voir Tacite, *Ann.*, II, LXVI, 2 pour les Thraces ou encore Tacite, *Ann.*, XII, XXXII, 1 pour les Icèniens.

<sup>234</sup> Voir pour les Arméniens Tacite, *Ann.*, II, IV, 4.

<sup>235</sup> Voir par exemple Tacite, *Ann.*, XI, VIII, 2 et Tacite, *Ann.*, XI, X, 6.

<sup>236</sup> Tacite, *Ann.*, VI, XXXVI, 4. « 4 Les prenant avec lui, il le hâta de fuir vers les lointaines frontières de la Scythie, dans l'espoir d'y trouver du secours, car il avait des liens de famille avec les Hyrcaniens et les Carmaniens ; et il pensait que, entre-temps, les Parthes, équitables pour les absents, versatiles envers les présents, pourraient se repentir et changer ».

indiqué ci-dessus, entraîne aussi des comportements plus condamnables.

La peur comme réaction émotionnelle s'applique naturellement à l'ensemble des acteurs du récit des *Annales*, mais de manière assez différenciée en fonction de ceux qui la ressentent. Ainsi, on retrouve sans surprise une inégalité dans le traitement de la peur des soldats romains et celle des peuples barbares, avec également une certaine distinction entre les différents « niveaux identitaires » que Tacite cherche à viser.

Les Arméniens par exemple semblent subir de plein fouet les craintes liées à l'invasion romaine, bien plus que ce que les soldats parthes vivent directement dans le récit de Tacite. La terreur devient chez Tacite une tactique utilisée à part entière par Corbulon pour pousser ce peuple oriental à se soumettre plus rapidement au joug romain<sup>237</sup>. Il est toutefois difficile d'y voir une réaction passionnelle touchant particulièrement l'Orient ou les Parthes, mais il demeure intéressant de souligner la mise en avant de cette stratégie violente, ainsi que l'explicitation de ses conséquences sanguinaires. S'il est aventureux de lier cette présentation de la conquête de l'Arménie par Corbulon à l'hypothèse d'un Tacite opposé à une forte expansion orientale comme exposé au chapitre un, particulièrement faute de trouver une condamnation claire de cette stratégie de la terreur, cet aspect particulier des *Annales* mérite d'être souligné<sup>238</sup>.

Les Parthes aussi subissent cette peur des Romains, mais de manière bien plus limitée que les Arméniens. Ces occurrences se concentrent surtout sur les récits de batailles, que ce soit directement contre les légionnaires romains ou non, et sont mises en parallèle avec de nombreux rappels de leur bravoure<sup>239</sup>. Cette modération dans la qualification de l'adversaire de Rome détonne d'autant plus que Tacite ne se prive pas de souligner avec véhémence la lâcheté des soldats romains lorsque cela est nécessaire. La défaite de Paetus lors de sa campagne arménienne offre par exemple une occasion parfaite.

*Peditum si quis integer, longinqua et anxia, vulnérati castra repetiunt, uirtutem regis, saeuitiam et copias gentium, cuncta metu extollentes, facili credulitate eorum, qui eadem pauebant.*<sup>240</sup>

Le lexique de la peur des troupes romaines se mêle à la mise en valeur de l'armée parthe, même

---

<sup>237</sup> Voir par exemple Tacite, *Ann.*, XIII, XXXIX, 5 et Tacite, *Ann.*, XIV, XXIII, 1.

<sup>238</sup> Cette description assez crue de la tactique de Corbulon peut aussi trouver son origine dans les sources de Tacite pour cette partie de son récit, l'autobiographie de Corbulon notamment, aujourd'hui perdue. WUILLEUMIER Pierre (ed. et trad.), *Tacite, Annales. Livres XIII-XVI*, tome IV, Paris, Les Belles Lettres, 1978, n°p 1, p. 139.

<sup>239</sup> Voir par exemple l'affrontement entre les princes Orodes et Pharasmanes. (Tacite, *Ann.*, VI, XXXV, 2) ou la bravoure des gardes du prince parthe est clairement explicitée par Tacite.

<sup>240</sup> Tacite, *Ann.*, XV, XI, 2. « 2 Les fantassins restés indemnes gagnèrent des régions lointaines et sans routes, les blessés rejoignirent le camp, exagérant la valeur du roi, l'impétuosité et les forces des peuplades, enfin tout, sous l'effet de la peur, et trouvant facilement créance auprès de ceux qui éprouvaient les mêmes craintes ». Pour d'autres occurrences similaires, voir Tacite, *Ann.*, XV, XIII, 2 et Tacite, *Ann.*, XIII, XXXVI, 2

si Tacite attribue ces compliments à la crainte ressentie alors par les fuyards. On retrouve donc ici la volonté d'opposer les deux généraux romains chargés de cette guerre d'Arménie, Corbulon et Paetus, cette opposition, déjà abordée plus haut, se déroulant à présent sur le champ émotionnel. À un Paetus ne s'opposant pas à la réaction émotionnelle de ses soldats, voire s'abandonnant lui-même au désespoir et ne valant guère mieux que les barbares qu'il redoute tant<sup>241</sup>, les *Annales* opposent la figure d'un Corbulon maître de ses passions, ne craignant pas l'affrontement (*interritus*) et venant au secours de son compatriote en difficulté<sup>242</sup>. Le rapprochement de ces deux portraits vient renforcer la comparaison.

Il faut cependant veiller à ne pas trop généraliser cette image de Romains effrayés face à la bravoure parthe. Et il nous faut ici rappeler que la crainte des Romains se limite au contexte spécifique des malheurs de Paetus, et que les Parthes sont représentés comme peureux dans d'autres situations. Les Arsacides par exemple semblent particulièrement effrayés d'entrer en conflit ouvert avec Rome, et si cela pourrait être présenté comme de simples intérêts stratégiques, l'historien implique bel et bien la réaction émotionnelle pour expliquer l'abandon de l'adversaire.

*Mox Artabanus tota mole regni ultum iit. Peritia locorum ab Hiberis melius pugnatum ; nec ideo abscedebat, ni contractis legionibus Vitellius et subdito rumore tamquam Mesopotamiam inuasurus metum Romani belli fecisset*<sup>243</sup>.

En exprimant l'entêtement d'Artaban malgré de premières difficultés en Ibérie, Tacite souligne clairement ici le rôle de la peur de l'affrontement avec Rome dans la retraite parthe. C'est elle en effet qui parvient à faire reculer le roi arsacide. Cette peur de l'affrontement peut être plus spécifiquement dirigée vers un commandant romain d'importance en face. Corbulon est par exemple cité par les *Annales* comme inspirant la crainte à Vologèse, au point de lui faire abandonner une expédition militaire contre Rome<sup>244</sup>. Et encore une fois la peur est clairement exprimée comme motivation à ce retrait.

Cette explicitation de l'aspect passionnel de la réaction parthe prend toute son importance lorsqu'on compare nos occurrences avec celles sous-entendant clairement que Rome aussi craint un affrontement direct avec la puissance arsacide. De fait, on ne trouve alors nulle trace d'émotion dans les justifications des actions de généraux romains.

<sup>241</sup> Voir Tacite, *Ann.*, XV, XIII, 2.

<sup>242</sup> Tacite, *Ann.*, XV, XII, 1.

<sup>243</sup> Tacite, *Ann.*, VI, XXXVI, 1. « 1 Puis Artaban mit en branle toutes les forces du royaume pour marcher à la vengeance. La connaissance des lieux permit aux Hiberniens de remporter l'avantage ; et cependant, ils le renforcèrent de Vitellius, en concentrant ses légions et en semant le bruit qu'il allait envahir la Mésopotamie, ne lui avait inspiré la crainte d'une guerre avec Rome ». Pour un autre exemple, voir Tacite, *Ann.*, XI, X, 1.

<sup>244</sup> Tacite, *Ann.*, XIII, IX, 3.

*Sed ubi minitari Artabanus et parum subsidii in Armeniis, uel, si nostra ui defenderetur, bellum aduersus Parthos sumendum erat, rector Syriae Creticus Silanus excitum custodia circumdat, manente luxu et regio nomine [...]*<sup>245</sup>.

Et de fait, en évoquant le placement de Vonones, roi allié de Rome, sur le trône arménien, Tacite évoque les difficultés romaines à le maintenir sur son trône sans entrer en conflit avec les Parthes. Mais cette fois-ci, nulle trace de peur dans les justifications du retrait romain, l'historien décrit simplement les moyens de cette retraite, laissant la crainte de l'affrontement comme simple sous-entendu.

La crainte n'est pas la seule émotion mise en avant par Tacite chez ses voisins orientaux, et on retrouve de nombreuses autres passions influant sur les actions des personnages non romains du récit. L'amour comme la haine ou la colère<sup>246</sup> sont autant de justifications pour Tacite afin d'expliquer le comportement des acteurs de son récit. En effet, la mention de ces passions évite à l'auteur de chercher une explication plus rationnelle aux actions des rivaux de Rome, ce qui pourrait nécessiter de remettre en question certains comportements romains. Ainsi, la mise en avant de la peur des Arméniens face aux actions de Corbulon comme justificatif de leur soumission, évite de questionner ces méthodes peut-être excessives. De manière similaire, expliciter la colère de Vardane contre les habitants de Séleucie du Tigre évite de mettre en avant les trahisons et alliances répétées de cette cité avec les Romains contre les Parthes<sup>247</sup>.

Si on peut retrouver ce type de mise en avant passionnelle chez l'ensemble des non-Romains, certaines restent plus directement attribuables au caractère oriental. Parmi celles-ci, la luxure et l'indolence occupent une place privilégiée. Ces descriptions peuvent également servir à justifier le comportement des acteurs orientaux, mais à cet aspect s'ajoute à présent un aspect plus descriptif de la part de Tacite. Ainsi, c'est parce qu'il cède au luxe de la vie à Édesse (*summam fortunam in luxu ratum*) que Méhérdate retarde son départ vers la Parthie pour conquérir son trône<sup>248</sup>. Cependant, toutes les mentions de la dégénérescence orientale ne se déroulent pas sous ce schéma<sup>249</sup>, et on retrouve également des descriptions plutôt énoncées comme des vérités générales, sans jugement de valeur explicite de la part de Tacite.

*Sed Parthis mittendi secretos nuntios ualidissimus auctor fuit Sinnaces, insigni familia ac perinde opibus, et*

<sup>245</sup> Tacite, *Ann.*, II, IV, 3. « Mais, devant les menaces répétées d'Artaban, comme les Arméniens offraient peu de secours et que, si nous voulions le défendre par la force, il fallait engager une guerre contre les Parthes, le gouverneur de Syrie Creticus Silanus le fait venir et le retient captif en lui laissant le faste et le titre de roi [...] ».

<sup>246</sup> Respectivement Tacite, *Ann.*, XII, LI, 3 ; Tacite, *Ann.*, XIII, XXXVII, 3. ; Tacite, *Ann.*, XI, VIII, 5.

<sup>247</sup> Voir Tacite, *Ann.*, XI, VIII, 5.

<sup>248</sup> Tacite, *Ann.*, XII, XII, 4.

<sup>249</sup> Pour d'autre occurrence utilisant la passion du luxe des acteurs pour justifier leur comportement, voir Tacite, *Ann.*, VI, XXXIV, 3. Tacite, *Ann.*, XI, X, 7.

*proximus huic Abdus ademptae uirilitatis. Non despectum id apud barbaros ultroque potentiam habet*<sup>250</sup>.

Ce résumé, simplement descriptif, de la place des eunuques chez les barbares détonne avec l'image assez méprisable des eunuques chez les auteurs de notre corpus. Et s'ils sont traditionnellement associés à l'Orient, il reste intéressant de voir généraliser cette situation à l'ensemble des peuples non romains. L'absence de jugement de valeur clair de la part de Tacite étonne quelque peu, notamment lorsque l'on compare aux différents traitements des cas de luxure présents chez les Romains des *Annales*. Car la luxure, plus qu'une caractéristique intrinsèque aux peuples orientaux, s'applique à l'ensemble des habitants de l'Orient, qu'ils soient Romains ou non, qu'ils y résident depuis toujours ou temporairement.

*Sed Corbuloni plus molis aduersus ignauiam militum quam contra perfidiam hostium erat : quippe Syria transmotae legiones, **pace longa segnes**, munia castrorum aegerrime tolerabant. Satis constitit fuisse in eo exercitu ueteranos, qui **non stationem, non uigilias inissent**, uallum fossamque quasi noua et mira uiserent, sine galeis, sine loriceis, **nitidi et quaestuosi, militia per oppida expleta***<sup>251</sup>.

De fait, cette critique des légions syriennes envoyées à Corbulon ne repose pas uniquement sur la langueur que leur apporte la paix, mais également sur le gout du luxe qu'elles ont acquis dans les villes d'Orient où elles stationnaient. Et de même, cette critique se retrouve chez le procurateur de Cappadoce<sup>252</sup>, le proconsul d'Asie<sup>253</sup> ou encore le préfet d'une garnison arménienne,<sup>254</sup> qui tous sont accusés par Tacite d'un amour de l'or leur faisant perdre de vue les intérêts de Rome dans la région. Cette mise en avant de la corruption ne se retrouve pour aucune autre région à ce niveau d'intensité, et si l'on pourrait expliquer cette concentration par de vrais problèmes structurels de la province, l'association traditionnelle de cette dernière avec la luxure nous paraît plus probable. Cette hypothèse est d'autant plus séduisante qu'elle vient renforcer le discours anti-expansionniste de Tacite, qui déjà en mobilisant l'héritage des Guerres Médiques venait souligner le risque de corruption qu'une conquête vers l'Est apporterait.

Nous pouvons également retrouver la trace de cette association de l'Orient avec la luxure au travers de condamnations tacitéennes du gout du luxe de certains empereurs. En effet, Tibère et Néron

---

<sup>250</sup> Tacite, *Ann.*, VI, XXXI, 2. « Mais chez les Parthes l'envoi d'une députation secrète eut pour principal instigateur Sinnacès, qui alliait à l'éclat de sa famille celui de la richesse, et, après lui, Abdus, auquel on avait enlevé la virilité ; ce fait n'entraîne pas le mépris auprès des barbares et il donne même la puissance [...] ».

<sup>251</sup> Tacite, *Ann.*, XIII, XXXV, 1. « Mais Corbulon avait plus de peine à combattre l'indolence des soldats que la perfidie des ennemis : en effet, amenées de Syrie, les légions, qu'une longue paix avait amollies, supportaient très difficilement le régime des (camps) romains. Il fut avéré qu'il y avait dans cette armée des vétérans qui n'avaient jamais ni monté la garde ni pris la veille, auxquels la vue d'un retranchement et d'un fossé semblait nouvelle et étrange, qui, sans casques ni cuirasses, soucieux de leur toilette et de leurs gains, avaient accompli leur temps de service dans les villes ».

<sup>252</sup> À savoir Julius Pelignus, Tacite, *Ann.*, XII, XLIX, 1-2.

<sup>253</sup> À savoir Junius Silanus, Tacite, *Ann.*, XIII, I, 1.

<sup>254</sup> À savoir Caelius Pollio, Tacite, *Ann.*, XII, XLVI, 2.

voient leurs excès associés à un comportement royal<sup>255</sup>, royauté fortement associée aux Achéménides par la littérature grecque, et au travers eux, aux Partho-Sassanides. C'est d'ailleurs clairement indiqué par Tacite, lorsqu'il met dans la bouche du gouverneur de Syrie Gnaeus Calpurnius Pison une critique des cadeaux diplomatiques offerts à Germanicus.

*Uox quoque eius audita est in conuiuio, cum apud regem Nabataeorum coronae aureae magno pondere Caesari et Agrippinae, leues Pisoni et ceteris offerrentur, **principis Romani, non Parthi regis filio** eas epulas dari; **abiecitque simul coronam et multa in luxum addidit quae Germanico quamquam acerba tolerabantur tamen***<sup>256</sup>.

Les Nabatéens offrant une couronne en or à Germanicus, Pison s'indigne du luxe de ce cadeau et du repas l'accompagnant, le considérant comme plus digne du fils d'un roi parthe que de celui d'un prince romain. La royauté, et a fortiori la royauté parthe, est donc ici directement associée à l'image du luxe. Il paraît donc raisonnable de comprendre lorsque Tacite associe luxure et comportement royal, qu'il vise en réalité le roi des Parthes.

#### *Les représentations nuancées d'Ammien, une exception luxueuse ?*

L'hésitation occupe une place bien moins importante chez Ammien, qui ne manque pourtant pas de déchainements passionnels pouvant entraîner un doute quant à la conduite à suivre. Cette absence relative ne signifie pas que l'on ne trouve aucune mention d'hésitation dans le récit d'Ammien, mais plutôt que ces dernières ne sont pas spécifiquement associées à l'expression d'un manque de contrôle émotionnel, et donc, de manière assez révélatrice, pas spécialement associées à une population non-romaine. De fait, on observe assez rapidement des moments d'indécision chez les personnages des *Res Gestae*, la perception du comportement a cependant bien évolué.

*Hinc et deinde nec itinera nec flumina transire posse sine insidiis putans erat prouidus et cunctator, quod praecipuum bonum in magnis ductoribus opem ferre solet exercitibus et salutem*<sup>257</sup>.

Ainsi, on remarque que le terme *cunctatio* a vu son sens évoluer, passant d'un élément péjoratif, que ce soit pour les Romains ou les Barbares, à quelque chose de plus louable. Ainsi, si Tacite nous présentait l'indécision comme le comportement de ceux se laissant emporter par leurs émotions,

<sup>255</sup> Pour Tibère, voir Tacite, *Ann.*, VI, I, 1 ; Pour Néron, voir Tacite, *Ann.*, XVI, XXIII, 2 ; Voir également Poppée à Tacite, *Ann.*, XVI, VI, 2.

<sup>256</sup> Tacite, *Ann.*, II, LVII, 4. « On l'entendit aussi, dans un banquet chez le roi des Nabatéens, où des couronnes en or massif étaient offertes, d'un grand poids pour César et Agrippine, légères pour Pison et les autres, s'écrier que c'était au fils d'un prince romain et non au fils du roi parthe que ce festin était donné ; en même temps, il jeta sa couronne et se déchaîna contre le luxe ; ces propos, pour cruels qu'ils fussent, Germanicus les supportait cependant. ».

<sup>257</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XVI, II, 11. « Aussi, estimant que dorénavant il ne pouvait ni suivre le chemin ni passer les fleuves sans risquer une embuscade, Julien demeurait sur ses gardes et temporisait : mérite essentiel qui permet aux grands capitaines de porter secours à leurs armées et de les sauver ».

explicitant que même chez les barbares l'hésitation est perçue comme un comportement d'esclave, Ammien diffère grandement, présentant plutôt le comportement comme la marque des bons commandants, capables de peser adéquatement le pour et le contre. Ainsi, même lorsque ce comportement se retrouve chez les souverains perses, il n'est plus synonyme d'une mauvaise gestion des événements. Si on pouvait déjà entrevoir cette perception positive du doute chez les mentions de l'hésitation romaine chez Tacite, Ammien l'explique clairement, et avec les mêmes mots que ceux utilisés pour parler précédemment de l'indécision parthe. De plus, les *Res Gestae* étendent cette perception positive au comportement des non-Romains.

*Ob quae reputabat multa et formidanda : diffusum abunde militem per prouincias leui tessera colligi posse, expertus et sciens populum suum post amissam maximam plebem ultimis terroribus deformatum, [...].*<sup>3</sup>  
*quae super omnia hebetarunt eius anxiam mentem uno parique natatu quingenti uiri transgressi tumidum flumen incolumes, [...]*<sup>258</sup>.

Cette description de l'hésitation de Sapor II à poursuivre les affrontements contre les Romains après la mort de Julien contient toujours une certaine réaction émotionnelle, mais elle semble plus maîtrisée par le souverain, touchant surtout ses sujets, et ne l'empêchant nullement de réfléchir à la suite des actions. Cette mention de doute avant le récit des négociations de paix entamées par les Sassanides permet alors surtout de justifier ces dernières et de présenter la décision ultime du Roi des rois de faire la paix comme raisonnable et bénéfique. Ces mentions de l'hésitation barbare, à présent bien moins nombreuses, ne possèdent donc plus ni leur forte charge émotionnelle, ni leur composante intrinsèquement péjorative.

Un autre élément pouvant jouer dans ce déséquilibre entre les deux historiens prend sa source dans le récit d'Antoninus, transfuge romain qui, une fois parvenu à la cour de Sapor II, le guide dans une expédition contre l'Orient romain. En effet, on trouve la trace à plusieurs moments d'éléments venant décourager l'expédition, sans que le doute ne vienne saisir le commandement perse. Et de fait, l'hésitation n'a pas le temps d'être évoquée, le récit la rendant inutile par la présence d'Antoninus, qui rassure à plusieurs reprises les Sassanides et leur indique la meilleure décision pour résoudre leur problème.

*Conuertuntur ergo ad ea quae amplexenda fortuita daret occasio, spe concepta praeter opinionem exclusi, ac proposito pro abrupto rerum praesentium statu urgenti consilio, Antoninus dicere quid sentiat iussus orditur,*

<sup>258</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXV, VII, 2-3. « 2. Aussi toutes ces éventualités redoutables le faisaient-elles réfléchir : il savait par expérience qu'un simple mot d'ordre était susceptible de concentrer les légionnaires dispersés en grand nombre à travers les provinces ; il savait aussi que ses propres gens, à la suite des pertes considérables de la piétaille, se trouvaient démoralisés par une épouvante extrême ; [...]

3. Mais ce qui, par-dessus tout cela, le laissa sans réaction plus inquiétude, ce fut qu'à cinq cents hommes eussent passé ensemble à la nage, d'un seul coup et sans aucun dommage, le fleuve en crue [...] ».

*flecti iter suadens in dexterum latus, ut per longiorem circumitum omnium rerum usu regionum feracium et consideratione ea qua rectus pergeret hostis adhuc intactarum, castra duo praesidiaria Barzalo et Claudias peterentur sese ductante, ubi tenuis fluvius 78arbi originem et angustus nullisque adhuc 78arbi aduenis adulescens facile penetrari poterit ut uadosus*<sup>259</sup>.

C'est particulièrement visible dans ce passage, les Perses, une fois leur itinéraire d'invasion rendu impraticable en raison du débordement de l'Euphrate, s'en remettent au hasard. Ils n'hésitent cependant pas longtemps sur la conduite à suivre, Antoninus leur proposant rapidement un autre chemin, encore plus aisément praticable et offrant l'avantage de la surprise. Cette présentation des faits, en plus de limiter un certain nombre d'occasions d'évoquer l'indécision orientale, tend à minimiser l'accomplissement perse que représente cette invasion en soulignant le rôle primordial du transfuge romain.

Avant d'analyser les représentations de la crainte chez les Perses au sein des *Res Gestae*, il nous faut expliciter celles visant l'armée romaine. Ce sont en effet les deux faces d'une même réaction émotionnelle, et c'est la différence de traitement entre les deux nations plus que le niveau identitaire directement visé par Ammien qui doit ici nous intéresser. Ainsi, Ammien, tout comme Tacite, n'hésite pas à évoquer la peur dans les rangs de l'armée romaine. Les contextes de ces mentions, et donc les objectifs que l'auteur peut avoir de ces occurrences, sont cependant bien différents.

En premier lieu, on peut percevoir les évocations personnelles de crainte ressentie par Ammien. En effet, l'historien ayant lui-même participé à bon nombre des événements qu'il décrit, il est normal de le voir inclure dans son œuvre des ressentis personnels, et au vu du caractère militaire de son implication dans les événements, la peur occupe une bonne place parmi les émotions rapportées. En plus de rappeler cette implication de l'auteur, il est assez aisé d'interpréter ces occurrences comme un effet littéraire destiné à augmenter l'implication du lecteur dans le récit.

Une forme assez particulière de cette crainte s'entrevoit à travers l'association systématique et courante de la présence d'éléphants sur le champ de bataille et la terreur qu'ils font ressentir aux légionnaires romains. De fait, Ammien prend bien soin à chaque fois que l'occasion se présente de préciser leur présence, ajoutant à chaque fois l'effet terrorisant qu'ils pouvaient avoir sur les soldats romains. On peut supposer qu'une telle insistance résulte probablement de la forte impression laissée par

---

<sup>259</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XVIII, VII, 10. « Donc, ils se déterminent à saisir les chances que la première occasion pourrait leur présenter, puisqu'ils étaient frustrés, contre leur attente, de l'espoir qu'ils avaient conçu ; et vu le caractère périlleux de la situation présente, ils réunissent d'urgence une assemblée où Antoninus est appelé à donner son avis : d'emblée, il leur conseille d'infléchir leur marche vers la droite et au prix d'un long détour, qui leur permettrait de vivre sur des régions fertiles en tous produits et laissées jusqu'à présent intactes, puisqu'on croyait que l'ennemi allait tout droit, de gagner sous sa direction deux postes de protection nommés Barzalo et Claudias, à hauteur desquels le cours d'eau, faible, étroit et proche de sa source n'était encore grossi par aucun affluent et pourrait être franchi facilement, étant guéable ».

ces animaux et leur emploi durant la guerre sur l'auteur des *Res Gestae*. D'autant plus que l'historien est directement impliqué dans certaines de ces caractérisations des pachydermes comme effrayants.

*Post hos elephanti gradientium collium specie motuque inmanium corporum propinquantibus exitium intentabant documentis praeteritis formidati*<sup>260</sup>.

Cette occurrence conclut une description se voulant déjà impressionnante de l'armée perse s'opposant à Julien au début de sa campagne. Les éléphants arrivent donc à la fin, accentuant l'impression de puissance écrasante de l'armée que Julien s'apprête à vaincre. Il est également intéressant de voir l'expérience passée mobilisée pour justifier cette peur romaine.

Toutes ces mentions de peur ressentie par les soldats de Rome, en plus d'ancrer le récit dans une réalité concrète et d'ajouter une certaine intensité littéraire, permettent à Ammien de présenter la différence fondamentale entre Perses et Romains. En effet, on remarque assez rapidement que bon nombre des occurrences évoquant une peur ressentie par Ammien et ses compatriotes servent à l'auteur à mettre en avant le dépassement de cette peur.

*Post hos elephantorum fulgentium formidandam speciem et truculentos hiatus uix mentes pauidae perferebant, ad quorum stridorem odoremque et insuetum aspectum magis equi terrebantur. [...] 16. Quibus non sine magno terrore perspectis, stipatus armatarum cohortium globis cum primatibus fidentissimus imperator ut flagitabat maior uis et atrocior, lunari acie sinuatisque lateribus occursuros hosti manipulos instruebat*<sup>261</sup>.

Ici, le dépassement de la crainte inspirée par les éléphants concerne Julien spécifiquement, mais on trouve bien d'autres occurrences où ce dépassement vise plus largement l'armée romaine, que la crainte provienne de la vue des éléphants ou d'un autre événement causant l'effroi. Ce schéma n'est pas du tout spécifique à la crainte, et on trouve de nombreuses passions évoquées chez les Romains dans le but de mettre en avant cette maîtrise émotionnelle, ce dépassement permettant d'être plus efficace sur le champ de bataille. L'émotion à l'origine du phénomène peut être positive ou négative, et la joie comme le désespoir permettent à Ammien de mettre en scène le dépassement de cette réaction émotionnelle primaire en une action en définitive plus glorieuse.

---

<sup>260</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIV, VI, 8. « [...] Derrière eux, des éléphants, par leur aspect de collines en marche et le seul déplacement de leurs corps gigantesques, présentaient l'image de leur fin dernière à ceux qui les approchaient, et les leçons du passé les faisaient redouter ».

<sup>261</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXV, I, 14. « 14. Derrière eux brillaient des éléphants à l'apparence effroyable, ouvrant leur gueule menaçante ; inspirant par là une épouvante presque insoutenable, ils terrorisaient encore plus les chevaux par leur cri perçant, leur odeur, et leur aspect insolite. [...] ».

16. Les nôtres n'ayant pas aperçu ces animaux sans en éprouver un grand effroi, l'empereur promène un instant ses regards sur tout ce formidable appareil ; puis, d'un cœur intrépide, il court, entouré de ses principaux officiers et suivi de son escorte, ranger sa troupe en bataille. Pour racheter la disproportion du nombre, il adopta l'ordonnance en croissant, refusant en partie ses ailes ; ».

La volonté d'expliciter ce dépassement émotionnel apparaît encore plus clairement lorsque l'on compare les mentions de crainte ressentie par les soldats perses.

*Ad hanc molem ingentem superaturam celsarum turrium minas prohibitores oculorum aciem intentius conferentes itidemque instantiam obsidentium perpensantes subito uertuntur ad preces circumfusique per turre ac moenium minas, et fidem Romanam pansis manibus protestantes uitam cum uenia postulabant<sup>262</sup>.*

En effet, lorsqu'Ammien évoque la crainte éprouvée par les assiégés perses devant un hélépole romain, loin de mettre en avant leur capacité de réaction et les moyens utilisés pour surmonter cette peur, il souligne plutôt leur volonté de négocier et leurs supplications afin d'avoir la vie sauve. Et encore une fois, cela ne s'applique pas uniquement aux débordements passionnels dus à la crainte. La rage et la douleur (*ira et dolore*) de Sapor II par exemple, le pousse à entreprendre des assauts inconsidérés contre un fort romain au grand dam de ses hommes. Nous retrouvons donc notre image de non-Romains, facilement dépassés par leurs émotions, opposée aux Romains capables de surmonter leurs passions afin d'accomplir leur devoir.

Cette image demeure toutefois un peu trop simpliste, et ne doit pas nous faire oublier qu'Ammien insiste tant sur la crainte ressentie par les Romains que celle apparaissant chez les Perses. Et si leurs réactions peuvent différer<sup>263</sup>, on constate tout de même un certain équilibre dans les qualifications utilisées par Ammien. Cette image de soldats perses « égaux » aux légionnaires se présente par ailleurs à de nombreuses reprises<sup>264</sup>, et demeure intéressante à retrouver dans un contexte plus émotionnel.

Ammien met bien plus l'accent que son prédécesseur sur la mollesse et la luxure de l'Orient, toutefois les Orientaux sont désormais perses, avec la majeure partie des mentions de débauche visant désormais le peuple d'Ardashir. Cette luxure ne sert cependant plus à expliquer le comportement adverse, mais plutôt de cadre que les Romains doivent prendre en considération afin de bien comprendre les agissements de l'ennemi.

*Adeo autem dissoluti sunt et artuum laxitate uagoque incessu se iactitantes ut effeminato existimes, cum sint acerrimi bellatores<sup>265</sup>.*

---

<sup>262</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIV, II, 19. « 19 Portant très attentivement leurs regards vers cette masse énorme, qui allait dépasser toute la sauter les créneaux de leurs tours, et, considérant tout autant l'opiniâtreté des assiégeants, les défenseurs en viennent soudain aux supplications, et, répandus sur leurs tours et les courtines de leurs murailles, prenant à témoin, de leurs mains ouvertes, la bonne foi de Rome, ils l'imploraient la vie sauve et le pardon ».

<sup>263</sup> On retrouve cependant une occurrence unique où les Perses, tout comme les Romains, rebondissent face à leur effroi des machines de siège romaines pour repousser les assiégés. Voir Amm. Marc., *Res Gestae* XX, XI, 11 et 13.

<sup>264</sup> Pour plus de détail, voir chapitre 3.

<sup>265</sup> Amm. Marc., *Res Gestae* XXIII, VI, 80. « De plus, ils sont d'une telle mollesse, ils affectent tant de laisser-aller dans leur

Une partie importante de ce « cadre » est exposée dans le chapitre VI du livre XXIII des *Res Gestae*, dans lequel Ammien résume le pays perse et le caractère de ses habitants. On retrouve alors ce passage sur l'indolence des Perses, que l'auteur pousse jusqu'à leur adjoindre une image de féminité. Ce dernier souligne d'ailleurs assez justement l'incompatibilité de cette image avec celle de redoutables guerriers, mise en avant par ailleurs<sup>266</sup>. Une fois cette caractéristique perse explicitée par l'auteur, on ne se questionne plus lorsqu'elle surgit dans le récit, elle devient un trait presque naturel des protagonistes perses, auquel ils peuvent céder à n'importe quel instant<sup>267</sup>. Cette description accompagnée d'exemples se retrouve également pour l'habillement perse<sup>268</sup>, et prend des dimensions presque biologiques quand l'auteur s'intéresse à leur alimentation. Cette dernière semble cependant contrevenir à leur réputation luxueuse, sans pour autant qu'Ammien paraisse en tirer toutes les conclusions adéquates pour son récit. De fait, l'historien explique bien le soin de ces peuples à éviter le luxe et le raffinement dans leur banquet, particulièrement concernant la boisson<sup>269</sup>, poussant le vice jusqu'à nous décrire l'impact de cette alimentation sur la décomposition des cadavres perses. En raison de leur régime plus frugal et de leur habitude d'un climat chaud, leurs corps se dessécheraient là où les cadavres romains, eux, se décomposeraient en raison de leur nutrition plus riche<sup>270</sup>. L'auteur continue néanmoins de caractériser ces banquets comme faisant tourner la tête, au point qu'il devienne notable qu'Antoninus, tandis qu'il cherche à conseiller Sapor II sur la marche à suivre, parvienne à le faire lors d'un de ces festins<sup>271</sup>.

En ce qui concerne le parallèle tracé avec les comportements romains qui se rapprochent de ce qui est décrit comme typiquement oriental, on retrouve comme chez Tacite l'association entre attrait de la luxure et mention de l'Orient. Cette évocation de l'Orient ne se fait toutefois plus via le concept de royauté<sup>272</sup>, mais plutôt par des références directes aux habitants de la région.

*Tales ubi comitantibus singulos quinquaginta ministris tholos introierint balnearum, « ubi sunt nostri ? » minaciter clamant : si apparuisse subito ignotam conpererint meretricem, aut oppidanae quondam prostibulum plebis, uel meritorii corporis ueterem lupam, certatim concurrunt, palpantesque aduenam deformitate magna blanditiarum ita extollunt, ut Samiramim Parthi uel Cleopatras Aegyptus aut Artemisiam Cares uel Zenobiam Palmyreni. Et haec admittunt hi, quorum apud maiores censoria nota*

tenue, et l'indolence dans leur démarche, qu'on les croirait efféminés, alors que ce sont des combattants d'un acharnement extrême ».

<sup>266</sup> Voir chapitre 3.

<sup>267</sup> Voir par exemple Amm. Marc., *Res Gestae* XIV, III, 4.

<sup>268</sup> Amm. Marc., *Res Gestae* XXIII, VI, 84 nous décrit l'habillement perse comme éclatant, bigarré, et accompagné de nombreux bijoux. Et on retrouve bel et bien une mise en situation réelle de cet accoutrement en Amm. Marc., *Res Gestae* XVIII, X, 2.

<sup>269</sup> Amm. Marc., *Res Gestae* XXIII, VI, 76.

<sup>270</sup> Amm. Marc., *Res Gestae* XIX, IX, 9.

<sup>271</sup> Amm. Marc., *Res Gestae* XVIII, V, 8

<sup>272</sup> Amm. Marc., *Res Gestae* XV, V, 18 évoque la royauté comme origine de la proskynèse à l'époque de Dioclétien, mais l'occurrence ne comprend pas de réel jugement de valeur.

*senator adflictus est, ausus, dum adhuc non deceret praesente communi filia, coniugem osculari*<sup>273</sup>.

L'association entre Orient et débauche provient bel et bien de notre auteur, qui accole à cette image des sénateurs trop proches de leur concubine, celle des peuples d'Orient révéralent une reine<sup>274</sup>. Il faut en effet noter que certaines reines célèbres comme Boudicca, ou plus éloignée, Didon, sont absentes de la liste, l'historien privilégiant celles régnant sur un peuple oriental. De la même manière, lorsqu'il évoque les quelques légèretés (*leuem*) du comportement de Julien, Ammien cite directement les *Asiaticis moribus* accompagnant ses premières années d'éducation<sup>275</sup>. En revanche, on ne retrouve plus le caractère corrompéur de l'Orient autrefois bien représenté dans les *Annales*. Il n'est plus fait mention de la luxure et de la débauche des habitants des provinces orientales de l'Empire. Il nous faut alors rappeler qu'Ammien nous vient d'Antioche, et fait donc partie de ces Romains d'Orient, auparavant critiqués par Tacite. Son opinion sur la conquête de l'Est diverge aussi grandement de celle de son prédécesseur et il n'est guère étonnant en conclusion de le voir rompre avec cette image particulière.

Enfin, il faut aborder une figure subissant clairement un sort assez spécifique de la part d'Ammien. Sapor II en effet, bien qu'oriental, mérite que l'on rattache les jugements de valeur de l'auteur à son comportement personnel plutôt qu'à son origine ethnique. Tant son goût du luxe<sup>276</sup> que sa débauche<sup>277</sup> sont mis en avant, mais c'est particulièrement son avidité que l'on retrouve critiquée par l'historien.

*“Victor terra marique Constantius semper Augustus fratri meo Sapor regi salutem plurimam dico. Sospitati quidem tuae gratulor ut futurus, si uelis, amicus, cupiditatem uero semper inflexam fusiusque uagantem uehementer insimulo. [...] 15. Hanc legationem nullo inpetrato remissam – nec enim effrenatae regis cupiditati responderi amplius quicquam potuit.”*<sup>278</sup>

<sup>273</sup> Amm. Marc., *Res Gestae* XXVIII, IV, 9. « Quand les personnages de cette sorte ont pénétré sous les voûtes des bains, escortés chacun de cinquante serviteurs, ils s'écrient d'une voix menaçante : « Où sont, où sont donc nos dames ? » ; apprennent-ils qu'une courtisane inconnue s'est soudain montrée, ou une prostituée qui se vendit jadis au peuple de toute une ville, ou une vieille « louve » qui vit de ses charmes, c'est à qui se précipitera ; ils caressent la nouvelle venue, ils la comblent de flatteries tout à fait déshonorantes, comme les Parthes firent pour Sémiramis, l'Égypte pour ses Cléopâtre, les Cariens pour Artémise ou les Palmyréniens pour Zénobie. Et voilà ce que se permettent les hommes chez les ancêtres desquels les censeurs marquèrent d'infamie un sénateur, pour avoir osé, quand ce n'était pas encore convenable, embrasser sa femme sous les yeux de leur propre fille ».

<sup>274</sup> Sémiramis semble particulièrement peu appréciée d'Ammien, peut-être en raison de l'origine partho-sassanide qu'il lui calque injustement. Il lui reproche également d'être à l'origine des premiers eunuques, voir Amm. Marc., *Res Gestae* XIV, VI, 17.

<sup>275</sup> Amm. Marc., *Res Gestae* XVI, VII, 6.

<sup>276</sup> Amm. Marc., *Res Gestae* XVIII, VI, 22.

<sup>277</sup> Amm. Marc., *Res Gestae* XVIII, X, 2.

<sup>278</sup> Amm. Marc., *Res Gestae* XVII, V, 10 et 15. « 10. "Moi, Constance, vainqueur sur terre et sur mer, toujours Auguste, à mon frère le roi Sapor, j'adresse mon plus grand salut. Puisque tu es sauf, je t'adresse mes félicitations, en ma qualité d'ami futur, à condition que tu le veuilles ; mais pour ce qui est de ta convoitise, que rien ne fait fléchir et qui s'étend toujours plus loin, je la dénonce énergiquement" [...] 15. Quand cette ambassade eut reçu congé sans avoir rien obtenu, car on ne pouvait rien répondre de plus à la convoitise effrénée du roi [...] ».

Comme on le perçoit clairement dans l'occurrence, cette avidité dévorante du Roi des rois justifie son désir de conquête et explique l'échec des négociations avec l'empereur. Il faut également noter qu'ici, Ammien se base sur des documents réels et le jugement de contemporains des faits pour établir sa critique du caractère de Sapor<sup>279</sup>, dépassant la vague considération généraliste accompagnant ce type de critique du comportement oriental.

### *L'Histoire Auguste, une certaine fixation sur le luxe oriental*

Si l'*Histoire Auguste* ne comprend aucune occurrence évoquant spécifiquement l'indécision orientale, la peur reste bel et bien présente. Elle semble toutefois se limiter aux chefs sassanides, généralement lorsque l'auteur place en face d'eux un empereur romain bien décidé à en découdre.

*Rex sane Persarum tantum Gordianum principem timuit, ut, cum instructus esset et suis copiis et nostris, tamen civitatibus ipse praesidia sponte deduceret easque integras suis civibus redderet, ita ut nihil, quod ad eorum fortunas pertineret, adtaminaret*<sup>280</sup>.

Ici par exemple, l'*Historia Augusta* aborde la réaction de Sapor I face à la contre-attaque de Gordien III, qui à elle seule suffit à lui inspirer suffisamment de terreur pour qu'il décide de rendre l'ensemble des cités envahies, sans même toucher aux possessions de leurs habitants. Nous retrouvons alors la crainte comme justification des décisions de l'adversaire, ce qui permet tout en valorisant les actions de l'empereur de ne pas se questionner sur les autres motifs ayant pu les pousser à agir de telle ou telle manière<sup>281</sup>.

Tout comme pour l'indécision, on retrouve assez peu de mobilisation émotionnelle au sein de l'*Histoire Auguste*, ce qui peut selon nous se justifier par l'aspect global du récit. Ce dernier laisse en effet assez peu de place aux expériences personnelles ou aux scénographies de bataille aussi travaillée que celles de ses prédécesseurs. En se limitant plutôt au caractère des empereurs dont il narre l'histoire de manière très succincte, il sacrifie l'attachement émotionnel de son récit, se concentrant plus sur les actions de ses acteurs que sur ce qu'ils pouvaient avoir à l'esprit à ce moment. On remarque d'ailleurs que les évocations de la crainte sassanide s'inscrivent assez bien dans ce schéma, servant plus à montrer l'effet et l'efficacité de l'action impériale qu'à réellement susciter de l'empathie chez le lecteur.

---

<sup>279</sup> Remarque qui vaut également pour les autres critiques de l'avidité du Roi des rois. Voir Amm. Marc., *Res Gestae* XVIII, 4, 1 ; Amm. Marc., *Res Gestae* XVIII, VI, 18-19.

<sup>280</sup> H.A. - *Vita Gordiani Tres*, XXVII, 1. « Le roi des Perses, il est vrai, éprouva une telle crainte face à l'empereur Gordien que, quand bien même il était pourvu de troupes appartenant à lui et à nous, il retira spontanément ses garnisons de nos cités et restitua intégralement celles-ci à leurs citoyens, au point qu'il ne toucha à rien de ce qui concernait leurs biens ».

<sup>281</sup> Pour d'autres exemples du même phénomène, voir H.A. - *Vita Valeriani Duo*, IV, 3-4. ; H.A. - *Vita Probus*, XVII, 4-6 ; H.A. - *Vita Probus*, XVIII, 1.

Toutefois, l'auteur prend un soin particulier à souligner l'attrait de certains de ses personnages pour le luxe, et de manière assez similaire à Tacite, ses condamnations se retrouvent surtout chez les Orientaux où, quand la personne visée n'a pas de contact direct avec la région, c'est le rapport de ces pratiques à l'Est que l'auteur souligne. Cela permet de bien attribuer au biais pro-oriental d'Ammien la non-poursuite de ce cliché, et non pas à une révision du stéréotype qui aurait eu lieu entre le I<sup>er</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle. Contrairement à Tacite et Ammien, l'*Histoire Auguste* ne calque à aucun moment cette même image de débauche aux non-Romains de la région. Les Perses comme leurs dirigeants sont notablement absents de notre corpus concernant la luxure, là où l'historien ne se gêne pas pour souligner ces mêmes caractéristiques lorsqu'elles surgissent chez les Romains. Ainsi, qu'il s'agisse des légions romaines stationnées dans la région<sup>282</sup>, de Lucius Verus envoyé pour régler un conflit avec les Parthes<sup>283</sup>, ou encore des quelques défauts de l'usurpatrice Zénobie<sup>284</sup>, leur situation orientale se voit chaque fois être soulignée par l'auteur lorsqu'il évoque leur indolence ou leur goût du luxe. À propos de Zénobie, cette importance de la situation orientale se remarque particulièrement au sujet de son beau-fils.

*1. Non Zenobia matre sed priore uxore genitus Herodes cum patre accepit imperium, homo omnium delicatissimus et prorsus orientalis et Graec[ī]ae luxuriae, cui erant sigillata tentoria et aurati papilionēs et omnia Persica. 2. Denique ingenio eius usus Odenatus quicquid concubinarum regaliū, quicquid divitiarum gemmarumque cepit, eidem tradidit paternae indulgentiae adfectione permotus*<sup>285</sup>.

En effet, Hérode, fils d'Odénat, l'usurpateur à l'origine de l'Empire de Palmyre, se voit qualifié du plus efféminé (*delicatissimus*) des hommes, de mou, et de prompt à la luxure orientale. Chose nouvelle, l'*Historia Augusta* adjoint à cette luxure l'origine *Graeciae*, montrant une conception plus large de l'Orient ainsi que les biais mêmes de l'auteur, très critique du déplacement du centre de gravité de l'Empire vers l'Est. Et si on ne possède pas de réelle application de cette représentation sur des rois arsacides ou sassanides, ou même sur la population perse en général, on remarque rapidement que l'historien trace un lien entre les deux, comme pour venir accentuer une image par la mention de ceux auxquelles elle est traditionnellement associée.

Ce lien se retrouve à divers moments de l'*Histoire Auguste*, particulièrement pour les individus débauchés dont le lien avec l'Orient n'est pas aussi explicite que des garnisons ou des hauts personnages

<sup>282</sup> Voir H.A. - *Vita Alexander Severus*, LIII, 9 ; H.A. - *Vita Avidius Cassius*, V, 5. Ces occurrences sont assez semblables à celle de Corbulon arrivant en Orient pour redresser les troupes chez Tacite.

<sup>283</sup> H.A. - *Vita Verus*, VI, 8-9.

<sup>284</sup> H.A. - *Vita Tyranni Triginta*, XXX, 13 - 14.

<sup>285</sup> H.A. - *Vita Tyranni Triginta*, XVI, 1-2. « 1 Hérode, né non pas de Zénobie, mais d'une épouse antérieure, reçut l'Empire en même temps que son père : c'était le plus raffiné des hommes, avec un goût pour le luxe tout à fait oriental et grec : il avait des tentes ornées de figures, des pavillons dorés et tous les objets précieux des Perses.

2 En fin de compte, tirant profit de son penchant naturel, Odénat lui remit tout ce qu'il avait pris de concubines royales, de richesses et de pierres précieuses dans un mouvement de tendresse paternelle ».

stationnés dans la région. Héliogabale par exemple, particulièrement visé par cette critique du luxe en raison de la débauche de son règne selon l'*Histoire Auguste*, est constamment rapproché du Roi des rois, son origine orientale n'étant peut-être plus limpide après 4 années de règne dans la Ville Éternelle.

*Odores Indicos sine carbonibus ad vaporandas zetas inebat incendi. Iter privatus numquam minus sexaginta vehiculis fecit avia sua Varia reclamante, quod omnia perditurus esset ; 5 imperator vero etiam sescenta vehicula dicitur duxisse, adserens decem milibus camelorum Persarum regem iter facere et Neronem quingentis carrucis iter inisse*<sup>286</sup>.

En plus du lien explicite avec le roi des Perses, Héliogabale exprime aussi son désir d'imiter Néron, qui comme nous l'avons constaté dans les *Annales*, est caractérisé de la même manière. Ainsi, on constate que si les Perses ne sont pas directement visés par ces représentations, l'auteur continue toutefois de bien tracer un lien entre cette image de luxure et l'Orient en général, nommant explicitement les rois sassanides<sup>287</sup>. L'auteur de l'*Historia Augusta* propose également une explication quant à cette tendance de certains à sombrer dans cette luxure orientale.

*Huc accedit quod eunuchos nec in consiliis nec in ministeriis habuit, qui soli principes perdunt, dum eos more gentium aut regum Persarum volunt vivere, qui eos a populo et amicis s[im]ummovent ; qui internuntii sunt aliud quam respondetur saepe referentes, claudentes principem suum et agentes ante omnia, ne quid sciat. Qui cum empti sint et pueri servi fuerint, quid tandem possunt boni sapere ?*<sup>288</sup>

Ce passage survient lorsque notre auteur s'interroge sur la différence de comportement entre Sévère Alexandre et son prédécesseur. Il parvient à la conclusion que c'est en raison de l'entourage vertueux du jeune prince qu'il eut un règne si fructueux, épargné de l'influence des eunuques, qui, plus que jamais, sont ici liés à l'Orient et à la cour perse. À travers cette critique des eunuques se trouve évidemment celle de l'organisation de la cour perse, telle que perçue par l'auteur, montrant encore une fois que si on ne trouve que peu d'expression de la corruption de l'Orient directement chez ces habitants non romains, ils sont loin d'être exemptés des clichés perdurant sur eux au moins depuis Tacite.

<sup>286</sup> H.A. - *Vita Heliogabalus*, XXXI, 4-5. « 4 Il faisait brûler des aromates indiens (et sans charbons) pour chauffer ses appartements. Étant simple particulier, jamais il ne fit route sans un train de soixante voitures au moins, malgré les protestations de sa grand-mère Varia disant qu'il allait tout dissiper.

5 Une fois empereur, c'étaient (disait-on) jusqu'à six cents voitures qui l'accompagnaient. Il alléguait que le roi de Perse se déplaçait avec dix mille chameaux et que Néron s'était mis en route avec cinq cents carrosses ».

<sup>287</sup> Pour d'autre exemple, voir H.A. - *Vita Aelius*, V, 7-8 ; H.A. - *Vita Maximini Duo*, XXVIII, 7 ; H.A. - *Vita Heliogabalus*, XXIII, 1-3 ; H.A. - *Vita Alexander Severus*, XVIII, 3.

<sup>288</sup> H.A. - *Vita Alexander Severus*, LXVI,3. « Ajoutez à cela que jamais à ses conseils ni à aucun emploi il n'admit les eunuques, cette race d'hommes qui, à eux seuls, perdent les princes, en voulant les faire vivre à la manière des peuples et des rois de la Perse ; qui détachent insensiblement un prince de l'affection de son peuple et de ses amis : qui, chargés de recevoir ou de porter des réponses, les rendent infidèlement, et, séquestrant le prince, arrangent tant de manière à ce qu'il ignore ce qui se passe ».

## La trahison orientale, entre orgueil, rébellion, cruauté et perfidie.

Pour terminer ce chapitre sur les différents systèmes représentatifs, il nous faut nous pencher sur une série bien particulière de jugements de valeur que nous avons choisis de regrouper en raison de leur rapprochement dans nos sources. On remarque assez vite en effet que la propension à la trahison, souvent annoncée comme une caractéristique des Orientaux, s'adjoint régulièrement chez nos auteurs de justificatifs quant à ce manque de fidélité. Ainsi, l'orgueil et la cruauté des monarques sont souvent évoqués comme motivations à la révolte, au point de venir quelque peu entacher l'image de servitude orientale analysée ci-dessus. Il ne faut toutefois pas généraliser cette utilisation particulière de ces trois clichés, qui sont également invoqués dans des contextes bien différents et dont le rôle doit également être analysé.

### *Les Arsacides comme incarnations des défauts de leurs sujets.*

Si la qualification de traître est très souvent appliquée aux Orientaux dans les œuvres de notre corpus, son interprétation peut varier en fonction de son contexte d'emploi ou du vocabulaire utilisé par l'auteur. Tous ces éléments nous permettent de distinguer au moins deux contextes d'emploi distincts : lorsque le jugement de valeur sert à qualifier la rébellion d'un individu ou d'un groupe contre son souverain, ou de manière plus générale afin d'attribuer une image de perfidie ou de ruse à un adversaire de Rome. C'est cette première catégorie qui sera surtout utilisée aux côtés de considérations comme l'orgueil ou la cruauté, atténuant quelque peu le contraste entre ce qualificatif de traître et l'image de servitude aussi souvent attribuée aux Orientaux. Mais avant d'aborder ces liens représentatifs en détail, il nous faut mettre au clair la différence entre les deux groupements d'occurrences témoignant de la trahison orientale.

*Ceterum Gotarzes, nondum satis aucto exercitu, flumine Corma pro munimento uti, et quamquam per insectationes et nuntios ad proelium uocaretur, nectere moras, locos mutare et **missis corruptoribus exuendam ad fidem hostis emercari**. ex quis Izates Adiabeno, mox Acbarus Arabum cum exercitu abscedunt, **leuitate gentili**, et quia experimentis cognitum est barbaros malle Roma petere reges quam habere<sup>289</sup>.*

Tacite en nous racontant l'échec de la tentative d'usurpation de Meherdates, descendant de Phraate IV exilé à Rome, met en avant la responsabilité de cette perfidie orientale. Cette trahison est

---

<sup>289</sup> Tacite, *Ann.* XII, XIV, 1. « 1 Au reste, Gotarzes, dont l'armée n'était pas encore assez nombreuse, utilisait le fleuve Corma comme rempart et, malgré les invectives et les défis qui le provoquaient au combat, il usait de temporisations, changeait de positions et envoyait des corrupteurs acheter la trahison dans les rangs ennemis. Ainsi, Izatès l'Adiabène, et bientôt Acbarus, avec l'armée des Arabes abandonnent les lieux, selon l'inconstance de leur race et aussi parce que, comme l'expérience l'a montré, les barbares aiment mieux demander des rois à Rome que les avoir ».

généralisée par les *Annales* comme une *leuitate gentili*, dont Izates et Acbar sont les parfaites incarnations. De fait, ces rois orientaux, autrefois fidèles à Gotarzes, rejoignent dans un premier temps l'usurpateur romain, avant de finalement revenir dans le camp de leur souverain légitime. Les actions de ce dernier rejoignent alors notre autre type de trahison, car ce n'est ni par ses hauts faits ni par les armes qu'il parvient à vaincre les rebelles, mais en corrompant les chefs adverses. Cette inconstance des Orientaux, parfaitement mobilisée par le perfide Gotarzes, fait justement partie des avertissements donnés par Cassius, légat romain de Syrie chargé d'accompagner Meherdates jusqu'à la frontière de son futur royaume. Pour lui en effet, c'est en raison de leur caractère changeant qu'ils sont si faciles à corrompre, et comme nous avons pu l'observer ci-dessus, c'est leur position de barbares qui est alors soulignée par Tacite pour justifier cette inconstance, même s'il vise précisément les peuples d'Orient dans cette occurrence<sup>290</sup>. On peut clairement percevoir comment l'ensemble des ces clichés, que ce soit la servitude, l'indécision ou encore la trahison, peuvent être liés et interagir entre eux jusqu'à créer une image assez cohérente des Partho-Sassanides chez nos auteurs.

Cette image d'une tendance à la trahison dans un sens plus large, englobant l'ensemble des ruses ou perfidies utilisées afin d'arriver à ses fins, se retrouve donc fréquemment attribuée aux Orientaux. On retrouve cette qualification dans les *Annales* tant sous la forme de commentaires directs de la part de Tacite, qu'au sein de mises en scène plus développées, destinées à illustrer cette ruse orientale. En effet, notre auteur s'autorise un jugement de valeur clair et spécifique à plusieurs moments de son œuvre, avec parmi ces occurrences une certaine propension à mettre en avant la perfidie des peuples habitant l'Orient. L'historien peut alors soit directement condamner la *perfidiam hostium*<sup>291</sup> à laquelle les généraux romains doivent se confronter, soit introduire ces qualificatifs dans le discours de personnages de son récit. Bien que l'on puisse s'attendre à retrouver cette appellation chez les généraux romains justement amenés à faire face à cette inconstance et cette perfidie orientales, ce sont plutôt les souverains arsacides qui soulignent cette qualité chez leurs sujets<sup>292</sup>.

Nous avons déjà pu aborder certaines illustrations de cette trahison orientale, qui les pousse à résoudre des problèmes par la corruption et la ruse plutôt que par les armes<sup>293</sup>. Ce refus des armes s'illustre bien dans l'épisode du siège de Volande, place forte arménienne, par Corbulon qui espère ainsi forcer

<sup>290</sup> Tacite, *Ann.* XII, XII, 3. Il décrit le caractère des barbares de cette manière : « l'ardeur des barbares, d'abord vive, languit si l'on hésite ou se change en perfidie » (*barbarorum impetus acris cunctatione languescere aut un perfidiam mutari*). On peut trouver d'autres occurrences liant ces deux types de trahison, toujours attribuées aux Orientaux : Tacite, *Ann.*, VI, XXXIII, 1

<sup>291</sup> Tacite, *Ann.*, XIII, XXXV, 1. Voir également Tacite, *Ann.*, XIV, XXIII, 1, où les Arméniens sont qualifiés d'« insouciant face au danger mais traîtres à la première occasion » (*facilem mutatu gentem, ut segnem at pericula, ita infidam ad occasione*).

<sup>292</sup> Voir par exemple Tacite, *Ann.*, II, I, 3, où Tacite nous explique que c'est plus en raison de la perfidie de ses sujets que de la crainte de Rome qu'il envoie ses fils auprès d'Auguste.

<sup>293</sup> Pour d'autres exemples, voir Tacite, *Ann.*, XIII, XXXVIII, 2 ; Tacite, *Ann.*, VI, XXXVI, 2. Pour un aperçu d'utilisation par les Ibères à la fois de la ruse (*dolo*) et de la force (*vi*), voir Tacite, *Ann.*, VI, XXXIII, 1.

l'affrontement direct avec Tiridate, prince arsacide désirant le trône arménien<sup>294</sup>.

*2. circumspectis munimentis et quae expugnationi idonea prouisis, hortatur milites, ut hostem uagum neque paci aut proelio paratum, sed perfidiam et ignauiam fuga confitentem exuerent sedibus gloriaeque pariter et praedae consularent*<sup>295</sup>.

Tacite commence donc par expliciter cette crainte de l'affrontement, directement condamnée par Corbulo qui se sert de cette représentation afin de motiver ses troupes. Ce que le général présente comme une fuite des Parthes devant l'armée romaine, devient une preuve de leur lâcheté et de leur perfidie. Mais même lorsque les Parthes et les Arméniens finissent enfin par accepter l'affrontement direct, la description de leur tactique sur le champ de bataille laisse clairement sous-entendre que là encore, les Orientaux ont du mal à se départir de leur inclinaison pour la ruse et la lâcheté.

*At Tiridates pudore et metu, ne, si concessisset obsidioni, nihil opis in ipso uideretur, si prohiberet, impeditis locis seque et equestres copias inligaret, statuit postremo ostendere aciem et dato die proelium incipere uel simulatione fugae locum fraudi parare. igitur repente agmen Romanum circumfundit, [...] Tiridates, non usque ad ictum teli, sed tum minitans, tum specie trepidantis, si laxare ordines et diuersos consecrari posset. ubi nihil temeritate solutum[...]*<sup>296</sup>.

Si ce n'est pas exprimé explicitement par Tacite, on peut assez aisément imaginer l'image laissée par ce récit sur le lectorat des *Annales*. Tout comme Tiridate refuse l'affrontement à Corbulo jusqu'au siège de Volande, ses troupes demeurent hors de portée des armes romaines durant la bataille, espérant que cela suffise à désolidariser les rangs des légions romaines. Cela ne suffit cependant pas, et les légions romaines peuvent continuer de dévaster l'Arménie.

Tout comme pour la luxure, on trouve la trace d'une certaine corruption des élites romaines par l'Orient les poussant à adopter les mêmes comportements. Car les *Annales* contiennent des occurrences témoignant de l'usage romain de cette perfidie ou de cette ruse jusqu'à présent si spécifique aux Orientaux<sup>297</sup>. Ce sont néanmoins toujours ces derniers les ultimes responsables, car c'est sous leur

---

<sup>294</sup> Pour un autre exemple plutôt centré sur la perception très différente du choc entre doctrines Romaine et Parthe, voir Tacite, *Ann.*, VI, XXXV, 1.

<sup>295</sup> Tacite, *Ann.*, XIII, XXXIX, 2. « Alors, après avoir reconnu le pourtour des fortifications et préparé tout ce qu'il faut pour un assaut, il exhorte ses soldats contre un ennemi vagabond, qui n'est disposé ni à la paix ni au combat, mais dont la fuite révèle la perfidie et la lâcheté, en les poussant à le chasser de ses positions et à songer simultanément à la gloire et au butin ».

<sup>296</sup> Tacite, *Ann.* XIII, XL, 1-3. « 1 Quant à Tiridate, sous l'effet de la honte et de la crainte, s'il laissait faire le siège, il manifestait son impuissance, s'il cherchait à l'empêcher, il s'engageait, lui et sa cavalerie, dans des lieux impraticables, il finit par décider de se montrer en ordre de bataille et, le moment venu, soit d'engager le combat, soit, en simulant la fuite, de préparer une embuscade. [...] »

3 A l'opposé, Tiridate ne cessait de nous harceler, sans toutefois s'avancer jusqu'à portée de trait, tantôt plein de menaces, tantôt affectant la frayeur, dans l'espoir de desserrer les rangs et de les attaquer isolément. La témérité n'ayant provoqué aucun désordre [...] ».

<sup>297</sup> Car il s'agit bel et bien d'une perfidie orientale. En effet, lorsque la trahison apparaît comme potentielle cause d'une action

influence que les Romains peuvent finir par employer leurs méthodes. Si on peut trouver plusieurs illustrations de ce schéma, toutes se situent lors de la tentative de Rhadamiste, prince des Ibères, de prendre le pouvoir sur le trône arménien alors occupé par son oncle Mithridate. L'épisode, qui comprend un grand nombre d'occurrences appliquant cette image de trahison orientale sur l'ensemble des Ibères, mais surtout sur la personne de Rhadamiste<sup>298</sup>, prend une importance telle que les officiels romains de la région sont obligés d'intervenir dans les conditions que nous allons voir.

On peut distinguer plusieurs acteurs impliqués dans ce scandale de « corruption ». Caelius Pollio et Caspérius, respectivement préfet et centurion du fort où finit par se réfugier Mithridate en difficulté face à son neveu, sont mentionnés les premiers, présentant le dilemme moral s'offrant aux officiers romains courtisés par Rhadamiste.

*nihil tam ignarum barbaris quam machinamenta et astus oppugnationum: at nobis ea pars militiae maxime gnara est. ita Radamistus frustra uel cum damno temptatis munitionibus obsidium incipit; et cum uis neglegeretur, auaritiam praefecti emeratur, obtestante Casperio, **ne socius rex, ne Armenia donum populi Romani scelere et pecunia uerterentur**. postremo quia multitudinem hostium Pollio, iussa patris Radamistus obtendebant, pactus indutias abscedit, ut, nisi Pharasmanen bello absterruisset, Ummidium Quadratum praesidem Syriae doceret quo in statu Armenia foret<sup>299</sup>.*

On retrouve alors les méthodes habituelles aux Orientaux de corrompre les commandants afin de prendre une place forte qui semble fonctionner sur le préfet de la place, Tacite l'expliquant en partie par leur incapacité à manier des engins de siège. Le dignitaire s'oppose alors au centurion Caspérius qui reste lui fidèle à un roi allié de Rome et aux intérêts de l'Empire, en alléguant que Rhadamiste dirige un trop grand nombre d'ennemis. Cette justification, placée juste à la suite de l'explicitation par notre auteur de l'incapacité des Ibères à rentrer dans la place forte, ne sert vraisemblablement pas à convaincre le lectorat des *Annales*, mais plutôt à construire cette image de trahison autour de Caellius Pollio. La représentation de Caspérius en vrai fidèle de l'Empire contribue également à cette représentation, car elle place le préfet en divergence totale avec ce que l'historien présente comme les intérêts romains. Mais l'image de trahison survient surtout au paragraphe suivant où, une fois le centurion envoyé chercher l'aide

---

chez les autres non-Romains, l'auteur l'écarte en avançant d'autres motivations potentielles. Voir par exemple Tacite, *Ann.*, II, XVII, 6-7, où l'auteur évoque des soupçons de trahison de la part d'auxiliaires romains d'origine barbare. Il s'empresse alors d'avancer d'autres hypothèses qu'il semble clairement privilégier, dont la simple bravoure de leur adversaire, « *Virtus seu fraus* ».

<sup>298</sup> Tacite, *Ann.*, XII, XLIV, 4-6 ; Tacite, *Ann.*, XII, XLV, 1 ; Tacite, *Ann.*, XIII, XXXVII, 3.

<sup>299</sup> Tacite, *Ann.*, XII, XLV, 3-4. « 3 Rien d'aussi inconnu aux barbares que l'usage des machines et la tactique des prises d'assaut, alors que cette partie de l'art militaire nous est très bien connue. Aussi Radamiste, après avoir attaqué en vain ou avec pertes les fortifications, commence-t-il le siège. 4 Et, renonçant à la violence, il achète la cupidité du préfet, malgré les protestations de Casperius, demandant qu'un roi allié, que l'Arménie, présent du peuple romain, ne soient pas abattus par un crime et pour de l'argent. Enfin, comme ils alléguaient, Pollio le grand nombre des ennemis, Radamiste les ordres de son père, il convient d'une trêve et se retire, avec l'intention, au cas où il ne pourrait détourner Pharasmanès de la guerre, d'informer Ummidius Quadratus, gouverneur de Syrie, de la situation en Arménie ».

d'une plus grande autorité, Pollio peut laisser toute la place à sa trahison.

*Digressu centurionis uelut custode exolutus praefectus hortari Mithridaten ad sancendum foedus, [...] cunctante ad ea Mithridate et suspectis praefecti consiliis, quod paelicem regiam polluerat inque omnem libidinem uenalis habebatur, [...] augetur flagitii merces, et Pollio occulta corruptione impellit milites ut pacem flagitarent seque praesidium omissuros minitarentur. qua necessitate Mithridates diem locumque foederi accepit castelloque egreditur*<sup>300</sup>.

Le préfet commence par essayer de convaincre le souverain de se rendre à son neveu en utilisant divers arguments. Mais voyant la persistance du vieux roi qui ne lui fait pas confiance, Pollio décide de corrompre ses propres soldats dans le but de forcer les négociations. Donc, non seulement il trahit, mais il le fait en employant les mêmes méthodes que les Orientaux, à savoir la ruse et la corruption. Si l'ensemble de ces actions se déroule sous l'influence des Ibères, Tacite insiste fortement sur le fait que les Orientaux n'ont pas l'exclusivité de la perfidie et de la trahison<sup>301</sup>. À travers ce récit des événements, l'auteur ajoute donc encore à cette image d'un Orient corrupteur, précisant dans les lignes suivantes que d'autres officiels romains de la région, Julius Pelignus ainsi qu'Ummidus Quadratus, sont également acteurs de cette trahison, profitant des malheurs du roi d'Arménie et encourageant son jeune rival<sup>302</sup>.

La conclusion de l'épisode montre quant à elle une autre facette des peuples orientaux. En plus de ne pas être dignes de confiance, ces derniers ont une tendance certaine à la cruauté. Car si Mithridates finit par accepter de rencontrer son neveu afin de traiter de la paix, les négociations ne se déroulent pas comme attendu.

*Ac primo Radamistus in amplexus eius effusus simulare obsequium, socerum ac parentem appellare; adicit ius iurandum, **non ferro, non ueneno uim** adlaturum; simul in lucum propinquum trahit, prouisum illic sacrificii paratum dictitans, ut diis testibus pax firmaretur. [...] simulque concursu plurium iniiciuntur catenae. ac compede, quod dedecorum barbaris, trahebatur; [...] secutaque cum **paruis liberis coniunx cuncta lamentatione complebat**. diuersis et contectis uehiculis abduntur, dum Pharasmanis iussa exquirentur. illi **cupido regni fratre et filia potior animusque sceleribus paratus**; uisui tamen consuluit, ne coram interficeret. et Radamistus, **quasi iuris iurandi memor, non ferrum, non uenenum in sororem et patruum expromit, sed proiectos in humum et ueste multa grauique opertos necat**. filii quoque Mithridatis quod **caedibus parentum***

<sup>300</sup> Tacite, *Ann.*, XII, XLVI, 1-4. « 1 Délivré comme d'un surveillant par le départ du centurion, le préfet se met à exhorter Mithridatès de conclure un traité [...] 2 Alors que Mithridatès hésitait devant ces arguments et jugeait suspects les avis du préfet, qui avait séduit une concubine royale et qui passait pour être prêt à toute vilénie contre de l'argent. [...] On augmente le salaire du crime, et Pollio, pratiquant dans l'ombre la corruption des soldats, les pousse à réclamer la paix et à menacer d'abandonner leur poste. Cédant à la nécessité, Mithridatès, après avoir accepté un jour et un lieu pour le traité, sort de la forteresse ».

<sup>301</sup> On peut d'ailleurs avoir un autre aperçu de commandant romain agissant en traître avec la figure de Pactus vaincu et prêt à tout pour sauver la face. Tacite, *Ann.*, XV, XVII, 1 ; Tacite, *Ann.*, XV, XXV, 1.

<sup>302</sup> Tacite, *Ann.*, XII, XLIX, 1-2 et Tacite, *Ann.*, XII, XLVIII, 2.

*inlacrimauerant trucidati sunt*<sup>303</sup>.

Tout dans cette présentation des faits par Tacite permet de mettre en avant la cruauté et la bassesse du geste de Rhadamiste et de son père Pharasmanès II. Le premier, après avoir accueilli son oncle et lui avoir fait miroiter un traité de paix signé devant les dieux, promet de ne lui nuire ni par le poison ni par le fer. Il finit par le capturer lors de cette signature sacrée, par l'humilier en l'amenant à son père et par l'exécuter en respectant sa promesse en les étouffant, lui et sa femme. La présence de cette dernière, de même que la précision sur le sort réservé à leurs enfants, ne sont utiles à Tacite que dans la mesure où elles viennent souligner encore une fois la cruauté du geste de Rhadamiste. Le père de ce dernier n'est pas en reste, et notre auteur insiste sur la responsabilité de sa cupidité dans le choix final de l'exécution.

En plus de ces condamnations assez générales de la cruauté des Orientaux, les *Annales*, utilisent également la cruauté comme justificatif à la trahison. Comme évoqué plus haut, ces considérations se retrouvent également pour l'orgueil. Ainsi, il est rare que Tacite témoigne d'une révolte chez les Parthes, ou en Orient plus généralement, sans ajouter que la personne visée par cette trahison de ses sujets se soit montrée cruelle ou orgueilleuse<sup>304</sup>. Ces justifications ne sont d'ailleurs pas spécifiques aux révoltes orientales, et on peut en trouver la trace également chez les Germains<sup>305</sup> ou même les Bretons<sup>306</sup>. Dans ces autres contextes d'utilisations, la *superbia* semble en revanche bien spécifique aux Orientaux en tant que groupe et non plus à un souverain en particulier. C'est par exemple le cas durant les négociations de paix entre Tiridate et Corbulon, où ce dernier met en avant ses nombreuses victoires comme « leçon contre l'orgueil » de ses adversaires<sup>307</sup>. Le groupe visé par ce jugement de valeur assez général est alors clairement parthe, et la *superbiam parthorum* compte encore d'autres attestations<sup>308</sup>. C'est toutefois bien chez les souverains que cet orgueil demeure le plus mis en avant, avec justement la figure de Tiridate qui se voit appliquer ce cliché de l'orgueil oriental à diverses occasions par Tacite directement<sup>309</sup> ou par

---

<sup>303</sup> Tacite, *Ann.*, XII, XLVII, 1-5. « 1 Tout d'abord Radamiste se jette dans ses bras, en feignant le respect, en l'appelant beau-père et père ; il ajoute le serment de ne lui faire violence ni par le fer, ni par le poison. En même temps, il l'entraîne dans un bois sacré du voisinage, en déclarant à maintes reprises qu'il y avait prévu les apprêts d'un sacrifice, pour que les dieux fussent témoins de la paix à sceller [...] aussitôt plusieurs se précipitent et le chargent de chaînes ; et, les fers aux pieds, ce qui est un déshonneur pour les barbares, on l'entraînait [...] sa femme suivait avec ses enfants en bas âge et faisait tout retentir de ses lamentations. On les cache séparément dans des chariots couverts, en attendant que soient connus les ordres de Pharasmanès. 5 Chez lui, la passion du pouvoir comptait plus qu'un frère et une fille, et son âme était prête aux crimes ; cependant il s'épargna le spectacle de leur mise à mort sous ses yeux. De son côté, Radamiste, comme s'il se rappelait son serment, n'emploie ni le fer ni le poison contre sa sœur et son oncle, mais il les fait jeter à terre et étouffer sous un amas de lourdes couvertures. Les fils mêmes de Mithridatès, pour avoir versé des larmes sur le meurtre de leurs parents, furent égorgés ».

<sup>304</sup> Voir par exemple Tacite, *Ann.*, VI, XLI, 2 ; Tacite, *Ann.*, XI, IX, 2-3 ; Tacite, *Ann.*, XII, I, 4.

<sup>305</sup> Tacite, *Ann.*, XI, XVII, 5 ; Tacite, *Ann.*, XII, XXIX, 1.

<sup>306</sup> Tacite, *Ann.*, XIV, XXXVIII, 2.

<sup>307</sup> « *documento adversus superbiam* », voir Tacite, *Ann.*, XV, XXVII, 2.

<sup>308</sup> Voir par exemple Tacite, *Ann.*, XIV, XXVI, 2.

<sup>309</sup> Voir par exemple Tacite, *Ann.*, XV, XXXI, 1.

l'intermédiaire d'un acteur du récit<sup>310</sup>.

On remarque en effet que l'ensemble des jugements de valeur évoqués ci-dessus se retrouve *in fine* dans le caractère des rois arsacides, qui incarnent donc l'ensemble des défauts attribués à leur peuple. Nous pouvons alors constituer des « portraits émotionnels » de ces Rois des rois, en nous basant sur les nombreuses occurrences leur appliquant superbe, perfidie et cruauté. C'est cette dernière qui apparaît comme la plus représentée, avec des figures comme celles de Gotarzes II<sup>311</sup>, de Vardane<sup>312</sup> ou encore d'Artaban II<sup>313</sup>. En plus des occurrences pouvant simplement être justifiées par une condamnation classique du comportement adverse, la surabondance d'occurrences évoquant la cruauté de ces figures peut selon nous provenir de leur rapport avec Rome.

En effet, le règne d'Artaban II comme ceux de Gotarzes II et de Vardane sont marqués par la volonté de Rome d'instaurer un souverain arsacide favorable sur le trône du Royaume parthe. Ces soulèvements se font cependant avec la complicité d'un certain nombre de leurs sujets orientaux. Or, comme nous l'avons évoqué plus haut, cette image de cruauté permet à Tacite de justifier les révoltes des Parthes contre leurs souverains alors qu'il a auparavant tant insisté sur la servitude que ce peuple éprouvait envers leur maître. Une autre utilité de ces jugements de valeur se trouve dans le contraste qu'elles permettent d'afficher entre les commandements romain et parthe. Si on se penche plus en détail sur une condamnation de la cruauté d'Artaban, on peut clairement percevoir la lumière positive qu'elle projette sur Germanicus.

*C- Cestio M- Seruilio consulibus nobiles Parthi in urbem uenere, ignaro rege Artabano. is metu Germanici fidus Romanis, aequabilis in suos, mox superbiam in nos, saeuitiam in popularis sumpsit, fretus bellis quae secunda aduersum circumiectas nationes exercuerat, et senectutem Tiberii ut inermem despiciens audiusque Armeniae, cui defuncto rege Artaxia Arsacen liberorum suorum ueterrimum imposuit, addita contumelia et missis qui gazam a Vonone relictam in Syria Ciliciaque reposcerent; simul ueteres Persarum ac Macedonum terminos seque inuasurum possessa Cyro et post Alexandro per uaniloquentiam ac minas iaciebat*<sup>314</sup>.

<sup>310</sup> Voir Tacite, *Ann.*, XIII, XXXVII, 5 et Tacite, *Ann.*, XV, XXIX, 1.

<sup>311</sup> Tacite, *Ann.*, XI, VIII, 3 ; Tacite, *Ann.*, XI, X, 7 ; Tacite, *Ann.*, XII, X, 1-2 ; Tacite, *Ann.*, XII, XIV, 1.

<sup>312</sup> Voir par exemple Tacite, *Ann.*, XI, X, 5.

<sup>313</sup> Tacite, *Ann.*, VI, XXXI, 1-2.

<sup>314</sup> Tacite, *Ann.*, VI, XXXI, 1. « Sous le consulat de C. Cestius et de M. Servilius, des nobles parthes vinrent à Rome, à l'insu du roi Artaban. Celui-ci, que la crainte de Germanicus avait rendu fidèle aux Romains, équitable envers les siens, montra ensuite de l'orgueil envers nous, de la cruauté envers ses sujets, rempli de confiance par les guerres qu'il avait conduites avec succès contre les nations environnantes, méprisant comme désarmée la vieillesse de Tibère et convoitant l'Arménie, à laquelle, après la mort du roi Artaxias, il imposa Arsacès, l'aîné de ses enfants, en ajoutant l'affront d'envoyer des émissaires, pour réclamer le trésor que Vononès avait laissé en Syrie et en Cilicie ; en même temps, il évoquait les anciennes frontières des Perses et des Macédoniens et se flattait d'envahir bientôt les territoires qu'avaient possédés Cyrus, puis Alexandre, avec force jactance et menaces ».

Le rapport entre Germanicus et le Grand Roi est ici bien explicité. Selon Tacite, c'est le prince romain qui maîtrisait l'orgueil et la cruauté du souverain, le gardant fidèle à Rome. Une fois que le descendant d'Auguste a succombé, plus personne, et surtout pas le vieux Tibère, n'est capable de le tenir en respect. Cette occurrence permet autant à notre historien de noircir le portrait du Roi des rois que de blanchir la figure de Germanicus. Cette volonté se retrouve à bien d'autres moments des *Annales* où la modestie et le respect qu'inspire ce dernier sont mis en avant par l'historien<sup>315</sup>, offrant un contraste certain avec sa description des souverains Arsacides. Cette occurrence rentre alors dans le narratif plus large de l'auteur visant à minimiser l'application de considérations négatives aux généraux romains. Cela se remarque particulièrement avec la cruauté de leurs actions, où, comme abordé ci-dessus au sujet de la campagne de Corbulon en Arménie, la cruauté de ces actions n'est nullement mise en avant par Tacite<sup>316</sup>.

Une exception à cette lignée d'Arsacides représentée par les *Annales* comme perfides, cruels et orgueilleux existe toutefois en la personne de Vologèse Ier, dirigeant des Parthes dont la décision de placer son frère Tiridate sur le trône arménien entraîne le début des affrontements directs entre Parthes et Romains sous Néron. Cette relation particulière avec Rome n'est selon nous pas étrangère à la représentation plutôt positive qu'en offrent les *Annales*. Certaines de ces occurrences mettant en avant la modération et la clémence du souverain prennent place à la suite de la défaite des légions de Paetus, et le traitement réservé aux survivants semble avoir laissé une trace certaine chez Tacite.

*Vologaeses armis et corporibus caesorum aggeratis, quo cladem nostram testaretur, uisu fugientium legionum abstinuit: fama moderationis quaerebatur, postquam superbiam expleuerat. flumen Arsanium elephanto insidens, proximus quisque regem ui equorum perrupere, quia rumor incesserat pontem cessurum oneri dolo fabricantium; sed qui ingredi ausi sunt, ualidum et fidum intellexere*<sup>317</sup>.

Cette occurrence à elle seule comprend plusieurs actions pouvant justifier une perception positive de Vologèse par Tacite et son lectorat. En premier lieu, nous pouvons avancer que cette coutume d'amonceler armes et corps est commune aux deux peuples<sup>318</sup>, et offre un premier rapprochement. À

<sup>315</sup> Voir par exemple Tacite, *Ann.*, II, LVIII, 2

<sup>316</sup> Même Paetus est épargné de cette image de cruauté, voir Tacite, *Ann.*, XV, VIII, 1. Tacite ne se gêne nullement pour souligner l'orgueil du personnage, mais ici encore peut-être afin de créer un contraste avec la figure d'un héros de son récit, Corbulon, voir Tacite, *Ann.*, XV, VIII, 2 ; Tacite, *Ann.*, XV, XII, 1.

<sup>317</sup> Tacite, *Ann.*, XV, XV, 3. « 3 Vologèse fit amonceler les armes et les corps des tués, pour attester notre désastre, mais il s'abstint de regarder nos légions en fuite : il cherchait un renom de modération, après avoir rassasié son orgueil. Il franchit le cours de l'Arsanias monté sur un éléphant, et ceux qui suivaient de près le roi le firent à cheval, parce que le bruit avait couru que le pont céderait sous le poids par une fraude des constructeurs ; mais ceux qui osèrent s'y engager le trouvèrent solide et sûr ».

<sup>318</sup> Voir WUILLEUMIER Pierre (ed. et trad.), *Tacite, Annales. Livres XIII-XVI*, tome IV, Paris, Les Belles Lettres, 1978, nbp 9, p. 147, qui indique que Romains et Parthes ont la coutume commune d'amonceler les corps et les armes. Attesté aussi en Tacite, *Ann.*, XI, 10, 3 pour les Parthes et en Tacite, *Ann.*, II, 22, 1 pour les Romains.

ceci, notre auteur ajoute l'attitude conciliante du Parthe qui ne contemple pas la retraite des troupes romaines, et, plus que cela, il démontre une certaine confiance envers les Romains, traversant un pont construit par ces derniers et dont ses proches lui déconseillent d'approcher, craignant un sabotage. Et ce ne sont pas les seules actions louables accomplies par le souverain lors de ses affrontements avec l'Empire. On peut également le voir épargner des troupes romaines à sa merci<sup>319</sup>, promouvoir la paix avec Rome<sup>320</sup>, ou encore faire de vrais efforts pour limiter les conflits dynastiques<sup>321</sup>.

En plus de ces nombreux actes justifiant en eux-mêmes la perception positive de Vologèse, nous pouvons également ajouter qu'en présentant le Roi des rois de cette manière, Tacite accentue le prestige de la figure de Corbulon, parvenu à un accord avec lui, tout en diminuant la honte subie par Paetus et ses troupes, vaincues par l'Arsacide. On perçoit au travers de ces occurrences la place importante jouée par les souverains du Royaume parthe. Plus que tous les autres non-Romains, ils sont caractérisés avec des représentations qui, en fonction de leur mise en avant chez l'un ou chez l'autre, nous permettent de déceler les objectifs d'écriture de Tacite.

#### *La perfidie perse face à une « trahison » romaine.*

Avant d'aborder la question de la représentation de la perfidie perse chez Ammien, il nous faut nous pencher sur l'autre aspect de la trahison présent chez nos auteurs, s'axant plutôt autour de la rébellion. Car le double sens de la notion déjà aperçu dans les *Annales* se retrouve concernant les Sassanides chez Ammien, la diminution des conflits civils au sein de cette dynastie n'empêchant pas la mise en avant des trahisons des sujets perses envers leurs dirigeants. Toutefois, ces occurrences visent désormais un rang hiérarchique inférieur, offrant une image globale plus en accord avec la grande loyauté des soldats perses envers leurs souverains dépeinte par ailleurs dans les *Res Gestae*.

*4. hanc regionem praestitutis celebritati diebus inuadere parans dux ante edictus per solitudines Aboraeque amnis herbidas ripas, suorum indicio proditus, qui admissi flagitii metu exagitati ad praesidia descinere Romana. absque ullo egressus effectum deinde tabescebat immobilis*<sup>322</sup>.

Ainsi, si la trahison porte toujours sur les sujets perses, c'est désormais un général (*dux*) qui subit la trahison en raison de sa cruauté. Même si cette dernière n'est pas appuyée par Ammien, c'est bien la

<sup>319</sup> Tacite, *Ann.*, XV, XXIV, 2.

<sup>320</sup> Voir Tacite, *Ann.*, XV, V, 1 et Tacite, *Ann.*, XV, II, 3.

<sup>321</sup> Tacite, *Ann.*, XIII, IX, 1 ; Tacite, *Ann.*, XV, II, 1.

<sup>322</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XIV, III, 4. « Voilà la contrée qu'aux jours fixés pour ce rassemblement le chef que j'ai nommé plus haut s'apprêtait à envahir par des déserts et par les rives herbues du fleuve Aboras. Mais trahi par les révélations de ses soldats qui, poursuivis par la crainte d'un châtement pour un crime qu'ils avaient commis, avaient fait défection et rallié des garnisons romaines, il ne chercha point à sortir de sa cachette et par la suite languit dans l'inaction ».

crainte d'une punition qui pousse les soldats sassanides à se risquer dans le camp romain. Ce n'est toutefois pas le Roi des rois qui est trahi ici, et les *Res Gestae* prennent soin d'explicitier par ailleurs que la loyauté des soldats perses envers leur souverain ne saurait être remise en question.

*6. quam ob rem numinis eum uice uenerantur et colunt ea usque propagatis honoribus ut ad nostri memoriam non nisi Arsacides is sit, quisquam in suscipiendo regno cunctis anteponatur, et in qualibet ciuili concertatione, quae adsidue apud eos eueniunt, uelut sacrilegium quisque caueat ne dextra sua Arsaciden arma gestantem feriat uel priuatum*<sup>323</sup>.

En effet, lors de son excursus sur la Perse, Ammien explique les origines du culte dynastique qu'il fait remonter à Arsace. En plus de rappeler qu'Arsacides et Sassanides ne composent pour notre auteur qu'une seule et même dynastie, cette occurrence exprime la sacralité qu'il perçoit dans la relation entre un souverain perse et ses sujets. En plus de cette remarque assez générale sur le caractère perse, l'historien met à plusieurs reprises cette loyauté en scène, notamment lors de sièges où les défenseurs perse ne se laissent fléchir par aucune tentative de séduction, prêts à mourir pour leur patrie<sup>324</sup>. Cette relation particulière ne doit cependant pas nous faire remettre en question la caractérisation des Perses sassanides comme de perfides traîtres à qui il ne faut surtout pas accorder de confiance. Il le fait cependant de manière plus terre à terre et nuancée que ce que nous avons pu observer chez Tacite.

Ainsi, on trouve bien des éléments perses aidant Julien dans son invasion mais ce n'est jamais justifié par Ammien comme quelque chose résultant de leur tempérament. Que ce soit un satrape favorable à Rome en raison de son passé d'otage à Antioche l'ayant marqué durablement<sup>325</sup>, ou encore des chefs de garnison acceptant de se rendre aux légions une fois que ces dernières auront vaincu leur roi<sup>326</sup>, les descriptions d'actions perses relevant de la trahison sont presque systématiquement justifiées par un motif concret. Ces actions sont de plus condamnées par les soldats sassanides, et ce lors de discours directement rapportés par les *Res Gestae*. Le cas d'Hormisdas est à ce sujet très intéressant. Descendant d'un prince sassanide ayant fui à Constantinople, il sert directement Julien lors de sa campagne en Orient, subissant les nombreuses remarques de ses co-nationaux au cours de celle-ci<sup>327</sup>.

---

<sup>323</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, VI, 6. « Aussi le vénèrent-ils et lui rendent-ils un culte à l'égal d'un dieu, et les honneurs qui lui sont décernés se sont propagés à tel point que, de mémoire d'homme, seul un Arsacide, s'il en est un en vie, est préféré à tout autre candidat à la succession royale, et qu'en n'importe quelle lutte civile — elles éclatent chez eux fréquemment —, on se garde, comme d'un sacrilège, de frapper de son bras un Arsacide, qu'il porte les armes ou qu'il ne soit qu'un simple particulier ».

<sup>324</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIV, IV, 11, « *sed tamquam superatura uel deuota cineribus patriae resistebat aduersis* » Voir également Amm. Marc., *Res Gestae*, XIX, V, 5.

<sup>325</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XVIII, VI, 20

<sup>326</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIV, II, 1-2

<sup>327</sup> Il le considère comme un traître et un déserteur (*male fidum incessabant et desertorem*) Voir par exemple Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIV, II, 11, ou encore Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIV, V, 4 où ce sont des prisonniers perses qui continuent de mépriser Hormisdas dans le camp romain même.

La caractérisation des Perses comme indignes de confiance est pourtant bien présente, mais c'est leur perfidie et leur tactique jugées déloyales plus que leur tendance à trahir ceux à qui ils ont juré loyauté qui sont condamnées. Si cela ne se remarque pas forcément dans les jugements de valeur assez génériques provenant directement de l'auteur<sup>328</sup>, la distinction devient plus nette lorsque l'on se penche sur les illustrations concrètes de cette « trahison orientale ». C'est en effet lors des récits de confrontation directe entre les soldats des deux camps que la représentation ressort le plus.

*Et quia per regiones ignotas de obscuris erat suspectior cura, astus gentis et ludificandi uarietas timebatur. ideoque imperator nunc antesignanus, nunc agminibus cogendis insistens cum expeditis uelitibus, nequid lateret abstrusum, fructa squalida uallesque scrutabatur, licentiores militum per longinqua discursus adfabilitate natina prohibendo uel minis<sup>329</sup>.*

Cette occurrence nous permet d'observer le sérieux de la perception de cette image chez les légionnaires romains et leur commandement. De fait, la réputation de perfidie de leur adversaire est considérée suffisamment sérieuse pour entraîner une réaction concrète de Julien, qui se trouve alors obligé d'aller d'une extrémité à l'autre de son armée afin de s'assurer qu'aucun homme ne se retrouve isolé ou pris pour cible par les Sassanides. Cette réputation se construit tout au long de l'ouvrage, à la suite de nombreuses explications de la ruse caractéristique des Perses. Qu'il s'agisse de leur comportement « plus rusé que courageux » (*magis artifices quam fortes*)<sup>330</sup> ou de la crainte qu'ils inspirent aux Romains en raison de leurs « ruses et de leurs pièges d'ennemis rotors » (*dolos et insidias hostium uereor*)<sup>331</sup>, Ammien décrit ce trait particulier chez ses adversaires de manière suffisamment répétée pour en transmettre l'image à son lectorat. L'historien inclut également de nombreuses illustrations de ce comportement à son récit, illustrations permettant de justifier en partie les défaites romaines lors des affrontements avec l'ennemi oriental.

***3. sed ille auidae semper ad ulteriora cupiditatis, parui habitis uetantium dictis et increpitis optimatibus, quod ob inertiam otiique desiderium amitti suaderent prope iam parta regna Persidis, flumine laena relicto, infaustis ductoribus a praeuiis, mediterraneas uias arripere citato proposuit gradu.***

<sup>328</sup> Associées à leur tendance avérée aux guerres civiles selon Ammien (Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, VI, 83), ces caractérisations du comportement perse comme toujours méfiant (Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, VI, 78) et amateur des coups en traître (Amm. Marc., *Res Gestae*, XXI, XIII, 4) pourraient en effet tendre vers une certaine déloyauté.

<sup>329</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIV, I, 13. « Mais ceux qui considéraient avec une certaine inquiétude les inconnues d'une avance en terre inexplorée, redoutaient la fourberie de cette nation et la diversité de ses ruses. C'est pour cette raison que l'empereur tantôt s'avancait devant les enseignes, tantôt talonnait les colonnes pour leur faire serrer les rangs, et, en compagnie de voltigeurs légèrement armés, pour qu'il ne leur échappât rien de ce qui pouvait s'y cacher, il faisait battre les maigres maquis et les replis du terrain, et il interdisait aux soldats de marauder trop librement en s'éloignant du gros de la troupe, recourant tour à tour à son amabilité naturelle et aux menaces ».

<sup>330</sup> Amm. Marc. *Res Gestae*, XXIII, VI, 80.

<sup>331</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, V, 21.

4. et tamquam **funesta** face Bellonae subiectis ignibus excuri cunctas iusserat naues praeter minores duodecim, quas profuturas pangendis pontibus disposuit uehi carpentis, idque putabat utiliter ordinasse, ne relicta classis usui hostibus foret, aut certe, ut ab expeditionis primordio factum est, armatorum fere uiginti milia in trabendis occuparentur isdem nauibus et regendis.

5. Dein cum metuens sibi quisque mussaret monstraretque perspicua ueritas, quod repulsus forsitan ariditate uel altitudine montium, ad aquas redire non poterit miles, **tortique perfugae aperte faterentur se fefellisse**, concursu maximo extinguere iussae sunt flammae. et quoniam ignis auctus inmaniter plerasque consumpsit, duodecim tantum modo naues potuerunt intactae seruari, quae ut possint custodiri discretae sunt<sup>332</sup>.

Cet extrait de texte aborde la décision de Julien de mettre le feu à la flotte romaine sur l'Euphrate, afin de pouvoir avancer plus en profondeur en territoire perse sans risquer de voir ces navires capturés dans une attaque ennemie. Cette manœuvre, ainsi que le choix même d'avancer jusqu'à Ctésiphon, se fait néanmoins selon Ammien sur la base de mauvaises informations de transfuges perses, qui grâce à l'ardeur du jeune empereur, parviennent à le convaincre de quitter les berges du fleuve. Il s'agit cependant d'une ruse, et une fois le pot aux roses découvert, il est trop tard pour sauver la flotte romaine de la destruction. La perfidie des Perses est bel et bien parvenue à mettre en danger l'ensemble de l'expédition romaine, et c'est elle qui, plus que la témérité de Julien pourtant bien mise en avant par Ammien, doit être tenue responsable du désastre dans lequel les légions sont maintenant forcées de s'engager. L'aspect planifié de la ruse apparaît d'autant plus que l'auteur ajoute par après qu'une fois leur adversaire coupé de toutes possibilités de retraite par le fleuve, les Perses s'empressent de mettre le feu aux champs et aux moissons afin de les affamer<sup>333</sup>.

Nous aurions pu développer d'autres exemples<sup>334</sup>, mais celui-ci apparaît comme particulièrement pertinent, son impact sur l'échec de la campagne julienne ne pouvant être négligé. La place prépondérante jouée par cette ruse dans la perception du danger que représentent les Perses est clairement explicitée par

---

<sup>332</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIV, VII, 3-5. « 3. Mais lui, toujours ardemment désireux de pousser plus avant, ne fit guère de cas des paroles des opposants : il reprochait vivement à ses dignitaires de chercher à le convaincre, par lâcheté et par nonchalance, de laisser échapper les royaumes de Perse dont la conquête se trouvait dès lors presque achevée ; il se proposa donc de laisser le fleuve à main gauche et — en plaçant la colonne sous la conduite de guides de malheur — de prendre aussitôt à marches forcées les routes de l'intérieur.

4. Et comme s'il empruntait, pour ainsi dire, la torche funeste de Bellone pour y mettre le feu, il avait donné l'ordre de brûler l'ensemble des navires, sauf douze petits qu'il fit transporter sur des chariots pour servir à jeter des ponts ; il s'imaginait avoir pris là d'utiles dispositions pour éviter que la flotte, abandonnée, ne servît à l'ennemi, ou encore — comme ç'avait été le fait depuis le début de l'expédition — que près de vingt mille soldats ne fussent encore retenus à haler et manœuvrer ces bateaux.

5. Puis, devant la grogne générale — chacun craignait pour sa propre vie, et l'on constatait, à l'évidence, que, si par hasard le légionnaire reculait devant la sécheresse ou la hauteur des montagnes, il ne pourrait plus revenir au bord des eaux —, des transfuges avouant franchement, sous la torture, qu'ils nous avaient induits en erreur, ordre fut donné de se rassembler aussi nombreux que possible pour éteindre l'incendie. Mais du fait que le feu, ayant pris des proportions gigantesques, avait consumé la plupart des bateaux, on n'en put sauver que douze intacts ».

<sup>333</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIV, VII, 7.

<sup>334</sup> Voir par exemple Amm. Marc., *Res Gestae*, XVIII, VI, 3 ; Amm. Marc., *Res Gestae*, XVIII, VI, 8 ; Amm. Marc., *Res Gestae*, XXV, VIII, 4.

Ammien<sup>335</sup>, et elle reste à l'esprit du lectorat lors du développement par l'auteur des divers stratagèmes plus ou moins habituels que les Sassanides opposent aux légions romaines. Ainsi, les soldats perses s'illustrent par leur incapacité à soutenir le combat au corps à corps et leur attrait pour la fuite.

*17. et ne sagittariorum procursus nostrorum cuneos disiectaret, inlatis concitatus signis spiculorum impetum fregit, datoque ad decernendum sollemniter signo denseti Romani pedites confertas hostium frontes nisu protruserunt acerrimo.*

*18. et feruente certaminum mole, clipeorum sonitus et uirorum armorumque lugubre sibilantium fragor, nihil perpetuens iam remissum, campos cruore et corporum strage contexit, effusius cadentibus Persis, quibus saepe languidis in conflictu artius pes pede conlatus grauiter obsistebat, pugnare fortiter eminens consuetis et, si inclinatas suorum copias senserint, cedendo in modum imbrum pone uersus directis sagittis hostes a persequendi fiducia detertere. pulsus igitur pondere magnarum uirium Parthis miles solis cursu flammeo diu lassatus, signo in receptum dato in tentoria repedit ad audenda deinceps maiora sublatu.*

*19. In hoc proelio Persarum maior, ut dictum est, apparuit strages, nostrorum admodum leuis. [...]*<sup>336</sup>

Si l'on rapproche cette occurrence des autres jugements de valeur ayant trait à la perfidie perse analysée plus haut, on constate que plus qu'un simple rapport de la stratégie adverse, l'auteur développe de fait un lien entre le caractère perse et leur style de combat. Il faut donc bien interpréter ces récits de bataille à l'aune des jugements de valeur d'Ammien. Mais plus que cela, cet extrait trace une opposition directe entre soldats perses et romains, montrant que même si Ammien reconnaît leur équivalence, il les place à des extrémités opposées au vu de leur manière d'appréhender le combat. On perçoit rapidement que, tel un miroir reflétant l'avancée romaine promue par Julien, les Sassanides promeuvent la fuite là où ils sont désavantagés. Cette fuite ne doit toutefois pas être comprise comme une retraite paniquée, mais bien en tant que stratagème réfléchi des Perses, qui en profitent pour couvrir leurs poursuivants de flèches. Aujourd'hui connue comme « tir parthe », cette tactique semble déjà à l'époque avoir été associée aux Arsacides dans la mesure où nous retrouvons une des rares confusions de noms des *Res Gestae* à ce passage précis, les soldats ainsi mis en fuite étant mentionnés en tant que « *Parthis* ». Tout comme chez

<sup>335</sup> Voir Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, VI, 80 décrivant les Perses comme « plus rusés que courageux » (*magis artifices quam fortes*).

<sup>336</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXV, I, 17-19. « 17. et pour éviter que la progression des archers en avant des lignes ne disloquât nos formations, il brisa leur tir en prenant l'initiative d'une attaque brusquée ; quand on eut rituellement donné le signal du combat, les fantassins romains, en rangs serrés, bousculèrent le front compact de l'ennemi sous leur poussée irrésistible.

18. Et dans le bouillonnement énorme de la mêlée, le tapage des boucliers et le fracas des combattants et des armes aux sifflements lugubres, sans plus souffrir le moindre répit, couvrirent les plaines de sang et d'une jonchée de corps ; les Perses tombaient en plus grand nombre : souvent sans mordant dans la mêlée, ils étaient gravement mis en difficulté par un corps-à-corps trop étroit, étant accoutumés à combattre vaillamment de loin et, s'ils ont senti leurs troupes plier, à intimider et à décourager la poursuite de l'ennemi en décochant par derrière une pluie de flèches au cours de leur repli. Les Parthes se trouvant donc délogés sous la pesée d'efforts considérables, le légionnaire, longtemps éprouvé par la course enflammée du soleil, regagne ses campements au signal de la retraite, mais enhardi à oser désormais de plus grands coups d'éclat.

19. Au cours de ce combat, les pertes de l'armée perse se révélèrent plus importantes, comme il a été dit, et celles des nôtres fort légères [...]. »

Tacite<sup>337</sup>, l'explicitation du stratagème sert donc à mettre en avant l'opposition entre le choc romain<sup>338</sup> et le tir parthe des Sassanides, mais le résultat de l'affrontement laisse peu de doute sur la tactique considérée par Ammien comme étant la plus efficace. On comprend dès lors l'insistance de l'historien sur la perfidie des Perses, à partir du moment où il avance que le choc romain est supérieur, il faut pouvoir expliquer les défaites réelles que Rome subit malgré tout. Les Perses sont obligés d'éviter l'affrontement direct étant donnée l'inadéquation de ce dernier avec leur méthode, et doivent donc tout miser sur leur ruse et les affrontements à distance tant qu'ils peuvent, bien plus en accord avec leur caractère et qui finit par causer la réelle défaite de Julien<sup>339</sup>.

L'image de trahison associée aux Perses permet enfin à Ammien de justifier les moyens importants mobilisés par Julien pour sa campagne orientale. Notre auteur place en effet la responsabilité de la réouverture des conflits entre les deux puissances sur un philosophe d'origine perse, Metrodore, qui aurait manipulé Constantin afin de lui faire croire que des bijoux qu'il était censé lui offrir en cadeau avaient été dérobés par le roi des Perses<sup>340</sup>.

*23. Et quoniam eum obtrectatores nouos bellorum tumultus ad perniciem rei communis insimulant concitasse, sciant docente ueritate perspicue, non Iulianum sed Constantinum ardore Parthicos succendisse, cum Metrodori mendaciis auidius adquiescit, ut dudum rettulimus plene:*

*24. unde caesi ad internecionem exercitus nostri, capti militares aliquotiens numeri, urbes excisae, rapta munimenta uel diruta, prouinciae grauibus impensis exhaustae, et ad effectum tendentibus minis cuncta petebantur a Persis ad usque Bithynos et litora Propontidis*<sup>341</sup>.

La volonté de dédouaner Julien des couts et conséquences de l'« incendie parthe » apparaît assez

---

<sup>337</sup> Pour plus de détails, voir l'analyse de l'affrontement entre Orodes et Pharasmanes p. 128. Pour une autre illustration de cette tactique chez Ammien, voir Amm. Marc., *Res Gestae*, XXV, VI, 11.

<sup>338</sup> On peut le voir avec l'impatience des soldats gaulois (Amm. Marc., *Res Gestae*, XIX, VI, 3), ou la tendance des Romains à sortir des rangs pour charger l'ennemi, même s'il deviennent alors isolés.

<sup>339</sup> Il est bon de noter que si l'on retrouve bien des actions romaines pouvant être considérées comme des ruses dans le récit, elles ne sont jamais explicitement considérées comme telles par l'auteur, et certainement pas sujettes à quelconque jugement de valeur de sa part. Il faut peut-être lier cela à la nature défensive de la plupart de ces ruses, avec par exemple Julien qui étend ses lignes afin de faire passer son armée pour plus nombreuse qu'elle ne l'est réellement (Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIV, I, 3) ou encore la tromperie du jeune empereur, qui envoie des vivres en amont d'un itinéraire précis avant de choisir d'en suivre un autre (Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, III, 6). Pour d'autres exemples voir, Amm. Marc., *Res Gestae*, XVII, V, 15 ; Amm. Marc., *Res Gestae*, XVIII, VI, 15 ; Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIV, I, 6.

<sup>340</sup> Voir FONTAINE Jacques (ed. et trad.), *Ammien Marcellin, Histoire. Livres XXIII-XXV*, tome IV, Paris, Les Belles Lettres, 1977, n°p 596, p. 241-242.

<sup>341</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXV, IV, 23-24. « 23. Et puisque ses détracteurs l'incriminent d'avoir suscité les bouleversements de nouvelles guerres au détriment de l'intérêt commun, qu'ils sachent bien clairement, de la bouche même de la vérité, que ce n'est point Julien, mais Constantin, qui alluma l'incendie parthe, au moment où il se reposa avidement sur les mensonges de Métrodore, comme nous l'avons raconté en détail plus haut.

24. D'où massacres scandaleux de nos armées, capture d'un certain nombre de nos unités, villes rasées, fortifications emportées ou démolies, provinces épuisées par de lourdes contributions ; enfin, tendant à passer à l'exécution de leurs menaces, les Perses prétendaient s'emparer de toutes nos provinces, jusqu'à la Bithynie et aux rives de la Propontide ».

clairement dans cet extrait<sup>342</sup>. Bien au contraire, une fois la responsabilité de la guerre placée sur les épaules de Constantin et de la perfidie d'un Perse, l'historien insiste lourdement sur les conséquences dramatiques de ces affrontements, ainsi que sur les ambitions territoriales attribuées aux Sassanides, venant alors justifier l'importance de la campagne julienne qui, bien qu'ayant échoué, devait être accomplie afin d'éloigner la menace orientale. La confusion entre Parthes et Perses sert alors peut-être à faire remonter cet affrontement dans le temps long, afin de dédouaner encore une fois le héros des *Res Gestae* d'une campagne qui n'est finalement qu'un épisode supplémentaire d'une opposition séculaire.

A cette image de perfidie et de trahison perse, qui s'accorde avec la description qu'Ammien offre des autres habitants de l'Orient<sup>343</sup>, nous pouvons opposer celle de loyauté mise en avant dans les représentations d'Arsace II et de Pap d'Arménie. Tous deux fidèles à Rome<sup>344</sup>, ces rois d'Arménie sont en effet loués pour leurs actions en dépit du peu de considération que leur accordent les élites romaines. Ce dévouement sera néanmoins bien peu récompensé par Rome, les successeurs de Julien devenant responsables de leur destin funeste, en abandonnant Arsace II aux griffes de Sapor II<sup>345</sup>, et en ordonnant même son exécution dans le cas de Pap d'Arménie<sup>346</sup>. Plus qu'une réelle volonté de nuancer l'image de perfidie des Orientaux présente par ailleurs dans son œuvre, il faut selon nous comprendre ces occurrences comme une nouvelle manière de mettre en avant la bonne gouvernance de Julien, récompensant les alliés romains, en la mettant en relief avec celle de ses successeurs, qui trahissent ainsi ces amis de Rome.

Car même si nous ne la développerons pas ici, la trahison romaine occupe également une place importante dans le récit d'Ammien. Mais à l'inverse des Perses, l'historien axe bien plus cette image de trahison sur les actions destinées à mettre à mal l'intérêt suprême de Rome et de l'Empereur. On retrouve alors aussi bien des occurrences témoignant de passages à l'ennemi que de comportements de hauts dignitaires privilégiant leur intérêt personnel et court-termiste, entraînant des conséquences parfois dramatiques pour l'Empire<sup>347</sup>. Cette dernière catégorie apparaît comme la plus méprisée par Ammien qui

---

<sup>342</sup> Nous sommes ici en accord avec FONTAINE Jacques (ed. et trad.), *Ammien Marcellin, Histoire. Livres XXIII-XXV*, tome IV, Paris, Les Belles Lettres, 1977, nbp 597, p. 241-242.

<sup>343</sup> Voir par exemple Amm. Marc., *Res Gestae*, XXVII, XII, 7 pour une évocation de la perfidie des Arméniens, ou encore Amm. Marc., *Res Gestae*, XXX, IV, 4 pour un excursus décrivant la fourberie des avocats orientaux.

<sup>344</sup> Pour les témoignages de la fidélité d'Arsace II, voir Amm. Marc., *Res Gestae*, XX, XI, 1-3 et Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, II, 1 pour celle de Pap d'Arménie, voir Amm. Marc., *Res Gestae*, XXX, I, 15.

<sup>345</sup> Voir Amm. Marc., *Res Gestae*, XXV, VII, 12.

<sup>346</sup> Voir Amm. Marc., *Res Gestae*, XXX, I, 11 et 19. On observe ici dans un cas intéressant, où c'est sur la base des plaintes de nobles Arméniens contre la cruauté et l'orgueil présumé de Pap, que Valens ordonne son exécution. Les Grands arméniens mobilisent ainsi, même si c'est de manière malhonnête, le schéma déjà évoqué plus haut.

<sup>347</sup> Voir par exemple Amm. Marc., *Res Gestae*, XV, XIII, 4 ; Amm. Marc., *Res Gestae*, XVIII, VI, 5-6 ; Amm. Marc., *Res Gestae*, XIX, III, 2 ; Amm. Marc., *Res Gestae*, XXV, V, 8 ; Amm. Marc., *Res Gestae*, XXV, VII, 10.

en comparaison paraît presque justifier les actions des différents transfuges de son récit<sup>348</sup>. Ce nombre important d'occurrences peut s'expliquer assez simplement par la connaissance plus importante des événements politiques romains de l'historien, en comparaison de ceux ayant lieu à la cour Sassanide, mais il est également possible d'y voir une influence des messages qu'Ammien cherche à transmettre. Ainsi, l'insistance de la trahison au sein des deux puissances, tout comme pour les passions, met ces dernières au même niveau, facilitant la comparaison. On observe alors un camp sassanide perfide mais globalement uni derrière son souverain, faisant face à un camp romain où s'affrontent nombre d'intérêts politiques et personnels divergents, desservant les intérêts de Rome et poussant certains citoyens à passer à l'ennemi<sup>349</sup>.

Cette tendance à mettre sur le même plan une caractéristique en la représentant chez les Partho-Sassanides comme chez les Romains se retrouve une fois de plus concernant l'image de cruauté, avec toutefois une nuance de taille. En effet, si les conséquences tragiques de la guerre sont décrites, parfois dans le détail par Ammien à de nombreuses occasions, et ce pour les deux côtés de l'affrontement, la caractérisation de populations ou d'individus comme cruels ne touche que les Perses.

*2. nam etiam alia munimenta isdem diebus capta sunt et incensa, unde hominum milia extracta complura servituri sequebantur, inter quos multi **senecta infirmi** et **mulieres iam grandaeuae**, cum ex uariis deficerent causis itineris longinquitate offensae, abiecta uiuendi cupiditate suris uel suffraginibus relinquebantur exsectis.*

*3. **Has miserabiles** turmas Galli milites contuentes rationabili quidem sed intempestiuo motu conserendae cum hostibus manus copiam sibi dari poscebant, mortem tribunis uetantibus primisque ordinibus minitantes si deinceps prohiberent<sup>350</sup>.*

Si la cruauté perse n'est pas expressément nommée dans ce passage retraçant le sort réservé aux habitants des alentours d'Amida lors du siège de la ville, Ammien, qui assiste ici directement aux événements qu'il raconte, ne laisse que peu de doute sur la manière dont il considère les actions du rival

<sup>348</sup> Voir par exemple le cas d'Antoninus, dignitaire romain contraint par ses créanciers à passer l'Euphrate pour se réfugier chez les Perses, d'où il aide activement Sapor II dans son offensive contre l'Orient Romain Amm. Marc., *Res Gestae*, XVIII, V, 6 ; Amm. Marc., *Res Gestae*, XVIII, VI, 3 ; Amm. Marc., *Res Gestae*, XVIII, VIII, 5. Voir également Amm. Marc., *Res Gestae*, XIX, V, 5 et Amm. Marc., *Res Gestae*, XIX, IX, 7 pour voir un Romain trahir sa cité alors assiégée car les Perses ont capturé son épouse. Voir également le cas de Firmus, roi allié contraint à la révolte lorsque des membres de la cour impériale lui refusent de défendre son cas devant l'empereur, Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIX, V, 3.

<sup>349</sup> Cet argument est particulièrement développé par Ammien dans les cas de Firmus et d'Antoninus. Pour ce dernier, il nous faut préciser que sa rencontre avec Ammien alors au service d'Ursicin, et le plaidoyer du transfuge qui s'ensuit, ne sont sans doute pas étrangers à la volonté d'Ammien de mettre en avant les raisons l'ayant contraint à la trahison. Voir Amm. Marc., *Res Gestae*, XVIII, VIII, 5-6.

<sup>350</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XIX, VI, 2-3. « 2. de fait, il y eut aussi, ces mêmes jours, d'autres forts qui furent emportés et incendiés, et d'où l'on tira plusieurs milliers de personnes, qui suivaient l'ennemi pour être esclaves ; parmi elles, beaucoup de gens affaiblis par la vieillesse et surtout des femmes très âgées, en proie à diverses défaillances, épuisés par la longueur du chemin, ayant perdu la volonté de vivre, étaient abandonnés, mollets ou jarrets sectionnés.

3. À la vue de ces troupes pitoyables, qui leur inspiraient une émotion justifiée mais intempestive, les soldats gaulois réclamaient la permission d'engager le combat avec l'ennemi, et comme les tribuns et les centurions du plus haut grade les arrêtaient, ils les menaçaient de mort s'ils maintenaient leur interdiction ».

oriental. On retrouve en effet dans un ton assez cru la description de la pratique perse de déplacement des populations conquises au sein de provinces éloignées du Royaume, avec des mises en avant du sort réservé aux infirmes et aux personnes âgées. Bien que ce sort ne soit pas expressément qualifié de cruel par l'auteur, la réaction qu'il suscite chez les soldats gaulois alors en garnison dans la ville indique clairement le côté révoltant des scènes qu'ils ont sous les yeux. Cependant, cette narration des événements tout comme les nombreuses autres explicitant les exactions sassanides diffère assez peu de ce que l'on peut retrouver concernant les prises de villes par les légions romaines.

*25. Tandem nudata reseratis aditibus multis, lapsura innuaditur ciuitas et sine sexus discrimine uel aetatis quicquid impetus repperit potestas iratorum absumpsit, alii exitii imminentis timore, cum hinc ignis, inde mucrones urgerent, ultimum flentes e muris acti sua sponte praecipites, membrisque omnibus infirmati, uitam morte funestiozem paulisper dum caederentur egerunt*<sup>351</sup>.

Ce récit de la prise de Maiozamalcha par Julien et ses troupes démontre bien un traitement plutôt « neutre » des exactions se produisant lors des prises de villes, ces massacres étant décrits avec le même « *pathos* » chez les Romains que chez les Perses. Ici non plus, la cruauté des actions romaines n'est pas explicitée par Ammien, mais on retrouve la même insistance sur l'âge et le sexe des victimes, ainsi que la description assez intéressante des civils sassanides se jetant des remparts afin d'éviter de périr par le feu ou les armes romaines<sup>352</sup>. Le nombre de ces exactions décrites dans les *Res Gestae* demeure cependant assez inégal, l'historien s'attardant plus régulièrement sur les violences perses envers les populations civiles que celles des légions romaines<sup>353</sup>. De plus, comme l'illustre la suite du texte, la cruauté de ces scènes est chez les Romains atténuée par la mise en avant de la clémence du prince. Ainsi, notre auteur s'empresse à la suite de cette scène d'ajouter que Nabdates, chef de la garnison royale, ainsi que ses hommes capturés vivants furent tous épargnés par Julien, dans un geste de clémence (*clemens*) présenté par Ammien comme parfaitement sincère<sup>354</sup>.

<sup>351</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIV, IV, 25. « Finalement dépouillée de ses défenses, et vouée à tomber à la suite des brèches nombreuses qui s'y trouvaient ouvertes, la cité est envahie, et les assaillants furieux, maîtres de la situation, anéantirent, sans distinction de sexe ou d'âge tout ce que leur charge rencontra sur son passage. D'autres ennemis, craignant leur fin prochaine et se voyant pressés de part et d'autre entre le feu et la pointe des armes, en pleurant leur dernière heure venue se précipitèrent volontairement du haut des murs, et, tous les membres disloqués, ils prolongèrent pour peu de temps une vie plus cruelle que la mort, en attendant d'être massacrés ».

<sup>352</sup> Cet élément est en effet particulièrement intéressant en cela qu'il est utilisé dans la littérature hellénistique afin de mettre en avant une transgression des normes habituelles de la guerre, et donc surtout mentionné lors des exactions de barbares sur les Grecs. Or on trouve ici les Romains en lieu et place des habituels barbares, mais surtout les Perses comme sujet de ces violences, considérés comme faisant intégralement partie des populations méritant ce respect des « normes » de guerre. PIMOUGUET-PÉDARROS Isabelle, *Les violences de guerre : ses usages et ses limites à l'époque hellénistique* (Nice, 30 septembre 2024).

<sup>353</sup> Pour les occurrences décrivant les violences perses, voir Amm. Marc., *Res Gestae*, XVIII, VI, 10 ; Amm. Marc., *Res Gestae*, XVIII, X, 2 ; Amm. Marc., *Res Gestae*, XIX, VIII, 4 ; Amm. Marc., *Res Gestae*, XIX, IX, 2 ; Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, V, 3. Pour celle évoquant des exactions romaines, voir Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIV, II, 3 ou encore Amm. Marc., *Res Gestae*, XXVIII, V, 7 où Ammien décrit le massacre d'une troupe saxonne par les troupes romaines venant de signer une paix avec Valentinien. L'auteur apparaît alors comme bien plus partial, justifiant explicitement le massacre.

<sup>354</sup> Voir Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIV, IV, 26. Voir Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIV, I, 9 pour un autre exemple.

Mais à cette image de cruauté de la guerre, représentée qu'elle touche les Romains ou les Sassanides, nous devons ajouter celle d'un caractère cruel qu'Ammien accole à certains moments de son récit et qui vise beaucoup plus spécifiquement les seconds que les premiers. Et une fois encore, l'exkursus de l'historien sur la Perse s'avère particulièrement révélateur.

80. [...] **callidi superbi crudeles**, uitae necisque potestatem in **seruos et plebeios** uindicantes obscuros: cutes uinis hominibus detrahunt particulatim uel solidas, nec ministranti apud eos famulo mensaeque adstanti hiscere uel loqui licet uel spueri: ita prostratis pellibus labra omnium uinciuntur<sup>355</sup>.

Cette occurrence, en reprenant les trois jugements de valeur constitutifs de cette sous-partie, nous permet de justifier encore une fois le lien tracé entre eux, ce sont bien les traits jugés comme les plus représentatifs du peuple perse : la ruse, l'orgueil, et la cruauté. Pour revenir à cette dernière, on retrouve ici une caractérisation beaucoup plus explicite du comportement perse, qui vient s'ajouter aux récits des exactions prenant place lors des affrontements pour terminer de construire cette représentation de cruauté sassanide<sup>356</sup>. Concernant le rôle de cette image, nous pouvons avancer un objectif littéraire déjà bien attesté chez Ammien, à savoir la volonté de justifier la campagne orientale de Julien, tout en continuant de placer Rome en tant que libératrice des populations civiles<sup>357</sup>.

De la même manière, et comme nous pouvons le constater ci-dessus, la représentation de l'orgueil touche spécifiquement les Perses lorsqu'elle apparaît dans une occurrence à portée générale<sup>358</sup>, et principalement leur souverain lorsque l'image s'applique à un individu en particulier. De fait, bien que l'on puisse également retrouver des occurrences témoignant de l'orgueil des empereurs romains<sup>359</sup> c'est bien la figure de Sapor II qui concentre le plus de mentions de cette image dans le récit d'Ammien.

<sup>355</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, VI, 80. « [...] Retors, orgueilleux et cruels, s'arrogeant puissance de vie et de mort sur les esclaves et les petites gens, ils écorchent les hommes tout vifs, en leur arrachant la peau par petits morceaux ou d'un seul tenant. Même le domestique qui les sert, et qui se tient près de leur table, n'a pas le droit d'ouvrir la bouche, de dire un mot ou de cracher tant il est vrai qu'une fois les pelleteries étalées, ils restent tous bouche cousue. »

<sup>356</sup> Pour observer d'autres jugements de valeur caractérisant directement les Perses comme cruels, voir Amm. Marc., *Res Gestae*, XV, III, 4 ; Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIV, II, 4 ou encore Amm. Marc., *Res Gestae*, XXVIII, I, 3 qui remonte pour cela aux comportements des Achéménides durant la première guerre médique.

<sup>357</sup> Voir Amm. Marc., *Res Gestae*, XXII, XII, 1. Où Julien motive ses troupes en début de campagne en leur rappelant les nombreuses exactions et actes de cruauté que le Royaume sassanide a fait subir aux provinces orientales depuis 60 ans. Pour une analyse plus détaillée, voir p. 51.

<sup>358</sup> Voir également Amm. Marc., *Res Gestae*, XIV, VIII, 13, où Ammien vise plus spécifiquement les Sarrasins en les considérant comme pleins de *tumores*, Amm. Marc., *Res Gestae*, XVII, XI, 3, où il s'agit de l'*insolentia* des Perses qui est mise en avant, ou encore Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, VI, 7-8 où l'on retrouve la plus classique *superbia* de ce peuple.

<sup>359</sup> Si on s'attend effectivement à retrouver des condamnations de l'orgueil de Constance II, figure peu appréciée par Ammien (voir Amm. Marc., *Res Gestae*, XIV, V, 4 ; Amm. Marc., *Res Gestae*, XV, I, 3 et Amm. Marc., *Res Gestae*, XXI, XVI, 15) il est plus étonnant de retrouver des représentations de la même image chez Julien. Les condamnations de l'orgueil du héros des *Res Gestae* sont cependant non explicites et plutôt indirectes, désignant soit son mépris des devins annonçant l'échec de son expédition (Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, V, 5 ; Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, V, 11 ; Amm. Marc., *Res Gestae*, XXV, II, 8.), soit une caractérisation s'approchant plutôt de la fougue, de sa témérité (Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIV, IV, 18, Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIV, VII, 3.).

3. *insidens autem equo ante alios celsior ipse praeibat agminibus cunctis, aureum capitis arietini figmentum interstinctum lapillis pro diademate gestans, multiplici uertice dignitatum et gentium diuersarum comitatu sublimis. [...]* 4. *uerum caeleste numen ut Romanae rei totius aerumnas intra unius regionis concluderet ambitum, adegerat in immensum se extollentem credentemque, quod uiso statim obsessi omnes metu exanimati supplices uenirent in preces,* 5. *portis obequitabat comitante cohorte regali, qui dum se prope confidentius inserit, ut etiam uultus eius possit aperte cognosci, sagittis missilibusque ceteris ob decora petitis insignia corruisset, ni puluere iaculantium adimente conspectum parte indumenti tragulae ictu discissa editurus postea strages innumeras euasisset.* 6. *hinc quasi in sacrilegos uiolati saeniens templi temeratumque tot regum et gentium dominum [...]*<sup>360</sup>.

En plus de la luxure déjà évoquée précédemment, c'est surtout l'orgueil du Roi des rois que l'historien met ici en avant. Plus qu'une condamnation explicite de la *superbia* de Sapor II, on retrouve plutôt un jugement de valeur de l'auteur, qui souligne la prétention de la tentative du souverain perse d'intimider les assiégés par sa seule présence, au point que lorsque ces derniers décident de tenter leur chance en lui envoyant une volée de projectiles, il considère selon Ammien qu'ils ont ainsi accompli un véritable sacrilège. Ce n'est pas l'unique fois que l'on observe cette manière assez satirique de moquer le comportement de Sapor II lors des sièges au sein des *Res Gestae*<sup>361</sup>. Mais à côté de ces jugements de valeur presque « gratuits » de la part d'Ammien, s'expliquant peut-être par son implication personnelle dans les événements, on observe encore d'autres évocations de l'orgueil du souverain ayant peut-être plus directement un rapport avec les objectifs d'écriture de l'historien.

En effet, les prétentions territoriales sassanides, que ce soit sur les territoires autrefois contrôlés par les Achéménides ou ceux perdus plus récemment lors d'affrontements avec Rome, sont évoquées par Ammien comme de réelles marques d'orgueil de la part de celui qui les revendique, ici Sapor II<sup>362</sup>. L'historien combine alors deux représentations afin qu'elles se nourrissent l'une l'autre et servent finalement ses objectifs d'écriture. Ainsi, les prétentions des Sassanides à l'Empire Achéménide,

<sup>360</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XIX, I, 3-6. « 3. Le roi, monté sur son cheval et dépassant les autres par sa taille, menait en personne toutes les armées, arborant en guise de diadème une coiffure d'or chatoyante de pierreries qui figurait une tête de bélier, tandis qu'une multitude de hauts dignitaires et une escorte recrutée dans diverses nations rehaussaient son apparition [...]

4. Mais c'est pour enserrer dans le cercle d'une seule région les malheurs de tout l'Empire romain que la puissance divine avait amené ce roi immensément orgueilleux, qui croyait que tous les assiégés, paralysés de crainte à sa seule vue, auraient recours à des prières suppliantes.

5. Il caracolait en direction de nos portes, suivi de l'escorte royale ; mais en s'approchant avec trop de hardiesse, au point qu'on pouvait distinguer nettement jusqu'à ses traits, il devint une cible pour les flèches et les autres projectiles à cause de sa brillante parure ; et il aurait été abattu, si la poussière ne l'avait pas dérobé à la vue des tireurs ; ce qui lui permit, le vêtement en partie déchiré par un carreau d'arbalète, de s'en réchapper pour causer ensuite d'innombrables massacres.

6. Dès lors, il se déchaînait comme s'il avait affaire à des sacrilèges qui auraient profané un temple et, proclamant qu'on avait souillé le souverain de tant de rois et de nations [...]

<sup>361</sup> Voir également Amm. Marc., *Res Gestae*, XX, VII, 2 ; Amm. Marc., *Res Gestae*, XX, VII, 17 ; Amm. Marc., *Res Gestae*, XXI, VII, 6-7.

<sup>362</sup> Voir Amm. Marc., *Res Gestae*, XXX, II, 3 ; Amm. Marc., *Res Gestae*, XVII, V, 2-5 ; Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, VI, 5.

reconnues par le lien tracé entre les deux dynasties par notre auteur, sont minimisées par la mise en avant de l'orgueil du dirigeant perse qui pourrait, à en croire l'auteur, revendiquer l'entière du globe terrestre. Tandis que cette image d'un Roi des rois orgueilleux est renforcée par ce qu'Ammien présente comme des revendications ridicules à présenter aux dirigeants romains, l'orgueil qu'incarnent ces revendications vient de plus justifier l'échec de la voie diplomatique pour régler le conflit oriental, rajoutant une motivation supplémentaire à la nécessité d'une campagne offensive par Julien<sup>363</sup>.

Cette représentation particulière du Grand Roi ne concerne pas que l'image d'orgueil, et on retrouve la même concentration d'occurrences évoquant la cruauté et la perfidie de Sapor II. Ammien construit ainsi dans la représentation de ce dernier l'incarnation de l'ensemble des attributs comportementaux caractéristiques des Perses. Tout comme son peuple, le souverain n'hésite pas à utiliser tant la perfidie que la force pour parvenir à ses fins (*superata uel prodita*)<sup>364</sup>, poussant ses ennemis à la trahison<sup>365</sup>, ou en mobilisant des ruses (astutu) plus classiques<sup>366</sup>. Sa cruauté enfin, mérite selon Ammien qu'on le qualifie de « moins clément de tous les hommes »<sup>367</sup>, caractérisation venant renforcer les nombreux actes de cruauté qu'il ordonne lors du conflit l'opposant à Rome, et plus généralement ceux que son armée commet lors de celui-ci<sup>368</sup>. Pour cette représentation particulière, les *Res Gestae* précisent néanmoins que Sapor II souhaite éviter qu'elle ne lui soit attribuée. L'Antiochien justifie via cette volonté les actes de mansuétude du descendant d'Ardashir, mais ne semble pas s'y tromper pour autant. En effet, contrairement à la clémence d'empereurs tels que Julien<sup>369</sup> ou, plus surprenant, Arsace I et Artaxerxes<sup>370</sup>, Ammien met en doute la sincérité de cette indulgence chez le Roi des rois, explicitant le caractère manipulateur de ces actes de pitié<sup>371</sup> ou les conditionnant à des concessions à donner au souverain perse<sup>372</sup>.

### *Le biais anti-oriental et une condamnation transpartisane.*

L'*Histoire Auguste* enfin intègre également les images de trahison, de cruauté et d'orgueil présentes chez ses prédécesseurs à son récit, ces dernières s'appliquent néanmoins à des niveaux identitaires différents, accomplissant des objectifs plus spécifiques à l'auteur. Ainsi, tout comme pour la servitude,

<sup>363</sup> L'orgueil du Grand Roi comme raison de l'échec de la voie diplomatique apparaît clairement en Amm. Marc., *Res Gestae*, XVII, V, 15 et Amm. Marc., *Res Gestae*, XVII, XIV, 2.

<sup>364</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXVII, XII, 12, voir également Amm. Marc., *Res Gestae*, XX, VII, 1.

<sup>365</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XVIII, X, 3 ; Amm. Marc., *Res Gestae*, XXVII, XII, 4 ; Amm. Marc., *Res Gestae*, XX, XI, 2.

<sup>366</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXVII, XII, 14.

<sup>367</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXVII, XII, 6 : *Saporis inclementissimi omnium*.

<sup>368</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XVIII, VI, 18 ou encore Amm. Marc., *Res Gestae*, XXVII, XII, 3.

<sup>369</sup> Voir par exemple, Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIV, II, 21 ; Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIV, IV, 26. Voir également développement p. 101.

<sup>370</sup> Respectivement Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, VI, III et Amm. Marc., *Res Gestae*, XXX, VIII, 4.

<sup>371</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XVIII, X, 4.

<sup>372</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXV, VII, 6.

l'image de trahise ne vise qu'assez peu les Partho-Sassanides en eux-mêmes dans les différentes *Vita* impériales, mais concerne plutôt l'ensemble des habitants de l'Orient, romain ou non. En effet, si l'on retrouve bien des témoignages de trahisons romaines sans rapport avec la région, la majorité des occurrences transmettant cette représentation y reste liée de près ou de loin. Ici encore on peut percevoir les notions de rébellion et de perfidie dans cette représentation plus globale de la trahise, les deux se recoupant autour d'un serment ou d'une parole non tenue par les protagonistes.

Chez les Perses, il semble que ce soit l'aspect de rébellion face aux souverains qui s'impose, sans pour autant que le nombre d'occurrences ne nous permette de considérer cette image comme essentielle à la description des Partho-Sassanides au sein de l'*Histoire Auguste*. Les deux principales occurrences témoignant d'une trahison des sujets sassanides demeurent néanmoins éclairantes quant à la nature de ces considérations, ainsi qu'aux rôles qu'elles peuvent remplir pour l'auteur.

*VIII. 1 Ingenti apparatu et toti[u]s viribus Probi profligato magna ex parte bello Sarmatico, quod gerebat, contra Persas profectus nullo sibi occurrente Mesopotamiam Carus cepit et Ctesiphontem usque pervenit occupatisque Persis domestica seditione imperatoris Persici nomen emeruit. 2 verum cum avidus gloriae, praefecto suo maxime [i]urgente, qui et ipsi et filiis eius quaerebat exitium cupiens imperare, longius progressus esset, ut alii dicunt morbo, ut plures fulmine interemptus est. 3 negari non potest eo tempore, quo perit, tantum fuisse subito tonitruum, ut multi terrore ipso exanimati esse dicantur. cum igitur aegrotaret atque in tentorio iaceret, ingenti exorta tempestate inmani coruscatione, inmaniore, ut diximus, tonitru exanimatus est<sup>373</sup>.*

Ainsi, dans cet extrait narrant la campagne de Carus contre les Perses, l'historien prend soin de préciser le contexte particulier voyant la prise de la Mésopotamie par Rome. C'est un conflit civil qui permet cette avancée rapide et la gloire lui étant associée. L'utilisation du terme ***domestica seditione*** pour qualifier cet affrontement nous offre alors un certain nombre d'indications sur la nature de cet affrontement. Car si l'*Histoire Auguste* ne le précise pas, on retrouve bien ici une nouvelle occurrence de guerres fratricides pour le trône, qui occupent périodiquement Parthes comme Sassanides<sup>374</sup>. Ici encore, la servitude des sujets perses envers la dynastie régnante ne saurait être remise en question pour notre auteur, tandis que l'occurrence en elle-même se concentre sur les avantages tactiques que cette dissension

<sup>373</sup> H.A. - *Vita Carus, Carinus et Numerian*, VIII, 1-2. « 1 C'est avec un déploiement de troupes considérable et toutes les forces de Probus que, après avoir achevé pour l'essentiel la campagne contre les Sarmates qu'il était en train de mener, Carus partit en guerre contre les Perses et, ne rencontrant aucune résistance, s'empara de la Mésopotamie, parvint jusqu'à Ctésiphon et, tandis que les Perses étaient retenus par des désordres internes, mérita le titre d'empereur Persique.

2 Quand cependant cédant à son appétit de gloire, et surtout aux instances de son préfet - qui, désireux de s'emparer du pouvoir impérial, cherchait à le faire disparaître avec son fils -, il se fut avancé encore plus loin, il périt, victime de maladie selon les uns, de la foudre selon le plus grand nombre ».

<sup>374</sup> Plus précisément, il s'agit d'une guerre de succession entre Barham II et son cousin Hormizd (c. 277) dont Carus profitera pour avancer en territoire sassanide. WIESEHÖFER Josef, *Ancient Persia, from 550 BC to 650 AD*, London, I.B. Tauris, 1996, p. 314.

interne apporte à Rome. Cette précision de la situation difficile des Sassanides avant l'invasion joue sur notre perception de la campagne, malheureusement sans qu'il nous soit possible de déterminer le véritable effet recherché. Qu'il s'agisse d'une tentative de justifier la volonté de pousser plus avant avec l'introduction d'un avantage stratégique immédiat, d'une simple volonté de coller à la réalité historique, ou encore d'un rappel de la tendance aux guerres civiles qui semble caractériser les Partho-Sassanides, nous manquons d'éléments pour avancer une hypothèse sourcée.

Un autre témoignage de cette trahise des sujets perses concerne la réaction de certaines nations soumises à l'annonce de la capture de l'empereur Valérien par le Roi des Rois<sup>375</sup>. En effet, les Bactriens, les Ibères, les Albaniens et les Tauroscythes laissent sans réponse la lettre de Sapor II annonçant sa victoire sur Rome et selon l'historien s'empressent même d'aller annoncer aux généraux romains leur volonté de collaborer avec eux pour la libération de leur empereur. Ce que l'on ne peut que considérer comme une tentative de trahison n'apparaît cependant pas comme telle dans le récit de l'*Histoire Auguste*, qui n'appuie nullement cette caractérisation dans sa description des événements. Cet acte de trahise, qui n'est plus mentionné dans la suite de l'œuvre, apparaît donc, plutôt qu'une volonté de souligner la trahise orientale, comme une nouvelle occurrence destinée à souligner l'ignominie que représente le maintien en captivité de Valérien.

Les Romains quant à eux expérimentent bien les deux « types » de trahise dans l'*Histoire Auguste*, mais bien que l'on puisse trouver chez eux un plus grand nombre d'occurrences témoignant de ce comportement, on comprend rapidement que ces mentions ne servent pas ici non plus d'éléments destinés à mettre en avant la trahise comme un trait romain. De fait, lorsqu'on se penche sur les acteurs visés par cette caractéristique ou sur l'utilité de ces témoignages pour le narratif de l'auteur, on découvre que les rares condamnations d'une réelle trahise romaine concernent particulièrement des figures orientales introduites durant le récit des Trente Tyrans<sup>376</sup>. Bien que l'œuvre contienne d'autres mentions de trahison romaine, on constate rapidement que l'image qu'elles transmettent n'est pas réellement destinée à être interprétée comme telle. En effet, que ce soit en évoquant la trahison comme une simple hypothèse pour expliquer les actions impériales<sup>377</sup> ou simplement en refusant d'admettre le caractère perfide de certains épisodes qu'il nous narre<sup>378</sup>, l'auteur de l'*Histoire Auguste* prend grand soin de diminuer

---

<sup>375</sup> Voir H.A. - *Vita Valeriani Duo*, IV, 1.

<sup>376</sup> En plus de Zénobie (H.A. - *Vita Divus Aurelianus*, XXVII, 4-5) et des sujets orientaux ayant accepté de la suivre contre Aurélien (H.A. - *Vita Tacitus*, III, 5.), on peut voir la fidélité de Cyriade, un usurpateur originaire d'Antioche, envers l'Empire être remise en question (H.A. - *Vita Tyranni Triginta*, II, 1 - 2).

<sup>377</sup> Voir par exemple H.A. - *Vita Valeriani Duo*, VII, 1, qui évoque rapidement et sans revenir dessus une trahison des généraux romains comme cause de la capture de Valérien par les Perses. Pour un autre exemple, voir, H.A. - *Vita Verus*, VI, 1-4.

<sup>378</sup> Voir par exemple H.A. - *Vita Antonius Pius*, IX, 7, qui voit Antonin le Pieux rompre la promesse faite par son prédécesseur de rendre au roi parthe son trône et sa fille capturée pendant la campagne de Trajan. Si l'historien mentionne bien cette

la trahison romaine lorsqu'elle ne vise pas une personnalité originaire d'Orient. Ainsi, la trahison apparaît surtout comme une représentation liée aux Orientaux, mais dont l'utilisation traduit plus le biais anti-oriental de l'historien qu'un cliché associé particulièrement aux Partho-Sassanides.

La cruauté et l'orgueil sont également représentés dans l'œuvre, mais il demeure ici aussi difficile de les associer avec une réelle représentation liée aux rivaux de Rome. En effet, les occurrences témoignant de tels comportements concernent bien plus des individus particuliers que des populations plus globales. Si cela peut être dû au style de narration de l'*Histoire Auguste*, qui tend plutôt à mettre en avant les différentes représentations au travers d'individu plutôt qu'envers des groupes, cela ne suffit pas selon nous à justifier la généralisation de ces comportements à des nations entières. Car, là où nous observons une certaine spécificité des autres qualificatifs utilisés pour décrire les Orientaux et les Partho-Sassanides, force est de constater que ni la cruauté ni l'orgueil ne leur sont ici particulièrement associés.

Ainsi, bien que l'on retrouve mise en avant la violence de la vengeance d'Artaban IV, souverain arsacide ayant affronté Caracalla, après la campagne du fils de Septime Sévère, l'*Histoire Auguste* ne présente ces exactions que comme *graniter ... vindicante*, précisant même que cela répond au massacre de sujets parthes<sup>379</sup>. Et même si l'on extrapole cette occurrence en condamnation d'une cruauté arsacide, on remarque rapidement que l'auteur présente peu de temps après les actions des empereurs romains de manière bien plus sévère.

*2 Nam et in crucem milites tulit et servilibus supplicis semper adfecit et, cum seditiones militares pateretur, milites saepius decumavit, aliquando etiam centesimavit, quodverbum propriumipsius est, cum se clementem diceret, quando eos centesimaret, qui digni essent decimatione atque vicensimatione. 3 Longum est eius crudelitates omnes asperire, attamen unam ostendamnon magnam, ut ipse credebatur, sed omnibus tyrannicis inmanitatibus tristiores*<sup>380</sup>.

Si la suite de l'extrait contient nombre de descriptions des supplices infligés par Macrin, le plus important pour notre analyse se situe ici. On constate en effet que l'historien ne laisse aucun doute sur la nature cruelle de son sujet. Nulle excuse, nulle rédemption, et même la pratique de la *decimatio*, qui pourrait être interprétée comme un retour à la discipline antique, sert ici à mettre en avant le cynisme de l'Empereur dont les actes s'assimilent selon l'*Histoire Auguste* à ceux d'un tyran.

---

promesse en *H.A. - Vita Hadriana*, XIII, 8-9, il ne l'évoque nullement lors du récit de l'annulation, qu'il présente sans jamais aborder le non-respect de la parole impériale que cette action peut laisser percevoir.

<sup>379</sup> Voir *H.A. - Vita Opilius Macrinus*, VIII, 3

<sup>380</sup> *H.A. - Vita Opilius Macrinus*, XII, 2-3. « 2 Il fit mettre des soldats en croix et leur infligea toujours des supplices d'esclaves. En butte à des mutineries, il procéda souvent à des décimations, parfois aussi à des « centimatio », mot qui lui appartient en propre, car il se disait clément, puisqu'un soldat sur cent était exécuté, alors qu'un sur dix ou sur vingt méritait de l'être ! 3 La révélation de toutes ses cruautés serait longue. J'en dénoncerai une cependant, point grave à son avis personnel, mais plus sinistre que toutes les atrocités des tyrans ».

Les actions positives de Macrin sont également explicitées par l'auteur, mais aucune ne vient justifier ses actes de cruauté. Il est toutefois bon de noter que les exemples de cette cruauté présents dans l'ouvrage ne concernent directement que des citoyens romains et que le traitement réservé par le souverain aux ennemis partho-sassanides n'est abordé nulle part. Dans ce cas comme dans celui d'Artaban, la qualification de cruel concerne des actions visant les habitants de l'Empire, mais l'historien, loin d'embrasser les représentations classiques en condamnant la cruauté des actions du Roi des rois avec autant de véhémence que celle de Macrin, est capable de faire la différence et tente de justifier les actions de l'ennemi arsacide.

La place de l'orgueil dans le récit est un peu plus complexe car tout en étant représenté autant chez les empereurs romains<sup>381</sup> que chez les Rois des rois, un certain nombre d'occurrences se concentrent néanmoins autour de la figure de Sapor I. En effet, ce dernier est la cible d'un certain nombre de qualifications d'orgueil (*superbo*) au sein de l'*Histoire Auguste*, mais plus que la concentration des occurrences autour d'un souverain unique, c'est la spécificité de son contexte d'utilisation qui doit nous intéresser. De fait, que l'image provienne des acteurs du récit<sup>382</sup> ou directement de l'historien<sup>383</sup>, la concentration des occurrences dans le contexte particulier de la capture de Valérien rend difficile l'association de ces mentions avec les représentations traditionnelles de l'orgueil perse, présentes par ailleurs dans notre corpus.

## Conclusion

En conclusion de ce chapitre, nous pouvons revenir à notre analogie de la coupe d'un arbre, en essayant de résumer au travers des clichés analysés ci-dessus l'image globale qu'offrent nos auteurs des Partho-Sassanides. La spécificité des caractéristiques attribuées au plus grand rival de Rome n'apparaît clairement que lorsque ces dernières sont mises en relief par la description de peuples partageant un certain nombre de points communs avec les Partho-Sassanides, mais qui diffèrent lors de l'attribution de ces caractéristiques. On retrouve ici un des grands intérêts de notre méthodologie donnant une importance à la « couche identitaire » directement visée par les jugements de valeur compilés, ces différents niveaux d'identité perçue offrant justement les points communs permettant ces rapprochements. Car, en plus du facteur quantitatif, c'est via ces comparaisons avec les barbares du Nord, les Arméniens, ou même directement certains habitants de Rome, qu'il nous est possible de nous pencher

---

<sup>381</sup> Voir par exemple H.A. - *Vita Carus, Carinus et Numerian*, VIII, 2 ou H.A. - *Vita Maximini Duo*, XXVIII, 7.

<sup>382</sup> Et notamment des rois orientaux alliés de Sapor, voir H.A. - *Vita Valeriani Duo*, I, 1-5 ; H.A. - *Vita Valeriani Duo*, II, 2-3.

<sup>383</sup> Voir par exemple H.A. - *Vita Valeriani Duo*, VII, 1. Attention toutefois, l'authenticité de cet occurrence est disputée. Voir MAGIE David (trad.) et ROHRBACHER David (rev.), *op. cit.*, vol. III, n° 20, p. 12-13.

précisément sur les caractéristiques les plus représentatives de l'identité partho-sassanide au sein de notre corpus. Le simple fait que ces clichés se retrouvent appliqués, avec quelques variations il est vrai, chez nos trois auteurs indique déjà leur importance dans l'image générale qu'ils dépeignent de leur voisin, ainsi que la résilience de cette dernière, qui perdure du premier siècle de notre ère à la fin du IV<sup>e</sup> siècle.

Tacite pour commencer, décrit les Parthes comme serviles. Il s'agit d'un point commun qu'ils possèdent avec les autres peuples orientaux, particulièrement les Arméniens dans les *Annales*. La servitude recouvre néanmoins différentes notions, la principale nuance concernant envers qui cette servilité est attendue, et c'est sur cette notion que l'on découvre ce qui met les Parthes à part des autres Orientaux. Contrairement à ces derniers, pour qui un maître est un besoin naturel selon Tacite, les Parthes sont beaucoup plus précautionneux envers ceux qu'ils acceptent de servir. Le rôle joué par la dynastie arsacide est ici particulièrement important, car Rome conservant un certain nombre de descendants de Phraate IV, les empereurs possèdent une réserve de prétendants légitimes au trône parthe, réserve dont ils se servent à plusieurs reprises. L'échec de ces tentatives d'ingérence illustre alors le refus par les Parthes non seulement de servir n'importe quel maître étranger comme cela a pu être le cas pour les Arméniens, mais plus largement le refus de servir n'importe quel dirigeant imposé par une puissance extérieure, sans pour autant que ce refus soit désigné par une potentielle soif de liberté des sujets parthes. Car l'image de servilité envers le souverain reste bien représentée, même si cela peut être contradictoire avec les nombreux conflits civils rapportés par Tacite, ou même l'image de trahison qu'il leur attribue dans son œuvre. Ce dernier avance alors une autre justification à ces nombreux conflits : l'incapacité des Parthes à maîtriser leurs passions. Ce trait, couramment attribué à l'ensemble des barbares dans la littérature antique, sert alors à justifier un ensemble d'actions menées par les Arsacides et leurs sujets. Mais ici encore il est possible de distinguer des différences dans cette représentation, lorsqu'elle vise des non-Romains, ou plus spécifiquement les Parthes. Par exemple, ils sont comme les autres Orientaux, y compris Romains, beaucoup plus sujets à la luxure que les autres barbares. De même, ils ne sont pas sujets au même type de peur que les Arméniens, sans doute car ils n'ont pas à subir les exactions romaines sur leur territoire direct. Leur trahison peut également se manifester d'une autre manière, par la perfidie de leurs tactiques notamment. Les Parthes sont décrits comme préférant la ruse et la corruption au combat direct, et, même lors de celui-ci, ils évitent le choc romain autant que possible. Ils se placent alors en miroir des stratégies romaines traditionnelles, mais les deux entités ne sont pas exactement séparées. Ainsi, cet attrait pour la corruption peut se transmettre aux Romains habitant l'Orient comme le montre l'épisode de Rhadamiste, venant renforcer encore cette image d'Orientaux corrompteurs des mœurs romaines. Ces derniers sont également décrits comme cruels, ce qui permet de justifier la rébellion de leurs sujets dans un schéma assez classique et touchant d'autres non-Romains. Ce schéma comprend également l'orgueil des dirigeants, mais il faut ici reconnaître que la *superbia* des dirigeants perses est particulièrement mise en

avant par Tacite. Car les Arsacides, plus que n'importe quel chef barbare, incarnent parfaitement l'ensemble des jugements de valeur que l'historien applique sur leur peuple, montrant une fois de plus la place centrale que les rois parthes jouent dans le récit de l'histoire romaine selon notre auteur.

Comme évoqué plus haut, les *Res Gestae* continuent d'associer la servitude au caractère oriental, et donc d'en faire une caractéristique de l'identité des Perses. Les autres peuples orientaux étant bien moins représentés qu'au sein des *Annales*, il est difficile de distinguer une potentielle spécificité de la soumission des Perses envers leur souverain. Nous pouvons tout de même constater qu'il n'est désormais plus question d'une distinction entre servitude envers l'étranger et celle d'un souverain local. On continue néanmoins de retrouver une certaine insistance sur le désir de servir spécifiquement la dynastie toujours considérée comme arsacide par Ammien, et le refus d'une domination extérieure de la part des soldats sassanides. Cette image de servilité, bien présente dans l'œuvre, se retrouve néanmoins de manière plus implicite dans les écrits d'Ammien, qui inclut moins de jugements de valeur directs. Cette représentation apparaît désormais au sein de tableaux plus travaillés, permettant tout autant de transmettre ce cliché à son lectorat. Ce rendu plus affiné des clichés habituels se retrouve également dans la description que l'historien offre des déchainements passionnels perses. Les Sassanides sont en effet mis spécifiquement en comparaison avec les Romains, rendant plus difficile l'identification des « couches » d'où proviennent les représentations. Cela permet néanmoins de mettre directement Ctésiphon et Rome à un niveau comparable, et le fait que cela provienne directement de la démarche d'écriture de l'auteur n'a rien d'anodin. Plus que l'exceptionnalisme des Partho-Sassanides parmi les « non-Romains », c'est bien la différence entre eux et les Romains qu'il souhaite mettre en avant. Différence ou absence de différence, car on constate au final que soldats sassanides et impériaux ressentent la même gamme de passions. La distinction entre les deux apparaît toutefois bien lorsque l'on se penche sur les résultats de ces passions : seuls les Romains sortent grandis de ces épisodes de peur ou d'hésitation, une fois parvenus au dépassement de ces épisodes émotionnels. Si l'image finale ne diverge donc pas énormément de celle transmise par le reste de la littérature latine, les nombreuses mentions des ressentis perses et romains côte à côte ne doivent pas être négligées dans la construction de cette représentation finale. On retrouve le même type de construction littéraire concernant la cruauté de la guerre, exprimée avec un *pathos* certain par Ammien pour les deux puissances. La différence entre Perses et Romains apparaît alors concernant les caractérisations plus précises. Que cela vise les Sassanides comme une population ou comme un individu, ce sont eux qui sont caractérisés comme intrinsèquement cruels. Sapor II particulièrement, de manière assez semblable avec la description des Arsacides par Tacite, incarne l'ensemble des tares de ses sujets, avec encore une fois une place particulière réservée à l'orgueil. Concernant l'image de trahison, l'aspect de rébellion face à ce souverain est pratiquement absent, et ce malgré ses nombreux défauts, mais l'aspect perfide de la notion demeure bien mis en avant comme caractéristique des Perses. On retrouve

dans la construction de cette image le même rôle de l'évitement des combats et du choc, la ruse et la corruption privilégiées par les Perses permettant de justifier une partie des défaites romaines.

L'*Histoire Auguste* enfin, est moins sujette à ce style de description très littéraire, offrant une narration beaucoup plus explicite. Cela n'explique cependant pas le peu de mentions de servitude des Partho-Sassanides présentes dans l'ouvrage, surtout en considérant la tendance de l'auteur à mettre en avant les clichés les plus classiques sur ces peuples. On retrouve néanmoins une certaine occurrence allant dans le sens de cette représentation, la servilité des Perses envers leur souverain apparaissant surtout dans leur refus de servir un maître provenant de l'étranger. Cette mise en avant des clichés traditionnels s'illustre particulièrement via les mentions de luxe visant les Orientaux. L'*Histoire Auguste* appuie l'origine orientale de cette caractéristique, la liant directement à l'Orient même lorsque le jugement de valeur vise un empereur romain. Les autres passions analysées sont également présentes même si, sans doute en raison d'une écriture plus généraliste, l'historien ne produit qu'assez peu de scènes « vivantes », si propices à développer les débordements passionnels des acteurs du récit. C'est sans doute ce style d'écriture qui entraîne également notre difficulté à rapprocher les occurrences de cruauté et d'orgueil de l'œuvre avec la représentation des Partho-Sassanides bien présente dans les autres ouvrages de notre corpus. De manière assez similaire, le biais anti-oriental de l'historien peut également entraîner des difficultés dans l'attribution de certaines caractéristiques telles que la trahison à une réelle volonté de coller à ces clichés traditionnels. En effet, ce biais anti-oriental doit selon nous être différencié des représentations traditionnelles des Partho-Sassanides comme source des clichés transmis par l'*Histoire Auguste*.

Pour terminer, il nous faut rappeler qu'une analyse de l'ensemble des clichés et jugements de valeur visant les Partho-Sassanides dans notre corpus aurait été, tant en raison de leur nombre que de leur variété, impossible à réaliser dans le cadre d'un chapitre de mémoire. Cet aspect des représentations romaines envers leurs voisins a de plus déjà fait l'objet de nombreux travaux historiques<sup>384</sup> et nous avons donc fait le choix de nous concentrer sur les clichés offrant à la fois le plus grand nombre d'occurrences et le plus d'adéquation vis-à-vis de notre méthodologie. En gardant à l'esprit ces contraintes, il devient malgré tout possible de dégager une image commune et relativement cohérente du récit de nos auteurs.

Les Parthes comme les Perses sassanides sont toujours décrits comme serviles envers leur souverain, mais à la différence des autres Orientaux, Tacite et l'*Histoire Auguste* explicitent leur refus de servir un dirigeant provenant de l'étranger. Comme tous les barbares, ils sont également incapables de

---

<sup>384</sup> Voir par exemple : CHAUVOT Alain, *op.cit.*, 1992, p. 115-125 et ISAAC Benjamin, *op.cit.*, p. 237-258.

contrôler leurs passions, et si quelques variations demeurent entre les œuvres de notre corpus, leur tendance à la luxure demeure toujours présente. Ce trait doit encore une fois être rapproché de leur origine orientale, tout comme leur prédilection pour les tactiques de combat à distance et leur usage privilégié de la ruse et de la corruption comme stratégie d'affrontement face à Rome. Enfin, ils sont généralement cruels et orgueilleux, deux traits se manifestant particulièrement chez leurs rois, dont la place importante au sein des récits de notre corpus vient souligner l'importance des Partho-Sassanides dans l'histoire romaine. Cette image n'est cependant définitive, et une dernière représentation d'importance doit selon nous être analysée afin de la compléter et de saisir le rôle que jouent ces représentations pour nos auteurs : la place des Partho-Sassanides dans la vision du monde romaine.

## Chapitre 3 – La place des Partho-Sassanides au sein de la représentation romaine du monde.

### Introduction

L'imaginaire collectif actuel nous présente un monde antique entièrement dominé par Rome, qui dès lors ne souffre d'aucun rival chez ses contemporains. Si ce présupposé remonte loin et traduit un certain européocentrisme<sup>385</sup>, nous en disant plus sur notre vision du passé que sur celle des Romains eux-mêmes, force est de constater qu'il s'agit d'une opinion que l'on retrouve en apparence assez fréquemment chez les historiens antiques. Cependant, un examen plus minutieux des sources montre qu'un certain nombre de nuances peuvent être apportées à cette perception d'un impérialisme romain sans limites. En effet, un nombre important d'occurrences dans notre corpus, concernant autant les Parthes que les Sassanides, autorise une remise en question de ce modèle, nous offrant un point de vue plus concret sur la réalité de la domination romaine de l'*Orbis Terrarum*.

Cette représentation particulière compte des occurrences spécifiques, une littérature lui étant consacrée, et même un vocabulaire plus ou moins dédié. Son grand intérêt pour qui s'intéresse aux représentations des Partho-Sassanides à Rome laisse donc peu de doute, et il est attendu qu'un chapitre lui soit dédié. L'image se distingue par la reconnaissance d'une certaine autonomie de ceux que Rome considère comme des rivaux. Cette reconnaissance d'une rivalité a pu grandement évoluer en fonction des époques et des auteurs, s'adaptant sans cesse à la géopolitique de la région. Les ambitions orientales des divers empereurs peuvent en effet varier sensiblement, influant dès lors sur les productions culturelles de leurs contemporains.

Pour appréhender correctement cette notion de rivalité, il faut se pencher sur le contexte historique qui l'a vu naître. Nous sommes pour cela aidés d'une littérature nombreuse, se penchant particulièrement sur les origines de la perception d'une relation privilégiée entre Parthes et Romains. Comme évoqué en introduction, l'historiographie a bien saisi le moment charnière de la toute fin de la République et du règne d'Auguste dans cette dynamique, qui se voit donc être au centre de la plupart des analyses<sup>386</sup>. C'est en partie dans le but de suivre l'évolution de cet aspect particulier de l'image partho-sassanide au cours de la longue histoire de l'Empire que ce chapitre prend place dans notre mémoire. Car

---

<sup>385</sup> POGORZELSKI Randall, « Orbis Romanus : Lucan and the limit of the Roman World », dans *Transaction of the American Philological Association*, n° 141, 2011, p. 143-144

<sup>386</sup> Et ce, au-delà même de la question de la perception en tant que rival. Voir par exemple ROSE Charles Brian, *op.cit.*, p. 21-75 ; LEROUGE-COHEN Charlotte, *op. cit.*, 2010.

cette perception d'équivalence se poursuit bel et bien avec le Règne sassanides, qui demeure toujours représenté comme un rival, une puissance s'approchant de celle de l'Empire<sup>387</sup>.

Ainsi, après leur premier contact en 96 av. J.C. sur les rives de l'Euphrate, il faut attendre la bataille de Carrhes et la campagne de Crassus pour revoir les deux empires interagir de manière significative. Cette reprise de contact, assez violente au demeurant, n'entraîne pas pour autant à Rome une radicalisation particulière dans la perception de ce qui est alors un royaume oriental comme un autre<sup>388</sup>. Bien au contraire, l'aide des Arsacides est plusieurs fois requise durant la période de guerres civiles qui suivra, une première fois par Pompée peu avant Pharsale, et une seconde fois par les républicains aux alentours de 40 av. J.C.<sup>389</sup>. C'est justement durant ces affrontements entre Romains que naît cette construction de l'ennemi héréditaire au sein du camp césarien, donnant alors a posteriori une importance certaine à la défaite de Carrhes<sup>390</sup>. Il n'est guère étonnant que cette conception naisse donc au travers du processus qui influencera l'image des Partho-Sassanides au travers de toute l'histoire romaine, les intérêts du pouvoir impérial. Depuis cette mise en avant particulière, la représentation de ce qui est alors le Royaume arsacide, et deviendra le Règne sassanide, plus que celle de tous autres états étrangers, nous dit énormément de l'image que la classe dirigeante romaine veut donner de son empire. De fait, le règne d'Auguste offre un contexte bien différent aux relations romano-parthes, avec un certain nombre de constructions idéologiques parfois contradictoires pouvant co-exister. Car s'il semble bien que la vision du camp césarien s'impose à cette époque, les implications de la prise d'importance du royaume parthe dans la représentation du pouvoir romain vont fixer et parfois même créer certaines traditions représentatives, un nouvel héritage spécifique, qui influence directement la vision des Partho-Sassanides de nos auteurs.

De fait, si la date de 20 av. J.C. et la restitution des emblèmes suite aux négociations d'Auguste paraît faire consensus comme un évènement permettant de définir ces différentes visions<sup>391</sup>, le reste demeure plus complexe. Selon Charlotte Lerouge, on peut distinguer deux constructions principales coexistant à partir de cet évènement : une certaine continuation de la vision césarienne, présentant la

---

<sup>387</sup> Voir par exemple CHAUVOT Alain, *op. cit.*, 2016, p. 14 et FOUCHER Antoine. *op. cit.*, p. 400.

<sup>388</sup> LEROUGE Charlotte, *op. cit.*, 2007, p. 46-47.

<sup>389</sup> S'il est peu probable que Pompée ait réellement pu bénéficier de l'aide d'un contingent parthe, un contingent semble bien avoir été envoyé pour aider les républicains lors de la bataille de Phillippe. Le républicain Labiénus fut également à la tête d'une expédition conjointe avec Pacorus destinée à reprendre le contrôle de l'Orient Romain. Pour plus de détail, voir NABEL Jake, *op. cit.*, p. 329-331.

<sup>390</sup> LEROUGE Charlotte, *op. cit.*, 2007, p.94 fait remonter à TIMPE Dieter, « Die Bedeutung des Schlacht von Carrhae », *MH*, n° 19, 1962 cette idée d'une construction bien postérieure à la bataille de Carrhes.

<sup>391</sup> Josef Wolski s'accorde sur cette fin de Ier siècle av. J.-C. comme origine de cette conception, en se basant notamment sur Just., *XLI*, I, I: *Parthi penes quos velut divisione orbis cum Romanis facta nunc Orientis imperium est*. Il privilégie néanmoins le rôle de la bataille de Carrhes comme origine de cette transformation de l'opinion romaine. Avec une application concrète de la notion avec la reconnaissance de l'Euphrate comme frontière mutuelle lors de la rencontre entre Phraate V et Caius César en 1 av. J.C. Voir WOLSKI Joseph, *op. cit.*, 1993. p. 133-134 et p. 148.

conquête parthe comme imminente et essentielle à l'accomplissement d'une domination romaine universelle, et celle montrant les Arsacides comme soumis par la victoire diplomatique d'Auguste, qui est donc parvenu à instaurer cette domination universelle comme gardien de la République<sup>392</sup>. L'historienne refuse cependant que cette époque voit également se propager la perception du Royaume parthe en tant qu'état de même niveau que Rome, avançant que cette vision serait contradictoire des deux autres, et ne prendrait vraiment son essor qu'avec Tibère et l'abandon des conquêtes. Elle s'oppose ici à des auteurs comme Randall Pogorzelski ou Rahim Shayegan, qui en se basant sur Holger Sonnabend<sup>393</sup>, justifient la création de cette vision sous le principat. De fait, si aucun des deux ne réfute la continuation de la première vision sous le règne d'Auguste, ils ne la considèrent qu'assez peu dans leurs analyses, présentant la seconde comme dominante après les événements de 20 av. J.C. Le premier considère dès lors que la coexistence, bien que potentiellement contradictoire, entre une représentation d'un royaume parthe déjà soumis et celle le montrant plutôt comme à l'extérieur de l'influence romaine est au final assez faciles à vivre pour l'esprit des Romains<sup>394</sup>. Le second quant à lui rappelle les expressions dégradantes accompagnant la troisième vision, qui permettent dès lors de présenter cet *alter orbis* comme indésirable à la conquête, niant cette apparente contradiction<sup>395</sup>. Les Parthes possèdent un *dominium* autre que le *regnum romanum*, à la fois riche et corrompu, et Rome doit pouvoir se satisfaire d'avoir obtenu sa soumission avec le retour des emblèmes et le maintien du statu quo quant aux frontières en Mésopotamie et en Arménie. Cette perception d'un « Orient corrupteur », déjà aperçue dans nos précédents chapitres, vient donc tempérer l'héritage césarien représentant les Parthes comme un royaume de plus à intégrer au monde romain.

En plus des indices littéraires et épigraphiques, ces deux auteurs se concentrent sur les avantages apportés par la considération d'un ennemi oriental d'une puissance approchant celle de Rome pour l'idéologie impériale. Dans un premier temps, cette vision est celle s'accordant le plus avec la réalité du terrain. De fait, les Arsacides sont déjà parvenus à deux reprises à repousser une invasion romaine massive, et leurs contre-attaques ont été couteuses pour l'Orient romain. Une conquête prochaine de la région par Rome pouvait donc apparaître improbable, contrevenant à la vision héritée de l'époque républicaine où le règne parthe semble avoir été bien moins connu de l'élite romaine. Dans un second temps, la présence d'un « worthy enemy » aux frontières romaines offre à l'empereur une opportunité continue de triomphe et de gloire, essentielle au bon fonctionnement de la machine impériale. Ainsi, le placement de la reconnaissance des Parthes comme ennemi existentiel des Romains au cours du règne

<sup>392</sup> Voir LEROUGE Charlotte, *op. cit.*, 2007, p. 113-115.

<sup>393</sup> Également cité par Charlotte Lerouge, son ouvrage « Fremdbeld un Politik » est couramment cité comme étant à l'origine de cette troisième vision décrivant le Royaume parthe comme équivalent à l'Empire romain. SONNABEND Holger, *op. cit.*, 1986.

<sup>394</sup> Il illustre cela notamment avec les *Res Gestae Augusti*, voir POGORZELSKI Randall, *op. cit.*, p. 146-147.

<sup>395</sup> SHAYEGAN Rahim, *op. cit.*, p. 334.

d'Auguste paraît d'autant plus probable que cela sert directement sa propagande politique. En faisant de Carrhes « la matrice de tout un imaginaire autour des Parthes »<sup>396</sup>, et en faisant de ces derniers les Orientaux par excellence, exact opposé de Rome donc<sup>397</sup>, cet arrangement permet alors à Octave de glorifier son action diplomatique et la restitution des emblèmes<sup>398</sup>. La notion de *metus hostilis* évoquée par Ash Rhiannon, qui se penche justement sur le conflit pour le contrôle de l'Arménie chez Tacite<sup>399</sup>, doit aussi être prise en considération. Les raisons ayant conduit Tacite à aborder la question pouvant parfaitement s'appliquer à la période augustéenne, qui elle aussi revenait de conflits internes importants.

En effet, le besoin d'un ennemi commun afin d'éloigner les troubles civils paraît avoir été un ressort majeur dans l'imposition de cette troisième vision, si pas après 20 av. J.C., certainement à partir de Tibère. Pogorzelski en analysant les *Bellum Civile* de Lucain, qui écrit justement durant les événements d'Orient du règne de Néron, constate bien que c'est ce manque de considération pour ce qu'il considère alors comme l'ennemi national de Rome qui entraîne la République dans la guerre civile<sup>400</sup>. Ainsi, si les Romains s'étaient attelés à venger Crassus plutôt qu'à s'affronter, l'*imperium sine fine* promis par Virgile<sup>401</sup> ne serait pas à ce point hors de portée. En comparant l'empire d'Alexandre et celui des Césars, l'auteur souligne assez justement le passage d'une vision des Parthes comme cible imminente et essentielle de la conquête romaine, à celle d'un *orbis romanus* se « limitant » à l'Occident, face à un *alter orbis* dominé par les Parthes au tournant du Principat. L'équivalence tracée entre le Royaume des Arsacides et l'Empire des Augustes fait donc peu de doute pour Lucain, quelque 80 ans après la restitution des emblèmes<sup>402</sup>.

Toutefois, ces différentes visions du voisin oriental servent différents objectifs géopolitiques, et il est évident que les héritiers d'Auguste ne sauraient conserver une unique politique à l'égard de la puissance partho-sassanide. Ainsi, des événements majeurs tels que les campagnes trajanes, la montée en puissance des Sassanides ou même la campagne de Julien l'Apostat sont autant d'occasions de voir le discours entourant notre sujet évoluer. Ce chapitre devra dès lors analyser ces potentielles évolutions, les objectifs qu'elles recouvrent, ainsi que les représentations et les différents héritages culturels qu'elles mobilisent.

---

<sup>396</sup> LEFEBVRE Benoît, *op. cit.*, p. 347.

<sup>397</sup> LEFEBVRE Benoît, *op. cit.*, p. 356.

<sup>398</sup> Il n'est d'ailleurs sans doute pas anodin que le chapitre des Histoires Philippiques consacré aux Parthes, tel que rapporté par Justin, finisse justement par la restitution des emblèmes et des otages capturés lors des campagnes de Crassus et de Marc-Antoine.

<sup>399</sup> Plus exactement la bataille entre Parthes et Ibères Tacite, *Ann.*, VI, XXXV, XXXVI. Voir ASH Rhiannon, « An Exemplary Conflict: Tacitus' Parthian Battle Narrative ('Annals' 6.34-35) » dans *Phoenix*, vol. 53, no. 1, 1999, p. 115.

<sup>400</sup> POGORZELSKI Randall, *op. cit.*, p. 145.

<sup>401</sup> Virgile, *Aen.*, I, 279.

<sup>402</sup> S'incarne parfaitement dans cette phrase des *Bello civile* : *fatis nimis aemula nostris / fata movent Medos*. Lucain, *BC*, VIII, 307-308.

Pour cela, il nous faut nous pencher sur les différents enjeux entrant en ligne de compte dans cette qualification des Partho-Sassanides comme rivaux légitimes de Rome. On retrouve en premier lieu l'insinuation d'une équivalence relative entre les deux puissances. En effet, comme mentionné plus haut, les capacités militaires des héritiers des Achéménides forment la fondation de la reconnaissance romaine. Il y a peu de doute que s'ils en avaient eu les moyens, les empereurs romains auraient poursuivi l'expansion en Orient, les nombreuses tentatives d'invasion et d'occupation au-delà de l'Euphrate lancées depuis la campagne de Crassus en 54-53 av.J.C. illustrent cette tentation conquérante, qui persistera au fil des siècles avec plus ou moins de succès. Le fait que les Parthes puis les Sassanides soient capables d'empêcher de manière persistante cette expansion est donc la première étape nécessaire à une reconnaissance mutuelle sous la République romaine, puis sous l'Empire. Une autre notion capitale permettant de tisser cette relation d'équivalence se retrouve selon nous dans les points communs tracés, inconsciemment ou non, entre les deux empires par nos auteurs. Par conséquent, il importe peu de savoir si l'existence de ces points communs entraîne la reconnaissance romaine, ou réciproquement, si c'est une fois forcés de reconnaître le pouvoir parthe que les Romains ont cherché ces similitudes. De fait, leur simple existence suffit à démontrer que leur perception de cette relation plus ou moins égalitaire existe, et il est intéressant de voir les domaines dans lesquels ils se manifestent. Qu'il s'agisse de leur capacité à soumettre des peuples tiers, de leur distinction avec les « barbares »<sup>403</sup>, ou encore une fois leurs actions militaires décrites de manière similaire, nombre d'occurrences nous éclairent sur les réelles perceptions romaines de ces voisins, successivement alliés et ennemis<sup>404</sup>.

Ces différents enjeux ainsi que leur évolution sont toutefois loin d'être les uniques sujets mobilisés par nos auteurs pour évoquer le règne partho-sassanide. On retrouve en effet un nombre important de jugements de valeur plus prosaïques, dont certains peuvent entrer en contradiction avec la vision ressortant de l'étude des occurrences plus directement associées à cette thématique d'une équivalence Rome-Partho-Sassanides. Analyser le contexte de ces occurrences devient alors essentiel afin de dégager la réelle image transmise par les œuvres analysées.

## **L'*alter orbis* partho-sassanide**

### *Un monde indépendant ET équivalent ?*

Comme évoqué ci-dessus, de nombreuses occurrences permettent d'illustrer la place particulière tenue par les Partho-Sassanides dans la perception du monde de nos historiens. Que ce soit dans les *Annales*, les *Res Gestae* ou l'*Histoire Auguste*, tous reconnaissent une certaine spécificité du voisin oriental,

<sup>403</sup> HEIL Matthäus, *op. cit.*, p. 264-265.

<sup>404</sup> Citation tirée du titre de SCHNEIDER Rolf, *op. cit.*

même si certaines variations peuvent exister. Ainsi, Tacite explicite la séparation du monde entre *imperium* parthe et romain de différentes manières.

Même si ce n'est pas le moyen le plus courant, cela peut être exprimé assez littéralement. On observe par exemple lors du récit déjà abordé ci-dessus de l'envoi par Auguste de Vonones, fils du précédent roi parthe Phraates et otage à Rome, comme nouveau roi, suite à une demande des élites du royaume. En effet, après un bon accueil des populations locales, ces dernières, selon l'auteur des *Annales*, reviennent sur leur décision et, malgré le sang arsacide coulant dans ses veines, chassent leur roi pour nommer Artaban à sa place.

*Mox subiit pudor degenerauisse Parthos : **petitum alio ex orbe regem**, hostium artibus infectum ; iam inter prouincias Romanas solum Arsacidarum haberi darique. ubi illam gloriam trucidantium Crassum, exturbantium Antonium, si mancipium Caesaris, tot per annos seruitutem perpessum, Parthis imperitet ?*<sup>405</sup>

On retrouve donc bien ici l'expression claire de la séparation des Parthes de l'« *orbis romanus* ». Il est toutefois important de constater que cette considération est exprimée au travers des impressions parthes rapportées par Tacite. Cet effort de l'auteur, qui se met brièvement à la place de ses voisins, demeure riche d'informations, et s'il ne s'agit ni d'une opinion présentée comme romaine ni d'une opinion claire de l'auteur, il révèle néanmoins, même indirectement, une représentation précise du monde. Cette dernière permet à Tacite d'expliquer le rejet de Vonones par ses nouveaux sujets, malgré son sang arsacide et malgré ses vertus. Il est rejeté, car il provient d'un *alter orbis*, et son inadéquation avec les *maiorum instituta* ne vient qu'aggraver la situation<sup>406</sup>. Cette appartenance du souverain arsacide à un autre monde, également soulignée par ses *moribus aliena*<sup>407</sup>, sous-tend alors pour les Parthes un déshonneur (*pudor*), qui selon Tacite est causé par le manquement que cela représente envers leur gloire passée, ainsi qu'en raison de la servitude qu'elle induit envers Rome. On perçoit alors très clairement la place jouée par les anciennes défaites romaines (les campagnes de Crassus et Marc-Antoine en tête) dans la mise en place de cet *orbis* parthe, hors du giron romain. Quant à la question de la servitude, il peut paraître ironique qu'elle soit reprochée au roi, quand on voit la persistance avec laquelle les auteurs latins reprochent cette caractéristique aux peuples orientaux, notamment aux Parthes. Le fait que Tacite n'explicite cette vision du monde que dans l'esprit des Parthes a peut-être à voir avec les campagnes de Trajan, contemporain,

---

<sup>405</sup> Tacite, *Ann.*, II, II, 2. Cette occurrence est déjà abordée aux chapitres 1 et 2, nous nous permettons néanmoins de la représenter à nouveau afin de faciliter la compréhension du développement. « Bientôt ils éprouvèrent la honte de la dégénérescence subie par les Parthes : ils avaient fait venir d'un autre monde un roi gâté par les pratiques de leurs ennemis ; voilà le trône des Arsacides traité et donné comme une province romaine ! Où était la gloire de ces héros qui massacraient Crassus, qui chassaient Antoine, si un esclave de César, qui avait si longtemps enduré la servitude, se mettait à commander aux Parthes ? »

<sup>406</sup> Tacite, *Ann.*, II, II, 3-4.

<sup>407</sup> Tacite, *Ann.*, II, II, 4. Également traduit par l'expression « *hostium artibus* » en II, II, 2, où l'usage d'*artibus*, laisse tout de même entrevoir la préférence de Tacite pour les *uirtutes* romaines.

qui peuvent être l'occasion d'une sérieuse remise en cause de la représentation conçue sous Auguste.

Une autre mention, déjà moins directe, de cette reconnaissance de l'altérité du pouvoir parthe vis-à-vis de la domination romaine se retrouve dans un message du général romain Lucius Junius Caesennius Paetus rapporté par Tacite, et adressé à Vologèse, qui manœuvre afin de placer son frère Tiridate sur le trône d'Arménie. En mauvaise position, Paetus cherche alors à faire accepter une paix qu'il présente comme profitable aux deux parties, avançant que l'avantage actuel des Parthes ne saurait durer. En effet, le sénateur explique que si ses adversaires l'emportent pour le moment, c'est en mobilisant l'ensemble des forces de leur *regnum*, tandis que les forces du reste du monde (*orbem terrarum reliquum*) demeurent à disposition de l'empereur.

*« sed in modum querentis composuit, quod pro Armeniis semper Romanae ditionis aut subiectis regi, quem imperator delegisset, hostilia faceret : pacem ex aequo utilem. Ne praesentia tantum spectaret : ipsum aduersus duas legiones totis regni uiribus aduenisse ; at Romanis orbem terrarum reliquum, quo bellum inuarent »*<sup>408</sup>

S'il s'agit plutôt d'une reconnaissance de l'extériorité du royaume arsacide vis-à-vis de la domination universelle de Rome, ce passage ne lui reconnaît pas pour autant une « sphère d'influence » propre qui serait comparable à l'*imperium romanum*. Paetus sous-tendrait même plutôt l'infériorité parthe vis-à-vis du reste du monde, qu'il considère sous l'égide romaine. Si on retrouve donc cette relative équité, elle demeure nuancée par la mise en avant de la supériorité romaine. Il faut cependant rappeler qu'il s'agit ici de paroles rapportées par Tacite<sup>409</sup>, paroles qui plus est d'un général en difficulté tentant de négocier pour obtenir la paix. L'auteur quant à lui laisse entendre à de nombreux autres moments cette équivalence relative des puissances.

Tacite témoigne encore à d'autres occasions de cette vision d'un monde binaire, séparé en influence parthe et romaine. En plus de confirmer que cette perception était encore ressentie à Rome dans le contexte des victoires de Trajan, l'extrait suivant nous offre une photographie plus précise de la région contestée par ces deux empires. En effet, tandis que Germanicus visite l'ancien site de Thèbes en Égypte, Tacite nous rapporte le récit d'un prêtre traduisant le contenu des nombreuses inscriptions au jeune prince. On apprend alors que Ramsès aurait conquis un empire comprenant : la Libye, l'Éthiopie,

---

<sup>408</sup> Tacite, Ann. XV, XIII, 3. « [...] qui n'avait rien de suppliant, mais où il affectait de se plaindre que le roi fit la guerre en faveur des Arméniens, peuple toujours réduit à la domination romaine ou soumis à un roi choisi par l'empereur ; la paix, disait-il, était utile aux deux partis : Vologèse ne devait pas considérer seulement le présent : il était venu en personne contre deux légions avec toutes les forces de son royaume ; mais aux Romains restait l'univers entier pour soutenir la guerre ».

<sup>409</sup> Selon WUILLEUMIER Pierre (ed. et trad.), *op. cit.*, 1978, nbp. 10, p. 145 ce message est peu vraisemblable, n'étant pas mentionné par Dion Cassius, et provient donc probablement de Tacite. Cela ne change toutefois pas la situation dans laquelle ce message aurait selon lui été transmis, contexte particulier que le public antique pouvait percevoir, ajoutant une couche de lectures à un passage décrivant un personnage peu apprécié de Tacite.

la Médie, la Perse, la Bactriane, la Scythie, la Syrie, l'Arménie, la Cappadoce, ainsi que l'ensemble de l'Asie Mineure<sup>410</sup>. Cette énumération des peuples et régions sous le contrôle du pharaon s'accompagne de la description des nombreuses tribus qu'il devait lui livrer, tribus qui, selon Tacite :

*haud minus magnifica quam nunc ui parthorum aut potentia Romana iubentur*<sup>411</sup>.

S'il s'agit indéniablement d'une manière pour l'auteur d'illustrer le passage de flambeau entre l'empire de Ramsès et celui d'Auguste, il est intéressant de constater que ce dernier n'est pas le seul à récupérer le contrôle des antiques provinces égyptiennes. En effet, Tacite met explicitement au même niveau Parthes et Romains dans leur prétention au contrôle de l'Orient, les deux empires égalant leur prédécesseur antique tout autant l'un que l'autre. Et si la majorité des entités territoriales appartiennent à l'époque au giron romain, cette impression d'équivalence sous-tend selon nous la reconnaissance par notre auteur d'une certaine légitimité des Arsacides à régner sur les peuples et les régions leur étant attribués, tout comme Rome à qui leur pouvoir est comparé. Les mots utilisés pour décrire ces deux pouvoirs varient toutefois, le choix de *ui* pour décrire l'influence parthe et de *potentia* sert-il simplement à éviter une répétition ? Ou traduit-il une réalité plus profonde ? Bien qu'il soit difficile de s'en assurer, la préférence systématique pour *ui*<sup>412</sup> chez Tacite lorsqu'il faut parler du pouvoir parthe sous-tend une raison précise. En effet, si l'on se penche sur l'étymologie des deux termes, il est assez aisé de comprendre qu'un terme comme *potentia*, associé à *potis*, *-e* et *potens* (respectivement « maître de, possesseur de » et « qui exerce le pouvoir, puissant »)<sup>413</sup> soit privilégié pour décrire l'influence romaine sur la région. Les Parthes quant à eux agissent plutôt au travers de leur *uis*, *uim*, termes se caractérisant en tant que « force, en action, en particulier force exercée contre quelqu'un [...] d'où « violence »<sup>414</sup>. Si l'occurrence dans son ensemble explicite l'égalité entre Rome et les Parthes dans les revendications sur la région, les mots employés laissent quant à eux peu de doutes sur les moyens par lesquels leur possession de l'Orient s'exerce. On retrouve ici l'équilibre complexe que l'on retrouvera tout au long de ce chapitre chez certains de nos auteurs, entre reconnaissance d'une équivalence des empires romain et partho-sassanide, et volonté persistante de présenter Rome comme l'entité réellement dominante.

<sup>410</sup> Tacite, *Ann.*, II, LX, 3 : *atque eo cum exercitu regem Rhamsen Libya Aethiopia Medisque et Persis et Bactriano ac Scythia potitum quasque terras Suri Armeniique et contigui Cappadoce colunt, inde Bithynum, hinc Lycium ad mare imperio tenuisse.*

<sup>411</sup> Tacite, *Ann.*, II, LX, 5. « versements égaux en importance à ceux qu'aujourd'hui le pouvoir des Parthes ou la puissance romaine exigent »

<sup>412</sup> La seule mention de *potentia* que nous avons pu trouver pour décrire un pouvoir parthe se manifeste dans la bouche de Vologèse lui-même pour décrire le pouvoir de sa famille sur l'Arménie. Voir Tacite, *Ann.*, XV, 2, 2.

<sup>413</sup> Voir « Potis ou pote » dans BAILLY Anatole et BREAL Michel, *Dictionnaire étymologique latin*, Paris, Hachette, 1922, p. 277-278 ainsi que « Potis, -e » dans ERNOUT Alfred, MEILLET Antoine et ANDRÉ Jacques, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, 4e ed, Paris, Edition Klincksieck, 1979, p. 528-529.

<sup>414</sup> « Uis, uim » dans ERNOUT A., MEILLET A. et ANDRÉ Jacques, *op. cit.*, p. 740. Voir aussi « vis, vim, vi » dans BAILLY Anatole et BREAL Michel, *op. cit.*, p. 442

## *Un Orbis Romanus en difficulté*

Chez Ammien, on ne possède aucune occurrence limpide de la reconnaissance d'un *Alter Orbis*, mais on perçoit bien son existence dans l'ombre des nombreuses mentions d'un *orbis romanus*. Ce dernier n'est toutefois plus forcément le dominant des deux, et on peut entrevoir dans les utilisations du terme les raisons de cette déchéance. Deux causes principales ressortent alors, la recrudescence des guerres civiles durant l'Antiquité tardive, ainsi que la montée en puissance du Royaume sassanide par rapport à Rome. Une association particulièrement intéressante de ce concept de « monde Romain » mise en relation avec les Perses se retrouve au livre XV.

*Est enim absonum et insipiens cum gestarum rerum ordine placatae sint aurae inuidiae, quae nobis multipliciter inluserunt, cum deletis tyrannis totus **orbis Romanus** nobis obtemperat, ea prodere, quae contrusi **in orientales** angustias diu seruauimus **inlibata**.*<sup>415</sup>

Ammien nous rapporte alors les échanges entre Sapor II et Constance II quant aux négociations de paix du conflit qui occupent les deux puissances depuis plus de vingt ans. Le roi perse, en exigeant l'Arménie et la Mésopotamie, provoque l'indignation de l'empereur, qui se place en vainqueur des guerres civiles et maître du monde romain. Il est à ce sujet intéressant de voir qu'il ne se présente pas comme victorieux sur les Perses (et pour de bonnes raisons), et plus encore qu'il reconnaît que ces derniers sont effectivement les seuls capables de contrevenir à l'agrandissement de son Empire. La seule mention de son contrôle du monde romain doit dès lors suffire à justifier le refus des demandes du Sassanide, le simple fait d'être parvenu à maintenir l'unité de cet *orbis romanus* garantissant que Rome ne peut se voir imposer les conditions d'une défaite<sup>416</sup>. Constance réaffirme ensuite la puissance de son « monde », bien qu'il admette de rares chancelllements de ce dernier avant de renvoyer l'ambassade perse. Si Ammien présente bien ces demandes comme extravagantes (*cupiditati*) il ne s'y trompe pas et précise bien que l'on envoie rapidement une ambassade en Perse dans le but explicite de gagner du temps afin de préparer au mieux la défense de la frontière<sup>417</sup>.

La perception de l'*orbis romanus* influe nécessairement sur celle de celui qui lui fait face. Et si durant le Haut-Empire, c'est l'Orient qui pouvait être perçu comme décadent et empêtré dans les guerres civiles, c'est aujourd'hui Rome qui se trouve en difficulté. L'empereur Julien lui-même, dans ses discours destinés à motiver ses troupes lors de sa campagne au-delà de l'Euphrate, clame que l'enjeu de cette dernière n'est

---

<sup>415</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XVII, 5, 13. « 13. Car ce serait aberration et folie, quand une série d'exploits - n'en déplaît aux envieux qui pourraient m'écouter ! - nous a comblé de succès éclatants, quand, les usurpateurs anéantis, tout le monde romain nous obéit, de livrer les possessions que, confinés dans les limites étroites de l'Orient nous avons longtemps conservées intactes. ».

<sup>416</sup> Pour une autre occurrence évoquant les guerres civiles comme affaiblissement du monde romain, voir Amm. Marc., XXVI, V, 13.

<sup>417</sup> Plus exactement « *ut supra humanum modum prouinciae munirentur arctoe* » ; Voir Amm. Marc., XVII, 5, 14 et 15 :

plus une simple quête de gloire, mais bien la survie et la remise sur pied du monde romain<sup>418</sup>. Ammien l'explicite en rapportant les phrases qu'à l'image de Trajan, Julien employait lors de ses serments :

*Cum non per caritates, sed per arthi sa negotiorum magnitudines deieraret adsidue: 'sic sub iugum mitteret Persas, ita quassatum **recrearet orbem Romanum** : ut Traianus fertur aliquotiens iurando dicta consuesse firmare 'sic in prouinciarum speciem redactam uideam Daciam: sic pontibus Histrum et Euphratem superem et similia plurima.*<sup>419</sup>

La menace sassanide devient alors chez l'historien un péril presque apocalyptique pour l'Empire, dépassant de loin les perceptions du danger parthe chez Tacite. Le fait que Marcellin ait pu les affronter en personne à de nombreuses reprises vient accentuer un certain « pathos », mettant en avant le danger des événements qu'il nous rapporte. La place que jouent les Partho-Sassanides dans ce plan de restauration de l'Empire éclaire assez nettement le rôle qu'ils jouent dans la mise en scène du pouvoir impérial : il s'agit des rivaux héréditaires, tout empereur cherchant à restaurer le monde romain doit, comme Auguste, montrer son aptitude à les vaincre.

*Cernentes populos tam indimensos ad orbis Romani incendium diu quaesitos in nostrum conuersos exitium*<sup>420</sup>

Cette description, correspondant sans doute à la réelle vision de l'historien lors du siège d'Amida, prend place suite à l'énumération des nombreux peuples composant l'armée perse. Et encore une fois, c'est un certain *orbis orientis* que l'on distingue dans cette masse de peuples tout entiers consacrés à la chute du monde romain. Toutefois, bien qu'il évoque bien un *Regna Persidis*<sup>421</sup>, l'absence d'explicitation de sa place d'*alter orbis* demeure intrigante, surtout, comme nous l'avons vu, à un moment où, plus que jamais, les Perses semblent avoir le dessus. Cependant, au vu de la mise à l'écart systématique des Sassanides de l'*orbis romanus*, ainsi que de la tendance à présenter les Sassanides comme menant une série de peuples orientaux face à Rome, il n'y a que peu de doute sur le fait qu'Ammien les considère à la tête de leur propre *orbis*.

---

<sup>418</sup> Voir Amm. Marc., *Res gestae*, XXIV, III, 4-7.

<sup>419</sup> Amm. Marc., *Res gestae*, XXIV, III, 9. « 9 Quant à Julien, il continua à remonter le moral de son armée en jurant constamment, non point par les êtres qui lui étaient chers, mais par la grandeur de ses entreprises : "Puisse-t-il ainsi faire passer la Perse sous le joug, et relever aussi le monde romain ébranlé ! "C'est de cette manière, dit-on, que Trajan avait accoutumé de renforcer parfois ses déclarations par des serments : "Puisse-je ainsi voir les Dacies réduites à la condition de provinces ! et franchir également sur un pont le Danube aussi bien que l'Aufide ! "et bien des formules semblables ».

<sup>420</sup> Amm. Marc., XIX, 2, 4. « 4. Voyant que des foules si démesurées, patient(es) ment recrutées pour incendier le monde romain, étaient maintenant acharnées à notre seule perte, nous avons abandonné tout espoir de quitter glorieusement la vie [...] ».

<sup>421</sup> Voir par exemple Amm. Marc., *Res gestae*, XIV, VIII ; XXIII, V ; XXIV, VII.

## *Un Orbis Orientis comme conquête nécessaire*

L'*Histoire Auguste* enfin possède des témoignages assez similaires de l'existence de ce monde partho-sassanide. Ainsi, en évoquant le règne de l'empereur Valérien et sa capture par l'armée de Shapur I en 260, l'auteur de l'*Historia Augusta* rapporte le contenu de lettres adressées au roi par ses alliés orientaux. Ces derniers le félicitent pour sa victoire, mais insistent également sur le besoin de rendre le vieil empereur à sa patrie, par crainte du sentiment de vengeance que cette capture pourrait susciter. Avant d'analyser l'extrait, on peut déjà s'étonner de voir des retranscriptions de lettres diplomatiques sassanides dans un ouvrage d'histoire latin, ouvrage vraisemblablement écrit plus d'un siècle après les événements. Le contenu de ces missives, comme une part importante de l'œuvre, est probablement fictif<sup>422</sup>, reflétant dès lors la pensée de l'historien qui en est à l'origine. Loin d'être un inconvénient, cela nous garantit au contraire d'approcher au plus près de la pensée des contemporains de l'écriture du livre.

II. 1 *Velenus rex Cadusiorum sic scripsit : « Remissa mihi auxilia integra et incolumnia gratanter accepi. At captum Valerianum principem principum non satis gratulor, magis gratularer, si redderetur. Romani enim graviores tunc sunt, quando vincuntur. 2 Age igitur ut prudentem decet, nec fortuna te inflammet, quae multos decepit. Valerianus et filium imperatorem habet et nepotem Caesarem, et quid ad omnem orbem illum Romanorum, qui contra te totus insurget ? 3 Redde igitur Valerianum et fac cum Romanis pacem, nobis etiam ob gentes Ponticas profuturam ».*

III. 1 *Artabasdes rex Armeniorum talem ad Saporem epistolam misit : « In partem gloriae venio, sed vereor, ne non tam viceris quam bella severis. 2 Valerianum et filius repetit et nepos et duces Romani omnis Gallia et omnis Africa et omnis Hispania et omnis Italia et omnes gentes, quae sunt in Illyrico atque in oriente et in Ponto, quae cum Romanis consentiunt aut Romanorum sunt. 3 Unum ergo senem cepisti, sed omnes gentes orbis terrarum infestissimas tibi fecisti, fortassis et nobis, qui auxilia misimus, qui vicini sumus, qui semper vobis inter vos pugnantibus laboramus. »*<sup>423</sup>

Si nous avons ici sélectionné les lettres du roi des Cadusi et du roi d'Arménie, il faut aussi mentionner celles d'un dénommé Velsolus difficile à identifier, ainsi que la précision du refus de répondre à la nouvelle de la victoire de Sapor I de la part des Bactriens, Ibériens, Albaniens, et Tauroscythes. On retrouve dans cette liste une première admission de la sphère d'influence sassanide, même si elle semble ici assez contestée, en raison de leur peur commune d'affronter Rome. Cette association des différents

---

<sup>422</sup> MAGIE David (trad.) et ROHRBACHER David (rev.), *op. cit.*, vol. III, n° 20, p. 12-13.

<sup>423</sup> H.A. - *Vita Valeriani Duo*, II, 1-3 ; III, 1-3 « II. 1 Vélénus, roi des Cadussiens, écrivit ces mots : "Je te sais gré de m'avoir rendu mes troupes auxiliaires entières saines et sauvées. Mais de la capture de Valérien, le Prince des princes, je ne te félicite guère : je te féliciterais davantage s'il était restitué. En effet, les Romains sont plus dangereux quand ils sont battus. 2 Agis donc comme il convient à un homme avisé et que la fortune ne t'enflamme pas ; elle a en un trompé plus d'un, Valérien à un fils empereur et un petit-fils César, et que dire de l'ensemble de ce monde romain qui se dressera entier contre toi ? 3 Rends donc Valérien et conclus la paix avec les Romains : à nous aussi elle sera utile face aux nations du Pont".

III. 1 Artabasdès, roi des Arméniens, envoya à Sapor la lettre suivante : "Je participe à ta gloire, mais je crains que tu n'aies moins vaincu que semé les guerres. 2 Son fils réclame Valérien, et son petit-fils, et aussi les généraux romains et toute la Gaule, toute l'Afrique, toute l'Espagne, toute l'Italie, toutes les nations qui sont en Illyrie et en Orient et dans le Pont, qui sont alliées aux Romains ou sont sujettes des Romains. 3 Tu n'as donc capturé qu'un vieillard, mais tu as attiré sur toi l'hostilité la plus vive de toutes les nations de l'univers, et peut-être sur nous aussi qui t'avons envoyé de l'aide, qui sommes vos voisins, qui toujours souffrons des conflits qui vous opposent" ».

acteurs mentionnés est renforcée par l'emploi du *nobis* dans les différentes lettres, ainsi que l'admission de ces différents peuples de partager d'une part la gloire de la victoire perse, de l'autre, la crainte de voir se retourner contre eux une vengeance romaine ciblant surtout Sapor I<sup>424</sup>. En face de cette sphère d'influence sassanide, on retrouve alors un bien plus explicite *Orbem Romanorum*, lui aussi décrit plus ou moins précisément. Ainsi ce sont, en plus de l'entièreté de la Gaule, de l'Afrique, de l'Hispanie, et de l'Italie, l'entièreté des peuples de la Terre qui risque de se lever contre la Perse. Cet usage excessif d'*orbis terrarum* doit en lui-même être noté, mais le choix des subdivisions valant la peine d'être encore mises en avant demeure le plus intéressant. On peut alors ajouter aux régions précédemment citées, les nations d'Illyrie, d'Orient, et du Pont qui viennent compléter cette description assez complète de l'Empire<sup>425</sup>. On retrouve donc au final l'image commune d'un *alter orbis* faisant face au monde romain.

Cette séparation du monde en deux *Orbis* va jusqu'à prendre une dimension presque divine chez l'auteur de l'*Histoire Auguste*. En effet, en évoquant la mort de Carus dans une occurrence déjà abordée ci-dessus, l'historien mentionne l'existence d'une prophétie interdisant aux empereurs romains d'aller au-delà de la capitale partho-sassanide.

*Hanc ego epistulam idcirco indidi, quod plerique dicunt vim **fati** quandam esse, ut Romanus princeps Ctesiphontem transire non possit, ideoque Carum fulmine absumptum, quod eos fines transgredi cuperet, qui **fataliter** constituti sunt. 2 sed sibi habeat artes suas timiditas, calcanda **virtutibus**. 3 **licet plane ac licebit** (per sacratissimum **Caesarem Maximianum** constitit) **Persas vincere atque ultra eos progredi**, et futurum reor, si a nostris non deseratur promissus numinum favor<sup>426</sup>.*

Si on peut trouver des traces de cette interdiction du *fatum* de poursuivre plus loin que Ctésiphon dans d'autres textes<sup>427</sup>, cette lettre (probablement fictive<sup>428</sup>) est la seule à annoncer ce fait comme une prédiction plus générale. Elle s'applique ici aux empereurs romains dans leur ensemble, et non plus

<sup>424</sup> Emploi du terme assez intéressant d'ailleurs, c'est contre Sapor I et les Sassanides que la revanche doit s'appliquer selon l'historien.

<sup>425</sup> Cette distinction entre les nations en Orient et les régions en Occident pour caractériser les différentes parties de l'Empire illustre selon nous le dédain de l'auteur de l'*Histoires Auguste* pour la partie orientale du monde romain. Il est en effet facile d'imaginer l'avantage à présenter la partie occidentale de l'Empire comme une série de régions habitées de Romains, tandis que l'Orient continue lui d'être habité par une série de nations dominées par Rome. Pour plus d'information sur cette dépréciation des élites orientales, voir Molinier, Agnès, « Le vocabulaire de l'Orient et de l'Oriental dans l'Histoire Auguste. Regards d'un Romain sur l'Est de l'Empire à la fin du IV<sup>e</sup> siècle ». *Archimède. Archéologie et histoire ancienne*, vol. 4, 2017, p. 82.

<sup>426</sup> Nous avons déjà abordé cette occurrence dans le chapitre 1, nous nous permettons néanmoins de la représenter à nouveau ici afin de faciliter la compréhension de notre argument. H.A. – *Vita Carus et Carinus et Numerianus*, IX, 1-3. « 1 Si j'ai rapporté cette lettre, c'est parce que beaucoup de gens prétendent qu'il existe une force du destin qui empêche tout empereur romain d'aller au-delà de Ctésiphon, et que Carus a été anéanti par la foudre pour cette raison qu'il désirait franchir ces limites qui ont été tracées par le destin. 2 Mais qu'on garde pour elle ses spécieuses justifications la pusillanimité, digne d'être piétinée par les courageuses entreprises. 3 Il est parfaitement possible, et il le sera à l'avenir — cela a été prouvé par le très vénérable César Maximien — de vaincre les Perses et de s'avancer plus loin que chez eux, et je pense que c'est ce qui arrivera si les nôtres ne négligent pas la faveur des dieux qui nous a été promise »

<sup>427</sup> Voir par exemple Aurelius Victor, *De Caesaribus*, XXXVIII, 1-3.

<sup>428</sup> <sup>428</sup> MAGIE David (trad.) et ROHRBACHER David (rev.), *op.cit.*, vol. III, nbp 20,p. 416.

seulement à Carus, traduisant dès lors, plus qu'un empereur puni pour avoir excédé ce que le destin avait prévu pour lui, une frontière à jamais inaccessible au pouvoir romain. De l'autre côté de cette frontière doit alors nécessairement se trouver une entité extérieure à l'empire, un *alter orbis* en somme. On pourrait aller jusqu'à avancer que l'historien met ici en avant un certain équilibre des forces entre monde romain et perse, ces derniers étant hors de portée d'une quelconque invasion en profondeur. Ce n'est toutefois pas l'objectif de l'auteur, qui bien au contraire, en se basant sur la victoire de Galère Maxime en 298 contre le Sassanide Narseh, proclame comme une évidence la réelle destinée de Rome : conquérir la Perse, ainsi que les terres au-delà. Le lecteur antique retire dès lors de cet extrait un optimisme certain, les Romains sont capables de vaincre les Perses malgré les difficultés du destin, il leur suffit de mobiliser leur *Virtus* et de ne pas gâcher la faveur divine qui demeure la leur.

On peut cependant se questionner sur le choix de la victoire de Galère. En effet, il aurait été bien plus impactant de mobiliser les grandes campagnes de Verus, Septime Sévère ou Trajan comme exemple de victoire romaine annonçant une domination inévitable sur le long terme. Il faut pour cela se pencher sur la perception du monde romain quant au passage de dynastie se produisant en 224. Si nous avons déjà abordé ce sujet ci-dessus<sup>429</sup>, il apparaît pour nous assez solide de penser que c'est au désir de voir une victoire sur les Sassanides, maintenant puissance dominante de la région, et non plus sur les Arsacides que cette exclusion des affrontements du II<sup>e</sup> siècle est due. On voit également que l'auteur de l'*Histoire Auguste* ne se gêne nullement pour tirer des exemples postérieurs aux événements racontés, et il faut donc nous demander à nouveau pourquoi ne pas avoir pris un exemple de victoire plus décisive sur les Sassanides ? Tout simplement parce qu'au-delà de la campagne de Carus, la ville de Ctésiphon n'est plus sérieusement menacée par une armée romaine jusqu'à l'invasion d'Héraclius en 627. Il n'a donc d'autre choix que de prendre la victoire de Galère de 298 pour exemplifier cette domination promise, même si elle peut paraître bien faible pour un monde romain ayant vu l'échec critique de la campagne de Julien. Ainsi, malgré sa proclamation d'une domination romaine prochaine, l'auteur, ne serait-ce que par l'illustration sélectionnée pour incarner la victoire romaine, reconnaît tacitement l'impossibilité de ce qu'il appelle de ses vœux. Au-delà même de ces occurrences, on retrouve dans l'*Histoire Auguste* de nombreuses mentions d'un *orbis romanus*, impliquant donc comme chez nos autres auteurs l'existence de mondes différents, hors de ce monde romain qui ne peut donc pas égaler l'*orbis terrae*.

## Un *alter orbis* oriental

Si l'existence d'un *alter orbis* partho-sassanide est bien reconnue par nos auteurs, la définition de

---

<sup>429</sup> Voir Chapitre 1.

ce dernier demeure complexe et le lien avec la notion d'Orient ne paraît pas aussi évident que l'on peut le penser. En effet, Tacite sépare cet Orient entre influence parthe et romaine, Ammien tout comme l'*Histoire Auguste* insiste sur la ligne de séparation de l'Euphrate, et l'auteur de cette dernière inclut directement les peuples de l'« *oriente* » et du « Ponto » au sein de l'*orbis romanus*.

Cette séparation de l'Orient entre Romains et Parthes soulève la question de ce que recouvre exactement ce terme pour Tacite. Que ce soit en tant qu'adjectif ou nom, le mot peut à la fois désigner les provinces et les armées romaines d'« outre-mer »<sup>430</sup> ainsi que l'ensemble du Moyen-Orient actuel, comprenant également les nombreux royaumes à la frontière des deux empires<sup>431</sup>. C'est d'ailleurs là une différence avec Ammien Marcellin et l'*Historia Augusta*, ces contre-pouvoirs dans la région ayant peu à peu été intégrés à leur voisin dominant. Il est donc intéressant de constater que l'Orient n'est pas du tout considéré comme une zone exclusive d'intérêt parthe, témoignant de l'ambition toujours présente de Rome dans la région.

Il semble y avoir chez Ammien une séparation plus claire de ces différentes significations d'Orient. Ainsi les provinces romaines sont plus souvent explicitées en tant qu'« *orientales provincias* »<sup>432</sup>, tandis que l'usage du terme seul dans le but de désigner la région dans son ensemble reste bien attesté. Ce sens est notamment repris par le terme *Oriens*<sup>433</sup>, qui ne remplace toutefois pas l'*Orientis*/*Oriente*m de Tacite. De manière plus générale, la notion est bien plus mobilisée par Ammien que par son prédécesseur bien qu'on ne la retrouve toujours pas utilisée pour évoquer un *orbis Orientis* sous contrôle partho-sassanide. Et même quand l'auteur aborde ce que l'on peut interpréter comme un « monde oriental », il n'aborde pas un territoire exclusivement sous contrôle perse, mais plutôt la notion générale de la région. En effet, on retrouve deux mentions d'un « *orbis oeu*m »<sup>434</sup>, mais elles sont exclusivement utilisées dans ce sens régional global, évoquant alors des conséquences ayant lieu au sein des deux zones d'influence. Encore une fois donc, et même si l'usage des termes semble s'être clarifié depuis l'époque des *Annales*, on ne peut que remarquer l'absence de dénomination claire de cet ensemble partho-sassanide que l'on perçoit un peu partout dans le travail des deux historiens. Même si Ammien évoque également dans son œuvre une grande campagne « de conquête » menée contre le voisin oriental, le résultat de cette dernière

---

<sup>430</sup> Voir par exemple Tacite, *Ann.*, II, XLII, 3 ; III, XII, 1 ; XIII, VII, 1-2 ; XIII, VII, 3 (compte parmi les « *copiae Orientis* » romaines les citoyens comme les troupes de leurs alliés orientaux (*ciuium sociorumque*)).

<sup>431</sup> Voir par exemple Tacite, *Ann.*, II, 1, 1 (seule mention où la distinction entre *Orientis Regna* et les *provinciae Romanae* est manifeste) ; II, V, 1 ; VI, XXXII, 4 et XI, IX, 1.

<sup>432</sup> Voir par exemple Amm. Marc., *Res Gestae*, XIV, VII ; XXVI, VIII ; XXIX, II ; XXXI, XVI.

<sup>433</sup> Voir Amm. Marc., *Res Gestae*, XIV, X, 1 ; XVIII, VII, 5 ; XXV, IX, 8. Selon ARBO-MOLINIER Agnès, *op. cit.*, p. 75. Il s'agit plus précisément « soit du territoire désormais administré par le *Praefectus praetorio per Orientem*, soit l'une de ses sous-divisions, le diocèse d'Orient ».

<sup>434</sup> Voir Amm. Marc., *Res Gestae*, XXV, VIII, 14 et XXVII, I, 1. Voir aussi XX, VIII, 1 pour une mention de « *oeum bellum* » évoquant également la région dans son ensemble. Selon ARBO-MOLINIER Agnès, *op. cit.*, p. 75, l'expression est privilégiée lorsqu'Ammien souhaite évoquer la partie orientale de l'empire séparément de sa partie occidentale.

rend la comparaison avec les victoires de Trajan peu raisonnable.

L'*Histoire Auguste* offre quant à elle une sorte de synthèse de ses deux prédécesseurs. On y retrouve certaines évolutions lexicales de cette fin du IV<sup>e</sup> siècle, même si dans l'ensemble c'est plutôt le flou taciteen qui domine. On constate donc l'emploi de termes comme *Oriens* ou *Orientales*, mais c'est surtout le vague *Orientis* qui demeure le plus utilisé pour évoquer la région. Et qu'importe le terme mobilisé, il recouvre indistinctement les provinces romaines de manière spécifique ou la région dans son ensemble. En plus d'exclure encore une fois la conception d'un *orientis* hors de portée de Rome, l'auteur profite de cette imprécision pour augmenter le prestige des empereurs romains.

*Princeps igitur totius orbis Aurelianus pacatis oriente, Gallis atque undique terris [victo eripe me his invictis malis] Romam iter flexit, <ut> de Zenobia et Tetrico, hoc est de oriente et de occidente, triumphum Romanis oculis exhiberet.*<sup>435</sup>

En effet, l'historien utilise ici l'incertitude sur les réalités recouvertes par la notion d'Orient pour promouvoir la domination universelle d'Aurélien. En induisant « romain » lorsqu'il parle de la victoire sur Zénobie et l'Orient, il justifie la domination du *totius orbis*, le monde entier. En jouant sur le fait qu'*oriente* peut indistinctement désigner les provinces romaines ou la région dans son ensemble, l'auteur sous-entend un « romain » lorsqu'il évoque la victoire sur l'Orient et Zénobie. Il justifie alors la domination du *totius orbis* par les vainqueurs, l'adjectif *totius* ayant jusqu'à présent servi à distinguer la désignation du monde dans son ensemble de celle du monde plus particulièrement romain<sup>436</sup>. Le portrait final parvient donc, en arrangeant quelque peu le lexique utilisé, à présenter une victoire qui ne peut être qu'universelle, puisque s'étant imposée tant en Occident qu'en Orient. Le flou de la notion concernant cette victoire s'agrandit quand on se penche sur les titres reçus par Aurélien. En effet, si le titre de *Parthicus* est bien attesté, témoignant de l'importance pour qui veut restaurer la paix civile d'également vaincre l'ennemi partho-sassanide, l'auteur y ajoute également celui d'*Armianicus*<sup>437</sup>. Or Aurélien n'a jamais remporté de victoire en Arménie (ni en Perse d'ailleurs) et le besoin de l'*Histoire Auguste* de mettre en avant ces prétendus triomphes témoigne notamment de cette volonté de faire passer la victoire sur l'Orient de Zénobie en une victoire sur l'Orient dans son ensemble.

L'impossibilité de penser un Orient non romain se manifeste également lors du récit du règne de

---

<sup>435</sup> H-A - *Vita Divus Aurelianus*, XXXII, 4. « 4 Devenu ainsi donc le prince du monde entier, Aurélien, après avoir pacifié l'Orient, les Gaulois et toute la terre, se tourna vers Rome, afin de déployer aux yeux des Romains le spectacle de son triomphe sur Zénobie et Tétricus, c'est-à-dire sur l'Orient et sur l'Occident ».

<sup>436</sup> La seule exception se trouvant en H.A. - *Vita Duo Valeriani*, V, 1 ; VI, 2, où le terme n'inclut que le monde romain, abordant l'élection d'un empereur.

<sup>437</sup> H.A. - *Vita Divus Aurelianus*, XXX, 4.

Gordien III. Alors que la nouvelle dynastie sassanide commence son expansion vers l'ouest avec la prise d'Hatra, le jeune empereur lance une contre-attaque, lors de laquelle il trouvera la mort après avoir vaincu le Roi des rois en 243. Ce n'est toutefois pas la version racontée par l'*Histoire Auguste*, qui confond certainement l'intensité de cette offensive perse avec leur campagne de 252 qui verra Sapor I mettre à sac Antioche. Bien qu'il soit difficile de déterminer si cette confusion poursuit ou non un objectif, il est certain qu'elle permet d'augmenter le prestige de Gordien III, mais aussi d'explicitier l'enracinement de Rome dans la région. De fait, la description de la conquête sassanide laisse peu de place à l'Empire au Levant, ce qui n'empêche pas l'auteur de continuer de nommer ces territoires comme les leurs<sup>438</sup>. Tous nos auteurs s'empêchent donc de penser la notion d'un Orient purement partho-sassanide, mais l'*Histoire Auguste* est la seule à montrer que, même quand cela est concrètement le cas, ils ne peuvent concevoir la région dégagée de la présence romaine.

Cette non-reconnaissance d'un Orient exclusivement parthe peut sembler entrer en contradiction avec la vision d'un *orbis orientis* parthe particulier développé sous Auguste. En effet, si Rome possédait déjà sous le principat une série de territoires dans la région, placer les Arsacides comme maîtres de l'Orient possède à l'époque bien plus d'avantages idéologiques. Malgré le potentiel contresens, cette présentation, en plus de permettre la continuation de la propagande Occident versus Orient développée contre Marc-Antoine, transforme de facto Rome en maîtresse de l'Occident. L'image permet alors de masquer les difficultés bien présentes du pouvoir impérial à faire valoir sa domination en Europe, où la fin du règne d'Auguste voit une série de défaites, face aux Germains par exemple<sup>439</sup>. La situation est pourtant bien différente pour les auteurs postérieurs, pour qui la place de Rome en Orient ne fait plus aucun doute. Il est alors difficile de parler de continuation lexicale avec l'époque républicaine ou le Haut-Empire de Tacite quand on remarque la série d'évolutions dans les termes permettant d'évoquer le concept d'« Orient ». Plus qu'un simple usage commun de vocabulaire, on peut se questionner sur la résilience de la prétention de domination universelle de Rome qui, bien que reconnaissant son incapacité à agir au-delà de l'Euphrate depuis Auguste, continue d'empêcher de nommer ce que cette incapacité induit : un *Orbis Orientis*, ici partho-sassanide, capable de rivaliser avec Rome. Pour expliquer cette incapacité, on peut alors émettre l'hypothèse d'un héritage représentatif de l'époque républicaine, dont les appétits sur l'Orient sont bien admis.

---

<sup>438</sup> Voir H.A. - *Vita Gordiani Tres*, XXVII, 1-10.

<sup>439</sup> LEFEBVRE Benoît, *op. cit.*, p. 345-64.

## Le rival partho-sassanide, une puissance équivalente à Rome.

### *Le rôle des États tiers*

S'il n'est donc pas intrinsèquement lié avec la notion d'Orient, cet *alter orbis* partho-sassanide demeure bien représenté chez nos trois auteurs. Il faut cependant préciser qu'on peut retrouver ce sens dans une occurrence, Tacite utilisant alors pour désigner cette domination un vocabulaire curieusement semblable à celui qu'il utilise pour désigner la domination romaine sur le bassin méditerranéen. On peut alors mettre en avant le fait que la reconnaissance d'un monde étranger au pouvoir romain induit forcément une reconnaissance, au moins implicite, d'une certaine équivalence entre les deux mondes. Si certains font remonter la reconnaissance de cette équivalence au règne d'Auguste, d'autres sont plus mesurés et évoquent plutôt une construction idéologique se composant progressivement durant la première moitié du I<sup>er</sup> siècle<sup>440</sup>. Cette occurrence prend place alors que l'auteur aborde une bataille opposant Pharasmane, roi Ibérien soutenu par Rome, à Orodes, prince parthe, pour le contrôle de l'Arménie. Une fois les deux armées face à face, il nous rapporte les paroles prononcées par l'allié romain motivant ses troupes :

*Ceterum directa utrimque acie Parthus imperium Orientis, claritudinem Arsacidarum contraque ignobilem Hiberum mercenario milite disserebat ; Pharasmanes integros semet a Parthico dominatu, quanto maiora peterent, plus decoris uictores aut, si terga darent, flagitii atque periculi laturos ; simul horridam suorum aciem, picta auro Medorum agmina, hinc uiros, inde praedam ostendere*<sup>441</sup>.

Le fait que cette mention d'un *dominium* spécifiquement parthe sur l'Orient émane d'un des royaumes périphériques peut expliquer qu'on retrouve ici l'unique utilisation du terme *Orientis* servant à caractériser le pouvoir parthe. De fait, la mobilisation de termes comme *Parthus imperium orientis* pour désigner le rôle joué par les Arsacides dans la région, ou encore *claritudinem* en évoquant leur dynastie régnante, rappelle quelque peu le lexique employé par l'auteur pour représenter la domination romaine. Le terme *claritudo/inis* se retrouve d'ailleurs très majoritairement utilisé afin d'évoquer les distinctions de l'aristocratie sénatoriale<sup>442</sup>. Tandis que les nombreuses occurrences d'*Imperii Romani* sont loin d'être rares<sup>443</sup>. On peut nuancer en invoquant le fait que le discours de Pharasmanes cherche certainement à grandir les Parthes afin d'en faire un adversaire sur lequel la victoire sera glorieuse. Il demeure que le

---

<sup>440</sup> LEROUGE Charlotte *op. cit.*, 2007 et ROSE Charle Brian, *op. cit.*

<sup>441</sup> Tacite, *Ann.*, VI, XXXIV, 3. « 3 Quoi qu'il en soit, une fois les deux armées rangées en bataille, le Parthe célébrait l'empire de l'Orient, l'éclat des Arsacides et ils y opposant la bassesse de l'Hibérien avec des troupes mercenaires ; Pharasmanès rappelait à ses soldats qu'ils n'avaient jamais subi le joug des Parthes, que, plus ils viseraient haut, plus ils auraient de gloire dans la victoire ou, s'ils tournaient le dos, de honte et de péril ; en même temps, il leur montre sa ligne de bataille hérissée de fer, les colonnes des Mèdes chamarrées d'or, ici des hommes, là du butin ».

<sup>442</sup> Voir par exemple Tacite, *Ann.*, III, LV, 1 ; VI, XLVII, 3 ; XII, VIII, 2 ; XII, LXIV, 3 ; XV, XXXV, 1 ; XV, LII, 3.

<sup>443</sup> Voir par exemple Tacite, *Ann.*, I, LIX, 4 ; II, LXI, 2 ; XV, XIII, 3.

vocabulaire que Tacite utilise pour cela trace une réelle équivalence entre règnes parthes et romains, en plus de sous-entendre une reconnaissance de la domination de la région par ce rival oriental.

De la même manière, l'expression de Pharasmanes, indiquant que ses troupes n'ont jamais subi le joug des Parthes (*a Parthico dominatu*), prend également place dans les discours de Tacfarinas<sup>444</sup> ou d'Arminius<sup>445</sup> à d'autres moments de l'œuvre. On y retrouve en effet la même rhétorique de liberté maintenue face à un empire voisin, dans leur cas romain, prononcée avant un affrontement avec ledit empire. On peut dès lors voir dans cette occurrence une inversion des rôles, où les Parthes occupent la place habituellement occupée par la puissance romaine, tandis que les alliés romains jouent celle de peuples limitrophes, se battant contre l'expansionnisme du voisin. La principale différence se voit dans le résultat de ces batailles : là où ni Arminius ni Tacfarinas ne parviennent à faire partir l'oppresseur étranger, Pharasmanes parvient à vaincre Orodes, et, grâce à l'aide de Rome<sup>446</sup>, à maintenir son pouvoir sur l'Arménie en leur donnant comme roi son frère, Mithridate. On perçoit donc déjà le caractère illusoire de l'équivalence tracée entre Parthes et Romains : s'ils sont tous deux des empires d'envergure et de puissance comparable, c'est bien Rome qui doit toujours finir par l'emporter.

La place accordée aux royaumes « satellites » des deux pouvoirs permet dès lors de refléter la vision desdits « *orbis* ». Encore une fois, si Partho-Sassanides et Romains ont tous deux la capacité d'exercer leur volonté sur les mêmes états, et se battent pour le faire, cela doit engendrer une reconnaissance, au moins implicite, de leur équivalence. Sans même aborder le problème arménien déjà évoqué à de nombreuses reprises, on peut bien percevoir chez Tacite l'importance, pour Rome comme pour les Arsacides, de maintenir leur domination sur un ensemble de nations de moindre influence. Cela devient même chez l'historien un point de relation entre les deux puissances, Corbulon mettant cet état de fait en avant au cours de négociations de paix dans une guerre pour le contrôle de l'Arménie.

[...] *Et uenientes Tiridatis Vologaesisque de pace legatos haud aspernatus, adiungit iis centuriones cum mandatis non immitibus : nec enim adhuc eo uentum, ut certamine extremo opus esset. Multa Romanis secunda, quaedam Parthis enenisse, documento aduersus superbiam. Proinde et Tiridati conducere intactum uastationibus regnum dono accipere, et Bologaesen melius societate Romana quam damnis mutuis genti Parthorum consulturum. Scire, **quantum intus discordiarum, quamque indomitas et praeferoces nationes regeret : contra imperatori suo immotam ubique pacem et unum id bellum esse.***<sup>447</sup>

---

<sup>444</sup> Tacite, *Ann.*, IV, XXIV, 1.

<sup>445</sup> Tacite, *Ann.*, I, LIX, 4-5.

<sup>446</sup> Tacite, *Ann.*, VI, XXXVI, 1.

<sup>447</sup> Tacite, *Ann.*, XV, XXVII, 1-2. « 1. [...] Et, comme des ambassadeurs de Tiridate et de Vologèse venaient traiter de la paix, loin de les repousser, il leur adjoint des centurions, porteurs d'instructions conciliantes. On n'en était pas encore réduit à la nécessité d'une lutte à outrance.

2 Beaucoup d'événements avaient été heureux pour les Romains, quelques-uns pour les Parthes, et c'était une leçon contre

On perçoit bien ici le rôle clé que joue la mainmise sur les puissances tierces dans le conflit entre les deux empires. Selon le général romain, les Parthes se doivent d'accepter la paix, car les nombreux peuples sous leur joug, par ailleurs particulièrement rebelles et féroces, sont en désaccord, tandis que Rome jouit d'une paix constante et ne doit mener que cette guerre. La simple explicitation de l'adverbe *quantum* en relation avec ces *nationes*<sup>448</sup> illustre la volonté de l'historien de pousser cette caractéristique du règne arsacide, tout cela encore une fois lors d'un conflit opposant les rivaux pour le contrôle sur encore une autre nation. Ici encore, l'auteur place au même niveau Parthes et Romains quant à leur ambition dans la région et les moyens mis en œuvre pour accomplir cette ambition. Et ici encore, l'historien rappelle que malgré cette relative équivalence la supériorité de Rome sur son voisin oriental demeure.

Chez Ammien, la mise en avant des états tiers est plus indirecte, utilisant surtout la description des deux côtés de nombreux auxiliaires de ces nations soumises<sup>449</sup>, sans que la présence de ces étrangers (parfois originaires de la même « nation » comme les Sarrasins, combattant pour les deux camps) ne soit directement interprétée par l'auteur comme une forme d'égalité. Les simples mentions parallèles des auxiliaires au sein de deux armées laissent toutefois paraître cette équivalence de manière assez naturelle, avec encore une fois une insistance particulière d'Ammien sur l'importance des nations sur lesquelles règne Sapor II pour son armée<sup>450</sup>. L'*Historia Augusta* enfin ne compte pas de réelle mise en avant des états tiers dans la relation entre Romains et Partho-Sassanides.

### *L'importance de la notion de rivalité.*

Toutefois, même si l'on perçoit indéniablement la prédominance du monde romain sur le monde parthe à de nombreux endroits de l'œuvre de Tacite, on observe également un certain nombre de mentions évoquant plus ou moins directement, et à partir de contextes assez variés, une équivalence romano-parthe. Dès notre premier extrait (Tacite, *Ann.*, II, LX, 5), les tribus soulevées par les Parthes sont mises côte à côte dans leur comparaison avec l'ancien empire égyptien. La composition de ces

---

l'orgueil. Ainsi donc Tiridate avait intérêt à recevoir en don un royaume épargné par les dévastations, et Vologèse servirait mieux la cause du peuple parthe par une alliance avec les Romains que par des dommages mutuels. Il n'ignorait pas l'importance de leurs discordes intestines et le caractère indomptable et farouche des peuples que le roi gouvernait ; au contraire, son empereur jouissait d'une paix immuable en tous lieux et n'avait que cette seule guerre. »

<sup>448</sup> La simple utilisation du terme *natio* pour désigner les peuples sous la coupe des Parthes vient encore accentuer la comparaison offerte avec l'Empire romain. Le mot en effet recouvre petit à petit des réalités administratives en plus de son sens ethnique, permettant de désigner les peuples résidant au sein des diverses provinces romaines. Pour plus de détails, voir ISAAC Benjamin, *Empire and Ideology in the Graeco-Roman World: Selected Papers*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017, p. 122.

<sup>449</sup> Pour les Romains, voir par exemple Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, III, 8, décrivant la soumission des rois sarrasins dont Ammien souligne la valeur, à l'empereur Julien, qui s'empresse de les accueillir. Quant aux Perses, voir la vision offerte par Ammien avant le siège d'Amida à Amm. Marc., *Res Gestae*, XIX, II, 3, ainsi que celle de l'armée perse en marche vers ce siège à Amm. Marc., *Res Gestae*, XVIII, VI, 22. Voir également Amm. Marc., *Res Gestae*, XVIII, IV, 1.

<sup>450</sup> Voir par exemple l'extrait Amm. Marc., *Res Gestae*, XIX, II, 4 analysé ci-dessus.

empire est également considérée par Tacite comme semblable, avec un pouvoir imposant leur tribut à de nombreux *gentibus* et *natio*. La réciprocité des deux règnes peut dès lors se faire chez nos auteurs tant du point de vue structurel que de celui de l'amplitude de leurs capacités. On perçoit également une certaine similarité dans le vocabulaire utilisé pour décrire la domination des deux empires sur leurs plus petits voisins<sup>451</sup>. Un grand nombre d'occurrences pointe vers cette reconnaissance d'une équivalence chez Tacite, même si l'auteur demeure attaché à la supériorité romaine et le manifeste de diverses manières comme nous avons déjà pu le constater. Que ce soit en les comparant à d'autres rivaux historiques de Rome (*Romuli imperii aemuli*)<sup>452</sup> comme les Carthaginois et les Samnites<sup>453</sup>, ou en explicitant un rapport de forces équilibré<sup>454</sup>, la rivalité est présentée dans de nombreux passages des *Annales*. Elle est toutefois inégale, il suffit pour cela de voir par quelle bouche Tacite la met en avant. Les Parthes sont certes reconnus comme *aemuli* de l'Empire, mais par des soldats en fuite tentant de convaincre leur général de battre en retraite. Et même une explicitation écrite des forces comparables des deux règnes peut être amoindrie quand elle provient d'un roi ennemi cherchant à motiver ses troupes pour une campagne contre Rome.

Ce déséquilibre est exprimé assez explicitement par Tacite, et ici encore il est intéressant de voir quelles personnes il met en scène dans ces occurrences. On retrouve en effet des admissions de l'infériorité orientale tant chez les officiels romains que chez des Parthes même. C'est au livre XII, chapitre 10 que l'auteur aborde le cas de l'ambassade parthe venue demander au Sénat romain un descendant de Phraates IV destiné à venir remplacer sur le trône le roi Gotarzes, que les Grands du Royaume estiment cruel et inapte à régner. Dans leur discours devant les sénateurs, l'historien rapporte que les diplomates font appel à un traité (*amicitiam*) liant les deux empires pour demander l'aide de Rome, admettant que leur nation, bien que les égalant en force, leur cède en dignité (*reverentiam*)<sup>455</sup>. Si le contexte de cette admission est un peu particulier, on retrouve le même terme utilisé un peu plus tard<sup>456</sup>, explicitant la grandeur de Rome et le respect de l'ancien traité (*foederis*) comme raison pour Vologèse de refuser le conflit avec son voisin occidental. L'expression *reverentiam* comme qualification des relations entre Arsacides et Empire romain se retrouve par ailleurs plutôt dans les livres VI et XIII (respectivement

<sup>451</sup> Voir Tacite, *Ann.*, VI, XXXIV, 3.

<sup>452</sup> Voir Tacite, *Ann.*, XV, XIII, 2.

<sup>453</sup> Les *Res Gestae* offrent également une occurrence traçant un parallèle entre les anciens némésis de Rome et les Perses sassanides cette fois. On retrouve alors aux côtés des Carthaginois, les habitants de Véies, Numance ou encore Fidène. Voir Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, V, 20.

<sup>454</sup> Voir Tacite, *Ann.*, XV, I, 4. Cet extrait particulièrement intéressant présente Tiridate, frère du roi parthe et alors chassé par Rome du trône d'Arménie, s'efforçant de convaincre son frère de lancer une grande offensive dans la région pour contrer les ambitions romaines. Le simple fait que Tacite estime légitime de lui faire dire une phrase telle que « *id in summa fortuna aequius quod ualidus* » comme un argument destiné à pousser les Parthes à entrer en guerre sous-tend qu'il s'agit d'un argument que l'audience romaine de l'auteur considère comme légitime.

<sup>455</sup> Voir Tacite, *Ann.*, XII, X, 3, litt. « *uirium aemulis cedentibusque per reuerentiam* ».

<sup>456</sup> Voir Tacite, *Ann.*, XV, I, 2.

chapitre 37 et 9), où ce sont cette fois des généraux romains qui conseillent aux Arsacides de maintenir la « déférence » de leurs ancêtres pour le peuple romain afin d'éviter un futur conflit. Parmi ces mentions de la supériorité romaine, on retrouve alors des affirmations concrètes, par exemple lorsque Tacite précise que peu importe l'importance de Tiridate, il est ridicule de demander qu'on lui épargne toute forme de servitude lors de son voyage pour être couronné par Néron<sup>457</sup>, comme de moins concrètes avec notamment les discours rapportés par Tacite accompagnant l'envoi des quelques descendants de Phraates IV pour régner sur l'Orient<sup>458</sup>. De fait, aucun de ces prétendants ne parvient à durablement s'installer sur le trône arsacide.

Malgré cette caractérisation assez en accord avec les représentations des relations partho-romaines à la fin du règne d'Auguste, on peut percevoir une évolution sans doute voulue par Tacite. De fait, après que Vologèse ait explicité le respect envers le traité le liant avec Rome ainsi que la crainte qu'il pouvait avoir vis-à-vis de sa grandeur comme des raisons de maintenir la paix, son frère Tiridate le convainc que c'est en montrant que leur royaume est capable de rivaliser avec les Romains qu'ils pourront réellement démontrer leur puissance<sup>459</sup>. Ainsi, chez l'historien, les Arsacides semblent passer d'une relation relativement craintive envers Rome, héritée de la vision du traité augustéen de 20 av. J.C., à une dynastie qui prend conscience de l'importance de montrer les muscles si elle veut se maintenir face à son rival. S'il est difficile de tirer des conclusions en raison de la non-conservation des derniers livres de Tacite, la situation finale ressemble cependant fortement à un retour au statu quo. Les Parthes reviennent à leur statut d'*alter orbis* rival, tout en demeurant une puissance vaincue diplomatiquement, cette fois via le couronnement de Tiridate par Néron. Le conflit pour l'Arménie a cependant permis d'illustrer les bons et mauvais comportements à adopter lors d'affrontements contre ce voisin, ainsi qu'à donner diverses occasions d'explicitier la supériorité finale romaine. Dès lors, si Néron n'est pas parvenu à briser le statu quo, ce n'est que partie remise, et l'œuvre de l'historien met en scène Corbulon comme exemple à suivre pour quiconque souhaiterait poursuivre une tentative d'expansion en Orient.

Un autre élément pointant vers cette perception d'une supériorité romaine se retrouve dans un aparté de l'historien quant à l'importance des événements qu'il rapporte :

*Pleraque eorum quae rettuli quaeque referam parua forsitan et leuia memoratu uideri non nescius sum : sed nemo annalis nostros cum scriptura eorum contenderit qui ueteres populi Romani res composuere. (...) nobis in arto et inglorius labor ; immota quippe aut modice lacescita pax, maestae urbis res et **princeps proferendi imperi incuriosus erat**. Non tamen sine usu fuerit introspicere illa primo aspectu leuia*

<sup>457</sup> Voir Tacite, *Ann.*, XV, XXXI, 1.

<sup>458</sup> Voir par exemple Tacite, *Ann.*, II, I, 1 ; VI, XXXI, 2.

<sup>459</sup> Voir Tacite, *Ann.*, XV, I, 4.

*ex quibus magnarum saepe rerum motus oriuntur*<sup>460</sup>.

L'auteur nous décrit alors très clairement l'estime qu'il a pour les conflits qu'il évoque. On perçoit bien le peu d'importance au fond que recouvre pour lui le conflit opposant l'Empire aux Parthes pour l'Arménie, ces derniers ne semblant à aucun moment constituer une *laxessita* réellement dangereuse pour la *Pax Romana*. Ainsi, les Arsacides ne constituent pas une réelle menace à la domination romaine, et on peut même aller jusqu'à dire que c'est en raison du mauvais caractère des empereurs d'alors que Rome n'est pas encore parvenue à les subjuguier complètement. Si l'on mobilise la notion de *metus hostilis* abordée plus haut, le passage apparaît également sous un prisme plus romano-centré : c'est en raison de l'absence de danger et du manque de volonté d'expansion que Rome compte tant de massacres internes<sup>461</sup>. En plus de lui permettre de narrer des actions glorieuses, la présence d'une réelle menace face aux Romains empêcherait ces derniers de s'entretuer dans de longs conflits civils.

Une fois encore, cette supériorité plus ou moins induite comme évidente est toutefois nuancée par une équivalence notamment militaire, admise à de nombreuses reprises par l'auteur car nécessaire à la continuation de la construction idéologique d'un *alter orbis*. Cependant, on perçoit bien certaines incohérences dans ce montage, avec un nombre non négligeable d'affirmations de la domination romaine sur la région traduisant une certaine volonté d'expansion. Ces occurrences peuvent selon nous être attribuées au contexte d'écriture des Annales, à savoir celui de la campagne de Trajan en Orient, ou du moins de sa préparation. Cela se voit par exemple dans l'importance prise par la « *reverentia* » due par les rois parthes aux Romains, et le rappel des nombreux efforts de ces derniers afin de maintenir un roi sous influence romaine en Arménie. Cela se remarque également par le mépris avec lequel les demandes parthes, même les plus raisonnables, sont rapportées par Tacite. La fréquence d'envoi d'Arsacides otages à Rome pour régner sur les Parthes et le récit de ces expéditions diplomatiques par l'historien ne peuvent manquer d'évoquer dans l'esprit de ses lecteurs l'image d'un Orient affaibli par des conflits internes et incapable de se gouverner seul avec stabilité. Cette représentation se remarque particulièrement avec le discours entourant l'envoi de Méherdates, petit-fils de Phraatès éduqué à Rome, suite aux demandes de l'ambassade parthe évoquées ci-dessus.

*Vbi haec atque talia dissertauere, incipit orationem Caesar de fastigio Romano Parthorumque obsequiis, seque diuo Augusto adaequabat, petitum ab eo regem referens omissa Tiberii memoria, quamquam is quoque miserat. Addidit praecepta (etenim aderat Meherdates), ut non dominationem et seruos, sed rectorem et ciuis*

---

<sup>460</sup> Tacite, *Ann.*, IV, XXXII, 2. « 1 La plupart des faits que j'ai rapportés et que je rapporterai sembleront peut-être petits et légers à consigner, je le sais ; mais nul ne saurait comparer nos annales avec les écrits de ceux qui ont raconté l'histoire ancienne du peuple romain. [...] 2 Notre tâche est à l'étroit et sans gloire, parce qu'une paix immuable ou modérément troublée, la Ville pleine de scènes affligeantes, un prince peu soucieux d'étendre l'empire. Cependant, il n'aura pas été sans utilité d'examiner à fond ces faits, à première vue légers, qui donnent souvent le branle à de grands événements ».

<sup>461</sup> La notion des *metus hostilis* est notamment mobilisée par ASH Rhiannon, *op. cit.*, p. 131.

*cogitaret, clementiamque ac iustitiam, quanto ignota barbaris, tanto laetiora capesseret. Hinc uersus ad legatos extollit laudibus alumnum urbis, spectatae ad id modestiae : ac tamen ferenda regum ingenia neque usui crebras mutationes. Rem Romanam huc satietate gloriae prouectam ut externis quoque gentibus quietem uelit. Datum posthac C- Cassio, qui Syriae praeerat, deducere iuuenem ripam ad Euphratis*<sup>462</sup>.

Ce discours, en plus d'illustrer parfaitement ce sentiment de supériorité que les Romains ressentent envers leurs voisins qui avec leurs mœurs « barbares »<sup>463</sup> ne pourront qu'apprécier un prince élevé à la romaine, évoque discrètement ce ressenti impérialiste. L'Orient étant en proie à des troubles civils, imposer un roi favorable à Rome de manière durable serait l'idéal de la politique extérieure désirée par Auguste, maintenant le statu quo sans avoir besoin de lancer des expéditions coûteuses au-delà de l'Euphrate pour rappeler aux Arsacides l'infériorité de leur empire.

Tous ces éléments pointent selon nous vers une nouvelle construction idéologique de Tacite, déterminé à justifier les campagnes de Trajan en Orient, malgré la subsistance de l'héritage augustéen instaurant une reconnaissance de la spécificité parthe. Ce sont encore les dignes rivaux de l'Empire, seuls capables de gérer leur propre *Orbis* en face de Rome, et ce malgré leur infériorité naturelle. Cependant, leur volonté croissante de nier cette infériorité, les nombreux affrontements pour l'Arménie, ainsi que leur instabilité profonde, démontrent la nécessité pour l'empereur de leur rappeler la supériorité romaine, offrant par la même occasion aux historiens romains un prince désireux d'« agrandir les frontières de l'Empire » dont Tacite aurait pu être fier de rapporter les actions.

### *La bascule des forces en présence*

La question de l'équivalence semble avoir grandement évolué à l'époque d'Ammien, l'*orbis Romanus* ne paraît plus être si dominant, et comme abordé ci-dessus, de hauts faits sont nécessaires afin d'écarter le péril oriental. Les troubles civils se trouvent maintenant du côté romain, et bien qu'Ammien continue de relayer un certain nombre de « clichés » traditionnels sur l'Orient décadent, la supériorité concrète de Rome sur son rival n'est plus mise en avant. Ainsi, tout comme chez Tacite, la question de

<sup>462</sup> Tacite, *Ann.*, XII, XI, 1-4. « XI. 1 Quand ils eurent tenu ces propos et d'autres semblables, César commence son discours par la grandeur de Rome et la déférence des Parthes, et il s'égalait au divin Auguste, en rappelant qu'ils lui avaient demandé un roi, mais en omettant le souvenir de Tibère qui pourtant, lui aussi, leur en avait envoyé. 2 Il ajouta des préceptes — en présence de Meherdatès —, lui conseillant de penser, non en termes de domination et d'esclaves, mais en chef à l'égard de citoyens, et de s'adonner à la clémence et à la justice, d'autant plus agréables à des barbares qu'elles leur étaient inconnues. 3 Puis, se tournant vers les délégués, il comble d'éloges le nourrisson de Rome, qui avait fait preuve jusqu'ici d'une telle modération ; cependant il fallait supporter le caractère des rois, et l'on ne gagnait rien aux fréquents changements. L'État romain, rassasié de gloire, avait atteint une telle élévation qu'il souhaitait aussi le repos aux nations étrangères. On confia ensuite à C. Cassius, qui gouvernait la Syrie, le soin de conduire le jeune homme jusqu'à la rive de l'Euphrate ».

<sup>463</sup> Il faut noter qu'il s'agit ici d'un des rares emplois de ce terme pour désigner les Parthes chez Tacite. Il est alors intéressant de voir qu'il est employé dans le cadre d'un discours adressé à un prince parthe élevé à Rome qui s'apprête à redécouvrir sa patrie.

l'équivalence militaire reste centrale, mais elle est maintenant bien plus explicite. Cela est encore une fois probablement dû à la montée en puissance du régime sassanide par rapport à son prédécesseur, mais il faut peut-être également se pencher sur la position de nos auteurs vis-à-vis des événements qu'ils rapportent. De fait, il paraît normal de voir une représentation plus menaçante du voisin perse chez Ammien, né dans une Antioche encore marquée par le siège de Shapur I, et qui a lui-même combattu ces Orientaux lors de circonstances particulièrement difficiles. Tacite et l'auteur de l'*Histoire Auguste* parlent dès lors de positions bien différentes, notamment de par leur appartenance à la haute aristocratie romaine.

*10. ita strages stragibus implicatas et ad extremum usque diei productas ne uespertinae quidem hebetauerunt tenebrae ea re, quod obstinatione **utrimque** magna decernebatur. 11. Agitatis itaque sub onere armorum uigiliis resultabant **altrinsecus** exortis clamoribus colles nostris uirtutes Constanti Caesaris extollentibus ut **domini rerum** et **mundi**, Persis Saporem saansaan appellantis et pirozen, quod **rex regibus** imperans et **bellorum uictor** interpretatur. 12. Ac priusquam lux occiperet, signo per lituos dato ad feruorem similium proeliorum excitae undique inaeestimabiles copiae in modum alitum ferebantur, unde longe ac late prospici poterat campis et conuallibus nihil praeter arma micantia ferarum gentium demonstrantibus. 13. (...) et a diei principio ad usque lucem obscuram **neutrubi** proelio inclinato ferocius quam consultius pugnabatur. Exurgebant enim ruentium ferientiumque clamores ut prae alacritate consistere sine uulnere uix **quisquam** possit.<sup>464</sup>*

De ce fait, on pourrait s'étonner de voir l'Antiochien évoquer les combats de manière si équilibrée. Les soldats romains et perses sont à de nombreuses reprises mis sur un pied d'égalité, et l'extrait ci-dessus rend compte d'un bon nombre de parallèles tracés entre les deux camps. Évoquant le siège d'Amida durant lequel Ammien a activement combattu, le passage décrit crûment un assaut particulièrement intense. L'historien nous rapporte alors un état d'esprit sensiblement identique de part et d'autre. En utilisant des termes comme *utrimque* ou *quisquam*, il aborde la fureur de l'ensemble des combattants, et en parlant des clameurs entendues sur le champ de bataille, il évoque celles des Sassanides comme celles des Romains. Elles sont toutes deux d'ailleurs assez similaires, proclamant la supériorité de leur dirigeant respectif sur l'adversaire. Et malgré un rappel de la vision de fin du monde que pouvait offrir l'armée adverse (*inaestimabiles copiae, ferarum gentium*), l'arrivée du soir n'apporte nul vainqueur, et le tableau final nous présente indistinctement des belligérants se battant en prenant tous les risques.

<sup>464</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XIX, II, 10-13. « 10. Ainsi les massacres succédant aux massacres se poursuivirent jusqu'à la fin du jour, et ils n'avaient pas même été diminués par les ténèbres du soir, tant l'acharnement était grand dans les deux camps.

11. On veilla donc sous le poids des armes, tandis que les collines renvoyaient l'écho des clameurs qui s'élevaient des deux côtés, les nôtres exaltant les vertus de Constance César « maître de l'Empire et du monde », les Perses appelant Sapor « Saanshah » et « Peroz », ce qui signifie roi des rois et vainqueur des guerres.

12. Et avant l'apparition de la lumière, le signal des clairons suscita de partout des troupes innombrables qui se jetaient comme des nuées d'oiseaux dans des combats aussi ardents, les plaines et les vallées sur toute la distance et l'étendue visibles offrant pour tout spectacle les armes miroitantes de ces peuples sauvages.

13. [...] et du lever du jour jusqu'au crépuscule, la lutte resta indécise et l'on continua à combattre avec plus d'acharnement que de réflexion : même les cris d'intimidation redoublaient notre flamme ; au point que personne, ou presque, ne pouvait, à cause de l'ardeur générale, tenir debout sans blessure ».

On se trouve donc assez loin de Tacite admettant n'avoir que peu de faits glorieux à rapporter, l'équivalence s'arrache désormais au prix d'un héroïsme notable des légionnaires, qui affrontent une armée perse tout aussi valeureuse. La vision relativement positive de cette dernière, que l'on perçoit au travers des nombreuses occurrences présentant les soldats des deux camps comme affrontant les mêmes épreuves, peut selon nous s'expliquer en se penchant sur les diverses traces d'admiration plus générales de notre auteur pour les méthodes perses.

Cet engouement peut prendre plusieurs formes et recouvrir une variété de thèmes. La question militaire est évidemment représentée, avec plusieurs occurrences sous-tendant la nécessité pour l'armée romaine de s'inspirer des techniques orientales. Que ce soit à propos de la qualité de leur armement ou de celle de leurs soldats, on remarque assez vite la volonté d'Ammien de voir cette vertu (re)venir au sein des légions<sup>465</sup>. Comme le note Édouard Galletier<sup>466</sup> l'historien maintient au cours de l'ouvrage une mélodie récurrente concernant la noblesse et la qualité des guerriers sassanides mobilisés par Sapor II dans sa guerre contre Rome. Les occurrences allant dans ce sens semblent toutefois s'arrêter à la suite de l'arrivée de Julien, héros d'Ammien, sur le trône impérial, ce qui pointe selon nous vers un réel désir d'imitation. En effet, une glorification de l'ennemi aurait bien plus de sens au cours du récit de la campagne du jeune empereur, permettant d'augmenter son prestige lors des victoires, et de justifier la déroute lors des défaites. Ces mentions se retrouvent cependant surtout durant le conflit sous Constance II, peu apprécié de l'écrivain. Ainsi, en voyant l'armée sassanide en marche, en plus de sous-tendre leur nombre important par une référence aux guerres médiques, Marcellin en tant que témoin direct évoque la qualité des troupes perses, particulièrement celles des états sujets<sup>467</sup>. De la même manière, lors du siège de Bezabde en 360, l'historien souligne à plusieurs reprises la noblesse et les talents militaires des défenseurs, choisis spécifiquement par le Sassanide afin de mettre en échec la contre-attaque romaine<sup>468</sup>. C'est également au cours de ce siège que l'auteur évoque l'emploi d'un bélier de manufacture orientale, utilisé pour la prise d'Antioche par Sapor Ier, puis abandonné à Carrhes. Louant de manière assez franche l'ouvrage et l'effet qu'il provoquait, tant chez les Perses que chez les Romains, l'Antiochien présente clairement une scène où ces derniers, pour augmenter leurs chances de victoire, reprennent un ouvrage perse<sup>469</sup>. Il demeure cependant risqué d'avancer qu'il sous-tend ainsi que Rome n'est pas capable de produire de tels

---

<sup>465</sup> Voir Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, VI, 83, qui met justement en avant les diverses qualités de l'armée perse, lui permettant selon lui de rivaliser avec « *exercitibus maximis* ».

<sup>466</sup> Voir GALLETIER Édouard (ed. et trad.), *op. cit.*, t. III, nbp 187, p. 192.

<sup>467</sup> Amm. Marc., XVIII, VI, 22. *ex uicinarum gentium roboribus lecta, ad tolerandam rerum asperitatem diuturnis casibus erudita.*

<sup>468</sup> Voir Amm. Marc. *Res Gestae*, XX, VII, 16 : « insignis origine bellicae artibus claros » et XX, XI, 7 « atque cum illi destinatione natia reniterentur ut clarentes periculisque et laboribus ». Il est également intéressant de voir qu'Ammien en profite pour préciser que cette obstination est caractéristique de la nation perse, propageant la qualité des défenseurs à l'ensemble de leur communauté.

<sup>469</sup> Voir Amm. Marc., *Res Gestae*, XX, XI, 11-13.

équipements, surtout qu'en louant la manufacture du bélier, il justifie en partie la prise de sa ville natale. L'anecdote a toutefois selon nous parfaitement sa place ici.

Il nous faut néanmoins préciser que, tout comme chez Tacite, les mises en avant de ces réussites sassanides n'empêchent pas la perpétuation d'une série de « clichés » dégradants. De fait, alors que s'amorce le retour difficile de l'expédition de Julien au-delà de l'Euphrate, ce dernier, afin de redonner courage à ses hommes, expose une série de prisonniers perses :

*Has ob res ut solaretur anxios milites princeps, captiuos graciles suapte natura, ut omnes paene sunt Persae, et macie iam confectos iussit in medium duci, nostrosque respiciens 'en inquit 'quos Martia ista pectora uiros existimant, deformes inluuie capellas et taetras, utque crebri docuerunt euentus, antequam manus conferant abiectis armis uertentes semet in fugam .<sup>470</sup>*

C'est alors le retour aux représentations plus classiques de l'Oriental, lâche et peu valeureux. Le simple fait que l'empereur doive exposer aussi publiquement des prisonniers pour mettre en avant cette image indique que cette caricature ne va pas de soi pour les légionnaires d'alors. Certes, ces derniers sont alors dans une situation particulièrement difficile, mais ce qui semble surtout déplaire à Julien n'est pas une simple peur ressentie par ses soldats contre un ennemi, qui pourrait effrayer par son étrangeté ou sa perfidie<sup>471</sup>, mais plutôt le fait que les Romains les considèrent comme des hommes aussi capables qu'eux de se battre. Cette dichotomie entre le discours officiel et le potentiel ressenti réel des acteurs peut être un élément justifiant cette allégorie des Partho-Sassanides comme à la fois lâches et redoutables, héroïques et malpropres. Nous n'avons cependant pas assez d'occurrences pour décrypter plus pleinement les contradictions entre discours officiel romain et ressenti « réel » concernant ce voisin oriental.

Ce plaidoyer dégradant prend néanmoins toute son ampleur quand il vise le roi perse, sujet de bien des jugements de valeur de la part d'Ammien<sup>472</sup>. On peut alors distinguer une réciprocité entre Romains et Perses. En effet, selon l'historien, après l'annonce de la mort de Julien, ces derniers lancent une série d'insultes aux légions leur faisant face, les accusant de traîtres et de meurtriers. En effet, en raison des informations qui leur parviennent, les soldats sassanides pensent que l'Apostat est mort de la

---

<sup>470</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIV, VIII, 1. « 1 En raison de ces faits, le prince, pour réconforter les soldats inquiets, fit amener au milieu du camp des prisonniers : naturellement minces, comme le sont à peu près tous les Perses, ils étaient, de plus, déjà émaciés ; et alors, se tournant vers les nôtres, il dit : "voici ceux que vos cœurs martiaux prennent pour des héros : ce sont d'affreuses chevrettes malpropres et répugnantes, et, comme l'ont montré bien des rencontres, ils jettent leurs armes et prennent la fuite avant d'engager le combat" ».

<sup>471</sup> La perfidie est toutefois bien reprochée aux soldats perses et la récurrence des mentions indique qu'il s'agit probablement d'une peur véritable des légionnaires. Voir chapitre 2, p. 85.

<sup>472</sup> Voir par exemple les reproches envers son avarice, sa perfidie, ou sa cruauté avec Amm. Marc., *Res Gestae*, XVII, XIV, 2 ; XIX, I, 4. ou encore XXVII, XII, 12.

main d'un Romain et, pleins de respect pour ce prince valeureux, ils méprisent donc leurs vis-à-vis romains. S'il faut bien garder à l'esprit la grande admiration de l'auteur pour le jeune empereur lorsqu'il rapporte ces mots, il reste cocasse de voir dans son œuvre des soldats romains admettre la valeur de leurs adversaires, mais mépriser leur chef, tandis que les Perses sont quant à eux pleins d'admiration pour l'empereur qui tentait de les soumettre, mais remplis de mépris envers les légionnaires qu'ils pensent responsables de sa mort.

Cette admiration supposée transparait également lors de la longue exégèse sur le pays des Perses au chapitre VI du livre XXIII. Le lecteur se voit alors présenter plusieurs régions notables intégrées au règne sassanide, pour lesquelles l'historien met en avant le passé glorieux, l'urbanisme, la richesse ou encore la fertilité<sup>473</sup>. On constate alors une relative surreprésentation de la province mésopotamienne parmi ces descriptions positives, ce qui soulève la question de ce à quoi cet *orbis orientis* pouvait plus précisément ressembler dans l'esprit des contemporains, plus que de la modalité de ses représentations. Si les raisons de cette abondance de descriptions des régions frontalières de l'Empire afin de décrire le voisin semblent assez claires, il demeure intéressant de se pencher sur ce qui est loué par l'auteur. On remarque alors que si la fertilité du territoire perse est globalement mise en avant quelle que soit la province décrite<sup>474</sup> de la même manière que les nombreux fleuves pouvant traverser ces dernières, il n'en est pas de même pour leur urbanisme. De fait, ce sont les régions les plus proches, Assyrie<sup>475</sup>, Médie<sup>476</sup>, Adiabène<sup>477</sup>, Athropatène<sup>478</sup> ou encore Arabie Heureuse<sup>479</sup> qui sont louées pour leur importante population et leurs réalisations urbaines<sup>480</sup>. À l'inverse, certaines provinces plus éloignées se distinguent selon Ammien par leur aspect désertique tel que la Margiane, ou par le peu de villes qu'elles comptent comme la Susiane<sup>481</sup>. Si l'historien nomme systématiquement les villes d'importance de chaque région, le sentiment général concernant les terres plus éloignées de la frontière romaine demeure. Au fur et à mesure que l'on s'éloigne, l'auteur est de moins en moins prolixe dans ses descriptions, et il a de plus en plus recours au récit mythique pour justifier son propos<sup>482</sup>. On peut ainsi s'étonner du manque d'information sur la province de Perse même, qui n'a droit qu'à l'usuelle mise en avant de sa fertilité et de ses nombreuses rivières, accompagnées d'une liste des quatre villes les plus

---

<sup>473</sup> Voir par exemple Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, VI, 15 pour l'Assyrie ; XXIII, VI, 25 pour la Chaldée ou encore XXIII, VI, 29-31 pour la Médie.

<sup>474</sup> Exception notable de l'Hyrcanie (Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, VI, 50) et de la Margiane (Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, VI, 54).

<sup>475</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, VI, 15.

<sup>476</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, VI, 27.

<sup>477</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, VI, 22.

<sup>478</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, VI, 31.

<sup>479</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, VI, 45.

<sup>480</sup> Exception faite de la Margiane encore une fois (Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, VI, 54).

<sup>481</sup> Voir Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, VI, 26. Or on sait que la région est loin d'être privée de villes d'importance.

<sup>482</sup> Voir par exemple Abies (XXIII, VI, 53) ou les galactophages scythes (XXIII, VI, 61-63).

importantes selon Ammien<sup>483</sup>. En plus d'être moins précisément décrite que la Médie dont neuf villes sont mises en avant, la Perside manque d'un autre qualificatif attribué pourtant à sa voisine septentrionale. De fait, la province d'origine des Achéménides et des Sassanides ne reçoit ici aucune louange pour son passé prestigieux. Ce dernier est pourtant un des marqueurs privilégiés de Marcellin, et Médie, Assyrie tout comme la Bactriane<sup>484</sup> voient une partie de leur riche histoire racontée par l'historien. On ne peut alors s'empêcher de remarquer leurs points communs : toutes sont louées pour leur domination précédant celle des Perses (la Médie et l'Assyrie) ou se construisent en opposition à celle des Partho-Sassanides, la Bactriane décrite comme étant même crainte d'Arsace.

En définitive, la vision de l'Empire sassanide offerte au travers de cet excursus paraît relativement semblable à celle qu'un Romain du IV<sup>e</sup> siècle pouvait avoir de son propre empire. Les provinces sont successivement décrites via leur fertilité, les troupeaux qui y paissent, leur développement urbanistique, ou encore les nations qui les composent. Si le Bas-Empire offre un tableau légèrement différent de cette réalité, n'importe quel lecteur latin connaissant son histoire aurait pu faire le parallèle entre Bactriens et Carthaginois, Gaulois et Mèdes ou même Grecs et Assyriens.

Ce passage ne se limite cependant pas à une description géographique du pays des Perses, et, de manière assez similaire à la thématique militaire, on peut y retrouver une certaine volonté d'inspiration des méthodes politiques perses. Ainsi, au paragraphe 82, Ammien nous présente les procédures de nomination des juges dans les deux empires, et sans prendre parti pour l'une ou l'autre, précise bien que leurs rivaux se moquent de la manière romaine de faire les choses.

*82. Ad iudicandum autem **usu rerum spectati** destinantur et **integri**, parum alienis consiliis indigentes, unde nostram consuetudinem rident, quae interdum facundos iuris publici peritissimos post indoctorum conlocat terga[...]*<sup>485</sup>.

Ammien met spécifiquement en avant l'honnêteté et l'éducation des hommes placés en position de pouvoir chez les Perses, ces derniers se moquant dès lors des nombreux conseillers entourant le juge romain. Il est assez facile de faire le lien avec les fréquentes critiques de l'auteur envers Constance II, plus spécifiquement envers les nombreux flatteurs composant sa cour<sup>486</sup>. Il est d'ailleurs curieux de voir qu'Ammien, qui n'hésite pas à imputer à ces courtisans une partie de la responsabilité des troubles civils

<sup>483</sup> Voir Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, VI, 41-42.

<sup>484</sup> Voir respectivement Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, VI, 27 ; XXIII, VI, 23 et XXIII, VI, 55.

<sup>485</sup> Amm. Marc., XXIII, VI, 82. « On charge des fonctions judiciaires des hommes renommés pour leur expérience et moralement intègres, qui ne s'entourent guère des conseils d'autrui : aussi raillent-ils notre coutume de poster parfois, derrière les ignorants, des orateurs éloquents et des spécialistes de droit public [...] ».

<sup>486</sup> Voir par exemple Amm. Marc., *Res Gestae*, XIV, V, 4, détaillée plus bas, mais également Amm. Marc., *Res Gestae*, XXV, VII, 10.

romains, met justement en avant au sein du système perse, ce qui permettrait de limiter l'influence de ces flatteurs. Dès lors, l'occurrence correspond assez bien à cette volonté globale d'imiter le voisin. Et si les éléments pointant selon nous dans cette direction sont nombreux et variés, nous avons toutefois conscience qu'ils demeurent, en eux-mêmes, peu conclusifs.

Cette potentielle volonté de s'inspirer de l'Orient s'accompagne d'une expression bien plus timorée de la domination universelle de Rome. On ne se retrouve plus comme chez Tacite avec deux *Orbis* distincts, un dominant face à un autre qu'il nous faut deviner au travers des représentations de ce voisin oriental, mais avec deux mondes (*mundi*) bien plus égaux, devant tous deux fournir quantité d'efforts pour maintenir leurs pouvoirs. Cela se remarque notamment avec les critiques d'Ammien vis-à-vis du discours proclamant Constance II comme seul responsable du salut universel. Cette critique s'exprime très bien au chapitre I du livre XV quand Constance, en apprenant la nouvelle de la mort de Gallus, demi-frère de Constance II et de Julien, se proclame maître de l'entière du monde (*Orbis totius dominum*). L'historien s'élance alors dans un *lāius* exprimant son indignation devant ce qu'il considère comme une arrogance sans borne. Il rappelle qu'en effet, même Alexandre, s'il avait réussi à conquérir la Terre entière, n'aurait pu se proclamer maître du monde en raison de la taille minuscule de la Terre au sein de l'univers.

2. *Nondum apud Noricum exuto penitus Gallo Apodemius quoad uixerat igneus turbarum incentor raptos eius calceos (...) ingressusque regiam ante pedes proiecit Constantii uelut **spolia regis occisi Parthorum** et perlato nuntio repentino, docente rem insperatam et arduam ad sententiam totam facilitate completam, **hi qui summam aulam tenebant, omni placendi studio in adulationem ex more conlato uirtutem felicitatemque imperatoris extollebant** in Caelum, cuius nutu in modum gregariorum militum licet diuersis temporibus duo exauctorati sunt principes, Veteranio nimirum et Gallus.*

3. *quo ille studio blanditiarum exquisito sublatu inimmunemque se deinde fore ab omni mortalitatis incommodo fidenter existimans confestim a iustitia declinauit ita intemperanter, ut Aeternitatem meam aliquotiens subsereret ipse dictando scribendoque propria manu orbis totius se dominum appellaret, quod dicentibus aliis indignanter admodum ferre deberet is qui ad aemulationem ciuiliu principum formare uitam moresque suos, ut praedicabat, diligentia laborabat enixa.*<sup>487</sup>

<sup>487</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XV, I, 2-3. « 2 Gallus n'avait pas été complètement dépouillé dans le Norique qu'Apodémus, qui fut toute sa vie un boutefeu, mais de désordre, portant avec lui les souliers qu'il lui avait enlevés [...] Entré au palais, il jeta ces chaussures aux pieds de Constance, comme s'il en eût dépouillé le cadavre du roi des Parthes. La nouvelle se répandit soudain et créa qu'un acte inespéré et difficile à réaliser s'était accompli selon la volonté de César, avec une facilité entière. Les plus hauts dignitaires de la cour, tournant en adulation, comme il est d'usage, leur désir de plaire, portaient aux nues la valeur et la chance de l'empereur dont la volonté, comme s'il se fût agi de simples soldats et malgré la défense des temps, avait destitué deux princes, à savoir Vétérion et Gallus.

3 Le prince, enivré de cet assaut raffiné de flatteries, fermement convaincu qu'il serait désormais à l'abri de toute vicissitude humaine, s'écarta rapidement, et avec tel manque de mesure, des sentiments de justice, qu'il inséra parfois lui-même dans un texte dicté « Notre Éternité » et qu'en écrivant de sa propre main il se qualifia de « maître du monde entier » ; cette expression, dans la bouche d'autrui, eût dû provoquer l'indignation de celui qui travaillait avec un zèle acharné, comme il aimait à le redire, à régler sa vie et ses mœurs à l'imitation des bons empereurs. ».

On remarque encore une fois l'influence des courtisans dans cette impudence impériale. Plus qu'une simple occurrence, il s'agit bien d'un thème fréquent chez Ammien, particulièrement au sujet du règne de Constance II. Ici, il s'agit même directement d'un rappel d'une anecdote du livre précédent, où encore une fois les flatteries de la cour proclament l'empereur en maître du monde (*orbis terrarum*)<sup>488</sup>. Cette opposition aux acclamations impériales peut cependant nous questionner sur la représentativité de notre auteur. Rapporte-t-il ici un point de vue partagé par ses pairs ? Se base-t-il sur des souvenirs partiels de l'époque ? Ces passages sont-ils un simple reflet de son acharnement contre Constance II, destiné à mettre en avant son successeur ?

Un autre passage intéressant de l'extrait concerne la comparaison ironique d'Ammien entre la satisfaction apportée par le décès d'un usurpateur et celle qu'entraînerait la nouvelle de la mort d'un roi partho-sassanide. En plus de démontrer encore une fois que, pour l'auteur, le vrai danger vient d'Orient, on peut appréhender ce passage comme une nouvelle association des guerres civiles avec le danger perse. Comme vu plus haut, le manque de victoire en Orient force le souverain romain à mettre en avant ses victoires sur les divers usurpateurs, au grand dam de l'Antiochien.

Cependant, comme vu plus haut, la revendication de la domination mondiale de l'empereur n'a pas disparu. Les soldats continuent de la mettre en avant lors de leurs batailles, et c'est toujours elle qui prévaut lorsque Rome traite avec des puissances de rang inférieur. Mais tout comme Tacite reflétait son contexte d'écriture en partant du principe d'une supériorité romaine au sein du statu quo augustéen, Ammien, lorsqu'il traite de la question orientale, peut difficilement proclamer la toute-puissance romaine, surtout après avoir vécu l'échec de la campagne de Julien. C'est donc lors des interactions avec des rebelles africains<sup>489</sup> ou des roitelets sarrasins<sup>490</sup> que la prétention d'un empereur romain comme « maître du monde » n'est pas contestée par l'auteur<sup>491</sup>. Cette simple dichotomie entre les vives critiques que la prétention suscite lorsqu'elle émerge en rapport avec l'élément perse, et le fait que les mêmes mots soient rapportés sans critique lorsqu'ils sont évoqués au sujet de pouvoirs mineurs, souligne selon nous l'importance que revêt la perception de supériorité au sein de la notion. De fait, si les empereurs changent, leur position vis-à-vis des Sassanides évolue assez peu, voire se dégrade, expliquant ce rapport complexe à l'annonce d'une domination romaine universelle. Il faut également remarquer que même dans le contexte où Ammien ne critique pas cette prétention impériale, il n'en est jamais l'émetteur, rapportant

<sup>488</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XIV, V, 4.

<sup>489</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIX, V, 44 où en parlant à un barbare se rebellant contre Rome en Afrique, Théodose présente Valentinien comme *orbis terrarum domini*.

<sup>490</sup> Amm. Marc., *Res Gestae*, XXIII, III, 8, ce sont ici des roitelets sarrasins qui offrent une couronne d'or à Julien en l'appelant *mundi nationumque suarum dominum*.

<sup>491</sup> On retrouve également le terme *Domini mundi* en Amm. Marc., *Res Gestae*, XIX, II, 10-13, mais dans un contexte assez particulier où les soldats romains et perses s'affrontent, s'encourageant en proclamant la supériorité de leurs chefs respectifs.

simplement les mots d'un des acteurs dont il relate le discours.

### *L'importance des Partho-Sassanides pour la domination universelle de Rome*

On retrouve bien moins d'occurrences évoquant une équivalence entre Sassanides et Romains dans l'*Histoire Auguste*. Elles existent toutefois, même si elles peuvent être complexes à percevoir, et la dimension militaire y occupe encore une place importante. Par exemple, alors qu'il aborde le triomphe d'Aurélien après ses victoires sur divers usurpateurs et peuples étrangers, l'auteur trace une différence entre les « barbares » orientaux et les autres.

*Praecesserunt elephanti viginti, ferae mansuetae Libycae, Palaestinae diversae ducentae, quas statim Aurelianus privatis donavit, ne fiscum annonis gravaret ; tigrides quattuor, camelopardali, alces, cetera talia per ordinem ducta, gladiatorum paria octingenta—praeter captivos gentium barbararum—**Blemmyes, Exomitae, Arabes Eudaemomones, Indi, Bactrani, Hiberi, Saraceni, Persae cum suis quique muneribus, Gothi, Halani, Roxolani, Sarmatae, Franci, Suevi, Vandali, Germani**, religatis manibus, captivi utpote<sup>492</sup>.*

S'il est compliqué de déterminer avec certitude quels sont les peuples visés par la qualification de *captivi*, les Perses au moins semblent en être exclus au vu de la précision qu'ils viennent les bras chargés de *muneribus*<sup>493</sup>. De même, la séparation entre nations orientales et nations du limes européen transparaît de manière limpide. Déterminer si les ressortissants de ces nations orientales sont comptabilisés comme prisonniers ou comme diplomates aux côtés des Sassanides permettrait de réaffirmer de manière sûre l'existence d'une sphère d'influence perse pour l'auteur. Dans tous les cas, le besoin d'exclure les *Persae* des vaincus témoigne de leur caractéristique de rival de Rome. En effet, nulle victoire d'Aurélien sur les Vandales, Roxolans, ou même Alains n'apparaît ailleurs dans l'*Histoire Auguste*, ils sont pourtant bien mis dans la catégorie des vaincus. Le besoin pour l'auteur d'en exclure en particulier la Perse indique dès lors ce qui la met à l'écart. On ne peut revendiquer une victoire sur les Partho-Sassanides comme l'historien le fait pour d'autres peuples. En plus d'éclairer encore une fois le traitement spécial que le rival reçoit en tant qu'*alter orbis*, l'occurrence traduit selon nous l'équivalence perçue, au moins dans le domaine militaire, par la société romaine de l'époque.

Mais dans l'ensemble, ce sont bien les affirmations de la supériorité romaine qui dominent, ou

---

<sup>492</sup> H.A. – *Vita Aureliani*, XXXIII, 4. « 4 En tête marchaient vingt éléphants, des fauves apprivoisés de Libye, deux cents animaux de races diverses provenant de Palestine — qu'aussitôt Aurélien offrit à de simples particuliers pour ne pas charger le fisc avec leur entretien —, quatre tigres, des girafes, des élans, et tous les autres animaux de même sorte, conduits en bon ordre, huit cents paires de gladiateurs — sans compter les prisonniers des peuples barbares —, des Blemmyes, des Exomies, des habitants de l'Arabie Heureuse, des Indiens, des Bactriens, des Ibères, des Sarrasins, des Perses, tous avec leurs cadeaux, des Goths, des Alains, des Roxolans, des Sarmates, des Francs, des Suèves, des Vandales, des Germains, les mains liées, puisqu'il sortent des cages [...] ».

<sup>493</sup> Le terme désigne en effet plus vraisemblablement des cadeaux diplomatiques qu'un butin de pillage.

plus particulièrement la supériorité d'un empereur romain sur l'ennemi partho-sassanide. Qu'il s'agisse de louer l'influence d'Antonin le Pieux à l'extérieur des frontières<sup>494</sup>, de souligner la crainte qu'inspire Probus dans le cœur des « Parthes » lorsqu'il dirige son armée contre eux<sup>495</sup>, ou encore de grandement exagérer le succès de la campagne d'Alexandre Sévère en évoquant son triomphe<sup>496</sup>, c'est le plus souvent via l'angle du pouvoir impérial que l'auteur évoque le rapport avec le rival oriental. Cette omniprésence du monarque dans les rapports avec l'extérieur paraît normale dans une compilation de biographies, mais la place centrale qu'occupent les Partho-Sassanides dans ces rapports demeure révélatrice de l'importance particulière de cette relation diplomatique. De fait, seul un dixième (4) de la quarantaine (39) de souverains abordés par l'historien<sup>497</sup> ne possède aucune mention du voisin oriental. La raison de cette omniprésence se trouve selon nous au moins en partie dans l'aspect déterminant joué par la relation. Elle est plus que tout autre caractéristique de la politique extérieure de l'Auguste et se doit donc d'être explicitée dans le récit de son règne.

À ce titre, la relation entre les Césars et leur voisin oriental est souvent décrite de manière exagérément favorable aux premiers. On trouve en effet un nombre certain de prétentions de conquête sur les Partho-Sassanides qui ne sont vraisemblablement pas factuelles. Ces dernières peuvent prendre la forme de titulature impériale inconnue par ailleurs, mais aussi de récit de campagne plus ou moins fictionnelle<sup>498</sup>.

Plus que de proclamer la supériorité actuelle de Rome, l'auteur cherche surtout à convaincre ses lecteurs de l'inéluctabilité de la domination universelle romaine, et ici encore, les empereurs sont directement acteurs de ce futur glorieux. Cette promesse de victoire à venir sur l'Orient prend diverses formes au travers de l'ouvrage, allant des prétentions de conquête d'un empereur peut-être trop ambitieux, jusqu'à l'annonce prophétique du destin illustre de certaines dynasties. Ainsi, Gordien III annonce au Sénat son siège prochain de Ctésiphon *si di faverint*<sup>499</sup>, et Probus annonce, à la suite d'une victoire sur les Germains et sur les Sarmates, l'achèvement d'une paix mondiale par la soumission du Roi des rois.

*His addidit dictum ei[u]s grave, si umquam eveniat, salutare rei publica, brevi milites necessarios non futuros. 4*

<sup>494</sup> H.A. - *Vita Antonius Pius*, IX, 6-10.

<sup>495</sup> H.A. - *Vita Probus*, XVII, 4-6 ; XVIII, 1

<sup>496</sup> Voir H.A. - *Vita Alexander Severus*, LVI, 9.

<sup>497</sup> À savoir Commode, Diadumène, Numérien et Carinus. Ce dénombrement ne prend pas en compte le chapitre des Trente Tyrans et celui des Quatre Usurpateurs, dont le format particulier rend le dépouillement peu pertinent.

<sup>498</sup> Voir par exemple les campagnes de Macrin et d'Alexandre Sévère (H.A. - *Vita Opilius Macrinus*, VIII, 1-2 ; XII, 6. et H.A. - *Vita Alexander Severus*, LV ; 57) dont les victoires ont été grandement exagérées. Ou plus simplement la victoire finale de Gordien III lors de la contre-offensive perse de 244 (H.A. - *Vita Gordiani Tres*, XXVI, 3-6 ; XXVII, 1-10.)

<sup>499</sup> H.A. - *Vita Gordiani Tres*, XXVII, 6.

*quid ille conceperat animo qui hoc dicebat ? Nonne omnes barbaras gentes subie<ce>rat penitusque totum mundum fecerat iam Romanum ? 5 'breui, inquit, milites necessarios non habebimus.' ... 'orbis terrarum' non arma fabricabitur, non annonam praebebit, [...] ubique pax, ubique Romanae leges, ubique iudices nostri.<sup>500</sup>*

En plus de témoigner encore une fois de la place particulière occupée par l'ennemi oriental, toujours présenté comme l'obstacle final à une réelle domination romaine, l'auteur rappelle ici le besoin de vaincre la Perse afin d'instaurer une paix réellement à l'échelle du *totum mundum*. De fait, il ne peut y avoir de pouvoir universel tant qu'un *alter orbis* existe, et Probus annonce fièrement au Sénat ce qui causera sa perte selon l'*Historia Augusta* : bientôt, une fois cet « autre monde » vaincu, il n'y aura plus nul besoin des légions, la paix règnera enfin partout.

Un autre angle mobilisé pour faire parvenir au contemporain le caractère inévitable et prochain de la victoire de l'Empire se perçoit par un appel à une série de « prophéties ». On en trouve deux au sujet des Partho-Sassanides au sein des diverses biographies. La première vise Alexandre Sévère et, parmi une série d'oracles annonçant l'accession au trône du jeune homme, fait appel à un extrait de l'*Énéide*<sup>501</sup> qui aurait particulièrement résonné chez le jeune homme.

*5 [...] ipse autem, cum parentis hortatu animum a philosophia et musicaqua ad alias artes traduceretur, Vergilii sortibus huius modi inlustratus est :  
Excudent alii spirantia mollius aera,  
credo equidem vivos ducent de marmore vultus,  
orabunt causas melius caelique meatus  
describent radio et surgentia sidera dicent ;  
tu regere imperio populos, Romane, memento.  
Hae tibi erunt artes pacisque imponere morem,  
parcere subiectis et debellare superbos.  
6 fuerunt multa alia signa, quibus principem humani generis esse constaret. [...]»<sup>502</sup>.*

<sup>500</sup> H.A. - *Vita Probus*, XX, 3-5. « 3. A cela s'ajoutait sa prédiction, insupportable à leurs yeux pour le cas où elle se vérifierait, mais bénéfique à l'État, que sous peu les soldats ne seraient plus indispensables. 4. Quelles étaient les intentions de cet homme quand il disait cela ? N'avait-il pas soumis la totalité des peuples barbares et étendu la domination romaine jusqu'au bout du monde ? 5. « Bientôt, disait-il, les soldats ne nous seront plus indispensables. » Cela ne signifie-t-il pas : il n'y aura bientôt plus aucun soldat romain ? Bientôt l'État régnera partout en toute sécurité et aura toutes choses en son pouvoir ».

<sup>501</sup> Virgile, *Aen.*, 848-54.

<sup>502</sup> H.A. - *Vita Alexander Severus*, XIV, 5-6. « 5. [...] Lui-même, tandis que sous l'influence parentale il détournait son esprit de la philosophie et de la musique pour d'autres disciplines, fut alerté par l'oracle virgilien que voici : D'autres travailleront plus délicatement des figures de bronze vivantes,

Je le crois volontiers, et tireront du marbre des visages pleins de vie,  
Ils plaideront leurs causes avec plus de talent et décriront de leur compas  
Les mouvements du ciel ainsi que le lever des astres :  
Mais c'est à toi que revient un art différent : imposer l'ordre dans la paix,  
Épargner ceux qui se soumettent et écraser les rebelles.

6. Il y eut de nombreux autres signes encore qui firent penser avec certitude qu'il serait le prince du genre humain [...] ».

Ces vers accompagnent la longue série d'occurrences pointant vers le besoin pour Sévère Alexandre d'imiter son illustre homonyme en se lançant dans une conquête de la Perse. La conclusion qu'en fait l'historien laisse assez peu de doute quant à l'interprétation que le lecteur doit en retirer : de nombreux signes, parfois provenant de prestigieux auteurs, annoncent la victoire universelle de Rome. Même si les pages suivantes révèlent que ce n'est pas ce nouvel Alexandre qui y parviendra, l'effet demeure et met une fois de plus en avant le rôle joué par les Partho-Sassanides dans cet objectif. Car, sans avoir besoin de prendre en compte le contexte d'écriture de l'*Énéide*, l'auteur et plus généralement les contemporains de l'Histoire Auguste devaient certainement reconnaître leur rival oriental dans cette qualification de *superbos*. De fait, si le terme demeure mobilisé pour les barbares dans leur ensemble, c'est, comme évoqué ci-dessus, vis-à-vis des Partho-Sassanides qu'on le retrouve le plus souvent<sup>503</sup>.

Concernant un futur plus distant, le chapitre XV de la *Vita Tacitus* rapporte une autre prophétie évoquant un lointain descendant de la famille de l'empereur, qui finirait par enfin soumettre l'ensemble des peuples barbares aux lois de Rome. Si les Parthes et les Perses ne sont pas les seuls listés dans la série de nations à mettre au pas, ce sont les premiers et surtout, ils sont tous deux cités comme un ensemble. Cette mention de *Parthis ac Persis*<sup>504</sup>, en plus de confirmer la nécessité de traiter les deux dynasties ensemble, rappelle une nouvelle fois que tout empereur idéal, car c'est bien cela que l'auteur évoque ici, doit parvenir à vaincre ce rival persistant.

Ce besoin constant d'annoncer la domination universelle comme un événement à venir, à parachever, vient en rupture du statu quo augustéen et de la domination universelle de Rome dans son propre *orbis*. Le lexique utilisé continue toutefois de mobiliser ce terme pour définir indistinctement le monde entier et le monde romain, témoignant de la résilience de cette construction idéologique. En plus des occurrences témoignant de la reconnaissance, peut-être implicite, d'une équivalence entre les deux puissances, la place privilégiée jouée par les Partho-Sassanides au sein des nombreuses annonces d'une domination universelle romaine souligne encore une fois leur particularité. Plus que tout autre, ce sont ceux à vaincre, ce qui sous-tend que plus que tout autre, ils demeurent les plus à même d'empêcher la victoire finale romaine.

## Conclusion

En conclusion de ce troisième et dernier chapitre, il nous faut noter la persistance de la perception

---

<sup>503</sup> Voir Chapitre 2.

<sup>504</sup> H.A. - *Vita Tacitus*, XV, 2.

des Parthes puis des Sassanides comme non seulement la principale entité politique capable de tenir tête à Rome, mais également les maîtres d'un espace extérieur au monde romain. On retrouve néanmoins des variations dans le degré d'acceptation de ces représentations nées au début du Haut-Empire, de même que pour les messages que nos auteurs souhaitent faire passer par cette mise en avant d'un monde oriental étranger, dangereux, mais également prometteur de gloire.

Il existe en effet certaines différences dans la manière dont nos auteurs exposent et analysent cette séparation du monde. Tacite reconnaît bien la séparation entre *orbis romanus* et l'*alter orbis* parthe dans ses écrits tandis qu'Ammien, en mettant les Sassanides à l'écart du monde romain et en rappelant la nécessité de maintenir ce dernier uni, indique que le voisin oriental appartient à cet « autre monde » dont Rome doit se méfier. L'*Histoire Auguste* non plus ne nomme pas explicitement cet *orbis orientis*, mais elle reconnaît bien aux Sassanides une sphère d'influence et une séparation claire avec le monde romain, cette fois dans le but d'encourager la conquête de ce dernier. Si l'on peut interpréter cette vision par un retour à la conception républicaine de l'Orient, il est intéressant de voir que l'auteur ne remet nullement en question les présupposés du règne partho-sassanide comme étranger et rival s'étant imposés depuis. Il faut cependant faire attention à ne pas confondre cet *alter orbis* avec ce que nos historiens peuvent plus traditionnellement appeler l'Orient. De fait, lorsqu'on se penche sur la manière dont nos historiens nomment et considèrent ce territoire oriental, on constate leur difficulté à envisager un Orient purement partho-sassanide qui serait vraiment étranger à la puissance romaine.

Cette séparation entre puissance partho-sassanide et puissance romaine ayant été bien établie, nous devons nous pencher sur les justificatifs de cette conception particulière du monde. La principale raison se trouve selon nous dans les nombreuses mises en avant de l'équivalence entre les deux empires, qui plus qu'avec n'importe quels autres peuples, entraîne une certaine rivalité entre eux. Dans les *Annales*, cette équivalence est perceptible au travers des termes utilisés pour décrire la domination des deux rivaux sur les peuples et royaumes dans leur zone d'influence. Les Arsacides sont décrits dans le récit taciteen comme possédant les mêmes moyens et les mêmes ambitions que Rome, mais c'est cette dernière qui doit finir par l'emporter en raison de la complaisance plus importante des peuples sous son contrôle. Car si Tacite admet un certain équilibre entre forces parthes et romaines, son œuvre comprend toujours un nombre important de mises en avant de la supériorité romaine par rapport à ses adversaires. Ces dernières s'expliquent sans doute par le contexte d'écriture des *Annales*, qui voit les campagnes trajanes l'emporter en Orient, justement car les Parthes souffrent alors de soulèvements parmi les peuples qu'ils dominent.

Ammien en comparaison offre une expression plus timide de cette supériorité finale romaine. Au contraire, il insiste bien plus sur l'équilibre entre forces romaines et sassanides, avec parfois même une

pointe d'admiration pour ces derniers. Les proclamations de la suprématie romaine se retrouvent alors plutôt lors de face à face avec des puissances de moindre importance. Ici encore, le contexte d'écriture permet de justifier ce revirement, l'offensive étant désormais menée par les Sassanides, et les troubles civils se trouvant désormais sur la rive occidentale de l'Euphrate. Ce contexte plus incertain n'empêche cependant pas l'auteur de l'*Histoire Auguste* de proclamer le destin de Rome à la domination universelle. En effet, si les mentions d'une équivalence, au moins militaire, entre puissances sassanide et romaine restent présentes, les occurrences évoquant la victoire finale de la Cité éternelle occupent une place prépondérante en comparaison aux *Res Gestae*, projetant une vision plus optimiste du futur romain.

## Conclusion

En commençant ce mémoire sur les représentations des Partho-Sassanides, nous avons déjà connaissance de l'importance de ce peuple pour les historiens romains. Et l'analyse de notre corpus n'a fait que confirmer cette importance. Force est de constater que les Arsacides comme les Sassanides occupent une place importante dans la vision que les Romains possèdent d'eux-mêmes, comme du monde qui les entoure. Et cela a une influence certaine sur le récit qu'offrent nos auteurs de leur histoire. Tacite, Ammien et l'*Histoire Auguste* attribuent tous les trois un caractère particulier à ceux qu'ils considèrent comme les dignes rivaux de Rome, reconnaissant leur résilience ainsi que leurs prouesses martiales sur lesquelles cette capacité de résistance repose. Cependant, on observe ici la première différence significative entre les historiens de notre corpus, à savoir ce qu'ils concluent de cette capacité de résistance. En effet, là où Ammien prend vraiment la mesure de cette puissance militaire, plaçant soldats perses et romains sur un même niveau et explicitant la similarité de leur vécu, Tacite l'utilise surtout pour appeler son lectorat à la prudence, celui-ci risquant d'oublier la mesure après les victoires de Trajan en Orient, tandis que l'*Histoire Auguste* aborde cette résistance à la conquête romaine dans le but de motiver ses contemporains à la surpasser. Ainsi, le contexte d'écriture des œuvres analysées s'est effectivement avéré essentiel à la compréhension de bon nombre de nos analyses. La vie de l'auteur comme la connaissance de son lectorat sont autant d'éléments nous permettant de mieux appréhender ses buts d'écriture. Car loin d'être gratuites, les représentations des Partho-Sassanides chez nos auteurs répondent effectivement à des objectifs littéraires ou politiques précis.

Nos trois chapitres nous permettent à présent de décrire plus en détail ces objectifs d'écriture, ainsi que la manière dont ils interagissent avec les diverses représentations dont nos auteurs se sont servis afin de les transmettre à leur public. Force est cependant de constater que notre méthodologie apporte son lot de contraintes, rendant certaines analyses peut-être plus complexes que réellement nécessaires.

De fait, si notre première partie nous a effectivement permis de réaliser l'importance des événements passés, de la charge représentative qu'ils comportent, ainsi que des enjeux associés à ces représentations, cela ne fut pas sans poser quelques problèmes, notamment la difficulté à distinguer les événements rapportés en raison de leur intérêt historique de ceux mobilisés en raison de leur appartenance à un héritage permettant d'évoquer certaines représentations. Cela se produit surtout pour l'*Histoire Auguste* dont le récit couvre une plus grande période historique, mais aussi chez Tacite, notamment pour le règne d'Auguste. Ici, le peu de fiabilité de l'*Histoire Auguste* doit jouer en notre faveur, particulièrement pour les derniers livres, la véracité des faits rapportés n'étant vraisemblablement pas la priorité de l'auteur. Bien que nous ne nous soyons pas attardés dessus dans notre travail, il nous faut

également mentionner que les œuvres de notre corpus participent à la création d'héritages mobilisés par les écrivains leur étant postérieurs. Ce choix se justifie en partie à cause du grand nombre d'auteurs extérieurs à notre sujet qui doivent être étudiés afin de bien saisir l'impact des *Annales*, *Res Gestae* et *Histoire Auguste* sur le reste de la littérature latine. La méthodologie de notre second chapitre impose également un certain nombre de contraintes aux analyses, qui peuvent dès lors apparaître comme arbitraires. En effet, l'obligation de classer les occurrences en fonction de couches identitaires bien définies nous force à attribuer les clichés à des niveaux d'identité spécifiques. Si cette attribution se fait bien souvent de manière assez naturelle, comme par exemple le lien entre luxure et Orient, pour certaines caractéristiques cela peut donner un résultat plus artificiel. Le dernier chapitre enfin, en raison de son champ d'intérêt plus restreint, constitue un ensemble plus cohérent.

Malgré ces limites, il demeure possible de décrypter certains des objectifs d'écriture des historiens de notre corpus. Dans ses *Annales*, Tacite cherche selon nous à mettre en avant les leçons de l'histoire dans le but d'éduquer ses contemporains alors en train d'affronter les Parthes en Orient. Il mobilise pour cela des épisodes historiques passés, ainsi qu'une série de représentations des adversaires afin de transmettre au mieux son opinion sur le conflit. Cette volonté d'enseigner à son lectorat les bons et mauvais comportements se remarque particulièrement dans sa manière de traiter l'héritage républicain. En omettant en grande partie les héritages précédents et en soulignant la continuité entre les relations partho-romaines sous la République et sous l'Empire, l'historien facilite la comparaison entre les généraux de ces époques et ceux de son présent. Il est alors libre de mettre clairement en scène les pratiques qu'il recommande. L'utilisation du passé augustéen, tout comme le rappel de la gloire et du danger que promettent les affrontements avec les descendants d'Arsace permettent alors de comprendre les intentions derrière ces recommandations : un bon empereur ne doit pas se laisser aveugler par la gloire promise par l'Orient et la domination de ce royaume rival, ou alors cette domination ne peut s'accomplir que de manière indirecte. Les Parthes ont en effet déjà démontré leur capacité à résister à l'invasion romaine, et contrairement aux Arméniens, leur servilité n'admet pas la domination étrangère. Et si leur tendance à se laisser emporter par leurs passions, tout comme l'inconstance de leur caractère ainsi que la cruauté et l'orgueil de leurs dirigeants peuvent les entraîner dans des guerres internes meurtrières, ils demeurent à la tête un état tout aussi capable que Rome. En plus de remettre en avant le danger que constitue le Royaume arsacide, cette séparation du monde connu entre *orbis* parthe et romain permet cette fois de faciliter la comparaison entre ces deux « mondes ». On observe alors que Tacite explicite clairement l'aspect corrupteur de l'Orient dans son ensemble, rendant parfaitement acceptable, voire même souhaitable l'existence d'un rival régnant sur ces terres de luxure. Ce rival devient de fait un moyen aisé de remporter gloires et honneurs dans des affrontements qui doivent être limités, tout en garantissant

un certain *metus hostilis* si propre à maintenir l'unité romaine<sup>505</sup>. La domination totale de cet *alter orbis* apporte dès lors plus de désavantages que de bienfaits, expliquant que les représentations tacitéennes des Parthes tendent vers la promotion d'affrontements limités avec le royaume voisin, au final assez en accord avec la politique d'Auguste.

Bien qu'on observe un certain nombre de points communs, les représentations des Sassanides chez Ammien Marcellin tendent vers des objectifs d'écriture assez différents. En premier lieu, on constate que si la continuité entre périodes républicaine et impériale continue d'être mise en avant, en partie dans le but de contrebalancer les revendications territoriales de Sapor II, cela se fait désormais au côté d'un rappel de l'héritage alexandrin qui permet, lui, de mettre en valeur la figure de Julien. Par rapport à Tacite, on retrouve logiquement un nombre plus important d'épisodes historiques mobilisables et mobilisés par les *Res Gestae*. La période impériale comporte en effet plusieurs moments marquants de la relation entre Rome et les Partho-Sassanides, mais celui qui selon nous cristallise le plus les objectifs d'écriture d'Ammien s'articule autour de la crise du III<sup>e</sup> siècle et de la série d'offensives menées par les premiers Sassanides. Cet évènement occupe chez Ammien une place prépondérante, bien que principalement implicite, servant notamment à justifier la nécessité de la campagne de Julien en Perse, même si cette dernière, tout comme celle de son prédécesseur Gordien III, finit tragiquement. Les représentations des Perses sassanides permettent alors d'expliquer cette montée en puissance sur le champ de bataille. L'historien décrit les soldats ennemis comme prêts à servir leur souverain jusqu'à la mort, sans doute afin de justifier la résistance de certaines places fortes sur le chemin de Julien durant son offensive. Ces occurrences prennent toutefois place dans un contexte d'admiration plus large pour les pratiques perses pour lesquelles on peut presque percevoir un désir d'imitation chez Ammien. Cette impression est renforcée par les nombreuses descriptions des passions perses, et romaines en réalité. Notre auteur utilise en effet cette caractéristique usuelle aux barbares que constitue la mauvaise gestion des passions pour mettre directement au même niveau les soldats de Rome et ceux de Ctésiphon. Tous ressentent les mêmes émotions, subissent le même vécu sur le champ de bataille, et même si seuls les Romains sont illustrés en train de maîtriser ces émotions, la représentation accomplit néanmoins un rapprochement entre Perses et Romains. Ce rapprochement, en plus d'appuyer le danger de l'armée sassanide, vient faciliter la comparaison entre les pratiques de cet ennemi et celles du camp romain. La cruauté de la guerre permet également de mettre au même niveau les souffrances romaines et perses, même si seuls ces derniers sont intrinsèquement considérés comme cruels. Ce rapprochement se retrouve encore une fois dans la séparation du monde entre Empire romain et Royaume perse qu'Ammien embrasse pleinement comme son prédécesseur. L'Antiochien offre cependant une vision bien plus timide de la supériorité de l'*Orbis*

---

<sup>505</sup> Voir ASH Rhiannon, *op. cit.*, p. 131.

*Romanus*, présentant une situation de facto équilibrée entre les deux puissances. En effet, notamment par l'usage de la ruse et par leur perfidie naturelle, les Perses sont capables de remporter des victoires décisives sur l'armée romaine, tandis que l'orgueil de leur dirigeant empêche toute possibilité d'une solution diplomatique au conflit. On comprend alors l'importance de la campagne de Julien dans son narratif, c'est elle qui devait permettre de revenir à la situation antérieure à la crise du III<sup>e</sup> siècle, garantissant à la fois l'incapacité des Sassanides à accomplir des offensives au-delà de l'Euphrate ainsi que l'unité du monde romain.

L'*Histoire Auguste* enfin adopte une utilisation plus classique des représentations des Partho-Sassanides, sans pour autant être exempte d'objectifs d'écriture, parfois assez subtils. Ainsi, la mobilisation des événements passés par l'auteur se justifie clairement par sa volonté d'associer la gloire de ces événements aux acteurs de son récit. La gloire n'est toutefois pas la seule image que l'historien mobilise de ce passé, et on la retrouve avec par exemple la récurrence de Carrhes au sein de l'ouvrage. La ville continue de fait d'être évoquée au fil de l'œuvre, associant aux faits racontés l'image de la tragédie de Crassus. Plus généralement, cette représentation permet également à l'*Histoire Auguste* d'introduire la notion de vengeance dans son récit. Si ce sentiment était déjà perceptible en partie chez Ammien, il devient limpide lorsque l'on se penche sur son successeur. La continuité entre dynasties arsacides et sassanides également tracée par l'auteur entraîne logiquement la passation du désir de vengeance contre les premiers vers les seconds. Cependant, la vraie matrice de ce désir de vengeance prend plutôt place dans la crise du III<sup>e</sup> siècle, qui occupe une part importante de l'ouvrage. Si sa fiabilité doit être contestée, l'œuvre reste éminemment pertinente pour notre sujet, illustrant bien mieux les représentations de notre auteur sur cette période obscure de l'histoire romaine. En résulte une place importante laissée au sentiment revanchard qui émane clairement de la manière dont l'*Histoire Auguste* évoque le passé mais également le futur de Rome.

L'auteur se rapproche en effet d'une conception plus républicaine de la dynamique Orient-Occident, annonçant explicitement la destinée de Rome à la domination mondiale. Malgré ces ambitions attestées, on constate tout de même que notre auteur conserve la mise à l'écart des Sassanides de l'*orbis* romain, illustrant l'ancrage de la notion, peu adaptée à une promotion de l'impérialisme romain, dans le paysage littéraire de son époque. L'*Histoire Auguste* instaure donc une vision bien plus positive de la situation que ce que l'on retrouve dans les *Res Gestae*. Cette défiance de l'Orient se retrouve jusqu'à sa description de l'est de l'Empire. Car si on retrouve peu d'occurrences témoignant des représentations, pourtant classiques, de la servilité ou des passions partho-sassanides, peut-être en raison du style d'écriture de l'historien, la luxure et dans une moindre mesure la trahison orientale occupent une place de choix dans son œuvre, touchant Romains comme Perses mais demeurant toujours associées à l'Orient.

Nous pouvons dès lors percevoir l'adéquation entre ces buts d'écriture et l'image globale que nos auteurs transmettent des Partho-Sassanides. Nous pouvons commencer par souligner les points communs à l'ensemble de nos auteurs. En premier lieu, on observe un rapport particulier au temps long lorsqu'il est question de la relation entre les Romains et leur rival oriental. En effet, même Tacite qui n'aborde ni la continuité entre Parthes et Sassanides, ni celle entre Parthes et Achéménides, replace tout de même le rapport entre Rome et Ctésiphon sur le temps long, remontant aux affrontements de la période républicaine. Si l'on se penche sur les images plus concrètes appliquées aux Partho-Sassanides, on constate qu'ils sont visés par les mêmes considérations que les autres Orientaux, néanmoins toujours avec une nuance destinée à les mettre à l'écart du reste des habitants de l'Orient. Ainsi, ils sont serviles, mais refusent la domination étrangère, comme l'ensemble des barbares ils sont sujets à leurs passions comme la peur ou l'hésitation, sans que ces passions soient forcément présentées de manière péjorative par nos auteurs. Ils sont en revanche bien impactés par la luxure orientale, clairement évoquée par l'ensemble de nos auteurs, mais on peut alors souligner que les Romains des provinces à l'est de l'Empire sont également sujets à cette luxure dans l'ensemble des œuvres de notre corpus. De même, ils ont un caractère particulièrement perfide, ce qui, couplé à la cruauté et à l'orgueil de leurs dirigeants, peut les pousser à la trahison. Nos auteurs mettent ainsi Romains et Partho-Sassanides au même niveau, bien que ces derniers soient bien plus touchés par le jugement de valeur dans les œuvres de notre corpus. Car l'explicitation d'une équivalence entre Royaume partho-sassanide et Empire romain, et surtout la séparation de ces deux entités politiques en deux zones d'influence bien distinctes constituent une autre représentation voyant Tacite, Ammien Marcellin et l'auteur de l'*Histoire Auguste* s'accorder.

On constate donc chez nos auteurs la mise en avant d'un certain nombre de clichés et de jugements de valeur, dont la persistance permet une image globale assez similaire du rival partho-sassanide dans les œuvres de notre corpus, malgré l'espacement temporel qui les sépare. Mais si cette image apparaît comme commune aux trois historiens, il nous faut rappeler que les représentations qui la composent ne sont pas présentées de la même manière ou avec la même intensité par Tacite, Ammien Marcellin et l'*Histoire Auguste*. Chacun reprend en effet ces caractéristiques pour les adapter à ses objectifs littéraires, et c'est l'adéquation des représentations mises en avant, l'insistance sur certains de ces clichés ou encore l'absence de certaines nuances qui doivent nous permettre de comprendre les réelles raisons de la présence de ces occurrences dans notre corpus. Comme le dit Erich Gruen, ces considérations sont rarement évoquées gratuitement par les auteurs antiques.

En effet, les objectifs d'écriture de nos auteurs influent naturellement sur leurs représentations de leur voisin oriental, et comme nous l'avons explicité plus haut, ces objectifs divergent sensiblement

d'une œuvre à l'autre de notre corpus. Il nous faut donc ajouter ces objectifs aux clichés communs, ou non, à nos auteurs pour percevoir la représentation qu'ils souhaitent réellement illustrer, celle-ci émergeant en grande partie de cet ensemble d'images et de jugements de valeur partagés à la fois par Tacite, Ammien et l'auteur de l'*Histoire Auguste* et par leur lectorat.

Ainsi, pour Tacite les Parthes sont les rivaux de Rome, d'une puissance presque équivalente mais tout de même inférieure. S'ils ne posent pas de menace existentielle à la cité éternelle, ils demeurent un ennemi dangereux, ce qui, en plus de leur passé prestigieux, en font une cible de choix pour un empereur désirant augmenter la gloire de son règne. Cette dernière ne doit toutefois pas s'acquérir par une conquête profonde et durable, les Parthes ayant déjà prouvé maintes fois leur capacité de résistance et leurs sujets s'illustrant par leur luxure, mais plutôt par des actions périphériques telles que la domination des royaumes tiers ou l'ingérence au sein de leur politique interne. Ammien Marcellin quant à lui perçoit les Sassanides de manière bien plus menaçante, la crise du III<sup>e</sup> siècle a fait son effet et les discours de Julien rapportés par les *Res Gestae* illustrent bien le nouvel enjeu que recouvrent les campagnes orientales. Plus qu'une quête de gloire, il s'agit désormais d'une lutte pour la survie de l'Orient romain qui doit être menée. Cette interprétation de la situation justifie alors les moyens conséquents déployés par le jeune empereur dans sa campagne orientale. La mise à niveau de Rome et de Ctésiphon permet alors d'expliquer en partie l'échec de cette entreprise, tout en accentuant la menace que les héritiers d'Ardashir font peser sur l'Empire. L'auteur de l'*Histoire Auguste* enfin, bien qu'il partage le constat à la base de la perception de Marcellin, n'en tire pas du tout la même perception du rival oriental. En effet, si sa représentation des Partho-Sassanides se trouve également sous l'influence de la crise du III<sup>e</sup> siècle, il en retire surtout un désir de vengeance et une volonté assez claire de voir un nouvel Alexandre accomplir enfin la conquête de ces Perses si problématiques pour l'ordre romain.

Ce sont donc au final des visions assez différentes des Partho-Sassanides qui émergent des travaux de notre corpus, malgré la relative similarité des images et jugements de valeur mis en avant les concernant. La distinction majeure se trouve entre Tacite et les auteurs lui étant postérieurs, conséquence naturelle de la crise du III<sup>e</sup> siècle et du renversement des Arsacides par Ardashir. Mais les *Res Gestae* et l'*Histoire Auguste* promeuvent également une représentation très divergente du rival oriental. Il faut sans doute attribuer cette évolution à la disparité des positions depuis lesquelles leurs auteurs écrivent ces histoires, de même pour les messages qu'ils cherchent à transmettre et qui varient sensiblement.

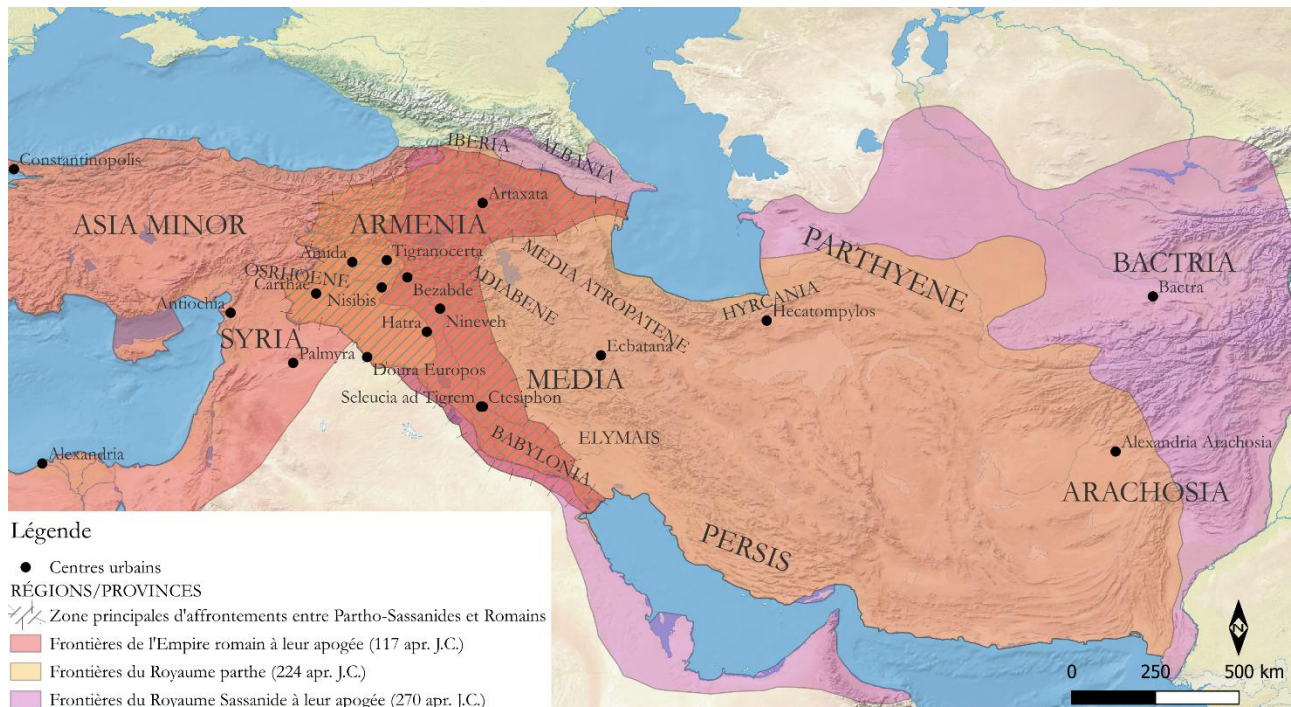
Comme nous l'avons déjà rappelé, notre travail n'a pas vocation à offrir une image exhaustive et définitive des représentations des Partho-Sassanides dans la littérature romaine. Nous nous sommes en effet coupé du champ historiographique important des ouvrages en langue grecque, qui mériteraient un

travail dédié. Il nous faut citer Dion Cassius, autant pour sa période de rédaction contemporaine de la transition des Arsacides aux Sassanides en Orient qu'en raison du sujet des livres de son œuvre parvenus jusqu'à nous. Ces derniers remontent en effet jusqu'aux campagnes de Lucullus et Pompée en Orient et ne s'arrêtent qu'à la mort de Claude, couvrant ainsi la première moitié du I<sup>er</sup> siècle. En plus d'autoriser des comparaisons très intéressantes avec l'œuvre de Tacite, Cassius aborde donc les principaux événements confrontant Parthes et Romains durant la période républicaine. À l'opposé, il serait également intéressant de poursuivre l'analyse des objectifs d'écriture des auteurs postérieurs au IV<sup>e</sup> siècle, voire à la chute de l'Empire romain d'Occident. Nous pensons ici en particulier à Procope de Césarée, dont l'ouvrage sur les guerres de Justinien, notamment en Orient, intègre selon nous nombre de développements captivants. Nous pouvons de même évoquer Hérodién, dont le travail historique couvre la première moitié du III<sup>e</sup> siècle, narrant une fois de plus de nombreux épisodes de la relation entre Romains et Partho-Sassanides, dont le passage d'une dynastie à l'autre.

Notre choix d'aborder simultanément trois auteurs gagnerait également à s'appuyer sur une problématique et une méthodologie propres à chacune des sources de notre corpus afin d'obtenir une analyse plus approfondie. *L'Histoire Auguste* en particulier bénéficierait à être étudiée plus en détail en raison de la richesse des développements qu'elle autorise. Il serait par exemple intéressant de se pencher sur le rôle particulier qu'ont pu jouer les Parthes et les Sassanides vivant dans l'Empire dans les représentations qu'en font les auteurs antiques. De même, la confrontation des analyses issues de nos sources littéraires avec celles que permettent les autres types de documents relatifs aux rapports entre Rome et les Partho-Sassanides permettrait sans doute de mettre en lumière de nouveaux enjeux dans la description de cette relation si particulière.

## Annexe

**Carte de l'Orient entre le I<sup>er</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle apr. J.C. mettant en évidence les extensions maximales de l'Empire romain et des Royaumes partho-sassanides.**



Cette carte a été réalisée sur le logiciel QGIS et se base sur diverses sources :

Pour la localisation des centres urbains :

- La localisation de tous les centres urbains a été réalisé grâce aux données rendues disponibles par <https://pleiades.stoa.org/downloads>

Pour la localisation des régions :

- ROAF M. et the Project Office, « Map 3 Asia Occidentalis », dans TALBERT Richard J. A., *Barrington Atlas of the Greek and Roman World*, Princeton, Princeton University Press, 2000, p. 32-42.
- ERDOSY M.U., « Map 6 Asia Orientalis », dans TALBERT Richard J. A., *Barrington Atlas of the Greek and Roman World*, Princeton, Princeton University Press, 2000, p. 77-102.
- BRAUND David, « Map 88 Caucasia », dans TALBERT Richard J. A., *Barrington Atlas of the Greek and Roman World*, Princeton, Princeton University Press, 2000, p. 1255-1267.

Pour le tracé des frontières :

- « The provinces of the Imperium Romanum from Augustus to Septimus Severus (27 BC to AD 211) », dans OLSHAUSEN Eckhart, SZYDLAK Richard et WITKE Anne (eds.), *Historical Atlas of the Ancient World*, Leyde, Brill, 2010, p. 177.
- « The Arsacid kingdom in the 1<sup>st</sup> and 2<sup>nd</sup> cents. AD (to AD 224) », dans OLSHAUSEN Eckhart, SZYDLAK Richard et WITKE Anne (eds.), *Historical Atlas of the Ancient World*, Leyde, Brill, 2010, p. 215.
- « The Sassanid Empire (AD 224-651) », dans OLSHAUSEN Eckhart, SZYDLAK Richard et WITKE

Anne (eds.), *Historical Atlas of the Ancient World*, Leyde, Brill, 2010, p. 217.

Fond d'origine : [Natural Earth » 1:50m Natural Earth I - Free vector and raster map data at 1:10m, 1:50m, and 1:110m scales](#)

# Bibliographie

Les modèles d'intelligence artificielle Gemini, Chat GPT et Le Chat Mistral ont été utilisés dans ce mémoire pour la correction et la reformulation de notre propre texte. Nous avons également eu recours à Claude afin de transcrire au format numérique les traductions de nos extraits latins sur base de photographies réalisées par nos soins.

Tous nos extraits et traductions sont tirés de la dernière édition disponible du texte par Les Belles Lettres (voir ci-dessous), à l'exception des passages de l'*Histoire Auguste* correspondant aux *Vitae* de Marc Aurèle, Lucius Verus, Avidius Cassius, Commode, Pertinax, Didius Julianus, Septime Sévère, Pescennius Niger, Clodius Albinus, Caracalla et Geta, pas encore éditées par Les Belles Lettres. Nous avons donc utilisé RATTI Stéphane (ed. et trad.), *Histoire Auguste et autres historiens païens*, Paris, Gallimard, 2022. (coll. « Bibliothèque de la Pléiade », n° 663).

## Sources

### ○ TACITE, *Annales*

- WUILLEUMIER Pierre (ed. et trad.), *Tacite, Annales. Livres I-III*, tome I, Paris, Les Belles Lettres, 1974.
- WUILLEUMIER Pierre (ed. et trad.), *Tacite, Annales. Livres IV-VI*, tome II, Paris, Les Belles Lettres, 1975.
- WUILLEUMIER Pierre (ed. et trad.), *Tacite, Annales. Livres XI-XII*, tome III, Paris, Les Belles Lettres, 1976.
- WUILLEUMIER Pierre (ed. et trad.), *Tacite, Annales. Livres XIII-XVI*, tome IV, Paris, Les Belles Lettres, 1978.

### ○ AMMIEN MARCELLIN, *Res Gestae*

- FONTAINE Jacques, GALLETIER Edouard (eds. et trads.), *Ammien Marcellin, Histoire. Livres XIV-XVI*, tome I, Paris, Les Belles Lettres, 1968.
- FONTAINE Jacques et SABBAAH Guy (eds. et trads.), *Ammien Marcellin, Histoire. Livres XVII-XIX*, tome II, Paris, Les Belles Lettres, 1970.
- FONTAINE Jacques (ed. et trad.), BERGER Jean-Denis, FREZOULS Edmond (contributeurs), *Ammien Marcellin, Histoire. Livres XX-XXII*, tome III, Paris, Les Belles Lettres, 1996.
- FONTAINE Jacques (ed. et trad.), *Ammien Marcellin, Histoire. Livres XXIII-XXV*, tome IV, Paris, Les Belles Lettres, 1977.
- FONTAINE Jacques et MARIE Marie-Anne (eds. et trads.), *Ammien Marcellin, Histoire. Livres XXVI-XXVIII*, tome V, Paris, Les Belles Lettres, 1984.
- FONTAINE Jacques et SABBAAH Guy (eds. et trads.), *Ammien Marcellin, Histoire. Livres XXIX-XXXI*, tome VI, Paris, Les Belles Lettres, 1999.

### ○ AUTEUR INCONNU, *Histoire Auguste*

- CALLU Jean-Pierre, DESBORDES Olivier, GADEN Anne (eds. et trads.), *Histoire Auguste, Vies d'Hadrien, Aélius, Antonin*, tome I, n°1, Paris, Les Belles Lettres, 1992.
- TURCAN Robert (ed. et trad.), *Histoire Auguste, Vies de Macrin, Diaduménien et Héliogabale*, tome III, n°1, Paris, Les Belles Lettres, 1993.

- BERTRAND-DAGENBACH Cécile (ed. et trad.) ARBO-MOLINIER Agnès (ed.), *Histoire Auguste, Vie d'Alexandre Sévère*, tome III, n°2, Paris, Les Belles Lettres, 2014.
  - PASCHOUD François (ed. et trad.), *Histoire Auguste, Vies des deux Maximins, des trois Gordiens, de Maxime et de Balbin*, tome IV, n°1, Paris, Les Belles Lettres, 2018.
  - RATTI Stéphane (ed. et trad.) et DESBORDES Olivier (ed.), *Histoire Auguste, Vies des deux Valériens et des deux Galliens*, tome IV, n°2, Paris, Les Belles Lettres, 2000.
  - PASCHOUD François (ed. et trad.), *Histoire Auguste, Vies d'Aurélien et de Tacite*, tome V, n°1, Paris, Les Belles Lettres, 1996.
  - PASCHOUD François (ed. et trad.), *Histoire Auguste, Vies de Probus, Firmus, Saturnin, Proculus et Bonose, Carus, Numérien et Carin*, tome V, n°2, Paris, Les Belles Lettres, 2001.
- Autres éditions utiles
- MAGIE David (trad.) et ROHRBACHER David (rev.), *The Scriptores Historiae Augustae*, 3 vol., Cambridge, Harvard University Press, 2022. (coll. « Loeb Classical Library », n° 139, 140 et 263), 1921-1932.
  - RATTI Stéphane (ed. et trad.), *Histoire Auguste et autres historiens païens*, Paris, Gallimard, 2022. (coll. « Bibliothèque de la Pléiade », n° 663).
  - CHASTAGNOL André, *Histoire Auguste : les empereurs romains des IIe et IIIe siècles*, Paris, Laffont, 1994.

## Travaux

- ALRAM Michael, DARYAEE Touraj, PENDLETON Elizabeth et SARKHOSH CURTIS Vesta (eds), *The Parthian and Early Sasanian Empires: Adaptation and Expansion*, Oxford, Oxbow Books, 2016.
- ALVAR Jaime et GORDON Richard, *Romanising oriental Gods : myth, salvation, and ethics in the cults of Cybele, Isis, and Mithras*, Leiden, Brill, 2008.
- ARBO-MOLINIER Agnès, « Ammien Marcellin. L'Orient et les Orientaux dans l'Empire au IVe siècle », dans *Archimède : archéologie et histoire ancienne*, n°4, 2017, p. 73-79.
- ARBO-MOLINIER Agnès, « Le vocabulaire de l'Orient et de l'Oriental dans l'Histoire Auguste. Regards d'un Romain sur l'Est de l'Empire à la fin du IVe siècle », dans *Archimède. Archéologie et histoire ancienne*, n°4, 2017, p. 80-86.
- ASH Rhiannon, « An Exemplary Conflict: Tacitus' Parthian Battle Narrative ('Annals' 6.34-35) », dans *Phoenix*, vol. 53, n° 1, 1999, p. 114-135.
- BALL Warwick, *Rome in the East: the transformation of an empire*, London, Routledge, 2007.
- BEATE Dignas et WINTER Engelbert, *Rome and Persia in Late Antiquity : Neighbours and Rivals*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.
- BLACHFORD Kevin, *World Order in Late Antiquity: The 'Two Eyes' Rivalry of Byzantium and Sasanian Persia*, Oxford, Oxford University Press, 2024.
- BROK Mart F.A., « Die Quellen von Ammians Exkurs über Persien », dans *Mnemosyne*, vol. 28, n°1, 1975, p. 47-56.
- BRUN Patrice, ANDER LEEUW Sander, et WHITTAKER Charles (eds.), *Frontières d'Empire. Nature et signification des frontières romaines (actes de la table ronde internationale de Nemours, 21-23 mai 1992)*, Nemours, Association pour la promotion de la recherche archéologique en Île-de-France, 1993.

- CANEPA Matthew, *The two eyes of the Earth: art and ritual of kingship between Rome and Sasanian Iran*, Berkeley, University of California Press, 2009. (The transformation of the classical heritage, n°45).
- CANEPA Matthew, « The Parthian and Sasanian Empires », dans BAYLY Christopher Alan, BANG Peter Fibiger et SCHEIDE, Walter, *Oxford History of Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2020, vol. II, p. 290-324.
- CHAUVOT Alain (auteur), BECKER Audrey et HUTZINGER Hervé (eds.), *Les barbares des Romains : représentations et confrontations*, Metz, Centre de recherche universitaire lorrain d'histoire, 2016. (Centre de recherche universitaire lorrain d'histoire, Université de Lorraine, 59).
- CHAUVOT Alain, « Parthes et Perses dans les sources du IV<sup>e</sup> siècle », dans *Institutions, société et vie politique dans l'Empire romain au IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Actes de la table ronde autour de l'œuvre d'André Chastagnol (Paris, 20-21 janvier 1989)*, Rome, École Française de Rome, 1992, p. 115-125. (Publications de l'École Française de Rome, vol. 159, n° 1).
- COULSTON Jonathan, « Roman, Parthian and Sassanid Tactical Development », dans FREEMAN Philip et KENNEDY David L. (eds.), *The Defence of the Roman and Byzantine East, Proceeding of the colloquium held at the University of Sheffield in April 1986*, Oxford, B.A.R, 1986, vol. 1, p. 59-76.
- DABROWA Edward, « Roman Author on the Honours of Arsaces I: Observations on the Transmissions of a Historical Tradition », dans *Latomus : revue d'études latines*, vol. 75, n° 3, 2016, p. 573-584.
- DABROWA Edward, *La politique de l'Etat parthe à l'égard de Rome - d'Artaban II à Vologèse I (ca 11 - ca 79 de n.è.) et les facteurs qui la conditionnaient*, Kraków, Uniwersytet Jagielloński, 1983.
- DABROWA Edward, « L'histoire des Parthes dans la Géographie de Strabon » dans *Studi Ellenistici*, vol. 29, 2015, p. 285-303.
- DARYAEE Touraj, *Sasanian Persia: The Rise and Fall of an Empire*, London, I.B. Tauris, 2009.
- DEVIJVER Hubert, « Equestrian Officers from the East », dans FREEMAN Philip et KENNEDY David L. (eds.), *The Defence of the Roman and Byzantine East, Proceeding of the colloquium held at the University of Sheffield in April 1986*, Oxford, B.A.R, 1986, vol. 1, p. 109-226.
- DIGNAS Beate et WINTER Engelbert, *Rome and Persia in Late Antiquity: Neighbours and Rivals*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.
- DODGEON Michael et LIEU Samuel (eds.), *The Roman Eastern Frontier and the Persian Wars (AD 226-363). A Documentary History*, London, Routledge, 1991.
- DRIJVERS Jan Willem, « Ammianus Marcellinus' Image of Arsaces and Early Parthian History », dans DRIJVERS Jan Willem et HUNT David (eds.), *The Late Roman World and Its Historian. Interpreting Ammianus Marcellinus*, Milton Park, Taylor and Francis, 1999.
- FOUCHER Antoine, « Deux approches romaines du nomadisme : Tacite et Ammien Marcellin », dans *Euphrosyne*, n°33, 2005, p. 391-401.
- FREZOULS Edmond (ed.), *Les deux politiques de Rome face aux barbares d'après Ammien Marcellin*, Strasbourg, AECR, 1983.
- GENARD Christine, *L'évocation des Perses chez Ammien Marcellin*, Ottignie-Louvain la Neuve, Université catholique de Louvain, 1988. [Mémoire de master en Langues et Lettre classiques]
- GOLDSWORTHY Adrian, *Rome and Persia: The Seven Hundred Year Rivalry*, New York, Basic Books, 2023.
- GREGORATTI Leonardo, « Corbulo versus Vologases : A Game of Chess for Armenia », dans *Electrum*, 24, 2017, p. 107-121.

- GRUEN Erich S., *Rethinking the other in antiquity*, Princeton, Princeton University Press, 2011.
- GRUEN Erich, *Ethnicity in the ancient world - Did it matter?*, Berlin, De Gruyter, 2020.
- GUEDON Stéphanie, « Les frontières de l'Empire romain », dans *Pallas. Revue d'études antiques*, 123, 24 octobre 2023, p. 247-262.
- HANAGHAN Michael et WOODS David (eds.), *Ammianus Marcellinus, from soldier to Author*, Leiden, Brill, 2022.
- HAYNES Ian, *Blood of the Provinces, The Roman Auxilia and the Making of Provincial Society from Augustus to the Severans*, Oxford, Oxford University Press, 2013.
- ISAAC Benjamin, « Ammianus on Foreigner », dans KHALOS Maijastina, *The Face of the Other, Religious Rivalry and Ethnic Encounters in the Later Roman World*, Turnhout, Brepols, 2011, p. 237-258.
- ISAAC Benjamin, *Empire and Ideology in the Graeco-Roman World: Selected Papers*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017.
- ISAAC Benjamin, *The Invention of Racism in Classical Antiquity*, Princeton, Princeton University Press, 2004.
- ISAAC Benjamin, *The limits of Empire, the Roman Army in the East*, Oxford, Clarendon Press, 1990.
- KENNEDY David Leslie, « Parthian Regiments in the Roman Army », dans Fitz, Jenő (ed.), *Limes : Akten des XI. Internationalen Limeskongresses (Székesfehérvár, 30.8. – 6.9.1976)*, Budapest, Akadémiai Kiadó, 1977, p. 521-531.
- LEFEBVRE Benoît, « La bataille de Carrhes (53 av. J.-C.) : de la défaite au désastre patriotique », dans *Pallas*, vol. 110, 2019, p. 345-364.
- LEROUGE Charlotte, « Le titre de « Roi des rois » chez les Arsacides : un exemple de « revival achéménide » à l'époque hellénistique ? », dans *Revue des Études Grecques*, vol. 134, n° 2, 2021, p. 293-315.
- LEROUGE Charlotte, *L'image des Parthes dans le monde gréco-romain : du début du Ier siècle av. J.-C. jusqu'à la fin du Haut-Empire romain*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2007.
- LEROUGE-COHEN Charlotte, « Alexandre, Rome et les Parthes dans les *Histoires d'Alexandre* de Quinte-Curce », dans MAHE-SIMON Mathilde et TRINQUIER Jean (dirs.), *L'Histoire d'Alexandre selon Quinte-Curce*, Paris, Armand Colin, 2014, p. 199-210.
- LEROUGE-COHEN Charlotte, « L'image des Parthes à l'époque d'Auguste. Tentative de confrontation des sources littéraires et iconographiques. », dans GALLEGO Julian, MAREIN Marie-Françoise et VOISIN Patrick, *Figures de l'étranger Autour de La Méditerranée Antique. A La Rencontre de l'autre.*, Paris, L'Harmattan, 2010.
- MATTERN-PARKES Susan, « The Defeat of Crassus and the Just War », dans *The Classical World*, vol. 96, n° 4, 2003, p. 387-396.
- MIELCZAREK Mariusz, *Cataphracti and clibanarii: studies on the heavy armoured cavalry of the ancient world*, Łódź, Oficyna Naukowa MS, 1993. (Studies on the history of ancient and medieval art of warfare, n°1).
- MITCHELL Stephen, *A history of the later Roman Empire, AD 284-641 : the transformation of the ancient world*, Malden, Wiley-Blackwell, 2007, p. 425-440.
- NABEL Jake, « Remembering Interventions : Parthia in Rome's Civil Wars », dans *Historia, Zeitschrift für Alte Geschichte*, vol. 68, n° 3, p. 327-352.
- OVERTOOM Nikolaus L., « The Parthians' Unique Mode of Warfare: A Tradition of Parthian Militarism and the Battle of Carrhae », dans *Anabasis. Studia Classica Et Orientalia*, 8, 2017.
- PETITJEAN Maxime, « « Classicisme, barbarie et guerre romaine : l'image du cavalier dans le monde romain tardif », dans *Antiquité Tardive*, n°22, 2014, p. 255-262.

- POGORZELSKI Randall, « Orbis Romanus : Lucan and the limit of the Roman World », dans *Transaction of the American Philological Association*, n°141, 2011, p. 143-170.
- ROSE Charles Brian, « The Parthians in Augustan Rome », dans *American Journal of Archaeology*, vol. 109, n°1, 2005, p. 21-75.
- ROSIVACH Vincent J., « The Romans' View of the Persians », dans *The Classical World*, vol. 78, n°1, 1984, p. 1-8.
- SARTRE Maurice, *L'Orient Romain, Provinces et sociétés provinciales en Méditerranée Orientale, d'Auguste aux Sévères (31 av. J.C.-235 apr. J.C.)*, Paris, Édition du Seuil, 1991.
- SCHNEIDER Rolf Michael, « Die Faszination des Feindes. Bilder der Parther und des Orients in Rom », dans WIESEHÖFER Josef (ed.), *Das Partherreich und seine Zeugnisse / The Arsacid Empire: Sources and Scholarly Perspectives. Beiträge des Internationalen Colloquiums, Eutin (27.-30. Juni 1996)*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1998, p. 95-146.
- SCHNEIDER Rolf Michael, « Friend and Foe: the Orient in Rome », dans SARKHOSH CURTIS Vesta et STEWART Sarah (eds.), *The Age of the Parthians*, n°2, Londres, I.B. Tauris, 2007, p. 50-86.
- SHAYEGAN Rahim, *Arsacids and Sasanians: Political Ideology in Post-Hellenistic and Late Antique Persia*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011
- SPAWFORTH Antony, « Symbol of Unity? The Persian-Wars Tradition in the Roman Empire », dans HORNBLLOWER Simon (ed.), *Greek Historiography*, Oxford, Oxford University Press, 1994, p. 233-247
- STRAUB Johannes, « Die Sassaniden als aemuli imperii im Urteil des Ammianus Marcellinus », dans STRAUB Johannes, *Regeneratio imperii II: Aufsätze über Roms Kaisertum und Reich im Spiegel der heidnischen und christlichen Publizistik*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1986, p. 116-132.
- WHEELER Everett, « Parthian Auxilia in the Roman Army, Part I: From the Late republic to c. 70 A.D. », dans WOLFF Catherine et FAURE Patrice (ed.), *Actes du VI<sup>e</sup> congrès international de Lyon (23-25 octobre 2014)*, Lyon, Centre d'Études et de Recherche sur l'Occident Romain (CEROR), diffusion De Boccard, 2016, p. 171-222.
- WHITTAKER Charles Richard, *Les frontières de l'Empire romain*, Paris, Les Belles Lettres, 1989.
- WIESEHÖFER Josef et MÜLLER Sabine (eds.), *Parthika, Greek and Roman Authors' Views of the Arsacid Empire*, Wiesbaden, Harrassowitz, 2017
- WIESEHÖFER Josef, *Das Partherreich und seine Zeugnisse = Arsacid empire : sources and documentation*, Stuttgart, Steiner, 1998.
- WOLSKI Josef, « Les rapports romano-parthes et la question de l'Arménie (I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. - I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.) », dans *Ktèma*, vol. 8, n° 1, 1983, p. 269-277.
- WOLSKI Joseph, *L'Empire des Arsacides*, Leuven, Peeters, 1993. (Acta Iranica : Textes et mémoires, vol. XVIII).
- WOLSKI Józef, « Dans l'attente d'une nouvelle histoire parthe », dans *Iranica antiqua*, vol. 20, 1985, p. 163-173.
- WOLSKI Józef, « Les Parthes et leur attitude envers le monde gréco-romain », dans *Dialogues d'histoire ancienne*, vol. 2, n°1, 1976, p. 281-288.
- WOLSKI Józef, *The Seleucids: the decline and fall of their empire*, Kraków, Polskiej akademii umiejętności, 1999.

# Table des matières

|                                                                                                                                                                   |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Introduction générale.....                                                                                                                                        | 1   |
| Thématique .....                                                                                                                                                  | 1   |
| Contextualisation historique.....                                                                                                                                 | 2   |
| Problématique.....                                                                                                                                                | 6   |
| Historiographie :.....                                                                                                                                            | 8   |
| Sources.....                                                                                                                                                      | 11  |
| Méthodologie.....                                                                                                                                                 | 15  |
| Chapitre 1 – Influence des héritages politiques et culturels sur la perception des Partho-Sassanides.                                                             | 17  |
| Introduction .....                                                                                                                                                | 17  |
| Héritages précédant le premier contact (96 av J.C).....                                                                                                           | 18  |
| Importance du passé républicain .....                                                                                                                             | 33  |
| Le temps des empereurs.....                                                                                                                                       | 46  |
| Conclusion.....                                                                                                                                                   | 54  |
| Chapitre 2 – « Couches identitaires » et superposition des représentations. ....                                                                                  | 58  |
| Introduction .....                                                                                                                                                | 58  |
| La servitude orientale, dirigée vers le souverain ou l'étranger ? .....                                                                                           | 60  |
| Les débordements émotionnels : indécision, luxure et autres manifestations des passions.....                                                                      | 69  |
| La trahison orientale, entre orgueil, rébellion, cruauté et perfidie.....                                                                                         | 86  |
| Conclusion.....                                                                                                                                                   | 109 |
| Chapitre 3 – La place des Partho-Sassanides au sein de la représentation romaine du monde. ....                                                                   | 114 |
| Introduction .....                                                                                                                                                | 114 |
| L' <i>alter orbis</i> partho-sassanide .....                                                                                                                      | 118 |
| Un <i>alter orbis</i> oriental .....                                                                                                                              | 126 |
| Le rival partho-sassanide, une puissance équivalente à Rome. ....                                                                                                 | 130 |
| Conclusion .....                                                                                                                                                  | 147 |
| Conclusion.....                                                                                                                                                   | 150 |
| Annexe .....                                                                                                                                                      | 157 |
| Carte de l'Orient entre le Ier et le IVe siècle apr. J.C. mettant en évidence les extensions maximales de l'Empire romain et des Royaumes partho-sassanides. .... | 157 |
| Bibliographie .....                                                                                                                                               | 159 |
| Sources.....                                                                                                                                                      | 159 |
| Travaux.....                                                                                                                                                      | 160 |
| Table des matières .....                                                                                                                                          | 164 |

